



VLAANDEREN DEN LEEUW LA FLANDRE AU LION

MICHEL DE SWAENKRING/CERCLE MICHEL DE SWAEN - Lettre bimestrielle numéro 12 Janvier/Février 95
B.P. 71 F-59380 BERGUES / SINT-WINOKSBERGEN - 77, Boulevard de l'Egalité F-62100 CALAIS/KALES - CCP 2486 62 E LILLE - Vanuit België:
postrekening/Brussel 000-0699935-80, t.n.v. M. Cailliau, Paddevijverstraat 2, 8900 Ieper, met vermelding: Idg MDSK en/of "abo Vlaanderen den Leeuw"

REDAKTIONEEL / EDITORIAL

NATIONALISME STAAT GELIJK ALS OORLOG

aldus Miterrand, die het best kan weten, hij die de gruwelijke Algerijnse oorlog ontketende met de woorden: "en Algérie, la seule négociation c'est la guerre".

Hoe simplistischer, hoe treffender, dat weet ieder reclameman of politicus! Maar er bestaat meer dan één nationalisme. Het type nationalisme hangt af van het type natie. Een aanrader voor de Heer Miterrand op dat gebied: het prachtige SUR LA FRANCE. Robert Lafont onderscheidt er twee soorten naties, de ene die hij de "nation primaire" noemt, waar volk en staat samenvallen, waardoor geen gronden bestaan tot conflicten, de andere, die hij "nation secondaire" noemt, waar verschillende volkeren onder één staat leven. Dat kan in vrijheid en vrede, wanneer de staat de verschillende eigenheden herkent en vrijwaart, zoals in Zwitserland. Dat soort staten is wel uiterst weerbaar maar niet agressief: de hele maatschappij berust er op een gezond, dus relativerend bewustzijn en een oprechte openheid voor de andere (hoe werd Franstalig Jura zelfstandig?).

Dat kan ook op z'n Frans, wanneer de staat erop uit is de verschillende eigenheden plat te walsen door hen een ongewilde eenvormigheid van taal, zeden en gedrag op te leggen. Dat soort staten - Frankrijk of Rusland of Duitsland ten tijde van Hitler, enz. - zijn uiterst agressief: de vervreemding die alom heerst leidt tot meerderheidscomplexen bij de heersers en tot Janitsarenreacties bij de onderdrukte volkeren, het perfecte recept om, met een goed geweten, laat staan met een echt plichtsgevoel, de eigen taal, cultuur en maatschappij gewapenderhand op te leggen aan minderwaardig beschouwde volkeren.

Ons Vlaams nationalisme, als het niet ontardt, heeft de neiging niet de anderen aan te vallen. Uit echt bewustzijn put het waardering en openheid voor de andere. Als er iets is waaronder Vlaanderen lijdt, dan is het zeker niet onder dat soort nationalisme maar wel onder een gebrek eraan. Fierheid zonder hoogmoed, ontoegeeffelijkheid wanneer het om het essentiële gaat, b.v. wat het Nederlands betreft, vloeien zeker niet uit agressie maar uit de plicht onze eigen inbreng te hebben in de culturele waaier van een humanistisch en federaal Europa!

V. Textán

LE NATIONALISME C'EST LA GUERRE

d'après Miterrand, lequel est bien placé pour en parler puisqu'il déclencha la cruelle guerre d'Algérie en clamant: "en Algérie, la seule négociation c'est la guerre".

Le simplisme fait mouche, publicitaires et politiciens le savent bien! Mais il n'existe pas qu'un type de nationalisme. Le type de nationalisme dépend du type de nation. On ne saurait trop conseiller à M. Miterrand la lecture du magnifique SUR LA FRANCE. Robert Lafont y distingue deux sortes de nations, la "nation primaire" où peuple et Etat coïncident, ce qui supprime des motifs de conflits, et la "nation secondaire" où des peuples différents vivent au sein d'un même Etat. Cela peut se faire en toute liberté et paix quand l'Etat reconnaît et sauvegarde ses diverses spécificités, comme en Suisse. Susceptible de se défendre avec énergie, cette sorte d'Etats n'a rien d'agressif: toute la société y repose sur une conscience authentique et donc relativisante de soi et sur une sincère ouverture à l'autre (où sont attentats et guérilla d'un Jura francophone voulant une autonomie acquise démocratiquement depuis?)...

Cela peut également se faire à la française quand l'Etat veut laminer ses diverses spécificités en leur imposant contre leur gré l'uniformité de langue, de moeurs et de comportement. Cette sorte d'Etats - la France ou la Russie ou l'Allemagne hitlérienne, etc. - est extrêmement agressive: l'aliénation généralisée y conduit à des complexes de supériorité chez les dominants et à des réactions de Janissaires chez les peuples opprimés, le cocktail parfait pour imposer par la guerre, avec bonne conscience, voire avec le sentiment du



A REPUBLICAN BELLE.

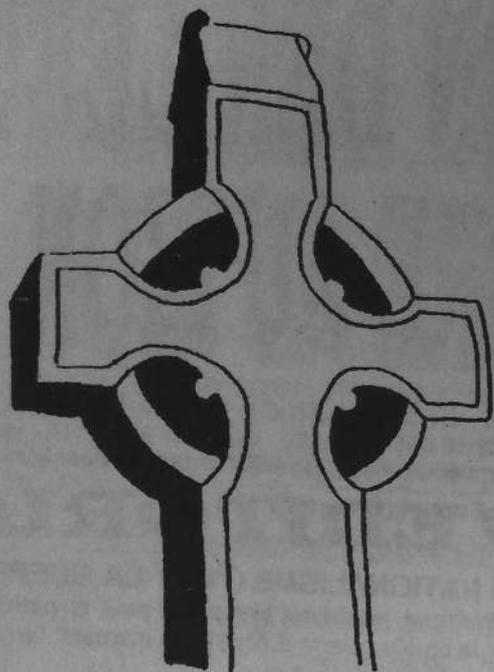
CARICATURE ANGLAISE SUR LA REVOLUTION FRANCAISE

als onbeschaafd of

devoir, ses propres langue, culture et société à des peuples jugés barbares ou inférieurs.

Notre nationalisme flamand, s'il reste fidèle à lui-même, n'est pas porté à agresser autrui. D'une conscience de soi authentique, il tire estime et ouverture à l'égard de l'autre. S'il est un mal dont souffre la Flandre, ce n'est certes pas d'un tel nationalisme mais bien plutôt de son insuffisance. Une fierté sans morgue, un refus total du compromis quand il y va de l'essentiel, par exemple du néerlandais, ne sont certes pas les fruits de l'agression, mais bien plutôt du devoir d'enrichir de notre apport propre l'éventail culturel d'une Europe humaniste et fédérale!

V. Textán



ARAN island's CURRagh



Le Coracle des Iles Aran

Si le rêve mène vos pas vers l'extrême Occident, vers les côtes ouest de l'Irlande - l'île des saints et des poètes - vous découvrirez des paysages d'une beauté extraordinaire.

Vous découvrirez aussi les gens de ce pays des Gaëls dans les GAELTACH où l'on parle gaélique.

Vous verrez près des chaumières blanchies à la chaux, près de la mer, de curieux navires, tous semblables, les CURRAGHS.

Le coracle est parfaitement adapté au pays. Si n'y a plus que des reconstitutions de DRAKKAR qui naviguent, le coracle reste bien vivant.

Il est possible que la conception du coracle soit bien antérieure à celle du DRAKKAR dont la structure est axiale, alors que celle du bateau gaélique est latérale.

Sa construction se fait généralement en hiver quand les journées sont courtes et le filet tendu sur le toit de chaume afin que les grands vents ne décoiffent pas la chaumière.

Les longueurs sont travaillées dans le pin et assemblées par chevilles et clous de cuivre, un gabarit permet de tracer la courbe du bordé avant, l'arrière est à tableau.

Un tube contient les couples dans l'eau bouillante d'un feu de tourbe, leur forme est donnée par leur application sur un baril et la tension des

extrémités par l'unique ficelle qui sert en Irlande pour lier les bottes de paille.

Les bordés latéraux, avant et arrière assemblés et rigidifiés par les deux bancs de nage sont alors retournés. Les couples au nombre d'une trentaine sont alors enfoncés par leurs extrémités taillées en pointe dans les encoches symétriques des bordés inférieurs. Le matériau est le même que celui des casiers.

Travaillés en long, au rabot, en bois tendre et fin, les bordés sont rapportés successivement, rectifiés au rabot et cloués en commençant par le bordé axial large d'un pied.

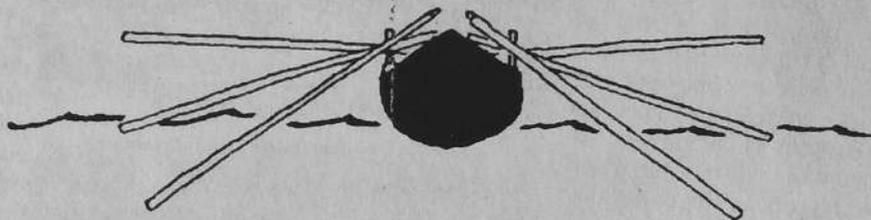
Lorsque l'ensemble est ainsi homogène et rigide vient le moment d'entoiler avec trois lés de toile de jute.

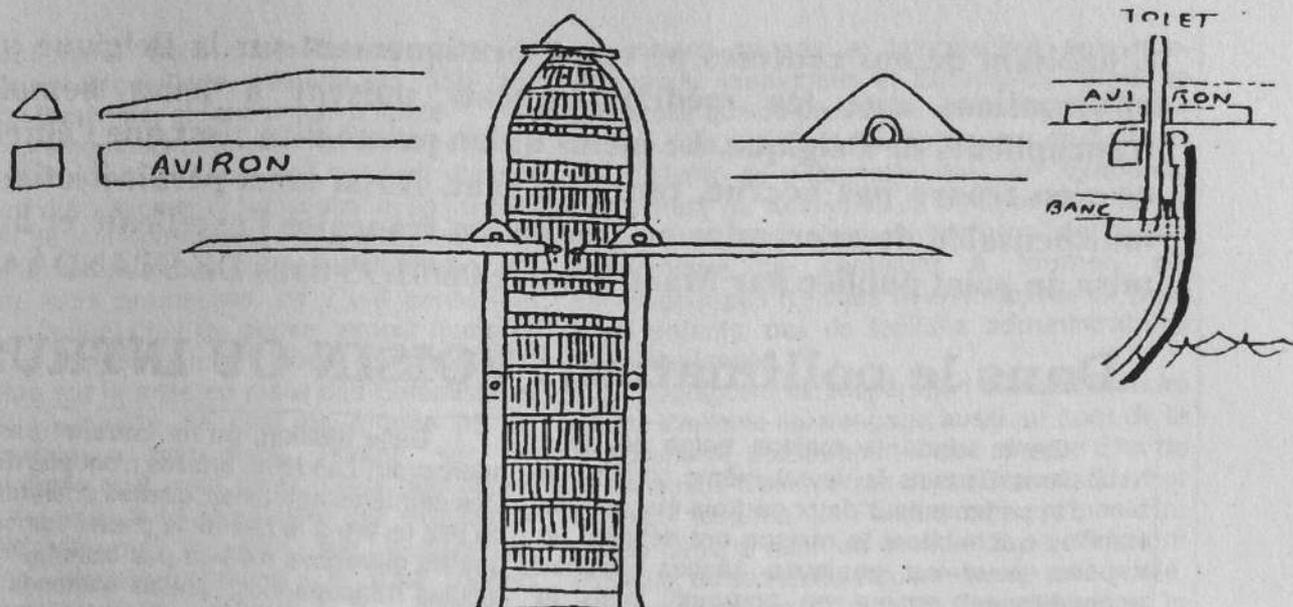
L'extérieur de la coque est passé au coaltar, et en partant de l'axe sont tendus deux lés, après coaltar un lé recouvre le tout, ajusté et froncé au tiers-avant avant nouveau passage au coaltar.

Les avirons de section carrée articulés sur les tolets de bois dur participent à la

stabilité du navire qui se manoeuvre exclusivement à l'aviron sauf avec l'appui d'un moteur SEAGULL de 3 à 4 cv pour la route vers les lieux de pêche.

Les avirons sont réduits à deux paires et les bancs à deux afin de réserver tout l'arrière de ce bateau long d'environ six mètres, large d'un et d'un poids à vide d'environ cent cinquante kilos, pour le





travail des engins.

Les sorties sont exclusivement diurnes. Soit le navire est mouillé avec une grosse pierre plate en guise d'ancre dans un recoin bien choisi d'un ria soit monté à terre à dos d'homme dans la position retournée et appuyé au niveau du tiers-avant sur une poutre prévue pour le recevoir.

Le moteur est ainsi protégé des eaux de pluie qui ne peuvent séjourner dans le fond avec pour conséquence le pourrissement du bois.

Deux hommes robustes peuvent porter le navire à l'eau, la route se faisant au moteur sur les lieux de pêche, seule la paire d'avirons avant est gréée afin de maintenir le navire bout à la lame pendant le travail des engins.

La saison de pêche correspond aux beaux jours avec un trémail (filet dormant composé de trois nappes de maillage différent dans lequel se prend le poisson) des lignes de fond, des bas-hauts donnant outre le poisson pour la vente et la consommation l'apport des casiers à homards et langoustes - quand la saison est bonne - dont la vente à l'exportation rapporte le plus.

Dans la baie de Galway, les coracles tendent des maillants à grande maille de côté, diamètre du fil supérieur à un pouce, destinés à la capture des requins pèlerins.

Lorsque le temps est beau, qu'un récif se découvre assez longtemps, on y aborde avec soin pour ne pas abîmer la coque. Dans une anfractuosité de rocher, un feu de tourbe permet de faire bouillir des pinces de crabes et un peu d'eau douce pour le thé avec le pain fait à la maison, c'est le repas du pêcheur quand il a le temps et que le temps le permet!

Cette pêche est exclusivement côtière, un

coracle a d'excellentes qualités marines et peut étaler des creux de quatre mètres.

Avec une couche de coaltar chaque année, un coracle dure un demi siècle.

Le coracle des îles ARAN est le plus léger, les îles sont encore plus pauvres... Il y a moins de bois et donc davantage de toile goudronnée... Chaque année une régata départage les meilleurs rameurs.

A l'origine, la toile était écru. C'était de la peau de bête et de la poix qui faisaient les voiles et la coque, comme sur le SAINT BRENDAN, grand coracle reconstitué pour le voyage vers l'Islande, réussi par ceux qui l'ont entrepris.

Ces grands coracles ont permis aux moines irlandais de venir rechristianiser les pays d'occident après le déferlement des grandes invasions. C'est ainsi que l'ermite RONAN quitta KILCRONAN pour les îles ARAN afin de venir évangéliser l'Armorique à LOCRONAN où il mourut.

L'insécurité au XI^{ème} siècle amena sa chasse à dos

de moines jusqu'à Montreuil sur mer, où une église garde le souvenir de ce dépôt. La sécurité revenue, les restes de SAINT RONAN retournèrent à dos de moines vers LOCRONAN où ils restent sous le gisant de lave de KERSANTON dans la chapelle du PENITY.

L'Irlande et les îles ARAN, les CORACLES, SAINT RONAN et LOCRONAN en Bretagne, MONTREUIL SUR MER, PICARDIE, ARTOIS, et FLANDRE.... Que de liens et de mémoire dans une Europe du Nord-ouest où la mer réunit autant qu'elle sépare!

L'habitant de nos contrées ne reçoit pratiquement sur la Belgique que les informations que les médias français puisent à leurs homologues francophones de Belgique. Le moins qu'on puisse dire c'est que l'objectivité ne s'en trouve pas accrue, tant s'en faut. Aussi nous paraît-il utile voire indispensable de reprendre en traduction française l'excellente et honnête mise au point publiée par Manu Ruys le 06/01/95 dans DE STANDAARD.

Dans le collimateur: VOISIN OU INTRUS?

On a scindé la maison belge en deux habitations Certains la voient même comme un bloc d'appartements à deux ou trois étages. Les familles qui habitent la maison ont délimité un espace pour les quelques tâches qu'elles accomplissent encore en commun, mais la gestion des ménages est en grande partie distincte. On ne restaurera pas la vieille maison de maître. Et c'est tant mieux, car le pignon lézardé cachait bien des chamailleries C'était un petit monde d'injustice, de frustrations et de rebuffades.

Le nouvel immeuble a presque quinze ans On travaille toujours à l'aménagement intérieur. Afin de ne pas troubler le déroulement des travaux de menuiserie, on a édicté un règlement intérieur auquel on a donné un titre: Loyauté Fédérale. Il comporte notamment que les familles ne pénètrent pas l'une chez l'autre sans y être invitées et ne se mêlent pas des affaires qui ne les regardent pas. Tout ce qu'il y a de normal comme accord Mais il n'est pas respecté par tous.

La famille francophone ne se contente pas de son propre espace vital. Elle franchit les démarcations de la maison belge et se livre à des intrusions sur le terrain du voisin Là, elle exige, sur le ton le plus grossier, que l'aménagement soit adapté à ses habitudes de vie et à ses usages linguistiques Que, dans l'autre partie de la maison, elle soit tenue de se conformer aux conceptions qui y sont en vigueur, c'est une idée qui ne l'effleure même pas.

Cette insistante importunité n'a rien d'étonnant en soi. Elle est depuis longtemps une constante. Pendant un siècle et demi, elle a pu prospérer sous l'épaisse croûte - cuisinée à l'huile française - de l'Etat unitaire Mais au cours de la période des dernières lois linguistiques et des réformes fédérales (1962-1990), il a été convenu - c'est du moins ainsi que les Flamands interprétaient les accords - que chaque communauté laisserait désormais l'autre en paix et qu'elle renoncerait aux visées expansionnistes et aux bouffées d'agressivité. L'irrépressible propension francophone à l'hégémonie serait elle aussi rangée dans le grenier-débaras de l'unitarisme.

Belle illusion, on ne tarderait pas à s'en apercevoir! Les têtes brûlées n'ont pas désarmé. Ces dernières semaines, quelles énormités n'a-t-on pas pu lire à la une de la presse francophone, quelles outrances n'a-t-on pas clamées dans les médias francophones, quelles menaces n'a-t-on pas proférées dans les partis francophones. En Flandre où les gens investissent leur temps dans le travail, le commerce, l'enseignement, la science, on ne comprend pas ce qui se passe. On préférerait tourner le dos au Grand-Guignol, mais on constate que le gouvernement fédéral prend la farce grotesque au sérieux. Et qu'on attend de nouveau des concessions de la part des Flamands.

Où se situe le problème? La Wallonie exige que l'autorité flamande sur la commune flamande des Fourons soit une fois de plus battue en brèche. S'y ajoute la énième tentative d'appuyer depuis Bruxelles l'expansion de la francophonie dans le Brabant flamand. Et l'"Europe" elle aussi est sommée d'entrer dans le jeu. Les francophones veulent qu'au nom de la Convention européenne pour la défense des minorités, qui est en voie d'élaboration, les Francophones de Flandre se voient doter d'un statut propre.

Lorsque la Flandre réagit fébrilement à ces manoeuvres, c'est de "chamailleries communautaires" qu'on parle Rue de la Loi! Mais ce n'est de toute évidence pas de cela qu'il s'agit! Ce n'est pas la Flandre qui cherche querelle! Elle souhaite se consacrer aux intérêts de sa prospérité et de son avenir. Elle veut le faire sans ingérence du voisin. Elle part du principe qu'on a tiré un trait, une frontière, qui n'est plus susceptible de changement. Elle refuse de se laisser entraîner dans une dispute où elle serait contrainte à des concessions nouvelles et totalement inutiles.

L'argument européen lui non plus ne tient pas. Les immigrants francophones de Flandre ne constituent pas un groupe ethnique qui - comme par exemple la minorité hongroise de Roumanie - y habite depuis des siècles. Ce que la France refuse à ses Alsaciens, Basques, Bretons, Flamands et Italiens - *autochtones, eux!*: note du traducteur -, la Flandre devrait l'accorder aux

francophones? Cela déstabiliserait toute la législation linguistique, résultat de 150 ans d'action flamande, et l'anéantirait à terme.

Les hommes politiques flamands qui, pour quelque raison que ce soit, cèdent devant l'agressivité wallonne et francophone, se mettent au ban de leur communauté. Il y a déjà eu dans le passé des hommes politiques flamands pour ravalier leurs promesses. Ils y ont perdu leur crédit. L'actuel chef du gouvernement flamand, Luc Van den Brande, à l'époque du débat à la chambre sur la mise en place des Euromissiles, a dû, en qualité de chef de groupe et par obéissance à son parti, revenir sur les déclarations qu'il avait faites. Cette palinodie a nui à l'époque à sa réputation. Elle explique le scepticisme qui accueillit son intronisation comme ministre-président. Il s'est depuis remarquablement affirmé. Il symbolise aujourd'hui la dynamique flamande. Nous ne rappelons son cas qu'afin de mettre en garde les hommes politiques qui plieraient devant les oukases des instances fédérales ou autres hautes autorités.

La Flandre abrite un peuple pacifique. Sa représentation populaire est essentiellement constituée de braves gens. Quand la Cour d'Arbitrage, dans un arrêt qui sent le compromis à la belge, décide qu'il n'y a aucune raison de scinder l'arrondissement de Halle-Vilvoorde, la Flandre s'en accommode sans mot dire, bien que depuis des décennies elle demande instamment cette scission.

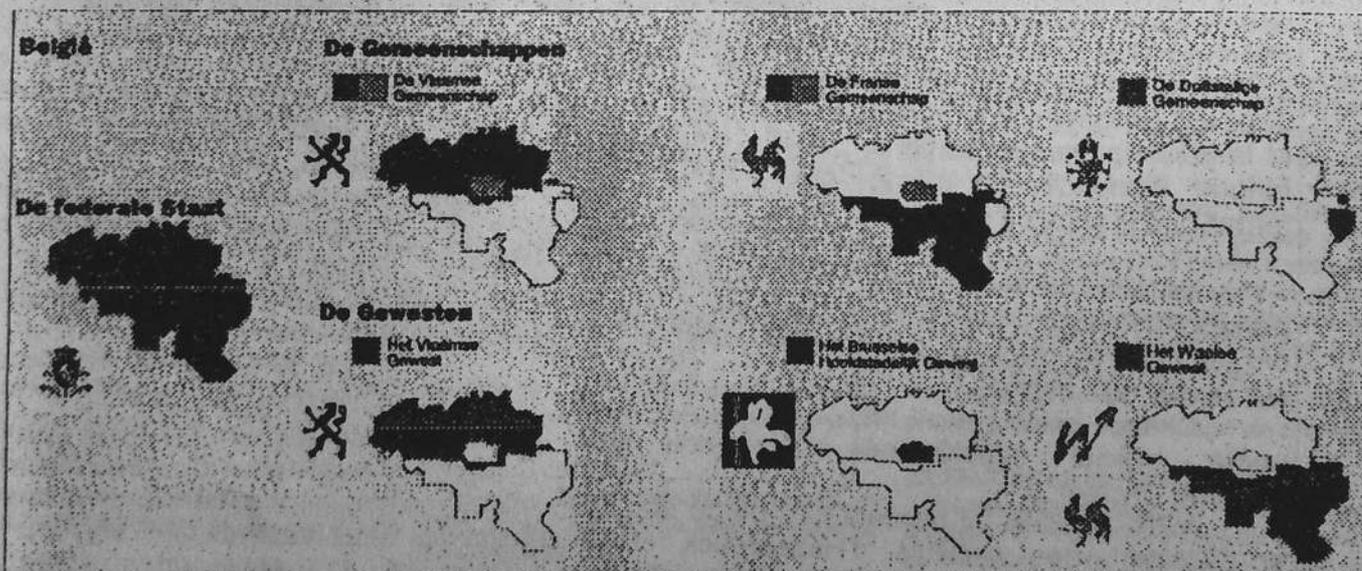
Le peuple flamand n'est donc certes pas une communauté agressive, mais il ne laisse plus porter la main sur son territoire. La Flandre

se montre ouverte et hospitalière aux non-Flamands, immigrants et Eurocrates, mais ne tolère pas que de nouveaux venus imposent leur langue, leur culture et leur politique. Les dizaines de milliers de Flamands qui, en Wallonie, permettent au tourisme, au secteur hôtelier, à l'agriculture et à d'autres secteurs de la vie économique, de continuer à tourner, n'y demandent pas d'écoles néerlandophones pour leurs enfants, pas de facilités administratives dans leur langue.

Un accord de coopération entre la Flandre et une Wallonie qui s'engage aussi au nom de la francophonie, doit comporter que chaque Etat de la fédération n'exerce ses compétences que sur son seul territoire. La Flandre ne veut pas être gênée dans la mise en oeuvre de sa structure politique, de son identité culturelle, de sa société. Quiconque depuis la Bruxelles francophone ou la Wallonie essaie malgré tout de le faire, attente au bon voisinage, brise le pacte de la loyauté fédérale et rend la double habitation belge mûre pour la démolition.

Manu RUYSS (traduit par P. Van Droogland)

Manu Ruys, maintenant en retraite, est un des grands noms du journalisme flamand: son objectivité, son honnêteté et sa hauteur de vue en font une autorité très écoutée jusque dans les milieux gouvernementaux. Il est aussi l'auteur d'un ouvrage sur l'évolution politique flamande qui fut traduit en plusieurs langues : DE VLAMINGEN, EEN VOLK IN BEWEGING, EEN NATIE IN WORDING (Les Flamands, un peuple en mouvement, une nation en devenir)



La fort complexe structure "asymétrique" de l'Etat fédéral belge, constitué de 3 communautés (Gemeenschappen) définies par la langue (néerlandais, français et allemand dans les cantons d'Eupen-Malmédy) et de 3 régions (Gewesten), la région flamande, la région wallonne et la région de Bruxelles-Capitale, dotées de puissants moyens et de compétences très étendues.

BENOIT VANRECHEM, LE DERNIER DES RETHORICIENS - 1772-1851

par Robert Nootte

Benoît VANRECHEM est né à Hazebrouck en 1772. Il était peintre en bâtiments et habitait une maison de la rue du Rivage (Vaer-Straete) ornée d'un cadran solaire avec cette mélancolique inscription en latin "*Umbra vita mea*" (soit l'ombre est ma vie ou encore ma vie est une ombre). Il faut noter qu'il a connu la Terreur révolutionnaire et que son père fut enfermé dans la citadelle de Doullens (août-septembre 1793). Son contemporain, J. Lemire, habitant la même ville, écrivait son prénom: Benôt.

Hazebrouck était si douce, à cette époque, qu'il y consuma sa vie.

Ne disait-on pas :

*Haezebrouck, zoeten dal,
Die hier komt, blyft hier al.
Hazebrouck, doux vallon,
Y venir, c'est-y rester.*

C'était l'époque où les séances de littérature et de déclamation flamande étaient encore de mise dans l'arrondissement.

Les sociétés de Rhétorique étaient des espèces de petites académies qui maintenaient parmi les gens du peuple une certaine culture littéraire. Les concours des sociétés de Rhétorique avaient pour but de maintenir la pureté et la bonne prononciation de la langue flamande, en même temps que le culte de la poésie.

VANRECHEM fut l'âme de ces Rhétoriques, ses chants ont fait briller un rayon de gloire sur la ville qu'il habitait.

Chaque société avait un poète officiel appelé en flamand "Dichter".

VANRECHEM fut pendant plus de 30 ans le "Dichter" des sociétés d'Hazebrouck et d'Eecke. Les salles de ces dernières sociétés restèrent très longtemps tapissées de ses œuvres.

Il faisait partie de la dernière pléiade des poètes flamands qui chantaient haut l'amour de leur langue et de leur patrie, chacun dans sa localité: DE SPRINGER à Bailleul, STEVEN à Cassel, DE SWAEN à Dunkerque, BELS à Wormhout, THEETEN à Vieux-Berquin, les

frères TANDT à Houtkerque.

Les derniers concours eurent lieu à la fin du siècle dernier à Eecke.

Le poète hazebrouckois animait les chambres de ses œuvres, qu'il débitait sur un ton mélodramatique, de rigueur dans ces concours.

Il fut sans conteste le dernier des bardes du Nord de la Gaule. L'éminent Emile COORNAERT le nommait le plus grand poète du Westhock du XIX^e siècle.

Tout au cours de sa vie était prétexte à poésie, par exemple, en juin 1844, il célébrait l'inauguration de la fontaine de Bailleul, en 1845 celle de la statue de Jean Bart à Dunkerque...

Et partout il obtenait, ici un prix, là une mention honorable, là encore une médaille. Sur la médaille qu'il reçut de la Rhétorique de Bergues en 1823 était gravé ceci: "PRYS DER POESY/GEJONT/AEN/MR B VANRECHEM/HAZEBROUCK/RHETORIKA BERGEN/1823"

Ses concitoyens reconnaissants lui avaient donné, pour passer le reste de ses jours, une cellule à l'hospice.

Cet hospice où furent installées les filles de charité le 23 mars 1850, était, auparavant, une halle aux tisserands et un théâtre. Benoît VANRECHEM pauvre et sur le déclin, ne lui restant que quelques grains dans l'encensoir de la poésie, les brûla à l'occasion de la bénédiction de la chapelle de l'hospice.

Le titre de la poésie fut: "*Wierook gezwaait in de Kerk-Wyding van het oude mannenhuis gezeid het hospitaal*"

(Encens répandu dans la chapelle de la maison de retraite des vieux hommes dite l'hôpital).

Dans les 110 alexandrins rimés que comprenait le poème, il chantait la profanation du sanctuaire, la belle cérémonie de la bénédiction, l'affluence des dignitaires ecclésiastiques pour finir par ses mots: "*Et désormais le vieillard usé par l'âge, mais doué encore d'une intelligence saine, peut, quand il lui plaît, expier devant l'autel le mal du péché !*"



Ce fut son chant du cygne.

Dans l'asile, oublié de tous, ayant renoncé au monde et à la poésie il eut pourtant un dernier sursaut.

Un soir un bruit inaccoutumé se fit entendre sous sa fenêtre; il l'ouvrit et vit sur la place qui s'étendait sous ses yeux, des hommes armés, suivis d'autres hommes portant un arbre qu'ils allaient planter en signe de liberté.

Ce spectacle réveilla des souvenirs et le génie du vieux poète; il écrivit :

*De boom der vryheyd is geplant,
De hemel geeft dat hy mag groeyen!
En tot geluk van 't vaderland,
Dat men hem tydelyk mag snoeyen;
Het is een boom die gulzig wast,
En die geeft zomtyds wilde schooten;
Indien men hem niet op en past,
Om tydig hem daer af t'ontblooten...*

Traduction:

L'arbre de la liberté est planté,
Fasse le ciel qu'il puisse croître!
Et que pour le bonheur de la patrie,
On l'émonde à temps ;
C'est un arbre qui pousse des rameaux étendus,
Et qui donne parfois des rejetons sauvages ;
Si l'on ne veille à l'en dépouiller...

Le 16 décembre 1851, il mourait dans l'hospice qu'il avait célébré, après avoir été le dernier rhétoricien de haute classe que la Flandre ait enfanté.

SON OEUVRE:

"*Treuzang op de dood des hertogs van Berry*"
"Elégie sur la mort du Duc de Berry" - 1821
"Over de Missie in Haezebroek in 1845" "Sermon en vers concernant la Mission d'Hazebrouck en 1845"
"Op de water-bron-feest, te Belle den 3 juny 1844" "Au sujet de l'inauguration de la Fontaine de Bailleul, le 3 juin 1844"
"Lofdicht bij de inhuldiging van het standbeeld van Jan Baert" "Panégyrique pour l'inauguration de la statue de Jean Bart en vers flamands" - 1845.
"Een lofgedicht over Vondel" "Un poème de louange sur Vondel" - 1863

En plus des vers de VANRECHEM ont été imprimés à Dixmude en 1823 aux frais de la Société de Rhétorique de cette ville dans un recueil intitulé: "*Verzameling der Dichtwerken die meegedongen hebben in den drievoudigen prijskamp, in dicht-toonel en schriftkunst*" (Collection des poésies qui ont concouru au triple concours de l'art poétique et de l'écriture)

Les vers étaient au sujet d'un bonne ou d'une mauvaise éducation.

Et à Furnes en 1824, un autre recueil intitulé: "*Bundel of verzameling der Dichtwerken en toonel uyt galmingen die megedongen hebben in den dry-voudigen en luysterlyken prijskamp*" (Recueil ou collection pour propager la poésie et le théâtre qui ont concouru au triple et glorieux concours).

HAZEBROEK IN HET VERHEERLIJKT VLAANDRE VAN SANDERUS



KORTE BERICHTEN... EN BREF... KORTE BERICHTEN... EN BREF...

LE NORD PAS DE CALAIS: pays pauvre

Selon le QUOTIDIEN DU MEDECIN du 06.01 95 notre région est la plus pauvre de France. Le revenu par habitant est l'un des plus faibles, le taux de chômage, hormis quelques flots comme l'audomarrois, dépasse largement la moyenne nationale. La santé n'y est pas plus brillante. Si la région reste celle où la fécondité est la plus élevée, elle est lanterne rouge pour les crèches collectives. La mortalité infantile dépasse de 16,50% la moyenne du pays. L'équipement en lits de court et long séjours est à la traîne (4,47 pour 1000 contre 5,30). La région enregistre 20% de déficit en médecins libéraux par rapport à la moyenne nationale. Il y a une spécificité propre à notre région marquée par une forte urbanisation (86% de la population est citadine) ou la France reste sur un schéma rural.

Comme le montre l'exemple de la Bretagne (qu'on qualifia de "Pérou pour la France" à l'époque de l'annexion (déguisée) voir ci-après), on constate que la conquête et la colonisation n'ont jamais ni pour but ni pour effet d'enrichir le peuple conquis. Et le recul continue! Qui sait encore chez nous qu'au XIXe siècle, la puissance en chevaux-vapeur installée dans le "nord" dépassait largement celle de la région parisienne. Pour l'instant, si nous détenons un record, c'est celui du chômage! Il est loin le temps de Marie de Bourgogne qu'on appelait Maria de Rijke, Marie la Riche, surtout à cause de la richesse de la Flandre.

QUAND LE NORD PAS DE CALAIS S'APPELAIT FLANDRE ARTOIS

Notre ami ERIC VANNEUFVILLE, Docteur en Histoire, nous fait découvrir par ses conférences combien notre région était jadis riche et prospère. La Flandre, plaque tournante du commerce international, connaissait aussi une vie intellectuelle intense. Sa tolérance, son ouverture sur les problèmes de son temps lui permirent d'être souvent à l'avant-garde du progrès. Parfois, elle fut pour cela, victime des plus vives convulsions, des plus féroces répressions (comme celle du Duc d'Albe pour n'en citer qu'une). Découvrez ou redécouvrez ce pays de Flandre, votre pays, lors d'une de ces Conférences.

Le Cercle dispose de quelques dizaines d'exemplaires de LA FLANDRE AU FIL DE L'HISTOIRE du même Eric VANNEUFVILLE (format A4 24 fiches richement illustrées sur beau papier à fort grammage). Prix 50FF. Pour éviter les dégradations de ce très bel opuscule, le mieux est de retirer les exemplaires à notre adresse calaisienne ou au 13, rue de l'Eglise, F-59380 BIERNE (prévenir: tél.: 28 68 64 83).

EURODISNEY OU NOTRE DAME

Le Conseil national du tourisme, par la voix de son représentant M. MONFERRAND, nous informe qu'avec 12 millions de visiteurs, la cathédrale Notre Dame de Paris dépasse de loin le nombre de visiteurs du parc euro-américain. Il est clair que le patrimoine culturel, l'authentique est de loin préféré des touristes aussi bien français qu'étrangers. Nous ne pouvons qu'encourager toutes les municipalités à promouvoir les sites, les monuments qui ne pourront que renforcer

l'identité régionale. C'est là aussi un précieux gisement d'emplois encore sous exploité.

LES AFFAIRES METTENT-ILS LA DECENTRALISATION EN DANGER?

Chaque jour les "médiats" nous apportent un nouveau rebondissement dans une affaire ou une autre affectant l'un ou l'autre de nos élus pour corruption. L'enquête menée par la TRIBUNE DES FOSSES du 26 janvier 95 tire la sonnette d'alarme. Il s'agit de mettre des garde-fous, il s'agit de faire un bon usage du contrôle de la légalité. La décentralisation conforte certaines féodalités nous assure-t-on. Ne vise-t-on pas ici davantage à rétablir un nouveau centralisme? Le jacobinisme n'est pas mort! Car s'il est vrai, hélas, que parfois certains élus se conduisent sur leur communes, leurs districts comme sur une terre toute personnelle, il en a été malheureusement ainsi de tout temps (nature humaine oblige) mais c'est là néanmoins faire peu confiance aux femmes et aux hommes qui se dévouent sans compter pour leur cité malgré la complexité sans cesse grandissante des textes législatifs et administratifs.

Et si c'était précisément le jacobinisme et son corollaire le centralisme qui avalent

Soeur d'Euralille, la Cité de l'Europe qui devrait créer 1500 emplois (véritable ballon d'oxygène dans ce secteur qui connaît plus de 19% de chômage) devrait attirer plus de 15 millions de visiteurs venant essentiellement de l'Europe du Nord-Ouest. Si l'on compare souvent ces deux sites, il apparaît que ceux-ci sont en réalité très différents. Le premier est situé au cœur d'une méga-agglomération de près de 2 millions d'habitants, le second se situe près d'une ville, certes la plus peuplée du Pas-de-Calais mais qui compte à peine 100.000 habitants et se trouve déjà richement dotée de supermarchés. Il est clair ici que le client viendra de l'extérieur, d'où une formidable chance de mobilisation de toutes les énergies pour attirer celui-ci et le retenir au moins le temps d'une journée.

La région Nord Pas de Calais, la Ville de Calais sont-elles prêtes à relever un tel défi à quelques jours de l'ouverture?

QUAND LES POETES CHANTENT LA FLANDRE...

Félicitations à Mme SIMONE AUBERT pour le prix qu'elle a obtenu de la ville d'Hazebrouck pour entre autres son poème dédié au "Westhoek":

"C'est le Westhoek des dieux ancestraux de la Flandre

C'est le pays des signes qu'il faut savoir comprendre"

POUR CEUX QUI VEULENT CHANGER NOTRE LION.

La ville d'OYE PLAGE a gommé le cygne de ses armoiries pour un superbe (?) symbole qui nous laisse rêveur quant aux mobiles de ses auteurs. Désormais la ville d'OYE PLAGE a fièrement (?) un nouveau blason frappé des nobles lettres O PIIII. Certains qui se clament Flamands ne veulent jamais porter notre VLAAMSE LEEUW, (trop honteux à leur avis comme le tricolore de la France de Vichy sans doute) proposeraient de le remplacer par un grand "F" sur fond jaune. Il serait bon à ceux-là de se rappeler ces mots de Mme MARIE THERESE DE LA CHAPPELLE qui déjà en 1936 devait rappeler à ses concitoyens: "La noblesse de nos origines est assez grande pour que nous n'ayons pas à hésiter à nous en réclamer hautement, ne serait-ce qu'en écrivant et en prononçant comme il se doit les noms de famille et de lieu que nous ont légués nos ancêtres".

A moins qu'ils ne préfèrent notre vieux proverbe: "T'is een vuul'n veugel die zyn nest beschyit!"

ET ENCORE LE MYTHE ESPAGNOLI

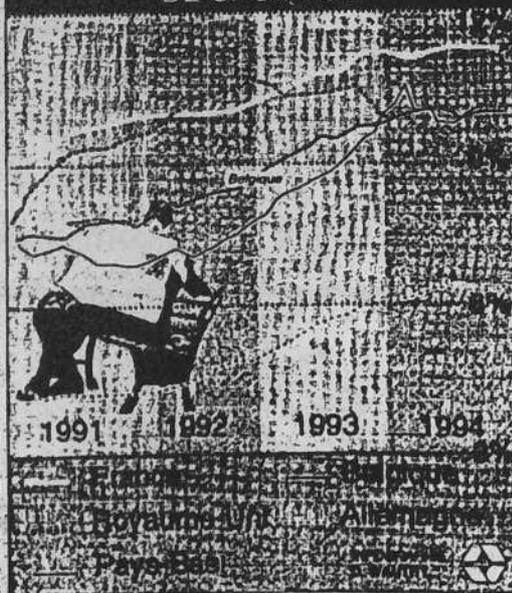
Notre excellent et érudit ami François Herry a adressé le 16 décembre 1994 au Directeur du magazine PAYS DU NORD, 33, rue de l'Hôpital Militaire, 59800 LILLE, la gentille lettre suivante:

Monsieur le Directeur,

Je souhaite grand succès à votre superbe revue "PAYS DU NORD", dont je viens de lire avec intérêt le deuxième numéro. Il manquait un magazine de cette qualité à nos provinces de Flandre, Hainaut, Artois et Picardie; c'est une excellente chose que d'y avoir associé la Belgique.

Permettez-moi de vous faire part de quelques réflexions que m'a inspirées votre

COMPARAISON DU TAUX DE CHOMAGE



rendu le citoyen indifférent aux autorités qui le gouvernent par satrapies préfectorales interposées, créant ainsi l'opacité où prospère la corruption?

Attention! danger pour la démocratie, la vraie, celle qui se décide avec les gens de tous les jours!

EURAILLE COURTISE LES BELGES

Le centre commercial EURAILLE multiplie les contacts avec les entrepreneurs, les décideurs du royaume belge. Or ceux-ci, selon une récente enquête restent réticents à s'y installer. Avec le TGV, Paris Bruxelles ne sont-elles pas trop proches pour une halte à Lille? Faudra-t-il un programme de subventions et d'aides pour attirer nos proches voisins?

LA CITE DE L'EUROPE: UNE REVOLUTION DANS LE CALAISIS

article sur Fumes.

Sur le plan architectural, cette charmante cité ne doit absolument rien à l'Espagne. A tous points de vue, elle est une ville exclusivement flamande: les belles maisonnettes de la Grand-Place sont de style flamand, les monuments sont de style gothique et Renaissance à la flamande. Le palais de justice, construit par des architectes brugeois, est typique de l'architecture baroque du pays. Quant à la "Maison espagnole", elle tient cette appellation, non point de son style, mais du fait qu'elle servait de corps de garde aux soldats espagnols de la garnison.

Pour ce qui est des "fastes de la période espagnole", et de "l'heureux temps où l'on ne savait que faire de son or et de son argent", il n'est rien de plus contraire à la vérité historique! Pour la bonne information envers vos lecteurs, laissez-moi vous présenter quelques brèves considérations sur ce sujet.

Pendant la période espagnole, qui s'étend de l'avènement de Philippe II, en 1555, à la Paix d'Utrecht, en 1713, (Charles-Quint était un prince flamand) le pays fut sans cesse ravagé par les guerres; la Belgique était devenue le champ de bataille de l'Europe. Le pouvoir espagnol était unanimement honni, en raison de la brutalité de la répression conduite par le terrible duc d'Albe, afin de réduire le soulèvement des Gueux et des Iconoclastes. Les troupes espagnoles, formées surtout de mercenaires, étaient en butte à la fureur populaire, au point que le gouvernement central se trouva contraint de les rappeler.

L'influence espagnole de ce temps est totalement nulle. Aucune action bénéfique sur le plan de l'art, de la littérature, n'est à mettre au crédit de l'Espagne. C'est très justement que le grand historien belge, Henri Pirenne, a écrit: "Les deux nations ont vécu l'une à côté de l'autre sans se pénétrer ni se comprendre. La Belgique n'a été nullement espagnolisée, pas plus qu'elle ne serait ensuite germanisée par l'Autriche."

Au moment où la Belgique, selon les clauses des traités d'Utrecht et de Rastadt, passe sous l'autorité de l'Autriche la période espagnole s'achève par un bilan global de décadence pour le pays. La prise d'Anvers par Alexandre Farnèse en 1585 avait marqué le commencement du déclin de l'activité commerciale du grand port scaldéen, avec le départ de nombreux négociants pour Amsterdam. Puis, avec la fermeture de l'Escaut, le traité de Münster, en 1648, fut la condamnation inexorable du trafic et du négoce maritimes. Dès lors, la prospérité nationale, liée pour une grande part à celle d'Anvers, s'effondra très rapidement. Les guerres dévastatrices de Louis XIV entraînaient la ruine du pays, qu'aggravèrent les réquisitions et les pillages par les troupes des Alliés pendant la longue guerre de Succession d'Espagne. La pauvreté générale fut de plus amplifiée par le terrible hiver 1708-1709.

Ne m'en veuillez pas pour cette mise au point, mais certaines légendes se perpétuent, et il est bon de rétablir la vérité historique.

Avec tous mes vœux de pleine réussite, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Hélas, hélas, la légèreté historique ne se marie guère avec l'urbanité, la lettre de notre ami a dû finir à la poubelle! François Herry a donc derechef écrit:

Monsieur le Directeur,

A la suite de l'article consacré à la ville de Fumes, paru dans le numéro 2 de votre revue, je vous ai adressé, en date du 16 décembre 1994, une lettre appelant votre attention sur quelques commentaires d'ordre historique manifestement erronés.

Vous n'avez pas cru devoir en faire état dans votre numéro suivant. Je constate donc avec regret que le souci d'une information historique objective à l'endroit de vos lecteurs ne semble pas figurer parmi vos préoccupations principales; ce qui, nul n'en disconvient, constitue pour votre magazine, eu égard à ses objectifs, une faiblesse rédhibitoire. J'en suis navré pour une revue dont, par ailleurs, les qualités sont grandes.

Je vous prie d'agréer, etc.

Tel le monstre du Loch Ness, le mythe espagnol réapparaît ainsi régulièrement, bien que l'Abbé Gantots ait déjà prouvé que l'Espagne n'a rien apporté à la Flandre, hormis la syphilis, laquelle proviendrait des lamas via les bergers des Andes que leur solitude condamna au lama-soûtral

LE CERCLE INTERVIENT EN FAVEUR DU CAPES DE NEERLANDAIS.

A l'initiative et sur les indications de notre ami Eric Hondemarck, le Cercle a envoyé au Ministère de l'Education Nationale (Direction des lycées et collèges, Sous-direction des formations générales et techniques, à l'attention de Monsieur Roger FRANCOIS-GAUTHIER) et au Ministère de la Culture et de la Francophonie, Délégation générale à la langue française, à l'attention de Monsieur Bruno PLESSON le courrier suivant:

OBJET : enseignement, programme diplômant en langue néerlandaise

Monsieur,

L'Association Michiel De SWAENKRING a l'honneur d'appeler votre attention sur les réalités suivantes :

- La loi Deixonne du 11 janvier 1951 n°51-46 relative à l'enseignement des langues et dialectes locaux interdit l'enseignement du flamand (= néerlandais) en France puisqu'il y a restriction dans son article 10;
- La Nederlandse Taalunie (Union linguistique néerlandaise signée entre la Belgique et les Pays-Bas en 1980) reconnaît le flamand comme étant du néerlandais;
- Le néerlandais fait partie des 9 langues officielles de l'Union Européenne;
- Il existe un Bureau Européen pour les langues à Bruxelles;
- La charte des minorités linguistiques n'est pas encore signée par la France;
- Les chambres de commerce de Flandre française et belge ont signé des accords de coopération et constitué un grand Westhoek économique;
- Les programmes INTERREG locaux vont dans le même sens;
- Le Traité de Maastricht est en application depuis le 01 novembre 1993.

Aujourd'hui, il n'est toujours pas possible de passer une qualification diplômante de qualité de type CAPES et CAFEP néerlandais (tel que celui d'anglais ou d'allemand) puisqu'aucun programme officiel n'existe.

S'il existait, des enseignants pourraient intervenir au moins en Flandre et même ailleurs, par exemple par l'instauration d'une brigade nationale d'enseignants en langue néerlandaise.

Des enseignements de langues minoritaires régionales tels que le corse, le

breton, etc. sont autorisés pour ces minorités en métropole, ce qui est louable. Pourquoi refuser ce droit à notre minorité néerlandophone limitrophe de 21-22 millions de néerlandophones. Nous Flamands, dans notre loyalisme, nous sommes l'un des points d'ancrage de l'Europe.

Au titre de l'équité, pourquoi y a-t-il absence d'enseignement du flamand (= néerlandais)? La cause en serait-elle la loi Deixonne du 11 janvier 1951? Est-ce un oubli?

Au titre de l'égalité, quant au choix des langues, pourquoi faire obstacle à un enseignement public ou privé du néerlandais: il n'y a toujours pas de programme de CAFEP, CAPES en néerlandais.

Comment un Flamand de France peut-il être crédible en affaires outre frontière sans connaissance du néerlandais? Comment expliquer que l'Etat qui est le vôtre vous interdise ce qui vous est indispensable dans une Euro-région en voie d'intégration?

Nous ne pouvons même pas justifier d'une évaluation du niveau de néerlandais par l'Education Nationale (pas de programme CAFEP, CAPES en néerlandais). Cette évaluation, il nous faut l'obtenir à distance ailleurs.

En conséquence, quelles mesures comptez-vous prendre pour:

- modifier la loi Deixonne du 11 janvier 1951 en précisant, sans ambiguïté, l'autorisation de l'enseignement du flamand (= néerlandais);
- mettre en place d'urgence un programme précis CAFEP, CAPES en néerlandais tout en conservant l'acquis pour ceux qui ont pris le risque d'exercer aujourd'hui en néerlandais sans un de ces titres, et assurer un recrutement d'enseignants dotés de cette qualification diplômante en néerlandais;
- que tous les établissements d'enseignement public et privé à partir de la maternelle puissent librement et doivent proposer aux parents et enfants l'apprentissage de celles des 9 langues officielles de l'Union Européenne qui leur sont indispensables. Le citoyen de l'Union Européenne doit pouvoir avoir accès à celles des 9 langues officielles de l'Union Européenne qui sont nécessaires à son intégration européenne (dont le néerlandais). Aujourd'hui, on impose par défaut l'apprentissage de l'espagnol en Flandre française (il y a des crédits, des moyens pour cela) alors que tout nous conduit logiquement à l'usage du néerlandais (= flamand) en Flandre. Ce serait mal connaître le gentil peuple de Flandre française que d'y voir un danger pour l'unité nationale. Quand les frontières s'effacent, le respect et la satisfaction du citoyen nous paraissent le meilleur ciment. Pour l'heure, quelle équivalence reconnaissez-vous, au moins, aux certificats Néerlandais langue étrangère (Nederlands als vreemde taal), niveaux connaissance élémentaire (elementaire kennis), connaissance de base (basiskennis), connaissance étendue (uitgebreide kennis), délivrés par l'université catholique de Louvain?

La mise en place d'un programme CAFEP, CAPES en néerlandais peut se faire sans grands délais, ni coût élevé.

Il existe des programmes en japonais, chinois, arabe, etc., bien qu'il y ait très peu

de demande dans les lycées et collèges

Cette demande s'inscrit dans le cadre des Droits de l'Homme, du Traité de Maastricht, de la résolution sur les minorités linguistiques.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Nous tiendrons nos lecteurs informés des réactions à ces courriers. Quelles qu'elles soient, il est hors de question d'admettre l'inadmissible, à savoir la discrimination arbitraire et injustifiée d'une des langues de l'Europe Unie. Les gouvernements de la Flandre et des Pays-Bas seraient bien avisés de demander raison devant les instances européennes de cette injustifiable discrimination.

LE NÉERLANDAIS AU BAN DE L'EUROPE?

C'est à peu près ce que proposait, plus adroitement il est vrai, le ministre français délégué aux affaires européennes Alain Lamassoure (ce monsieur a de la suite dans les idées (jacobines): c'est déjà lui qui s'est opposé bec et ongles - avec succès - à la reconnaissance des langues régionales comme langues de France à côté du français). Il proposait tout simplement de limiter à cinq (anglais, français, allemand, espagnol) le nombre des langues de travail pendant la présidence française de UE.

Après protestation de la TAALUNIE (Union linguistique néerlandaise) auprès du gouvernement français au nom des ministres et présidents Wim Kok et Luc Van den Brande, lesquels considéraient cette mesure comme "inacceptable", sept groupes de l'Union européenne ont introduit une résolution rejetant cette limitation à cinq langues. Cette résolution a été adoptée par le Parlement européen, maintenant donc l'égalité - théorique - de statut pour les onze langues officielles de l'Europe. Nous rejetons catégoriquement une Europe qui minoriserait

la moindre de ses langues: à ce prix, l'Europe n'a plus aucun intérêt pour nous. Et nous considérons comme crime de haute trahison toute démarche de nos hommes politiques qui irait, si peu que ce soit, dans ce sens. En tout cas, nous voilà prévenus quant aux visées françaises!

NOTRE AMIE LA BRETAGNE!

C'est dans l'adversité que l'on reconnaît ses vrais amis: aussi le soutien de nos amis Bretons de L'AVENIR DE LA BRETAGNE nous est-il allé droit au coeur, ce que nous n'avons pas manqué de leur écrire. Voici leur lettre.

Jakez GAUCHER 3, Avenue Anne de Bretagne, 44350 GWENRANN, Tel. 40 62 03 24

Magazine "L'Avenir de la Bretagne" Pour une Bretagne libre dans l'Europe des Peuples B.P. 4103 - 22041 Saint-Brieuc Cédex 2

Gwenrann, d'ar 24 a viz Genver 1995
Chers Amis Flamands,

Comme vous le savez sans doute, les Français veulent supprimer la langue néerlandaise des langues officielles de l'Union Européenne, au mépris le plus total de toute démocratie et de respect des langues et cultures autres que ... le français bien sûr...

Nous, militants bretons, sommes indignés de cette proposition, qui ne nous surprend guère, vu l'attitude du pouvoir jacobin face aux langues et cultures dites "régionales": flamand, breton, corse, allemand/alsacien, occitan, catalan, basque. Nous voudrions vous soutenir dans vos protestations et aimerions connaître votre position et les actions que vous entendez mener prochainement.

Dans l'attente de vous lire, veuillez recevoir, chers Amis, nos sincères salutations.

A wir galon ganeoc'h evit yezhoù Europa
TWEET HANDEN OP EEN BUIK ou
L'ALLEMAGNE NE VAUT PAS MIEUX!

Le traité d'unification de l'Allemagne appelait en 1990 les Parlements des Etats à examiner et à amender si nécessaire la

Constitution. Le Schleswig Holstein proposa d'introduire dans la Constitution un article de protection des minorités similaire à celui qui figure dans sa constitution propre

En vain! Le 6 septembre 1994, le Bundestag décidait de ne pas inclure dans la constitution de clause de respect ou de protection des minorités.

L'Allemagne n'aurait-elle pris un profil bas que pour mieux parvenir à sa réunification et les vieux démons rôderaient-ils toujours? Dangereux tandem en ce cas, l'axe Berlin Paris!

LE RESEAU DE BORNES D'INFORMATION TOURISTIQUE NOUS RENSEIGNE SUR LES LANGUES UTILES DANS NOTRE REGION!

Six bornes multimédia ont en effet été installées en divers sites de la région norpadaçalé. Elles proposent en six langues des informations sur l'offre touristique régionale. Elles sont réactualisées et gérées à distance par le Comité régional de tourisme auxquelles elles sont reliées par Numéris.

On peut d'ores et déjà parler d'un succès, les bornes ayant totalisé en six mois d'existence 170.000 consultations. Aussi leur nombre sera-t-il porté à 16 en 1995.

Quarante quatre pour cent des utilisateurs sont des étrangers, les deux langues les plus utilisées après le français étant l'anglais et le néerlandais. On ne saurait désigner plus clairement les langues nécessaires à nos enfants dans une Euro-région en voie d'intégration!

L'EXEMPLAIRE VILLE DE BAILLEUL...

voit l'étude du néerlandais lancée à grande échelle (plus de 850 enfants de la maternelle au primaire) déboucher dans le secondaire: Jean Hoste et Bernard Delvoe y enseignent en effet le néerlandais à 68 élèves de sixième.

Si toutes les villes et villages suivaient l'exemple de Bailleul, nos revendications ne seraient pas loin d'être satisfaites.

Et qu'on nous signale un seul problème créé par cet enseignement à Bailleul! Nous sommes fédéralistes dans l'âme, pas révolutionnaires!

L'EXEMPLE DE LA BRETAGNE: L'EFFET DU CENTRALISME JACOBIN SUR CELLE QUI FUT UN JOUR "PEROU POUR LA FRANCE" PEUT SE TRANSPOSER CHEZ NOUS. "LE CENTRALISME C'EST L'APOPLEXIE AU CENTRE ET LA PARALYSIE AUX EXTREMITES" COMME L'A FORT BIEN DIT LE BRETON LAMENNAIS

Pays	Surface en km2	POPULATION 1992	POPULATION Densité	PIB/habitant en FF 1990	Puis. écon. en milliards de FF: PIB/pays 1989	Puis. écon. en milliards de FF: PIB/pays 1992
Belgique	30.513	10.000.000	325	130.620 FF	908,4	1306,2
Bretagne	34.023	3.847.700	113	88.520 FF	340,6	?
Pays-Bas	33.437	15.105.000	452	128.880 FF	1.341,6	1939,8
Danemark	43.069	5.180.000	120	165.750 FF	631,8	858,6
Suisse	41.288	6.860.000	166	213.900 FF	1.046,4	1.467,0
France	549.000	57.200.000	104	141.240 FF	5.691,0	8.078,4

On constate que l'écart se creuse entre les pays mentionnés et la Bretagne.

Cette région souffre de handicaps par rapport à ces pays:

- historique: désindustrialisation voulue au 19ème siècle; saignée de la guerre 19 14-1918, émigration massive d'éléments dynamiques;

- politique: autonomie décisionnelle: 59,1% contre, par exemple, 95,4 de ce même pouvoir en Ile de France.

Les atouts naturels sont

supérieurs à ceux des pays ci-dessus: climat, géographie, environnement permettent un potentiel très important dans les domaines agricoles, touristiques et de services.

L'Agriculture, depuis 1950, a fait des pas de géant dans la production de masse. La région n'en tire actuellement que peu de bénéfice car la valeur ajoutée est médiocre: "le meilleur indicateur de la richesse produite par une région est sa valeur

ajoutée. La production agricole qui pourrait être source d'emplois et de richesse est actuellement source de pollution uniquement due à un manque de gestion coordonnée et à long terme. La comparaison avec les Pays-Bas est riche d'enseignements.

Même dans le cadre étiré de notre système politique, des volontés fortes de meilleure gestion et d'investissements régionalisés et ciblés donneraient

des résultats concrets: l'étude des pays ci-dessus avec leur surface à dimension raisonnable et à la gestion très décentralisée, aux antipodes de la gestion française, provoque de profondes et fertiles méditations.

Marcel Couëdel (Sources Atlaséco 1994; INSEE; Les chiffres des PIB sont en dollars US 1994; x 6 pour obtenir les FF, depuis le dollar US est retombé) (Emprunté à L'AVENIR DE LA BRETAGNE n°392 février 1995)

VAARWEL, VRIEND! WE VERGETEN JOU NIET!

Le samedi 28 janvier 1995, au crematorium de Dunkerque, nous étions nombreux à rendre un dernier hommage à notre ami, le militant flamand de toujours Philippe Waeles, père de quatre enfants, emporté par une longue et pénible maladie à l'âge de 38 ans. Philippe Waeles fut le premier Président de l'association dunkerquoise "De Vlaamse Beweging". Nous présentons nos sincères condoléances à sa compagne et à ses enfants.

Hulde aan Philippe Waeles

Aan gy die nuuze toale klapte, 't is in die toale - 't Vlaemsch van nuuze voorouders - dam' tegen jeun spreek'n. Je woas een toaien en rechtveerdigen militant van de Vlaemsche zake. Deur jeun hiertykhyd woas je deur iederien gern eziën. Je bluft è voorbeeld van t' giën è Vlaming zou mot'n zyn.

Gy die è voorbeeld van familievoader woas - die Vlaemsche voornamen gaf aan jeun vier joeng'ns - je zyt lyk de blydschap en 't geloof in de toekomst van nuus volk, een volk dat zyn hoofd recht en dat niemand mè goat kunn'n tegenhou'd'n in zyn kloek'n vooruitgang.

Gy, 'n lèrlek'n styldoender die preus woas over nuuze tradities - voor wien een schoan èdoan werk vaniëgens een plecht woas - je woas è voorgoander van è giëst die van nu af voor oaltyd goat bestoan.

Gy, Philippe, gy'n zwyger, zeune van nuus Vlaanderen, gy die iederlèn's moat woas, je hê te vroeg èsloan èwest door è Schepping woa geen mensche è meugt over klagen. Je loat nuus, mo je è nuus de weg ètoogd. Me beloven je dam' vooruitgoan totda' nuuze idealen woarlyk bestoan.



Hommage à Philippe Waeles

A toi qui parlais notre langue, c'est dans celle-ci - le flamand de nos Ancêtres - que nous te parlons.

Tu fus un militant sincère et tenace de la cause flamande. Ta sincérité t'a valu une estime unanime. Tu resteras un vivant exemple de ce que devrait être tout Flamand.

Toi, qui fus un père de famille exemplaire - qui donna à ses quatre enfants des prénoms flamands - tu représentes la joie et la foi en l'avenir de toute notre communauté. Une communauté en pleine renaissance, que rien n'arrêtera plus dans son brillant devenir.

Toi, l'artisan honnête et fier de ses traditions - pour qui le travail bien fait est d'évidence un Devoir - tu es l'ambassadeur d'une mentalité qui ne sera plus jamais démentie.

Toi, Philippe, le garçon taiseux de notre Flandre, le copain, l'ami, tu subis trop jeune

l'injustice d'une Création qu'aucun humain ne peut contester. Tu nous quittes en laissant ouverte et tracée une voie que nous te promettons de suivre jusqu'à l'aboutissement de nos idéaux.

VLAAMSE MISSEN IN FRANS-VLAANDEREN

Le Comité pour le rétablissement des Messes en flamand vient de faire paraître un tract réclamant des messes en flamand en Flandre. Le succès de la messe organisée à Brouckerque par le Marnixring Ter Ijsele montre le réalisme de la requête. L'Eglise fut longtemps le dernier rempart de notre langue. Restera-t-elle à l'écart d'une prise de conscience qui se manifeste partout avec force?

In de verwarde sfeer onmiddellijk na de oorlog, onder de voorlopige regering die tegelijk Generaal De Gaulle en Maurice Thorez samenbracht, teruggekomen, de ene uit Londen, de andere uit Moskou, werd de Kerk in Frankrijk met klem aangeraden de missen in het Vlaams af te schaffen, waarvan de traditie door de eeuwen heen was in ere gehouden. Ondanks de ruwheid van sommige despotische regimes, had niemand eraan gedacht of het aangedurfd dit steunpunt van het Vlaamse geestelijk leven aan te tasten, dat meehielp de culturele eigenheid in stand te houden die sommigen wilden uitroeien zogezegd met het oog op vooruitgang.

De Kerk, ondanks haar gematigdheid en het verstand dat ze altijd had laten blijken in moeilijke tijden, durfde het niet aan de gevestigde machten tegen te werken. De missen in het Vlaams werden afgeschaft. Één enkele mocht uitzonderlijk gevierd worden ten koste van veel diplomatie van priesters uit ons land, namelijk de Eerwaarden Berquin, Deswarte, Decalf, spijtig genoeg sindsdien gestorven. maar waarvan de namen springlevend gebleven zijn in de Vlaamse harten.

Recent, pas twee jaar geleden, in WATEN, toen Europa haar grenzen aan 't uitwissen was, werd een Vlaamstalige mis, eenvoudigweg verboden door de prefect van de regio onder het voorwendsel dat die tot ongeregelheden zou kunnen leiden. De identiteitskaarten werden opgevraagd door de plaatselijke rijkswacht en de Vlaamse priesters werden gewapenderhand tot aan de grens teruggebracht.

Andere uitingen van kwellend misprijzen werden ook door de Franse overheden gepleegd zoals die lawaaiige aanwezigheid van politiemannen in en rondom de kerk van NIEPKERKE (Nieppe), tijdens de begrafenisplechtheid van een met onze Vlaamse gemeenschap bevriende mens.

Iedereen is zich goed van bewust dat die toestand niet eeuwenlang kan blijven duren en dat men vroeg of laat aan de Vlamingen die rechten en vrijheden eindelijk zal moeten toekennen die hen toekomen zoals aan ieder volk in Europa. Het minste zal wel zijn ze vrij te laten hun missen te vieren in de taal van hun voorouders.

Het KOMITEE VOOR HET HERSTEL VAN VLAAMSTALIGE MISSEN vraagt ieder Kristen in Vlaanderen overleg te plegen met de kerkelijke overheden met het oog op het herstel van missen in het Vlaams Zuid-Vlaanderen, 20 januari 1995

Dans le climat de confusion de l'immédiat après-guerre, lors du gouvernement provisoire qui comprenait à la fois le Général de Gaulle et Maurice Thorez, fraîchement arrivés l'un de Londres, l'autre de Moscou, il fut vigoureusement conseillé à l'Eglise de France de supprimer les messes en flamand, dont la tradition s'était perpétuée au cours des siècles. Malgré la rudesse de certains régimes despotiques, personne n'avait songé ou osé atteindre ce point fort de la vie spirituelle flamande qui contribuait à maintenir ce particularisme culturel que d'aucuns voulaient éradiquer au nom du progrès.

L'Eglise, malgré sa pondération et l'intelligence qu'elle a toujours déployée dans les moments difficiles, n'osa pas contrarier les forces en place. Les messes flamandes furent supprimées. Certaines, exceptionnellement, purent être célébrées au prix de beaucoup de diplomatie par des prêtres de notre pays aujourd'hui hélas décédés, Messieurs Berquin, Deswarte, Decalf, mais dont les noms sont restés vivants dans nos coeurs flamands.

Récemment, voici deux ans seulement à WATTEN, tandis que l'Europe effaçait ses frontières, une messe en flamand fut purement et simplement interdite par le Préfet de région sous prétexte de désordres possibles. Il fut procédé à une vérification d'identité par la gendarmerie locale et à la reconduction manu militari des prêtres flamands jusqu'à la frontière belge.

D'autres démonstrations de mépris vexatoires furent aussi commises par les Autorités françaises, telle cette présence tapageuse de policiers dans, et autour de l'Eglise de NIEPPE, lors des obsèques d'une personne amie de notre communauté flamande.

Chacun est bien conscient que cette situation ne pourra pas durer éternellement, et qu'il faudra un jour ou l'autre reconnaître enfin aux Flamands ces droits et ces libertés qui leur sont dus, au même titre qu'à n'importe quel autre peuple d'Europe.

La moindre des choses sera de les autoriser à pratiquer leurs messes dans la langue de leurs aïeux.

Le COMITE POUR LE RETABLISSEMENT DES MESSES EN FLAMAND demande à chaque Chrétien de Flandre de se concerter autour des Autorités ecclésiastiques pour le rétablissement des messes en flamand.

Fait en Flandre, le 20 janvier 1995
Comité pour le rétablissement des Messes en flamand
Komitee voor het herstel van Vlaamstalige Missen

Contes de la Flandre engloutie: LE GRIFFON

Madame Jocelyne Salomé-Van de Walle

Pour venger ses frères, le griffon avait, la nuit même, démoli quelques granges, crevé des toits, saccagé des cultures. Les hommes affolés l'avaient pourchassé et blessé aux cris de: "Hestisequi, le démon!"

A ce souvenir, l'anima fabuleux tira sous lui sa patte endolorie où le sang se coagulait déjà. Avec un long soupir, il se leva en faisant craquer les branches de la fondrière, puis, il fit quelques pas soulevant son énorme corps de lion, courut dans l'allée, battit des ailes et s'envola dans une trouée du ciel. Tout s'apaisa dans la forêt. Seules la terre et les étoiles furent témoins de ce spectacle que jamais ne voit l'homme absent des mystères de la nuit et du rêve!

Le ciel à une grande hauteur était encore d'une obscurité totale et voluptueuse. Le griffon y plongea avec ravissement et malgré sa douleur, il ne put s'empêcher de jouir de cette unité tendue de noir qui l'enveloppait et le protégeait comme un manteau royal.

Au loin se détachaient les tours du château du Seigneur Griffin, le maître du fief. LE GRIFFON s'approcha dans un bruissement doux, tournoya quelques instants dans le vide et s'engouffra dans une des ouvertures...

JOSYANE

Le lendemain, Josyane, venue là comme chaque jour pour entendre les mugissements de la forêt-océan qui raconte au ciel la grande aventure de la nuit terrestre, aperçut des taches brunes au bord de l'étang, sur les herbes hautes et elle frissonna, pressentant quelque obscure tragédie dans ces petites corolles sombres éparpillées sur le sol comme le trajet d'une sanglante procession.

Elle appartenait ainsi que ses parents au Seigneur Griffin et habitait une petite maison de paysan, enveloppée par la caresse des champs de blé et les baisers rouges des coquelicots.

Des chemins de terre où les elfes, dans leur course folle, s'amusaient à soulever des tourbillons de poussière, l'enserraient dans ses rubans jaunes et s'envolaient vers les massifs sombres de la forêt

proche.

Pauvre et libre, Josyane passait le plus clair de son temps à courir dans les champs et le plus obscur à rêver!

Soudain, le vent, maître des cieux, donna son coup d'archet et fit vibrer la forêt comme un immense instrument de musique. La jeune fille leva les yeux vers le scintillement clair des peupliers, tout là-haut, comme les milliers de palpitations d'un cœur multiple, attentive aux murmures des feuilles, à ce léger crépitement qui ressemble au bruit de la pluie qui tombe.

Le vent qui soufflait sur les champs de blé, dessinait des formes de femmes allongées pour s'y engouffrer en chuintant.

La terre étalait son corps opulent, relevant tout au long des vertes allées, ses chemises de dentelles parfumées, dénudant ses chairs pulpeuses, les creux moites de ses reins, son dos et ses intimités broussailleuses.

Josyane s'enfonça pour une longue insinuation amoureuse dans la drève où l'ombre découpait la lumière et où la cime des arbres creusait une rivière bleue et sinueuse dans le ciel. Tout au bout, le chemin vert s'ouvrait sur une vaste perspective de prairies parsemées d'arbres et traversées de cours d'eau.

Dans l'allée éclaboussée d'or et d'ombre, près d'un buisson d'aubépines où riaient des abeilles, un léger craquement l'attira.

Elle se mit à genoux et fouilla la terre meuble. Une racine à forme vaguement humaine sortit du sol. Elle la caressa et le petit être jaillit en bandant ses membres; elle chuchota quelques paroles mystérieuses en l'approchant de ses lèvres.

Des visages se balançaient dans les branches et lui répondaient. Josyane riait à la nature entière.

La main du vent glissa le long des fossés fleuris, faisant frissonner les fougères, et gonfla soudainement les robes des massifs de liserons sauvages. Les buissons de chèvrefeuille secouèrent leurs jupons odorants entre les jambes des grands arbres. Les Dieux aux

longs manteaux de lierre levaient leurs bras puissants vers le ciel et le vent qui s'engouffrait dans leurs grandes manches pendantes les faisait mugir comme des fantômes. Quand elle fut sûre d'être seule, loin de toute présence humaine, elle appela ses amis les oiseaux, les bras levés, le visage offert à la clarté qui tombait du ciel pour l'envelopper. Ses longs cheveux bruns et roux où le soleil laissait tomber ses pépites d'or, dansaient comme une mer écumante autour de son visage. Elle commandait aux oiseaux et ils lui obéissaient.

Aussitôt, répondant à ce mystérieux appel, corbeaux, ramiers, pies, merles vinrent se poser à ses pieds, se nicher dans le creux de son cou ou s'em mêler à sa chevelure ondoyante. Elle frottait sa joue à leur plumage, pressait contre son corsage ces petits corps fragiles, donnait un baiser à l'un qui tendait son bec, une caresse à l'autre qui tendait son cou soyeux.

La terre se couvrait lentement de plumes et de feuilles qui tombaient en un ballet charmant et gracieux. Pendant quelques instants, la jeune fille et les oiseaux tourbillonnèrent au milieu d'un concert de cris, de chants, de pépiements exaltés.

Puis, quand Josyane fut rassasiée de danses sacrées, et de froissements d'ailes, elle les renvoya d'un geste doux vers le ciel et tous les oiseaux, ivres de joie, s'en repartirent, forts de ce secret.

Mais dans l'épaisseur des fourrés, deux yeux pâles la regardaient fixement, deux yeux de bête de proie qui l'avaient surprise alors qu'elle parlait aux oiseaux. Et l'homme à qui appartenait ce regard singulier n'était autre que le Seigneur Griffin, le redoutable maître du fief, un magicien qui se consacrait entièrement à son art, un solitaire qui vivait sans femme, sans amis, sans serviteurs dans le grand château de pierre à la lisière de la forêt, un sage, chaste comme un moine, qui fuyait l'humanité comme s'il n'en eût pas fait partie, un fou superbe qui ne fréquentait que les arbres et les morts et n'avait pour compagnons que les quatre éléments.

(à suivre)

"De Zwijgende Voettochten door het Slagveld van de Peene zijn niet afgestemd op de spieren, maar op bezinning" (Raf Seys)

De Slag aan de Peene (de 3^e slag bij Kassel, die op 11 april 1677 geleverd werd, had voor gevolg dat een liefelijk stukje Vlaanderen (dat sindsdien Frans-Vlaanderen wordt genoemd), door Frankrijk werd ingelijfd. Op 11 april 1977, zegge de 300^e verjaardag, had voor de eerste maal een Zwijgende Voettocht door het slagveld plaats, die jaarlijks zou herhaald worden (7 km).

De samenkomst, tevens vertrekpunt van de wandelaars, is afwisselend in Noordpeene en Zuidpeene, twee kleine dorpjes op amper 3 km van elkaar gelegen, met op hun grenslijn de Peene-obelisk, die aan de veldslag herinnert. Raf Seys, van wie het initiatief uitging, stichtte op 3 mei 1980 een 'Comité van de Peene', uitsluitend bestaande uit jonge Frans-Vlamingen, die sinds 1981 voor de organisatie helpen instaan. Op 9 november 1985 stichtte hij bovendien een 'Westvlaams Comité van de Peene', dat zich tot doel stelt het broedercomité in Frans-Vlaanderen aan te moedigen en te steunen: alle Belgische en Zeeuwse Vlamingen, alsook alle medevoelende Nederlanders, kunnen er deel van uitmaken.

Contactadres: Raf Seys, Ringlaan 1, B-8680 Koekelaere, tel. 051/589470.

De 19de Zwijgende Voettocht heeft plaats op zaterdag 22 april 1995 (steeds de 4de zaterdag van april) met samenkomst om 14.30 u. en vertrek om 15 u. aan de kerk van Zuidpeene.

Noordpeene is, zoals Zuidpeene, tegenaan de Kasselberg gelegen. De deelname aan de voettocht kan dan ook voorafgegaan of gevolgd worden door een bezoek aan Kassel, met zijn monument dat herinnert aan de drie memorabele veldslagen die beneden de berg geleverd werden nl. in 1071 met Robrecht de Fries, in 1328 met Nikolaas Zannekin en in 1677 met Willem van Oranje.



"Ils sont déjà venus d'un peu partout pour parcourir la vallée de la Peene, avec leur coeur." (Raf Seys)

Livree le 11 avril 1677 sur les bords de la Peene la 3^e bataille célèbre de Cassel,

entraîna des siècles d'annexion à la France d'un adorable lambeau de Flandre appelé depuis Flandre française (Frans-Vlaanderen). Le 11 avril 1977, son tricentenaire était commémoré par une marche silencieuse à travers le champ de bataille (7 km), marche reprise depuis chaque année.

Rassemblement et départ des participants ont lieu alternativement une année à Noordpeene, la suivante à Zuytpeene, petits villages distants de 3 kilomètres, sur la frontière desquels se dresse l'obélisque commémoratif de la bataille de la Peene.

L'organisateur de la première Marche Silencieuse, Raf Seys, a créé le 3 mai 1980 le 'Comité de la Peene', constitué exclusivement de Flamands de France qui en ont pris en mains l'organisation et la conduite.

La Marche de la Peene se déroulant chaque année le quatrième samedi d'avril (date à noter!), elle aura lieu cette année le 22 avril prochain. Rassemblement à 14h30 devant l'église de Noordpeene. Départ à 15 heures.

Noordpeene et Zuytpeene se situent au pied du Mont Cassel dont un monument rappelle les trois batailles célèbres. La première (1071) vit la victoire de Robert le Frison qui deviendrait comte de Flandre. La seconde (1328), la défaite indécise du héros de la liberté Nicolas Zannekin.

La troisième, commémorée par notre Marche, opposait Guillaume d'Orange aux troupes de Louis quatorze.

Venez nombreux!

58^{ste} VLAAMS NATIONAAL ZANGFEEST

Waanlopers
een stem die zingt, een stem die klinkt!

Maakt gebruik van het speciaal voorziene programma!

PROGRAMMA: 1- Conscience nationale 2- Transfert des compétences 3- Charte sociale 4- Ancrage économique flamand 5- Amnistie 6- Bruxelles-capitale 7- Brabant flamand 8- Fourons 9- Collaboration Flandre-Pays-Bas 10- Accession au statut d'Etat-membre à part entière de l'Europe. Un beau programme!

A côté de la Flandre qui chante, la Flandre qu'on pollue. Qu'il s'agisse de France-Déchets (tout un programme!) à Eringhem ou des plans de stockage de déchets nucléaires, le processus est partout le même: le site n'est pas choisi en fonction de critères géologiques mais parce que c'est le plus loin possible de l'habitat de messieurs les décideurs et chez un indigène si accommodant! Geen sprake van! We zijn meester op ons land!

Maakt gebruik van het speciaal voorziene programma!

INTO: plaatselijk gemeentebestuur & pers
NOOIT KERNAFVAL IN DE WESTHOEK

BRUG DEZE ADICHE ALS IJEN VAN PROEST AAN DE RAAM!

SAALDIJN MET VERBOD KREDIETBANK TYP Duvel

J. VAN BRUDA & C. S. VAN LAMBERTY

Ci-contre à gauche, une invitation à la 58^e Vlaams Nationaal Zangfeest organisée par l'Algemeen Nederlands Zangverbond. Vous y êtes cordialement invités, dimanche 23 avril 95, 14h30, au Sportpaleis d'Anvers. Cette année l'ANZ propose au Parlement flamand un programme en 10 points: 1- Conscience nationale 2- Transfert des compétences 3- Charte sociale 4- Ancrage économique flamand 5- Amnistie 6- Bruxelles-capitale 7- Brabant flamand 8- Fourons 9- Collaboration Flandre-Pays-Bas 10- Accession au statut d'Etat-membre à part entière de l'Europe. Un beau programme!

A côté de la Flandre qui chante, la Flandre qu'on pollue. Qu'il s'agisse de France-Déchets (tout un programme!) à Eringhem ou des plans de stockage de déchets nucléaires, le processus est partout le même: le site n'est pas choisi en fonction de critères géologiques mais parce que c'est le plus loin possible de l'habitat de messieurs les décideurs et chez un indigène si accommodant! Geen sprake van! We zijn meester op ons land!

PAASMAANDAG
17 APRIL 95
10u. - POPERINGE

DE WESTHOEK
BETOOGT !!

Geen KERNAFVAL in de WESTHOEK

Maakt gebruik van het speciaal voorziene programma!

INTO: plaatselijk gemeentebestuur & pers
NOOIT KERNAFVAL IN DE WESTHOEK

BRUG DEZE ADICHE ALS IJEN VAN PROEST AAN DE RAAM!

CERCLE MICHEL DE SWAEN

B.P. 71. 59360 BERGUES
SINT-WINOKSBERGEN

LE NOUVEL AUTOCOLLANT DU CERCLE
L'autocollant du Cercle Michel de Swaen/Michiel de Swaenkring était épuisé depuis quelques années et l'on ne cessait de nous en demander une nouvelle édition: c'est chose faite! Il a été redessiné (voir ci-contre) par notre ami Yves CAUGANT.
Il se présente sous la forme d'un rectangle de 10 cm sur 13, bicolore, noir sur fond jaune.
Il est vendu au profit du Cercle au prix de 10FF les deux. Pour les achats en nombre ou la diffusion massive (conditions particulières), prière de s'adresser à Michel LIEVEN (adresse en page 1)

DE NIEUWE STICKER VAN DE MICHEL DE SWAENKRING.
De zelfklever van de Michiel de Swaenkring was allang uitverkocht en er waren nog altijd even veel aanvragen.
Hiernaast ziet u het nieuwe model getekend door onze vriend Yves CAUGANT.
Het is zwart op gele achtergrond, 10x13 cm. Te bestellen bij Michiel LIEVEN (adres hierboven) tegen 60BF voor twee stuks.
Indien meer dan één of verspreiding (speciale voorwaarden) gelieve Michiel LIEVEN te bellen (00 33 21 97 57 63) of te schrijven (adres op bladzijde één)

LEZERS SCHRIJVEN ONS - COURRIER DES LECTEURS

...félicitations pour votre revue mais pourquoi n'y a-t-il pas de cours de néerlandais ?... F D de Fresnes

VDL - Le rythme de parution de notre lettre ne nous permet pas actuellement de mettre en place un cours de néerlandais qui soit efficace. Nous restons bien sûr à votre disposition pour vous aider à vous rapprocher du cours le plus proche de votre domicile.

...encouragement pour votre bulletin que je reçois maintenant depuis plusieurs mois, je regrette cependant que vous ne fassiez pas davantage de place aux jeunes et à leurs problèmes... I. D. de Dunkerque 19 ans

VDL - Le MDSK est une association ouverte à toutes les tranches d'âges comme à toutes personnes de bonne volonté qui souhaitent au-delà des différences politico-religieuses servir la Flandre.

Nous nous refusons de "sausissonner" la population ce qui équivaldrait à la diviser. Cependant nous sommes prêts à accueillir

toutes propositions qui puissent aider notre jeunesse à retrouver ses racines flamandes.

...serius werk, ik vind het alleen maar spijtig dat een vereniging die de verdediging en de bevordering van het Nederlands hoog in haar vaandel draagt, die taal weinig of onbeholpen hanteert in haar publikatie... J.V. Houthulst

VDL - We geven grif toe dat het wel zo is. Maar onze publikatie richt zich grotendeels naar Zuid-Vlamingen die het Nederlands (nog) niet genoeg onder de knie hebben. Wij ook vinden het wel jammer maar het is de tol van de door Frankrijk opgelegde vervreemding. Als ieder dorp of stad uit Zuid-Vlaanderen even veel deed op dat gebied als Belle, zou de zaak al vlug opgelost zijn. Momenteel moeten we vertrekken van het punt waar de mensen nu staan. Dat "het verkeren kan", daar twijfelen we geen seconde aan!

Wat de kwaliteit van ons taalgebruik betreft, pleiten we eveneens schuldig: alle Nederlandstalige teksten worden door Zuid-

Vlamingen geschreven en de tijd ontbreekt vaak om die voor te leggen aan Nederlandssprekende vrienden. Maar waarom zouden Vlamingen of Nederlanders niet af en toe zelf in hun pen klimmen om ons een bijdrage op te sturen?

... c'est toujours avec plaisir que je reçois la lettre du Cercle mais je regrette qu'il n'y ait pas davantage d'articles en néerlandais M. D. de LILLE

VDL - Nous nous adressons essentiellement aux Flamands de la ZUID-VLAANDEREN qui hélas sont privés depuis de nombreuses décennies du droit d'apprendre leur langue. Certes des cours existent mais ils sont trop peu nombreux. Ici, nos anciens se doivent de transmettre cette langue reçue de leurs pères même si bien souvent ce savoir n'est qu'oral. Mais il est vrai que nous pourrions faire un effort supplémentaire pour mieux familiariser nos adhérents et sympathisants à la langue de VONDEL.

LES CHAMBRES DE COMMERCE DE FLANDRE FRANCAISE SE METTENT AU NEERLANDAIS!

DU NÉERLANDAIS A LA C.C.I.
(source: Journal des Flandres 16 02 95)

Pour ce premier semestre 1995, la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Armentières-Hazebrouck a programmé quatre petits déjeuners néerlandais.

Les mardis 14 mars, 11 avril, 9 mai et 13 juin de 8 h 15 à 10h, elle accueillera à la

C.C.I. toutes les personnes qui souhaitent non seulement approfondir leur néerlandais mais aussi découvrir l'économie la culture ou le patrimoine de la Flandre Belge. Le petit déjeuner est animé conjointement par un intervenant belge s'exprimant en Néerlandais sur un thème concret et un professeur de néerlandais qui, à l'écoute des exposés et des débats, apporte des éclaircissements

sur la prononciation, la grammaire et le vocabulaire néerlandais.

Participation aux frais: 100 F la session. Prochain rendez-vous: mardi 14 mars à 8 h 15 à la C.C.I. 1, rue de Strasbourg à Armentières. Intervenant: M. Van Staeven, La Vallée de la Lys frontalière.

Renseignements ou inscriptions à la C.C.I. Frédérique Dieumegard (tél.: 20.44.06.20)

REJOINDRE LE CERCLE MICHEL DE SWAEN

Pour sauvegarder toute indépendance, le "Michiel de Swaenkring" ne fait appel à aucune subvention publique. Il compte donc sur les cotisations de ses militants et sympathisants. Aussi, nous remercions vivement par avance tous ceux qui ne sont pas encore à jour de leur cotisation de faire le nécessaire afin que VOTRE association puisse poursuivre un travail de qualité.

Nous nous sommes efforcés depuis le lancement de cette Lettre en janvier 1993 d'améliorer sans cesse la présentation, le contenu et répondre au mieux à l'attente de chacun. Nous savons que beaucoup de progrès sont encore à accomplir. Ils ne pourront être réalisés qu'avec votre concours. Il est entendu que la participation financière, certes indispensable n'est pas un but en soi mais l'un des moyens pour promouvoir notre FLANDRE. Déjà nombreux sont celles et ceux qui nous adressent des courriers, des suggestions. Nous les en remercions ici vivement et nous les encourageons à poursuivre.

VLAANDEREN DEN LEEUW est le cri de ralliement des Flamands, de tous les Flamands et amis de la FLANDRE. Nous savons que vous êtes nombreux à vouloir défendre et promouvoir la Flandre. Rejoignez-nous! Chacun avec ses talents pourra redonner à notre pays flamand cette prospérité que jadis le reste de l'Europe nous enviait. La Flandre doit redevenir ce que Michel de Swaen écrivait 'De Bloem van Europa, de pronk van alle landen'.

Vlaamse Vrienden van over 'Schreve', koken kost geld! Ons lidmaatschap bij de Federalistische Unie der Europese Ethnische Gemeenschappen (FUEN), die nu als Consultant optreedt bij de Europese Raad en waar de Kring alleen staat om Zuid-Vlaanderen te vertegenwoordigen is al goed voor 1000 DM. Uw.hulp is dan ook welkom!

ABONNEMENT - ADHESION/LIDMAATSCHAP

Nom/Naam: Prénom/Voornaam:

Adresse/Adres:

Tel:

- () souhaite uniquement recevoir /wenst alleen "VLAANDEREN DEN LEEUW" te ontvangen. 100FF/600FB
() souhaite soutenir l'action du Cercle sans adhérer: à partir de/wordt geen lid, steunt alleen: vanaf: 300FF/1800FB
() adhère au Michiel de SwaenKring / wordt lid van de Michiel de Swaenkring:

Etudiant, Chômeur, Appelé du contingent /Student, Werkloze: 50FF/300FB

Adhérent simple/lid: 200FF/1200FB - Adhésion de soutiendepuis/Steunend lid vanaf 300FF/1800FB

Règlement par chèque à l'ordre du Michiel de Swaenkring ou par virement sur compte CCP LILLE Compte 20041 01005 0248662E026 79

Om kosten en moeite te besparen vanuit België postrekening/Brussel 000-0699935-80, t.n.v M. Cailliau, Paddevijverstraat 2, 8900 IEPER, met vermelding: Idg. MDSK en/of "abo Vlaanderen den Leeuw".



VLAANDEREN DEN LEEUW

LA FLANDRE AU LION

MICHEL DE SWAENKRING/CERCLE MICHEL DE SWAEN - Lettre bimestrielle numéro 13 Mars/Avril 95 B.P.
71 F-59380 BERGUES / SINT-WINOKSBERGEN - 77, Boulevard de l'Égalité F-62100 CALAIS/KALES - CCP 2486 62 E LILLE - Vanuit België:
postrekening/Brussel 000-0699935-80, t.n.v. M. Cailliau, Paddevijverstraat 2, 8900 Ieper, met vermelding: Idg MDSK en/of "abo Vlaanderen den Leeuw"

REDAKTIONEEL/EDITORIAL

Als er nog een Vlaams bewustzijn bestaat in Zuid-Vlaanderen, is dat grotendeels te danken aan de Vlamingen van over de schreve die ons op alle manieren gesteund hebben en die hun taal- en cultuurstrijd ook voor ons geleverd hebben. Dat was het geval met de Kempenaar - Kempen hebben wij ook in Loon! - Prof. Dr. Vital Celen die promoveerde over Michiel de Swaen en samen met Camille Huysmans en Maurits Sabbe zijn werken uitgaf. In dit nummer zijn wij blij een bijdrage van zijn dochter Godelieve - nogeens een naam uit de zuiderlijkste Nederlanden (Heimfriedswilder) - Maas-Celen te mogen publiceren. We danken haar van harte. De voormannen van ons volk vergeten we niet want een volk zonder geheugen is een volk zonder toekomst! Hier past ook het gedicht dat als voorwoord diende voor zijn FRANS-VLAANDEREN IN WOORD EN BEELD.



S'il existe toujours une conscience flamande en Flandre du sud, nous le devons pour une bonne part aux Flamands d'outre "ligne" qui nous ont aidé de toutes les manières et qui ont aussi mené pour nous leur combat pour l'identité linguistique et culturelle. C'était le cas du Campinois - nous avons aussi des kempes à Loon! - Prof. Dr. Vital Celen qui consacra sa thèse à Michel de Swaen et édita ses oeuvres avec Camille Huysmans de Maurits Sabbe. C'est une joie de pouvoir publier dans ce numéro un article de sa fille Godelieve - encore un nom des Pays-Bas du sud (Wierre-Effroy) - Maas-Celen. Nous la remercions de tout coeur. Nous n'oublions pas nos grands hommes car un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir! S'impose ici le poème liminaire de son FRANS-VLAANDEREN IN WOORD EN BEELD (La Flandre française en paroles et en images).

FRANS-VLAANDEREN

Vast zijn we met elkaar verbonden,
Land van ons liefd', land van ons leed,
Nooit wordt de band des bloeds ontbonden.

Ons scheiden stugge grenzen heden,
Maar nauw verenigd leefden wij
In een nog steeds betreurd verleden.

Gij waart de wakkere voorste hoede,
Volk van dijkers en kampers koen,
Vast schild tegen des vijands woede.

Doorluchte steên hebt gij geheven
En wondere torens, stoer en trots
Lijk overal waar Dietsers léven.

Zij zijn het onmiskenbaar teken
Van d'eendere wijs, de eendere wil,
Zie 't belfort, hoor de befaard spreken.

Ver is het Diets teruggedrongen
Uit zijn oorspronkelijk eigen grond,

Toch vloeit het nog van vele tongen.

Wat samen was, wat samen hoorde,
Een vreemde macht rukte 't uiteen,
Macht die zich aan geen volkswil stoorde.

Doch diepere kracht wordt niet gebroken,
De geest is sterker dan 't geweld,
De stem des bloeds heeft steeds gesproken.

Veel ging aan uw schoon volk verloren,
Maar 't oude Dietse hart bleef slaan,
Wie luisterde hij kon het horen.

Dit tuigt de rouw die na het scheiden
Nog zwaar omfloerste uws dichters ziel,
Dit tuigt de trouw uit jonger tijden.

Vast zijn we met elkaar verbonden,
Land van ons liefd', land van ons leed,
Nooit wordt de band des bloeds ontbonden.

Vital Celen

VITAL CELEN door GODELIEVE MAAS-CELEN

Mevrouw L. Maas-Celen Hulshout, 18/05/1995

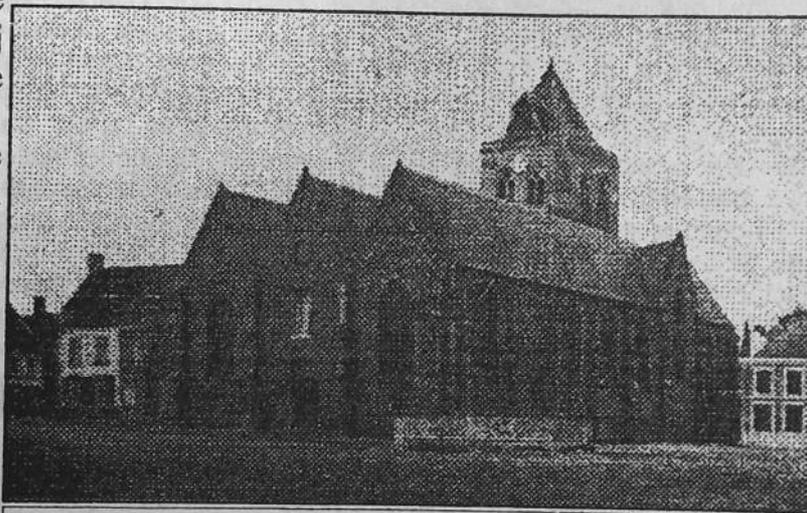
Het is met een zeer gelukkig gevoel dat ik als enig kind van wijlen Prof. Dr. Vital Celen een bijdrage kan leveren die de herinnering aan mijn vader weer wat levendig kan maken voor de jonge Zuid- of Frans-Vlamingen. Het is nu ongeveer 40 jaar geleden, namelijk op 8 september 1956, dat hij vrij plotseling te Antwerpen overleed. Zijn heengaan was zo onvoorbereid.

Hij werd geboren te Hulshout, een klein dorp in de Kempen, uit een gezin van vijf kinderen. Zijn vader was graanhandelaar. Hij was de tweede zoon uit het gezin. Reeds op zeer jonge leeftijd bleek hij een goede leerling te zijn. Op twaalfjarige leeftijd zonden zijn ouders hem naar het College te Aarschot. Hij werd, zoals alle jongens die van de buitenschool kwamen, in het voorbereidend jaar geplaatst. De 'Septième' was dat, want alles was in het Frans te leren. Vader

had nog geen woord Frans gehoord, net zoals de anderen. Na drie weken kwam de prefect in de klas en zei: "Vital Celen, gij moogt naar de sixième gaan". De Latijnsche studies aanvatten, daar had hij geen moeilijkheden mee en behaalde goede uitslagen. In het College bestond op dat ogenblik nog het gehate Signum. Wie tijdens de speeltijd een woord Vlaams sprak, kreeg door een kameraadje die hetzelfde misdaad had begaan het teken doorgegeven. U ziet wel dat er toen in Belgisch Vlaanderen ook nog onmogelijke toestanden heersten. Wij ook hebben moeten vechten om onze rechten moeizaam te verkrijgen.

Vader ging 's morgens één uur te voet naar de trein en kwam 's avonds weer terug, door weer en wind. Thuisgekomen moest hij huiswerk maken, 's winters bij het licht van een petroleumlamp. De zes andere huisgenoten zaten dan wel in het donker, maar ja, *onze Vital is zulk een goede leerling*, zei Moeder, dus hij moest goed zien. Vader vertelde mij later dat hij vlug gedaan had met zijn werk, maar dat hij toch zo graag boeken las, en dus maar deed alsof hij het toch zo druk had.

Als Vader in de *troisième* was gekomen, is hij in een kosthuis te Aarschot gegaan, en ging daar wekelijks naar huis.



DE KERK VAN EKELSBEKE IN FRANS-VLAANDEREN
VOOR BRAND EN HEROPBOUW
— L'EGLISE D'ESQUELBECQ AVANT INCENDIE ET
RESTAURATION

(bron/source: FRANS-VLAANDEREN IN WOORD EN BEELD - Vital Celen)

Ondertussen schreef hij al wat artikeltjes in *Averbode's* weekblad e. a. Toen werd hij ziek, leed gedurende één jaar aan *chronische* bronchitis; hij kon dus zijn Retorika niet doen. Maar hij kreeg toch zijn diploma van de *Latijnsche* humaniora. Hij had als leraar

Nederlands de priester-dichter Jan Hamme-necker, die hem fel bezielde en waarvoor hij een grote eerbied had.

Na zijn herstel ging hij aan de Leuvensche Universiteit studeren, natuurlijk Germaanse talen. Maar alles werd toen nog in het Frans gedoceerd. Nu is dit voor ons niet meer denkbaar. Toen hij zijn studies voleindigde, werd hem voorgesteld om als doctoraatsstudie een studie te maken over de bij ons te weinig gekende Frans-Vlaamsche dichter Michiel de Swaen. Zo vlug mogelijk toog mijn Vader naar Rijsel en vroeg een ontmoeting bij Prof. Kanunnik Looten. Groot was zijn verbazing toen hij, als jong studentje,

door de Eerbiedwaardige Kanunnik werd begroet met de woorden "*Monsieur, nous sommes des Frères*".

Groot was mijn Vaders verbazing, niet alleen over de vriendelijkheid, maar ook over het fijne Nederlands van de Professor. Deze woorden hebben bij mijn Vader in zijn ziel iets losgemaakt, een bewustwording die hem nooit meer heeft losgelaten. Als jonge idealist was hij geraakt op zijn meest gevoelige plaats. Hem trof de boodschap en teven de opdracht die zijn leven lang zouden leiden tot vechtlust met de pen, voor die ongelukkige broeders welke zo brutaal van hun wortels werden

b e r o o f d .
Gelukkiger wijze werd hij als jonge l e r a a r Nederlands benoemd te Doornik, hetgeen hem toeliet regelmatig Rijsel en andere Frans-Vlaamse steden en aldaar de bibliotheken te bezoeken. Hij werd lid van het Comité Flamand de France. Hij b e z o c h t regelmatig Kanunnik Looten en onderhield met hem een drukke briefwisseling. Zij werden echte

vrienden. Verder schreef hij regelmatig allerlei artikels over Frans-Vlaanderen in velerlei tijdschriften, om dit ongekende stukje Vlaanderen bij ons meer bekend te maken. Hij vatte ook het reuzenwerk aan om samen met Camille Huysmans en Maurits Sabbe de werken van Michiel de Swaen uit te geven. Ook maakte hij een meer verstaanbare uitgave van "*De Gecroonde Léersse*", hiervan maakte hij ook een luisterspel voor radio dat werd uitgezonden in Vlaanderen, Nederland

en Zuid-Afrika. Het toneelspel oogstte veel bijval en werd haast overal in Vlaanderen opgevoerd.

Enkele weken voor zijn afsterven, kwam mijn Vader in het station te Antwerpen en zag daar een grote aankondiging voor een reis naar Frans-Vlaanderen. Het was voor hem een grote vreugde en zei: zonder mijn werk zou zo iets niet mogelijk geweest zijn.

Ik meen ook, zoals Dr. Remi Sterkens in het boek "*Leven en werk van Prof. Dr. Vital Celen*" schrijft: "*Het is de grote verdienste voor ons Vlamingen, dat hij Frans-Vlaanderen ontdekt heeft en op onze*

plicht geweest heeft, tegenover onze broeders van over de "*schreve*". Wanneer men hem vroeg welke de aansporing was geweest, antwoordde hij klaar en duidelijk: "*Ik hoorde de stem van het bloed en luisterde naar zijn roep.*"

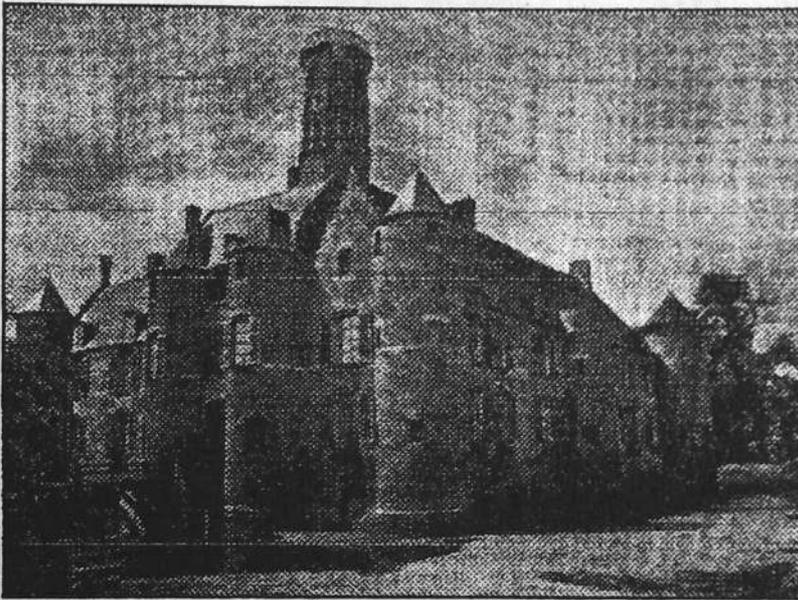
Het is mij als zijn enig kind, een genoegdoening dat zolang er over Frans-Vlaanderen zal gesproken worden ook de naam van mijn Vader hieraan zal verbonden zijn.

Emmanuel Looten schreef over hem: "*il nous a donné la foi, la vérité et la voie*".

Met ook wat uit het Kempenland, waar hij geboren was, voor hem betekende, sluit ik hiermee mijn bijdrage tot uw tijdschrift.

*Mijn enig land, mijn Kempenland
Wie op uw grond geboren wordt
Waar ook het lot hem voeren mag
Voor immer hangt aan u z'n hart.*

Godelieve Celen.



In VLAANDEREN IN WOORD EN BEELD, mocht Vital Celen nog schrijven: EKELSBEKE: HET MACHTIGE EN TROTSE SLOT (XVI^e-XVII^e). Spijtig genoeg, na instorting, wacht het nu al jaren op restauratie!
Dans VLAANDEREN IN WOORD EN BEELD, Vital Celen pouvait encore écrire: LE PUISSANT ET FIER CHATEAU D'ESQUELBECQ (XVI^e-XVII^e). Hélas, après l'effondrement du donjon sur une aile, il attend depuis des années une restauration!

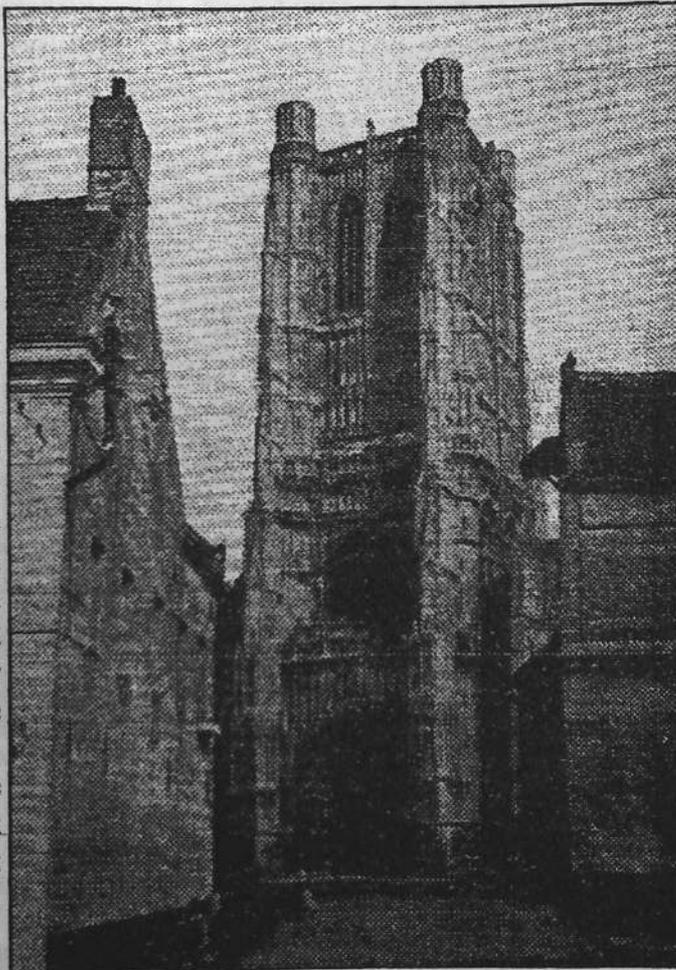
C'est avec un grand sentiment de bonheur que, fille unique de feu le Professeur Docteur Vital Celen, je puis vous fournir un article susceptible de rendre quelque peu vie à la mémoire de mon Père pour les jeunes Flamands du Sud ou de France. Il y a maintenant quelque 40 ans, à savoir le 8 septembre 1956, qu'il est décédé subitement à Anvers. Son départ fut si peu préparé!

Il naquit à Hulshout, petit village de Campine, d'une

famille de cinq enfants. Son père était négociant en grains. Il était le second fils de la famille. Dès son plus jeune âge, il se révéla un excellent élève. A douze ans, ses parents l'envoyèrent au collège d'Aarschot. Comme tous les garçons qui venaient de l'école rurale, il fut placé en année préparatoire. Il s'agissait de la "Septième", car toutes les études se faisaient en français. Père n'avait encore entendu aucun mot en français, tout comme les autres. Après trois semaines, le préfet vint en classe et dit: "Vital Celen, vous pouvez passer en sixième."

Commencer les études latines, cela ne présentait aucune difficulté pour lui et ses résultats furent

bons. Au Collège existait encore à l'époque l'odieux Signum. Celui qui prononçait un mot de flamand pendant la récréation se voyait refiler le signe par un petit camarade qui s'était rendu coupable du même délit. Vous voyez



Toen Vital Celen zijn VLAANDEREN IN WOORD EN BEELD publiceerde, was de toren der oude abdijkerk te Sint-Omaars pas ingestort. Ze werd nooit herbouwd.

Quand Vital Celen publia son VLAANDEREN IN WOORD EN BEELD, la tour de l'ancienne abbaye Saint-Bertin (Saint-Omer) venait de s'effondrer. Elle ne fut jamais restaurée.

bien que des situations impossibles régnaient également alors en Flandre belge. Nous aussi, nous avons dû nous battre pour obtenir péniblement la reconnaissance de nos droits.

Père effectuait le matin une heure à pied pour prendre le train et revenait le soir qu'il pleuve ou qu'il vente. Revenu à la maison, il devait faire ses devoirs, en hiver à la lueur d'une lampe à pétrole. Les six autres membres de la famille se retrouvaient alors dans

l'obscurité, mais, que voulez-vous, notre Vital était un bon élève, disait Mère, aussi devait-il voir bien clair.

Père me racontait plus tard qu'il avait fini son travail en un tournemain, mais qu'il aimait tant lire des livres qu'il faisait quand même semblant d'être débordé.

Arrivé en troisième, Père fut mis en pension à Aarschot; il rentrait à la maison toutes les semaines. Entre-temps, il écrivait déjà de petits articles notamment dans l'hebdomadaire d'Averbode. Il tomba alors malade et souffrit une année entière de bronchite chronique; il ne put donc faire sa rhétorique. Mais il décrocha quand même le diplôme

couronnant les humanités latines. Comme professeur de néerlandais il avait le prêtre-poète Jan Hammenecker, qui l'inspirait fortement et pour qui il avait un grand respect.

Après son rétablissement, il alla faire

des études à l'Université de Louvain naturellement en langues germaniques. Mais tout était encore enseigné en français à l'époque. Ceci n'est plus pensable pour nous aujourd'hui. Quand il eut achevé ses études, on lui proposa comme thèse de doctorat d'écrire une étude sur le poète Flamand de France peu connu chez nous qu'était Michiel de Swaen. Mon Père se rendit aussi vite que possible à Lille et demanda une entrevue au Professeur Chanoine Looten. Grande fut sa surprise quand le jeune étudiant qu'il était fut salué par le Chanoine Looten avec les mots *"Monsieur, nous sommes des Frères."*

Grande fut la surprise de mon Père, non seulement devant la gentillesse amicale mais aussi devant l'excellent néerlandais du Professeur. Ces mots ont déclenché quelque chose dans l'âme de mon Père, une prise de conscience qui ne l'a plus jamais lâché. Le jeune idéaliste qu'il était était touché en son point le plus sensible. L'atteignait le message et en même temps la mission qui l'amènerait à lutter avec la plume sa vie durant, pour ces frères malheureux si brutalement privés de leurs racines. Heureusement, jeune professeur de néerlandais, il fut nommé à Tournai, ce qui lui permettait de rendre visite à Lille et à d'autres villes de Flandre française ainsi qu'à leurs bibliothèques.

Il devint membre du Comité Flamand de France. Il rendit des visites régulières au Chanoine Looten et entretenait avec lui une intense correspondance. Ils devinrent de vrais amis. Il écrivait en outre régulièrement toutes sortes d'articles sur la Flandre française dans une foule de revues pour faire mieux connaître chez nous ce petit bout de Flandre. Il conçut également le gigantesque projet de

publier avec Camille Huysmans et Maurits Sabbe les oeuvres de **Michiel de Swaen**. Il réalisa aussi une édition plus compréhensible de **"De Gecroonde Leersse"** (La botte couronnée); il en fit une version radiophonique qui fut diffusée en Flandre, aux Pays-Bas et en Afrique du Sud. La pièce connut un franc succès et fut représentée presque partout en Flandre.

Quelques semaines avant son décès, mon Père arrivait à la gare d'Anvers et y voyait une grande affiche annonçant un voyage en Flandre française. Ce fut pour lui une grande joie et il dit: *sans mon oeuvre ce genre de choses n'aurait pas été possible.*

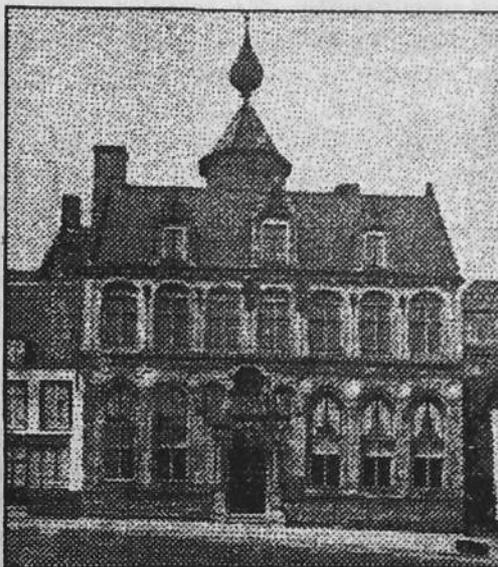
Je partage l'avis du Dr. Remi Sterkens dans son ouvrage **"Vie et oeuvre du Prof. Dr. Vital Celen"**: *"Son grand mérite pour nous Flamands, c'est qu'il a découvert la Flandre française et qu'il nous a indiqué notre devoir vis-à-vis de nos frères d'outre "ligne".* Quand on lui demandait ce qui l'y avait poussé, il répondit clairement et nettement: *"J'ai entendu la voix du sang et j'ai écouté son appel."*

Pour moi, sa fille unique, c'est une consolation de savoir que tant qu'on parlera de la Flandre française, le nom de mon Père y sera lié. Emmanuel Looten écrivait de lui: *"il nous a donné la foi, la vérité*

et la voie."

C'est aussi avec ce que sa Campine natale signifiait pour lui que je veux clore cette contribution à votre revue:

*Mon pays unique, ma Campine
Qui naît sur ton sol
Où que le sort le mène
Tu t'attaches pour toujours à son coeur.*
Godelieve Celen



Toen Vital Celen zijn VLAANDEREN IN WOORD EN BEELD schreef, was het prachtige stadhuis van Kassel ook al vernield. Quand Vital Celen écrivait son VLAANDEREN IN WOORD EN BEELD, le splendide hôtel de ville de Cassel était lui aussi déjà détruit. Maintenant c'est toute la Grand-Place qui est frappée d'alignement et donc interdite de confortation.

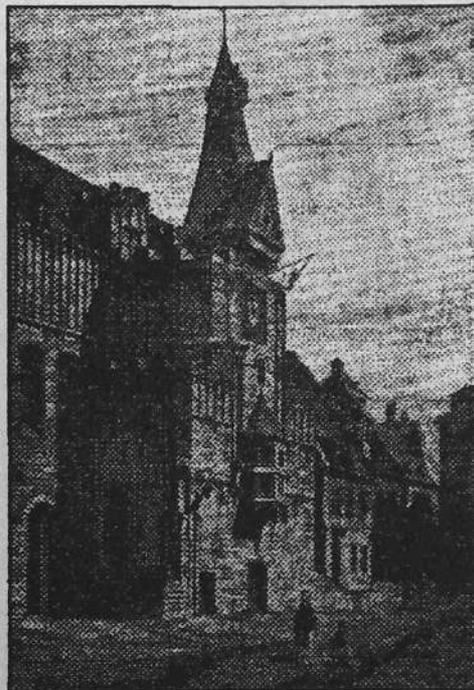
On aura sans doute été frappé, en lisant les légendes des illustrations du texte précédent, par le grand nombre de monuments disparus ou dégradés depuis Vital Celen. Une disparition unique pourrait être le fait du hasard, un gâchis aussi massif a des causes structurelles que le magnifique texte ci-dessous analyse avec une finesse de touche et une pertinences inégalées. Déclaration d'un "responsable (???) des bâtiments de France" à propos de la Grand-Place de Cassel: "C'est vieux, c'est bon à fondre!". Mais, *De geest is sterker dan 't geweld!* Dans ce siècle qui a vu s'effondrer tant d'étatismes et d'impérialismes, nous voyons déjà poindre partout en Flandre des indices de renouveau.

L'ALIENATION DES SITES

Professeur Docteur Guy Héraud

L'oppression ethnique frappe cruellement le paysage. Les villes, les routes, les campagnes sont les victimes de la colonisation. Comme les dégradations sont, en général, progressives, il arrive que les habitants n'en perçoivent pas le cours et soient d'autant plus désarmés. Mais voudraient-ils réagir qu'ils tenteraient l'impossible. Les lois de l'Etat (en matière de protection des sites, d'urbanisme, de loyers, etc.); les prérogatives de souveraineté (services publics, armée), la planification et les conditions économiques exercent leur action incoercible. L'altération du paysage ethnique peut n'être souhaitée par personne - et les élites cultivées de la nation dominante déploieront sans doute ces dégradations -, elle ne s'en produit pas moins automatiquement, inéluctablement.

Mais si une parade efficace était possible, encore serait-il difficile de la mettre en oeuvre. Car de vastes aspects de la protection des sites échappent à la conscience de l'ethnie dominante. L'ethnie dominante qui administre une région minoritaire n'a pas la sensibilité exercée à la perception de certaines atmosphères et ne connaît pas les recettes - le plus souvent natives et improvisées - qui en assurent l'éclosion et le maintien. L'aspect visuel, essentiel, n'est pas seul en cause; il existe encore des atmosphères sonores, olfactives, et tout un style de vie et de comportement que l'irruption d'un ordre politique étranger, avec ou sans immigration, bouleverse irréparablement. Le fait est d'autant plus certain que des peuples, parfois exceptionnellement doués dans le domaine des arts - ou dont le bon goût est universellement réputé - dégradent sans le vouloir leurs provinces allogènes. Le contraste dans la tenue des villes au Tyrol du Sud - pourtant plus riche et varié - et au Tyrol du Nord, ou bien la triste impression que fait le nord de la France en venant de Flandre belge, prouvent



Ancien Hôtel de ville de Saint-Omer. Le célèbre Moulin à café qui le remplace a-t-il vraiment amélioré l'atmosphère de la ville?

qu'une terre ne gagne pas, en harmonie et en beauté humaine, à tomber au pouvoir d'une ethnie étrangère. Cela est particulièrement vrai des pays germaniques englobés dans des Etats romans. L'extrême richesse et finition du détail, l'impression de perfection improvisée des ensembles, l'exact ajustement des univers visuel, auditif, olfactif, le mystère latent des êtres et des choses, tout cet ordre organique prodigieusement agencé ne résiste pas au moindre dérangement. Or les ethnies romanes et leurs administrations, qui n'ont pas la perception de ces atmosphères - et encore moins le pouvoir de les engendrer -, les bouleversent irréparablement. L'abus de la publicité n'est qu'un aspect - voyant et, de ce fait, mieux connu - des conceptions latines en matière de paysages. Il est bien vrai que cette irruption tapageuse d'humanité sied mieux aux perspectives rectilignes et aux vastes surfaces planes, rappels permanents d'une raison souveraine, qu'aux courbes imprévues et au désordre fouillé de villes de légende, comme on en rencontre encore au débouché des Vosges et sur le versant sud du Brenner. Que penserait Hansi d'une Alsace en cours de romanisation, qui tourne le dos à tout ce qu'il aimait et voulait exalter? Car, par un dérisoire paradoxe, la romanisation détruit

ces tableaux frais et pimpants qui entretinrent dans le coeur des Français l'amour de la province perdue.

"Autre temps, autres moeurs", telle est en substance la réponse désabusée donnée par les "responsables", et par l'opinion publique, au problème de la dégradation des sites dans les villes et les campagnes. Cette réaction n'est pas fondée. Car toute tradition nationale, en Europe du moins, est capable de renouvellement. Les architectes peuvent, tout en restant dans la ligne ethnique, inventer les formes neuves qui répondent à l'état des techniques et aux conditions de vie de l'époque.

Le CERCLE MICHEL DE SWAEN/MICHIEL DE SWAENKRING représente la Flandre française au sein de l'Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes (UFCE), laquelle dispose d'un statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe. L'UFCE vient de présenter l'intéressante résolution suivante, document qu'il nous paraît utile de proposer à l'attention des lecteurs de VLAANDEREN DEN LEEUW.

RESOLUTION 1/95

Le comité directeur de l'UFCE, soucieux des événements tragiques en rapport avec le conflit de nationalités existant en Europe, présente devant l'assemblée des délégués de l'UFCE du 25 mai 1995 à St. Moritz en Suisse, la résolution suivante dans le cadre de la prise de décision:

L'assemblée des délégués de l'UFCE du 25 mai 1995 à St Moritz, Suisse,

1. est persuadée que le problème des nationalités existant en Europe ne peut être résolu que dans le cadre de la démocratie et dans le respect des droits des hommes, par la création d'un système de protection des minorités, permettant aux majorités nationales et aux minorités nationales des états européens de devenir des partenaires égaux;

2. condamne profondément le recours à la violence comme moyen de résolution des problèmes de nationalités comme par ex. dans l'ancienne Yougoslavie, le Caucase (Tchéchénie) ou encore au Kurdistan et le fait qu'elle soit tolérée, et témoigne sa compassion et sa solidarité à toutes les victimes d'une telle violence;

3. souligne la décision du Sommet du Conseil de l'Europe de Vienne, exigeant de la part des états de respecter envers les minorités nationales les principes suivantes: "L'égalité devant la loi, la non-discrimination, l'égalité des chances, les droits d'association et de réunion ainsi que la participation active à la vie publique" (Déclaration de Vienne 1993, Annexe II, alinéa 4);

4. salue le vote de la convention - cadre pour la protection des minorités nationales du Conseil de l'Europe par le Comité des Ministres dans sa session du 9 novembre 1994, et sa signature immédiate par 21 états le 1er février 1995, et parallèlement, regrette que ce premier instrument du droit international public liant les parties soit loin de venir à l'encontre des nécessités, de par son contenu et le mécanisme de surveillance.

5. salue la définition du terme "Minorité nationale" et l'acquiescement formel concernant la fondation de partis politiques par les minorités nationales dans le cadre de la "déclaration sur la protection des minorités" adoptée le 19 novembre 1994 par dix pays membres de l'Initiative de l'Europe centrale considérée comme un progrès remarquable par rapport à la

convention - cadre du Conseil de l'Europe;

6. regrette que la Charte Européenne sur les langues régionales et minoritaires, pratiquement 3 ans après son vote en juin 1992, ne porte la signature que de 11 sur un total de 33 pays membres du Conseil de l'Europe, dont seulement 2, la Norvège et la Finlande l'ont ratifiée, bien que son entrée en vigueur nécessite sa ratification par au moins cinq états, et incite les états restants à procéder immédiatement à la signature et à la ratification de cette charte;

7. exprime son inquiétude à propos de la tendance réactionnaire qui se dessine dans la convention - cadre du Conseil de l'Europe de 1994 par rapport à la recommandation du Conseil de l'Europe 1201/1993 et qui se répercutera sur le protocole additionnel de la convention européenne des droits de l'homme en élaboration, ce qui signifie que de nombreuses questions essentielles liées à la protection des minorités et plus particulièrement à la prévention des conflits resteraient toujours sans solution;

8. regrette que les organisations internationales des états et plusieurs gouvernements nationaux n'ont pas suffisamment tenu compte de la proposition de dialogue de l'UFCE en tant que la plus grande et la plus représentative organisation ethnique européenne; une large prévention des conflits n'étant pas pensable sans la participation des personnes concernées directement par le problème ou des leurs organisations;

9. fait instamment appel au comité des ministres du Conseil de l'Europe afin qu'il consulte les experts de l'UFCE lors de questions portant sur la protection des minorités, et plus particulièrement lors des délibérations du comité des experts gouvernementaux concernant l'élaboration d'un protocole additionnel ou lors du contrôle de la convention - cadre;

10. fait appel aux organisations internationales comme l'ONU, l'OSCE, l'OTAN, le Conseil de l'Europe et l'Union Européenne pour qu'elles organisent, dans l'intérêt du maintien de la stabilité et de la paix, une conférence européenne portant sur le problème des nationalités et visant à consulter les représentants des organisations ethniques en tant que partenaires égaux, afin de pouvoir trouver une solution aux problèmes orientée vers l'avenir, qui soit réalisable en commun par toutes les parties concernées.

RUBRIQUE MARITIME

Ami lecteur de cette rubrique, si vous le voulez bien, nous allons quitter les rivages de GISNA au X^{ème} siècle et laisser un peu de paix à la mémoire de la bienheureuse ROTHRUDE, vierge et par conséquent martyre; nous allons faire un voyage, nous allons changer de mer!

Pour passer de la Mer du Nord en Manche, le mieux est encore de suivre la superbe route côtière!

Allons à Boulogne et commençons par visiter le calvaire des marins. C'est une plate forme

carrée protégée par un mur portant les noms, les dates des naufrages afin que la mémoire de la Marine Boulonnaise ne se perde. **"Sur les tombes des marins ne fleurissent pas les roses"**

Au centre de la plate forme, un Christ fondu avec les bronzes des cloches offertes par les armateurs.

Dans la chapelle - propriété de la famille de la Barre de Nanteuil, famille normande - les bouées portent les noms des marins de Boulogne.

Sortez un peu du temps et de l'espace, regardez et lisez ces plaques où reviennent souvent les mêmes patronymes.

Sur la plaque à Bertrand WIMET, élève officier au Long Cours, péri en mer avec le DOUALA, vous

lirez: *"C'est un rude et noble métier que celui de la mer - Les tricheurs en sont exclus et sa grandeur est à la dimension du risque librement accepté."*

Avec la présentation de tous ces beaux plaisanciers et de leurs coûteux et éphémères navires qu'on aura entendu baptiser du joli nom de MACHINES, ce qui fait des

plaisanciers des MACHINISTES; il y en aura même un pour déclarer: *"Je vais repartir rejoindre les copains qui se font ch... en mer..."* Il s'agissait tout simplement de passer le Golfe de Gascogne quand il ne le fallait pas, avec des navires - pardon, des MACHINES - qu'il ne fallait pas, et le plus vite possible bien sûr. Je crois qu'il y a là une superbe



Cette sentence a pour écho la déclaration de M. Auguste Blond, patron de pêche, Commandeur du Mérite Maritime et Président de l'Association des Pensionnés de la Marine: *"Les seuls vrais marins sont ceux qui ont donné une vie de travail*

illustration de cette définition de la plaisance:

"La voile est le moyen le plus coûteux, le plus inconfortable le plus long et le plus aléatoire pour se rendre dans un endroit où on n'a rien à faire."

J'ignore le coût, le prix, la

valeur de cette plaisance-là mais je considère qu'en une génération, des marins bretons voient leurs pêches détruites par l'application du prix de retrait: le beau poisson devient de l'engrais, tandis que les familles - leurs familles - vont s'approvisionner aux RESTOS DU COEUR...

C'est grave, c'est très grave.

Nous participons à notre propre destruction et à



DEUX VUES DU PORT DE BOULOGNE FACE AUX PROBLEMES DE LA PECHE ET DU TRANSMANCHE

à la Mer."

Je ne retrouve pas la profondeur de cette conscience dans l'immense médiatisation de la Route du Rhum...

la destruction de nos ressources. Quel sera l'avenir?

Nous en reparlerons.

YVES CAUGANT

**Dr. FERDINAND SNELLAERTPRIJS
VOOR ONZE VRIEND LUC VERBEKE**

In het kruftmagazijn in Sint-Winoksbergen werd de plechtige uitreiking georganiseerd door DE MARNIXRING TER IJSELE onder voorzitterschap van onze vriend Dr. Eric Vanneufville. De zaal was overvol prominenten uit alle windstreken van het Nederlandstalige gebied, wat nog eens bewijst dat iedereen goed beseft wat Luc Verbeke gepresteerd heeft en nog altijd presteert voor Zuid-Vlaanderen. Een keuze van zijn gedichten van vroeger en nu (1944-1994) werd pas uitgegeven bij drukkerij Sanderus (Oudenaarde) onder de titel **TERUGBLIK**, met als verantwoordelijke uitgever M. Bossuyt, Platanendreef 46, B-8790 WAREGEM. Dat er een nauwe band bestaat tussen zijn poëzie en zijn inzet moge blijken uit zijn eigen rede: "Wat ikzelf in poëtische taal zou vertolken moest dus de weergave zijn van innerlijkheid en van reële activiteit." Wij citeren hierna een gedicht uit dit bundel:

OPSTANDING

*Zing weer een lied van hoop en verlangen.
Winter met regen, sneeuw, ijs en wind,
leven met nevels en wolken omhangen,
ging ras voorbij, en de lente begint.*

*Min weer de mensen, dieren en dingen,
bloemen en planten, hemel en zon.
Lach na de angsten die je bevingen.
Juich om het licht dat de nacht overwon.*

*Spreek weer een woord van geloof en vertrouwen,
niet meer van weifling en wankelmoed;
ban uit jouw hart de lafheid der lauwen.
Spreek slechts van leven, want 't leven is goed.*

SUJET TABOU

Le 1^{er} février 1995, vingt pays européens ont ratifié la convention-cadre du Conseil de l'Europe pour les minorités régionales. Après le rejet, fin 1992, de la Charte européenne des droits de l'homme pour les minorités linguistiques, la Turquie et la France se sont à nouveau distinguées en refusant mordicus de se conformer à cette convention-cadre du strict minimum. La France et la Turquie se prétendent monolithiques, selon le mythe totalitaire de l'Etat-nation "un et indivisible", et nient l'existence sur leur sol de minorités linguistiques nationales tels les Kurdes en Turquie, qualifiés de "Turcs des montagnes"; ou les Corses, les Basques, les Catalans, les Bretons, les Flamands, les Occitans et les Alsaciens-Mosellans en France. Leur seule réponse depuis des décennies est celle de l'assimilation forcée par l'école (...). Lorsqu'on compare la France, qui martyrise ses langues régionales, avec les autres démocraties occidentales telles que l'Italie (Valdotains, Tyroliens), l'Espagne (Basques, Catalans), la Belgique Suisse (Romands, Tessinois), le Canada (Québécois), l'on ne peut être que révolté par tant de mépris. La France préconise le respect des droits

des minorités linguistiques au Québec, en Kabylie, au Kosovo et ailleurs, alors qu'elle-même les bafoue: quelle hypocrisie! Ce thème, crucial, qui concerne des millions de Français, la non-reconnaissance par la France de sa diversité linguistique et des traités européens sur nos droits culturels est tabou dans le débat présidentiel, car il ne concerne pas le microcosme politique parisien.

Luc Reibel Benfeld (Haut-Rhin) (Le Monde, Courrier des lecteurs, 24-02-95)

BONNE NOUVELLE

Flandria après un an d'absence sort son numéro 6. Nous avons relevé un article de Florian SAMAIN sur le séparatisme en Belgique qui peut dérouter plus d'un lecteur. Contact: 75, rue Camille Desmoulin 59260 Hellemmes.

CALAIS REDEVIENDRA-T-ELLE ANGLAISE?

Si la Cité de l'Europe inaugurée le 22/04 a attiré tous les feux des médias nationaux, a pour vocation d'attirer encore d'avantage de touristes anglais, une expérience originale a été lancée pour lutter contre le chômage: une collaboration entre l'ANPE et son alter ego; l'Employment service du Kent, rapprochement naturel entre deux régions ayant une longue tradition d'échange bien avant que nous soyons des hexagonaux!

TOUJOURS LES PSEUDO-FRONTIERES

Cette fois c'est la lutte contre la pollution radioactive qui a rassemblé les Flamands des 2 côtés de la frontière à Poperinge le 17 Avril. la pollution n'a que faire des frontières des états même si certains d'entre eux en veulent garder précieusement les portes fermées.

PORTES FERMEES

L'Hexagone justement une fois de plus se montre réticent à favoriser la chasse des délinquants sur sa zone frontière par d'autres policiers. Déjà il y a eu ces coups de feu près d'Adinkerke de gendarmes belges violant la frontière française (La guerre faillit-elle être déclarée?), cette fois c'est le refus ferme de Pasqua aux policiers belges de pénétrer en France pour poursuivre les voyous.

On imagine la déception de nos policiers de voir ainsi filer les voleurs seuls bénéficiaires de cet esprit obtus.

PERMIS EUROPEEN

En plastique rose pâle, format carte de crédit, il intégrera une puce renseignant sur les points, les véhicules autorisés à la conduite, sera revêtu d'une photo et rédigé dans l'une des onze langues de la communauté ou sera bilingue (une de ces langues et une langue régionale). Rien ne vous empêche donc d'exiger le flamand-néerlandais en plus du français.

RVI EN FRANCAIS - ICI BRUXELLES

Radio Vlaanderen Internationaal est le service mondial de la BRTN, la radio-télévision publique de la Communauté flamande de Belgique, qui diffuse une information aussi objective que possible sur cette même communauté.

Outre le service néerlandophone, Radio Vlaanderen Internationaal émet en cinq langues: français, allemand, espagnol et arabe.

Les émissions sont captables en ondes courtes dans le monde entier. En Europe, elles le sont via le satellite ASTRA. En Belgique, certaines sociétés de télédistribution les diffusent en FM.

L'équipe d'animation entretient avec chacun des auditeurs un contact direct, elle répond au courrier et les membres du club international reçoivent le magazine bimensuel, le Club Echo.

Tous courriers à Monique Delvaux, rédacteur en Chef, ICI BRUXELLES, B.P. 26, B-1000 BRUXELLES, Fax +32-2-7328336.

ACTUALITES DE LA LANGUE BRETONNE

Signalons la publication en mai 1995 par l'Institut Culturel de Bretagne d'un passionnant dossier sur la langue bretonne et son enseignement qui rassemble en 95 pages format A4 tout ce qui est paru dans la presse à ce sujet. La lecture en est passionnante et peut donner beaucoup d'idées aux autres minorités hexagonales. Un coup de chapeau à la conviction et à l'inventivité de nos amis bretons dans leur combat courageux et intelligent pour leur spécificité linguistique.

ENSEIGNEMENT DU NEERLANDAIS

Aux dernières nouvelles, le Lycée Saint-Pierre de Calais, désireux d'offrir une nouvelle option à ses élèves aurait préféré l'espagnol au néerlandais. On peut douter du réalisme de ce choix quand on prend en compte les contacts intenses de notre région avec une néerlandophonie dont le poids économique est comparable à celui de l'Allemagne et évidemment sans commune mesure avec les pauvres performances économiques d'une Espagne avec laquelle elle n'a pratiquement aucune relation.

Faites un tour à Euro-tunnel, à Nausicaa, au syndicat d'initiative de Dunkerque, etc., vous verrez que tous vous offrent les services d'un(e) ou de plusieurs néerlandophone(s) débordé(e)s que l'on a bien entendu dû recruter outre-ligne.

Reportez-vous aux statistiques d'utilisation des bornes d'information touristiques: elles vous diront avec l'impartialité des chiffres la grande place qu'a d'ores et déjà le néerlandais dans nos relations régionales.

Problème connexe: les difficultés que présente la poursuite du néerlandais dans l'enseignement privé au sortir de la troisième. Dans le Dunkerquois, seuls les Lycées des Dunes et Vauban offrent le néerlandais en seconde. Par ailleurs l'enseignement libre refuse mordicus l'ouverture de cours dans le premier cycle,

pourtant indispensables, à Hazebrouck et dans le Dunkerquois.

Pessimistes? Non! On s'apercevra tôt ou tard, comme à Bruxelles, que dans une région qui compte quelque 450 entreprises de langue néerlandaise, cette langue qui est d'ores et déjà un atout, deviendra peu à peu une nécessité pour les demandeurs d'emploi.

On s'en est avisé à Bruxelles où 80% des élèves du primaire néerlandophone viennent de familles francophones. On s'en avisera un jour ici.

En Belgique on est bien loin du mépris dont témoignait la déclaration du Cardinal Mercier (1906): "L'enseignement universitaire, dans la mesure où il initie le jeune homme à une action générale sur la société, doit, en Belgique être donné en français. Le flamand y prendra une place circonscrite par les exigences professionnelles. Les Flamands qui voudraient flamandiser une université belge n'ont pas assez réfléchi au rôle supérieur auquel doit prétendre une université. Si leurs revendications étaient accueillies, la race (?) flamande serait du coup réduite à des conditions d'infériorité dans la concurrence universelle. Ceux qui réclament une université catholique flamande, demandent aux catholiques belges, inutilement et dangereusement, l'impossible."

Mercier avait tellement raison que la néerlandisation complète de l'université a permis aux Flamands de représenter 70% du poids économique belge et de générer avec leurs amis Néerlandais une littérature, amplement traduite en français, que les critiques allemands qualifiaient de meilleure d'Europe, à l'occasion de la Buchmesse de Francfort qui lui était consacrée.

Mais de ce côté-ci de la ligne, les responsables de l'enseignement catholique semblent toujours attardés du côté de 1906.

SPIJTIG GENOEG, MENEER WECKX

In zijn toespraak op de opening van de Frans-Vlaamse Veertiendaagse te

Nieuwpoort, verkondigde de Heer Hugo Weckx, Vlaams minister van Cultuur en Brusselse Aangelegenheden dat zijn Franse collega beloofd zou hebben dat er binnenkort een CAPES en een CAFEP (bevoegdheidsakte voor het MO) Nederlands zouden bestaan.

Het spijt ons te moeten vaststellen dat de Heer Weckx zich om de tuin had laten leiden. Een rede te meer om na te denken over de Franse handelswijze

CIRCULATION A CALAIS

Le responsable local du Cercle envoyait le 17.04.95 à LA VOIX DU NORD à l'attention de Monsieur SPIERS, 25, Boulevard Pasteur, 62100 CALAIS, la lettre suivante:

" - Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir publier cette missive sous forme de lettre ouverte aux candidats déclarés et futurs candidats à la mairie de Calais.

Nous avons effectué récemment une sortie à bicyclette et nous avons été amenés à parcourir la ville de Calais. Oh! certes, Calais n'a pas le privilège des problèmes que peuvent rencontrer les cyclistes mais pourquoi Calais ne montrerait-elle pas l'exemple?

Chacun peut chaque jour constater dès lors qu'il circule à deux roues combien il est dangereux de se déplacer du quartier Nouvelle France à Calais nord par exemple ou de Beau Marais au centre-ville. Aucun couloir n'est prévu.

Nous ne citerons pas les automobilistes qui méprisent les cyclistes en les serrant le long des trottoirs, ni même ces piétons surgissant entre deux voitures en stationnement, mais bien plutôt cette épreuve digne de celles proposées dans l'émission "Fort Boyard" à laquelle nous avons été confrontés.

Calais bénéficie d'avenues larges qui traversent la ville de part en part. Ne pourrait-on pas à peu de frais consacrer de véritables couloirs pour les cyclistes. L'avenue Blériot, par exemple, dans son axe médian possède déjà l'ébauche d'un couloir. Une plus grande place consacrée à la circulation cycliste rendrait notre ville plus conviviale, pourrait redynamiser nos commerces. Nous pouvons pour cela nous inspirer des grandes villes des Pays-Bas pour qui le tout-automobile n'est pas le signe principal de richesse.

Il nous semble donc urgent pour la sécurité et intéressant pour le dynamisme commercial d'établir rapidement une réflexion approfondie à ce sujet. etc.

HEF NEDERLAND OP!

Deze verrassende uitspraak komt niet van een obscure grepering, maar van

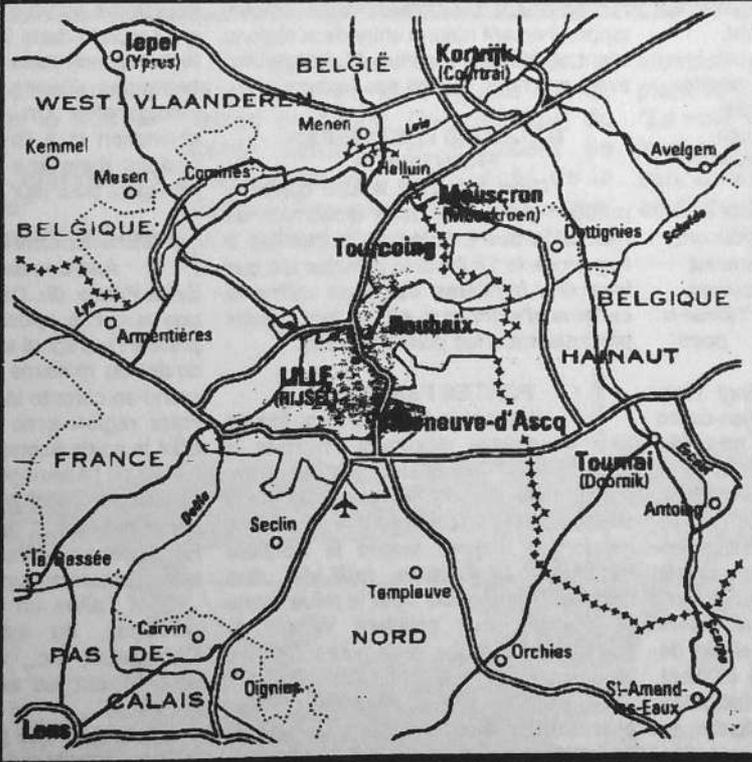
Grand Lille

Lille - Roubaix - Tourcoing

Ypres - Tournai - Courtrai

Répertoire des localités

1/50 000° - 1 cm : 0,5 km



IL VA SANS DIRE QUE DANS CET ENSEMBLE QUI RETROUVE SON UNITE HISTORIQUE, L'ESPAGNOL SERA INDISPENSABLE A COTE DU FRANCAIS! (carte Michelin)

zoals Pasqua die goed uit de doeken doet als hij zegt: "Les promesses n'engagent que ceux à qui on les fait."

Delcroix wist beter hoe je de Fransen moet aanpakken, hard tegen hard. Maar ja! hij kende ze ook van dichtbij!

een politieke beweging waar vele prominente personen deel van uitmaken.

De beweging die zichzelf 'Het Kapittel' noemt en onder haar leden onder anderen Eerste-Kamer-voorzitter Tjeenk Willink en procureur-generaal Docters van Leeuwen telt, stelt voor de Staat der Nederlanden te laten opgaan in een federatief verband.

Deze federatie, waarvan ook Luxemburg en België deel uitmaken, wordt dan onderverdeeld in negen gewesten. Uit elk der gewesten zouden dan twee vertegenwoordigers naar een nieuw te vormen parlement gestuurd worden.

In zijn boek 'Democratie als beeldenstrijd' betoogt voorzitter van de groep oud-minister Zeevalking dat een dergelijke constructie een antwoord zou kunnen bieden op wat de groep ziet als een crisis in de democratie en rechtstaat. Politieke ideologieën vervagen immers, en politieke partijen zijn voornamelijk nog leveranciers van politici met als enig doel machtsbehoud. Bovendien zou de gevormde federatie een evenwicht kunnen bieden tegen de grote Europese buurstaten. De groepering hoopt met haar voorstel een discussie op gang te brengen.
Bron: DRIEKLOR 02/95 Tijdschrift voor Nederlanders in het buitenland.

PRESIDENTIELLES OU VOYAGE EN ABSURDIE

Sous ce titre, Yann Fouéré analyse dans l'AVENIR DE LA BRETAGNE de mai 1995 les perspectives des présidentielles. Comme il s'agit de choisir entre deux énarques coulés dans le même moule, "le choix offert aux électeurs n'a plus aucune signification."

Le voyage en "Absurdie" se poursuit donc sans obstacles. La "Chronique économique syndicale et sociale" que nous adresse Morvan Duhamel, l'un des premiers rédacteurs de l'Avenir, fait remarquer que la France détient le record mondial des lois, décrets, arrêtés et règlements.

Jean Plocq, Conseiller-maître à la Cour des Comptes, indique, dans un rapport récent, qu'il existe à présent 8 000 lois et 80.000 décrets qui sont applicables en France, et que le nombre de lois votées en une seule année s'est accru de 35% depuis trente ans; ajoutez à cela que les administrations parisiennes diffusent environ dix mille circulaires tous les ans. Ce qui donne plus de 400.000 textes applicables au sein de l'État français...

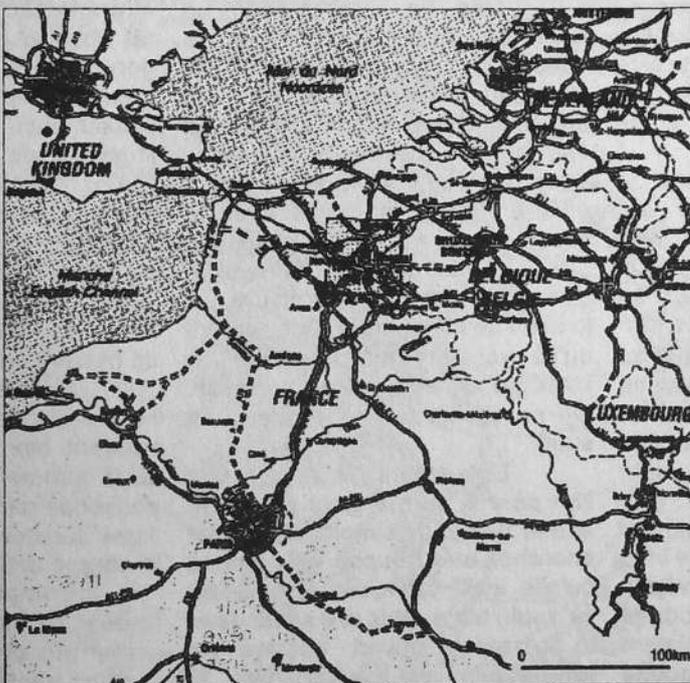
A force d'être trop gouvernée, la France l'est de plus en plus mal. L'un des principes du droit français est pourtant que "Nul n'est censé ignorer la loi". Qui peut aujourd'hui se vanter de la connaître alors que personne ne s'y retrouve? Il est beaucoup plus important de démanteler

et de répartir les pouvoirs de l'État que de choisir un nouveau Président. Au point où en est parvenue la France, ce dernier ne pourra de toute façon que régner sur l'absurdité.

UN ERASMUS A LA BELGE

Constat: de plus en plus de jeunes Flamands ignorent la langue française et apprennent plus volontiers l'anglais ou l'allemand, alors que de plus en plus de francophones apprennent le néerlandais (langue de 6 M. de Belges et de 15 M. de Néerlandais), ce qui est assez nouveau; un marché florissant et des touristes à fort pouvoir d'achat en sont sans doute la cause.

Afin d'encourager les francophones, de remotiver les Flamands, l'idée est née de lancer un "Erasmus à la belge", c'est-à-dire un programme d'échanges d'étudiants et de professeurs, à l'image de ce qui est en cours avec



succès entre universités européennes, étendu si possible aux domaines techniques et professionnels. Michel LEBRUN, ministre de l'enseignement supérieur, a répondu favorablement à la proposition de Herman Van Rompuy, ministre du Budget, d'un accord entre les deux communautés: "Au moment où les langues s'apprennent par immersion, ne vaut-il pas mieux passer 15 jours dans une école flamande qu'avoir quatre fois une heure de néerlandais?"

Les étudiants ont répondu favorablement, ainsi que les entreprises, qui apprécient fort les étudiants qui ont fréquenté deux universités dans des disciplines différentes.

(source: le même numéro de l'AVENIR DE LA BRETAGNE qui publiait aussi sous le titre LA FLANDRE DU SUD: SITUATION POLITIQUE ET CULTURELLE un discours de notre ami Frank Allacker prononcé à la première conférence des jeunes pour une Europe des Peuples)

GWENN HA DU

Journal nationaliste breton (Directeur: Jacques LE MAHO, 190 Bis, Avenue de Clichy, 75017 Paris) publiait dans son dernier numéro la première partie d'un bon article de notre ami François Herry sur LE 80ème ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DE L'YSER (1914-1994), critique et intelligent comme toujours.

LA METROPOLE FRANCO-BELGE DE FRANS-BELGISCHE METROPOOL THE FRENCH-BELGIAN AREA

Les organismes mentionnés ci-après viennent de publier une belle carte trilingue ci-contre (l'anglais étant en plus petits caractères) de notre métropole, avec la légende trilingue suivante:

"La métropole transfrontalière est déjà une réalité. Deux structures de coopération franco-belge font du développement transfrontalier leur priorité absolue:

La COPIT (Conférence Permanente Intercommunale Transfrontalière) qui regroupe:
- l'IDETA (Intercommunale de Développement Economique des arrondissements de Tournai et Ath),
- l'IEG (Intercommunale d'Etude et de Gestion de l'arrondissement de Mouscron-Comines),
- le LEIEDAL (Intercommunale voor Ruimtelijke Ordening, Economische Expansie en Reconvertie van het Gewest Kortrijk)
- le WIER (Westvlaamse Intercommunale voor Economische Expansie en Reconvertie),
- et la CUDL (Communauté Urbaine de Lille)
- Le GEIE (Groupement Européen d'Intérêt Economique) Euro 6 qui regroupe:
les Chambres de Commerce et d'Industrie de Armentières-Hazebroeck, Ieper, Kortrijk, Lille-Roubaix-Tourcoing, Mouscron-Comines, Tournai."
"De Grensoverschrijdende Metropool is vandaag reeds realiteit."

Voor de GPKI en EURO 6, twee Frans-Belgische samenwerkingsverbanden, is de grensoverschrijdende ontwikkeling van de metropool een absolute prioriteit. De GPKI is een samenwerkingsverband tussen de volgende intercommunale structuren (zie hierboven)."

Le choix des langues pour la carte et ses légendes est un reflet exact de ce qui sera nécessaire à l'avenir sur le plan linguistique à tout chercheur d'emploi un peu ambitieux dans notre région transfrontalière: le français, le néerlandais et l'anglais. Il semblerait que l'on n'ait pas consulté les responsables de l'enseignement: l'espagnol et l'allemand brillent par leur absence. Il est logique, non de les éliminer bien sûr!, mais de les ramener à leur juste place... lointaine!

Contes de la Flandre engloutie: LE GRIFFON

Madame Jocelyne Salomé-Van de Walle

Homme des bois, il en avait la profondeur obscure, l'épaisseur charnelle, la force qui vient du centre de la terre. Homme du ciel, sa pensée ne butait que sur les limites du monde, aux confins des horizons bleutés.

Homme de l'eau, il connaissait par coeur la circulation du sang de la terre: ruisseaux, rivières, cours d'eau, fontaines, sources cachées...

Homme du feu, il travaillait à la longue transmutation des métaux.

Et en cet instant magique où il venait de surprendre la jeune fille tournoyant au milieu des oiseaux, son visage traversé par une longue balafre était animé d'une expression extraordinaire.

Il s'enfuit en courant à travers bois et regagna son carrosse qu'il avait laissé au bord de la rivière où buvaient deux chevaux noirs tout harnachés de plumes et de parements d'argent.

Josyane aperçut un jour au bord d'un champ de blé le carrosse noir curieusement caparaçonné. La bride sur le cou, deux splendides bêtes à la robe sombre essayaient d'attraper des tiges de blé. Des coquelicots venaient se balancer sur le marchepied. Sur l'or et le bleu du champ et du ciel, on ne voyait que le cadre noir et silencieux de la porte où les coquelicots semblaient des taches de sang tombant goutte à goutte d'une blessure ouverte. La vision de cet équipage désert et abandonné l'impressionna, elle eut envie de s'approcher mais la crainte l'emporta et elle s'enfuit en courant jusqu'à la maison de ses parents.

Elle revit plusieurs fois le sombre carrosse avec les mêmes sentiments de crainte et d'attrance. Il surgissait soudain derrière une longue allée, derrière les bosquets, de l'autre côté de l'étang entre les saules qui balancent doucement leur longue chevelure argentée, toujours aussi désert et silencieux. Elle ne voyait jamais son occupant mais peut-être celui-ci l'avait-il aperçue quand elle commandait aux oiseaux.

Au soir de ces étranges apparitions, un grand cri retentissait toujours dans la forêt, immense, inhumain, celui d'un monstre ou d'une bête amoureuse. Josyane

l'avait entendu, alors qu'elle fermait les volets de la mesure. Elle avait vu à plusieurs reprises une grande ombre planer au-dessus des bois et des champs, elle avait vu le soir tomber d'un seul coup, la nuit envahir les bosquets et la peur s'emparer des villageois qui se signaient hâtivement. C'est qu'en ces temps-là, le démon passait bas à certaines heures annonciatrices de la grande et longue nuit obscure, mais Josyane, amie des oiseaux et des forces nocturnes ne craignait pas le passage du griffon!

Une fin d'après-midi, en revenant d'une promenade au coeur de la forêt-mère, comme elle marchait rêveusement sur le chemin jaune qui menait à la chaumière, elle reçut un grand coup au coeur et tressaillit tout entière: le carrosse noir était attelé à côté de la maison. Elle aperçut ses parents debout, immobiles comme des statues hiératiques sur le seuil de la demeure. Elle comprit qu'ils venaient de la donner en mariage à l'homme du carrosse. On ne choisit pas son amour, on subit.

Elle embrassa tendrement son père et sa mère qui pleuraient et leur demanda simplement d'aller chercher une poupée de chiffons qu'elle avait fabriquée et qui était sa seule amie. Puis elle sauta dans le carrosse ouvert comme on tombe dans un trou du rêve, la porte claqua et elle fut violemment emportée vers son destin.

LE SEIGNEUR GRIFFIN

La porte refermée avec fracas, les chevaux partis à un galop d'enfer, Josyane tomba en arrière sur la banquette, lâchant la poupée aux cheveux rouges.

Dans l'obscurité du carrosse, elle ne vit d'abord que des mains fortes, épaisses, aux doigts charnus, des mains rudes et douces à la fois, qui s'emparèrent du petit être de chiffon. Dans le mouvement que l'homme fit vers elle, son visage émergea de l'ombre comme une apparition des ténèbres et Josyane ne put retenir un petit cri d'effroi.

Deux yeux étincelants dans un faciès large de barbare la regardaient avidement, des yeux d'une couleur rare, très peu

humaine, tirant sur le jaune, des yeux d'oiseau ou de bête de proie, un regard perçant, fixe et lointain en même temps.

L'oeil gauche était traversé par une longue balafre qui courait sur toute la joue et étirait davantage encore la paupière vers la tempe.

Elle resta subjuguée, fascinée par cet être étrange et inquiétant, prise par une entrave magique et indestructible. Elle ne savait pas si elle aimait l'inconnu qui l'avait enlevée mais elle reconnaissait l'amour à cet étranglement de tout son être, à ce rêt étroit et solide qui lui serrait la gorge. Elle savait d'instinct que pour elle les choses devaient se passer ainsi et qu'elle reconnaîtrait l'homme de sa vie à cet état de l'âme "catastrophique" qui était le sien présentement.

"J'ai peur de vous..." murmura-t-elle d'une voix presque inaudible.

"C'est bien, répondit-il, je suis le Seigneur Wilhelm Griffin, le maître de ces terres, ton maître!"

Il parlait peu et d'autorité. Il ne disait que les mots essentiels, sachant bien que le désir profond de la femme est d'être entièrement possédée par un maître, car n'y a-t-il pas dans ce vertige de possession la source même de la volupté?

Comme elle s'était redressée, s'appuyant des deux mains aux portières du carrosse, il la saisit par la taille et l'attira à lui.

D'un geste rapide, il fit tomber la robe légère qui s'éparpilla ainsi qu'un corolle autour des jambes charnues et souples comme des tiges. Elle glissa à genoux entre ses jambes. Ebloui par cette chair généreuse, le Seigneur Griffin fondit sur cette gorge pleine qui s'offrait à lui comme une source à un homme altéré, la pressant contre son corps et sa bouche, enivré de la sentir là, toute nue, dans ce carrosse serti d'ombres qui cahotait dans la lumière éclatante.

Il absorbait tous les bouquets de fleurs des champs dans ses cheveux foisonnants et voyait dans les ombres de la chevelure qui s'écartait, ces grands bosquets de peupliers mouvants bordés par l'exquise odeur des fleurs de sureau.

(à suivre) 12

LE BUREAU EUROPEEN POUR LES LANGUES MOINS REPANDUES VIENT DE PUBLIER CE DOCUMENT POUR UNE POLITIQUE EN MATIERE DE RADIO/TELEVISION EN LANGUES MOINS REPANDUES, LEQUEL PRESENTE UN INTERET CERTAIN POUR NOTRE RADIO ET SON AVENIR

Le document est le fruit de travail d'un groupe d'experts en radio/télévision du Bureau européen pour les langues moins répandues et a été formellement adopté par le Conseil du Bureau.

Partant des prémisses que dans le monde moderne le contact le plus immédiat entre la culture et les citoyens se fait par les moyens de communication et d'information et que l'assimilation d'un mode de penser et l'acquit culturel passent prioritairement par les médias audiovisuels, la Place des langues moins répandues doit être définie dans ce contexte pour trois raisons principales:

1. les moyens audiovisuels exercent un rôle prépondérant et unificateur pour les principales langues et cultures européennes.
2. Toutefois, ce rôle constitue un danger pour la connaissance des langues et cultures dites minoritaires, car il réduit leurs forces de conscience; dans la plupart des cas elles n'ont pas la possibilité d'accéder aux médias audiovisuels ou seulement d'une façon rudimentaire et partielle.
3. Les nouvelles technologies, câble et satellite, créent une mondialisation des médias et mettent en péril les petites cultures et les langues moins répandues.

Il paraît, dès lors urgent de relever, dans la mesure du possible, ce déficit en s'inspirant des principes d'un document pour une politique en matière de radio / télévision en langues moins répandues.

Ceci devrait conduire à la création de structures adaptées que nous énonçons dans les propositions suivantes.

Le Bureau européen pour les langues moins répandues

Rappelant:

- la recommandation 928 (1981), adoptée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe;
- la résolution Arfé concernant une charte européenne des langues et cultures régionales et une charte des droits des minorités ethniques, adoptée par le Parlement européen en octobre 1981 et en particulier le 1(b) de la résolution (JC287/81);
- la résolution Arfé sur des mesures en faveur des langues et cultures minoritaires adoptée par le Parlement européen le 11 février 1983 (DOC. 1-1136/82)
- la résolution Kuijpers sur les langues et cultures des ethnies régionales dans la Communauté européenne, adoptée par le Parlement européen le 30 octobre 1987 (doc AZ-150/87), en particulier le paragraphe 7 de la résolution;
- la Convention européenne des langues régionales ou minoritaires adoptée par la Conférence permanente des autorités locales ou régionales de l'Europe en mars 1988 et endossée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en octobre 1988 et votée par les députés des ministres en juin 1992, en particulier l'article 8 de la Charte;
- la recommandation 1067 (1987) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et en particulier les articles 6(c), 8, 13, et 20(d) de la recommandation;
- la résolution de Vries, adoptée par le Parlement européen en avril 1989 et en particulier le paragraphe 6 de la résolution (DOC. A2-0347/88);
- le rapport de la réunion d'experts de la CSCE sur les minorités nationales, Genève 1991;

- Encouragé par les principes énoncés dans la déclaration de Delphes par ceux qui sont impliqués dans l'industrie audiovisuelle (septembre 88);

DECLARATION

Déclare que:

- 1 Les média - radio, télévision, l'industrie du film et de la vidéo sont d'une importance primordiale pour la survie et le développement des communautés de langue moins répandue.
- 2 Toute forme d'intolérance ou de discrimination envers les langues moins répandues dans les médias doit être bannie d'une Europe démocratique.
- 3 La CE devrait garantir un soutien financier pour les initiatives des Etats ou des régions pour l'installation ou le fonctionnement des RTV publiques ou privées en langue moins répandue.
- 4 Les Etats membres de la CE et les autorités régionales doivent prendre toutes les mesures législatives et statutaires pour promouvoir l'emploi des langues moins répandues dans

8 L'accès aux réseaux internationaux doit être garanti aux média de langue moins répandue, (par ex. UER)

9 Toute initiative des Etats membres de la CE dans le domaine des médias en langue moins répandue ne devrait être prise qu'après consultation des représentants de la communauté linguistique en question. Celle-ci pourra se faire par le Bureau européen pour les langues moins répandues.

10 Le Bureau européen pour les langues moins répandues devrait être consulté pour une meilleure harmonisation européenne des politiques en faveur des médias en langue moins répandue, et devrait jouer un rôle dans l'application pratique des principes énoncés plus haut.

11 Le Parlement européen doit continuer à soutenir la promotion et la défense des langues et cultures moins répandues de la CE.

PROPOSITIONS

De plus le Bureau européen fait les propositions suivantes dans le but



Ayez le réflexe Flandre!

Ecoutez notre Radio!

les domaines audiovisuels de leur compétence. Ils doivent établir des services de radiotélévision complets pour ces langues moins répandues ou à défaut une large gamme de programmes dans ces langues au sein des média de langues majoritaires.

5 Toute décision de la Commission européenne concernant l'industrie audiovisuelle et ses nouvelles technologies doit garantir la promotion des langues moins répandues. Par conséquent les programmes et les initiatives de la CE doivent prévoir des mesures spécifiques pour les langues moins répandues.

6 La Communauté européenne et ses Etats membres doivent s'assurer que les divisions administratives ne limitent pas la libre circulation et transmission des programmes de RTV à l'intérieur des communautés linguistiques.

7 Les média en langue minoritaire doivent pouvoir accéder à la publicité institutionnelle provenant de la Commission européenne, des Etats, des collectivités locales et régionales et des sociétés publiques, dans leurs langues.

de faire avancer l'application des principes énoncés plus haut.

1 Agence de presse

La création d'une agence de presse à Bruxelles, spécialisée dans les questions intéressant les communautés de langues moins répandues et soutenue par un réseau de correspondants dans ces communautés. Le Bureau devrait charger des individus spécifiques de l'organisation des projets pilotes, et en attendant l'établissement d'une agence de presse, le service de presse du Bureau à Bruxelles, devrait être développé et pleinement utilisé surtout après l'ouverture d'un nouveau centre d'information à Bruxelles. Toutes les sections du Bureau et organismes s'y rattachant devraient collaborer pour assurer son succès.

2 Programme de formation commune

La formation de locuteurs de langues moins répandues dans des domaines variés (par ex. création de programmes, journalisme radiophonique, réalisation de télévision) dans leurs propres langues et par des échanges internationaux.

L'aide communautaire est prévue dans ce domaine - COMMETT, ERASMUS, FSE etc.

3 Echange d'émissions de radio

Un échange structuré d'émissions de radio entre les stations de radio indépendantes, locales et régionales servant les minorités européennes. Les programmes auraient pour but de promouvoir une plus grande compréhension et un intérêt mutuel accru entre les communautés de langues moins répandues. Dans une première phase il est souhaitable que cet échange s'opère par des instituts de radio Publique jouissant des moyens appropriés. La structure envisagée pourrait être coordonnée par le centre d'information du Bureau européen à Bruxelles.

4 Coproduction de programme de télévision

Conscient du coût élevé de production de matériel de haute qualité en télévision et des contraintes financières sévères rencontrées par ceux travaillant en langues moins répandues, le Bureau estime que la possibilité de coproductions, avec des pistes sonores pour les différentes langues moins répandues, devrait être examinée de manière active et qu'un petit nombre d'émissions pilotes devrait être fait pour évaluer cette forme de production. Une aide pourrait être demandée au programme MEDIA ainsi qu'à EURIMAGES (Conseil de l'Europe). Les émissions pour enfants sembleraient être un domaine idéal où commencer.

5 Agence de publicité

Conformément au point 7 de la déclaration, il est souhaitable que la Commission européenne prenne l'initiative en ce domaine en proposant la création d'une agence de publicité, qui fournirait les services nécessaires aux autorités locales, régionales et d'état.

6 Association de journalistes

Le Bureau soutient la création d'une association professionnelle de journalistes travaillant dans les différentes langues moins répandues. Un tel organisme pourrait être inestimable pour la promotion d'une coopération et d'un flot d'information entre ceux fonctionnant dans les différentes langues moins répandues. L'association pourrait être lancée lors d'un colloque dont le thème sera les média et les langues moins répandues, et auquel participeraient des journalistes, des réalisateurs, et des responsables de la presse dans chaque communauté. Ceci serait une rampe de lancement idéale pour une telle association.

Les fonds de financement devraient être trouvés auprès des instances européennes par l'intermédiaire du Bureau.

Gardant à l'esprit la bonne volonté envers les langues moins répandues et la diversité culturelle découlant de la déclaration de Delphes, le Bureau estime que les festivals, expositions, conférences etc., ayant un rapport avec l'audiovisuel, la radio et la télévision devraient être utilisés plus activement de façon à ce que l'on soit plus conscient de l'existence des langues moins répandues et à encourager une coopération pratique.

LE BUREAU EUROPEEN
POUR LES LANGUES MOINS
REPANDUES, Bureau d'information
Sint-Jooststraat 49-51 B-1040
BRUSSEL

BOEKEN... LIVRES... BOEKEN... LIVRES... BOEKEN...

Gebrek aan plaats heeft ons niet toegelaten deze belangrijke rubriek geregeld op te nemen zoals we eerst van plan waren. Maar nu komt de vakantie waar je best een interessant boek mee kan nemen. Vandaar deze te korte voorstelling van boeken die niet meer weg te denken zijn van ons intellectuele landschap.

Le manque de place ne nous a pas permis de publier régulièrement cette rubrique comme nous en avions d'abord l'intention. Mais voici qu'arrivent les vacances qui invitent à emporter un livre. D'où cette trop courte présentation d'ouvrages qui font partie intégrante de l'univers intellectuel de l'auteur de ces lignes.

Commençons par deux ouvrages de J.-J. Prado. "Chercheur indépendant, membre de plusieurs sociétés savantes, [il] se consacre depuis un quart de siècle à des recherches archéologiques et historiques." (4^e de couverture de L'INVASION...)

Disons d'emblée qu'il s'agit d'un caractère, et comme "le style c'est l'homme", d'une belle plume d'historien. Son érudition impressionnante et sa capacité à mettre une foule de faits en résonance ("Le génie est l'enchantement de la mémoire.") emportent la conviction. En quelques phrases concises et définitives, Prado a tôt fait de montrer l'absurdité des dogmes historiques les plus familiers.

C'est que l'université est devenue une espèce d'église dont on n'acquiert les dignités qu'après avoir fait allégeance, ce qui conduit bien trop souvent nos serviles et couards universitaires à "broder sur les leçons du maître" comme l'esprit faux du dictionnaire philosophique de Voltaire avec les conséquences désastreuses et péremptives que l'on connaît... Elles ont empoisonné la vie du grand historien néerlandais Albert Deiahaye dont l'œuvre géniale est encore toujours inconnue du grand public par suite du boycott qu'elle a subi.

Et pourtant, comme le rappelle le texte

de Claude Bernard, placé en exergue de L'INVASION..., "Quand le fait qu'on rencontre est en opposition avec une théorie régnante, il faut accepter le fait et abandonner la théorie, lors même que celle-ci, soutenue par de grands noms, est généralement adoptée."

Le premier de ces ouvrages est LA BRETAGNE AVANT NOMINOË (Imprimerie de la manutention - Mayenne - 1989 - ISBN 2-85554-035-6 - 170 F - diffusion: Coop Breizh - 4 Straed Gourin - B.P. 1 - 29135 Spezed). Partant du néolithique et faisant table rase des Vies de Saints, des vieilles chroniques bretonnes et des Cartulaires des Abbayes, tardives, tendancieuses et fantaisistes, l'auteur nous brosse une histoire de la Bretagne ancienne exaltante par les perspectives qu'elle ouvre sur ces peuples de la mer à la brillante civilisation (exit le mythe - chrétien? - du tout Orient; exit le dogme stupide de l'action civilisatrice des brigandages romains), aux relations lointaines. Convaincante aussi pour l'auteur de ces lignes, parce que s'inscrivant parfaitement dans le puzzle de documents qualifiés à tort de faux et de recherches "non officielles" diverses, quel bien que s'ignorant l'une l'autre, brossent touche après touche un tableau impressionniste mais cohérent du passé de nos régions.

Le second ouvrage, L'INVASION DE LA MEDITERRANEE PAR LES PEUPLES DE L'OCEAN XIII^e siècle avant Jésus-Christ, Une réécriture de l'histoire antique (L'Harmattan-1992), que je n'hésiterai pas à qualifier de chef d'œuvre incontournable, s'attache à décrire ce déferlement civilisateur des peuples de l'Océan en Méditerranée, en s'appuyant notamment sur les derniers acquis de l'égyptologie moderne, fâcheusement ignorée par les universitaires.

C'est que "du fait même de la stricte hiérarchie et du système d'avancement pratiques dans les universités de tous les pays, aucun

historien, aucun chercheur, aucun archéologue ne peut s'attaquer aux erreurs soigneusement entretenues par ses maîtres. Un tel comportement iconoclaste serait tout simplement suicidaire et le téméraire verrait non seulement sa carrière brisée, mais ne pourrait même pas faire publier ses théories, les éditeurs ne tenant pas à se faire mettre à l'index, nous en savons quelque chose." (p.12)

La quatrième de couverture a bien raison de déclarer "La magistrale synthèse de la Grande Invasion Atlantique que présente aujourd'hui J.-J. PRADO vient remettre les choses en ordre et combler un grand vide." A lire absolument!

Dans un autre ordre d'idées et parce que le monde étoufferait sans poésie, signalons enfin GRENS VAN ZAND EN WIND / FRONTIERE DE SABLE ET DE VENT de Fernand Florizoone (traduction française de Marcel Hennart). Il s'agit de la deuxième édition augmentée du recueil, parue en 1995.

Le poète se penche par dessus ligne pour découvrir chez nous la Flandre continuée, "Reconnaissable aux mêmes signes: pays du nord, bruants, betteraves, fermes au creux des horizons sans frontière comme toujours alliées au brouillard et au mythe,

reconnaissable
les vertes haies autour des ans
et des hommes avec nos mots
le long de l'eau et des roseaux

le tout petit chemin
qui, vers notre maison
prend en Flandre sa course"
Heureux qui pourra Jouir de la magie et
du frémissement de l'original!

Jan van Zoeterstede

Nous prions nos lecteurs de nous excuser pour le retard, indépendant de notre volonté, de la parution de ce numéro. Le numéro spécial suivant, consacré à LA CHANSON DE ROLAND paraîtra en temps et en heure!

REJOINDRE LE CERCLE MICHEL DE SWAEN

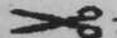
Pour sauvegarder toute indépendance, le "Michiel de Swaenkring" ne fait appel à aucune subvention publique. Il compte donc sur les cotisations de ses militants et sympathisants. Aussi, nous remercions vivement par avance tous ceux qui ne sont pas encore à jour de leur cotisation de faire le nécessaire afin que VOTRE association puisse poursuivre un travail de qualité.

Nous nous sommes efforcés depuis le lancement de cette Lettre en janvier 1993 d'améliorer, sans cesse la présentation, le contenu et répondre au mieux à l'attente de chacun. Nous savons que beaucoup de progrès sont encore à accomplir. Ils ne pourront être réalisés qu'avec votre concours. Il est entendu que la participation financière, certes indispensable n'est pas un but en soi mais l'un des moyens pour promouvoir notre FLANDRE. Déjà nombreux sont celles et ceux qui nous adressent des courriers, des suggestions. Nous les en remercions ici vivement et nous les encourageons à poursuivre.

VLAANDEREN DEN LEEUW est le cri de ralliement des Flamands, de tous les Flamands et amis de la FLANDRE. Nous savons que vous êtes nombreux à vouloir défendre et promouvoir la Flandre. Rejoignez-nous! Chacun avec ses talents pourra redonner à notre pays flamand cette prospérité que jadis le reste de l'Europe nous enviait. La Flandre doit redevenir ce que Michel de Swaen écrivait 'De Bloem van Europa, de pronk van alle landen'.

Vlaamse Vrienden van over 'Schreve', koken kost geld! Ons lidmaatschap bij de Federalistische Unie der Europese Ethnische Gemeenschappen (FUEN), die nu als Consultant optreedt bij de Europese Raad en waar de Kring alleen staat om Zuid-Vlaanderen te vertegenwoordigen is al goed voor 1000 DM. Uw hulp is dan ook welkom!

ABONNEMENT - ADHESION/LIDMAATSCHAP



Nom/Naam:..... Prénom/Voornaam:.....

Adresse/Adres:.....

Tel:.....

- () souhaite uniquement recevoir /wenst alleen "VLAANDEREN DEN LEEUW" te ontvangen: 100FF/600FB
- () souhaite soutenir l'action du Cercle sans adhérer: à partir de/wordt geen lid, steunt alleen: vanaf: 300FF/1800FB
- () adhère au Michiel de Swaenkring / wordt lid van de Michiel de Swaenkring:

Etudiant, Chômeur, Appelé du contingent /Student, Werkloze: 50FF/300FB

Adhérent simple/lid: 200FF/1200FB - Adhésion de soutien depuis/Steunend lid vanaf 300FF/1800FB

Règlement par chèque à l'ordre du Michiel de Swaenkring ou par virement sur compte CCP LILLE Compte 20041 01005 0248662E026 79

Om kosten en moeite te besparen vanuit België: postrekening/Brussel 000-0699935-80, t.n.v. M. Cailliau, Paddevijverstraat 2, 8900 IEPER, met vermelding: Idg. MDSK en/of "abo Vlaanderen den Leeuw".



VLAANDEREN DEN LEEUW

LA FLANDRE AU LION

IPNS

ISSN: 1279-1113

MICHEL DE SWAENKRING/CERCLE MICHEL DE SWAEN - Lettre bimestrielle numéro 14 Mai/Août 95
B.P. 71 F-59380 BERGUES / SINT-WINOKSBERGEN - 77, Boulevard de l'Egalité F-62100 CALAIS/KALES - CCP 2486 62 E LILLE - Vanuit België:
postrekening/Brussel 000-0699935-80, t.n.v. M. Cailliau, Paddevijverstraat 2, 8900 Ieper, met vermelding: Idg MDSK en/of "abo Vlaanderen den Leeuw"

NUMERO SPECIAL: HET ROELANDSLIED/LA CHANSON DE ROLAND

"*Cy falt la geste que Tuoldus declinet.*" Je doute fort que les potaches actuels connaissent encore ce vers final de la **Chanson de Roland** abondamment commenté jadis dans les classes par le professeur de français.

Que signifie en effet ce fameux "*declinet*"? Traduit? Déclame? Transpose?... Et qui est ce fameux *Tuoldus*?

Et le professeur d'égrener au fil des heures les six théories qui prétendaient expliquer l'origine de la **Chanson de Roland**.

Inutile d'ennuyer le lecteur en rappelant lesdites théories distillées à longueur de thèses par des savants français ou espagnols: six théories, le nombre à lui seul est déjà un aveu d'ignorance!

Toutes ces théories avaient en commun d'être tournées vers le sud et d'ignorer superbement les fragments en moyen-néerlandais, la version bavaroise de Pfaffen Konrad, ainsi que les traces de la légende en Flandre (la fameuse cloche Roeland de Gand en particulier).

Personne ne semblait avoir remarqué que tous les noms des personnages de la **Chanson** ne s'expliquaient que par la seule langue flamande. Et jusqu'à nouvel ordre, les seuls éléments que conserve une traduction sont les noms des personnages.

Pourtant, que le lecteur curieux se rende dans un village de Flandre française, qu'il cherche un dialectisant, qu'il s'assure que celui-ci n'a pas fait de secondaire et qu'il ignore jusqu'au nom même de la **Chanson de Roland**; qu'il lui demande ensuite s'il sait ce qu'est un "*deurendal*" (prononcer *deur'ndol*). La réponse fusera: "un casse-cou, un *fonce à travers tout!*"

La structure du mot est d'ailleurs étrange pour un francophone: *deur* (néerlandais *door*: à travers) *en* (et) *al* (tout) = *à travers et tout!* A ma connaissance, seul le flamand ou le néerlandais possèdent des constructions de ce genre. On peut citer encore *niemendal*: littéralement *rien et tout pour rien du tout!*

C'est sans doute l'esprit mis en éveil par ces considérations que Jef de Prince - dont les cendres reposent au cimetière de Nieuport - se proposa de consacrer sa retraite à l'étude des origines et de la

signification de la **Chanson de Roland**.

Trilingue parfait, à la culture adulte et à l'énorme et attentive mémoire de l'autodidacte, le distingué gentleman qu'était Jef de Prince joignait une expérience d'inspecteur de police habile à débusquer, à soupeser et à combiner les indices.

L'auteur de ces lignes doit à son admirative amitié pour Jef de Prince d'avoir pu suivre pas à pas, au fil des années, le travail et les découvertes de ce génial chercheur. Travail énorme, assidu, minutieux, n'ignorant même pas les grimoires précités.

Au terme de la recherche, la certitude: la **Chanson**

de Roland est d'origine flamande, elle a été écrite par un moine de l'abbaye de Torhout et remaniée ensuite au gré des utilités de l'heure. Même Le Gentil, spécialiste français de la **Chanson de Roland**, reconnaissait dans une lettre que j'ai eue sous les yeux, la pertinence et la vraisemblance du travail de De Prince.

Or Bédier faisait de la **Chanson de Roland** l'acte de naissance de la littérature française, allant jusqu'à affirmer qu'avant il n'y avait rien...

Concluez vous-même!

Le profane a trop souvent tendance à juger de la culture ancienne des peuples par leur extension présente. Il oublie que conquête et barbarie se conjuguent bien mieux que conquête et civilisation.

Bien avant que les brutes de l'Île de France ne réussissent à doter leur pauvre et archaïque francien d'une littérature à la mesure de leur prétention, notre peuple possédait déjà une littérature riche et subtile dont la **Chanson de Roland**, après des siècles de guerres, de dévastations et d'oppressions diverses, n'est sans doute qu'un des trop rares vestiges.

Merci à Jef de Prince d'avoir rendu à notre peuple la paternité de cette magnifique chanson de geste. Le MICHEL DE SWAENKRING se doit d'empêcher que ne tombe dans l'oubli cet exemplaire travail. D'où cette publication de la version française écourtée et rédigée par De Prince lui-même.

P. Van Droogland

Illustration: miniature sur la **Chanson de Roland** - Chroniques de Hainaut -



L'ORIGINE FLAMANDE DE LA CHANSON DE ROLAND

par J.L. de PRINCE

Le thème de la Chanson de Roland est un fait historique, noté par Einhard, bibliothécaire de Charlemagne, dans sa Vita Karoli, le récit de la vie de Charlemagne; Einhard était aussi abbé laïque du monastère de Saint Pierre à Gand.

En 778, le roi Charlemagne - il ne sera empereur qu'en l'an 800 - traverse les Pyrénées, appelé en Espagne par les Maures qui se disent divisés. Il les trouve réconciliés. Charlemagne fait raser Pampelune et bientôt rappelé par un soulèvement en Aquitaine et par une invasion saxonne de son empire, il tourne bride.

Le 15 août 778, l'arrière-garde de son armée est surprise dans les défilés près de Ronces Valles, au flanc espagnol des Pyrénées par des montagnards basques qui massacrent les soldats, pillent le train des bagages, emportent le trésor royal, puis se dispersent.

Parmi les victimes dont l'histoire a retenu les noms, se trouve Roland, "Britannici limitis praefectus" ou préfet de la marche face aux Britanniques, c'est-à-dire la marche qui comprenait la côte entre l'embouchure de l'Escaut et la Somme. Charlemagne établissait des marches le long des zones tributaires et aux frontières des envahisseurs possibles.

Marche de Bretagne

La marche dont Roland était préfet ou comte n'était pas établie en Bretagne "française"; Einhard aurait écrit dans ce cas Armonici limitis et non pas Britannici limitis. La Bretagne n'était connue à cette époque, que sous le nom d'Armorique. Ce ne sera qu'au douzième siècle au plus tôt qu'apparaîtra, à côté d'Armorique le vocable Petite-Bretagne.

S'il y eut des siècles plus tard des "marches" - au pluriel - en Bretagne, elles furent établies par les seigneurs celtes pour s'opposer par la force à la politique d'expansion violente des rois de France; mais sous Charlemagne il n'y en eut point.

Des églises avaient été bâties par les Francs, longtemps avant 778, dans la presqu'île armoricaine et Charlemagne aurait établi cette marche dans la partie de l'Armorique qui la rattachait à la Gaule? Le futur empereur d'Occident, dont l'empire s'étendait depuis la Navarre jusqu'à la Bohême, depuis Rome jusqu'à l'Elbe avait déjà étouffé dans le sang toute velléité d'insurrection, comme Pépin l'avait fait avant lui. Il aurait donc créé une marche devant ce qui à ses yeux ne devait pas être plus qu'un pagus comme tant d'autres. D'autre part, Charlemagne a convié les chefs armoricains à ses assemblées de mars et de mai. L'eût-il fait si ce peuple se fût trouvé hors des frontières de son empire?

N'est-ce pas solliciter le texte que de traduire "Britannici limitis" par "marche de Bretagne française"?

Roland était donc comte de la marche britannique, dans un pays qu'on a appelé Flandre. C'est en Flandre où le souvenir de Roland est resté vivace et en flamand que l'épopée fut écrite.

Si l'auteur de la Chanson de Roland avait été d'origine romane, il aurait appelé Roland non pas comte de la marche mais marquis, un vocable connu déjà sous Louis le Pieux pour désigner le comte d'une marche.

Sous l'influence du flamand "markgraaf", dans le texte originel, le traducteur a fait de Roland un "comte de la marche".

La genèse

La Chanson de Roland a été écrite au monastère de Turhold, actuellement Torhout, à quelque vingt kilomètres de Bruges en Flandre selon toute probabilité par un moine du nom de Turolfus.

Pour expliquer la genèse de notre épopée, nous devons remonter le cours du temps.

En l'an 654, (le futur saint) Bavon sentant sa fin proche, fit appeler à son chevet à Gand, un prêtre du monastère de Turoltum. Il ne réclama pas un prêtre quelconque, mais il le nomma Dom Linus. Son nom nous est révélé par la Vita Bavonis, rédigée afin d'élever Bavon de Gand parmi les saints. Le scribe chargé de copier la Vita Bavonis aux environs de 850, écrivit Domlinus en un seul mot, alors qu'il aurait dû écrire Dom Linus. Dom est depuis l'origine de l'ordre le titre des moines bénédictins; Linus ou Lin est le nom du premier pape après saint Pierre. Saint Lin était né à Volterra en Italie.

Peu avant l'an 960, un moine de Turhold, l'ancien Turoltum de 654, fit le voyage de Rome. Il reçut table et gîte à l'hospitium pour romieux thiois à Julia Fidentia, entre Parme et Plaisance. Il y parla

évidemment de son monastère de Turhold, de Dom Linus, de Giselmar, compagnon d'Ansgar (Anschaire) au cours des missions de ce dernier auprès des Vikings de Scandinavie. Il retint aussi que Julia Fidentia avait été connue vers l'an 180 avant Jésus-Christ, sous le vocable de Val Furia.

hij vlug bij priester Domlinus aan. Beiden spoedden langs den kortsten weg door de uitgestrekte een naar den man Gods. Wanneer Bavo Domlinus zag, wa verheugd. Hij beval hem zorg te dragen voor zijn t en bracht zijn laatste levensdagen verder door in geestelijke samenspraken met zijn vriend Domlinus, ook de laatste heilige sacramenten zou toedienen. sliep den 1^{en} December¹.

Zijn levensbeschrijver zegt dat hij na zijn dood aan Gertrudis van Nijvel en haar medezusters om lijkkleed te vragen voor zijn begrafenis, wat dan gezonden². Laten we ons dat maar liever eenvoudi, stellen. Vermits hij tijd heeft gehad om den abt en niken van Gent te verwittigen van zijn aanstaanc en ook priester Domlinus liet komen aan wien hi, opdroeg alles te regelen voor zijn begrafenis, heef wel gelegenheid gehad om Gertrudis vóór zijn doo, lijkkleed te verzoeken. Deze bekommering om wat doen met zijn doode lichaam zal niemand verwonc weet wat zorg de Franken steeds hebben besteed aan plechtigheden. Sommige hagiografen zeggen dat Ba verwant was van Gertrudis van Nijvel. Zulks is mogelijk, gezien de hooge afkomst van Bavo door vermeld en ook het feit dat hij uit Haspengouw was, waar de Karolingers groote eigendommen bezaten. werd abdis van Nijvel in 652 en overleed in 659. De Paus Martinus aan Amandus dateert van 649. Van de kant zegt de *Vita Bavonis* uitdrukkelijk dat Bavo na bare boete, die hij volbracht, nog drie jaar leefde. drie jaar dienen nog gevoegd de veertig dagen, die hij onthouding doorbracht. Deze verschillende gegevens

Le nom Dom Linus, Domnino, Donnino, Domin fut attribué à des reliques vénérées à Julia Fidentia (cf. pp. 21 & 25); il entra ainsi de plain-pied dans les épopées. Sans aucun doute aussi dans la Chanson de Roland dont s'inspirèrent les auteurs d'Aiol, de l'Enfance Vivien, d'Aliscans, d'Aspremont, d'Ami et Amile, de la Chevalerie Ogier, etc. Ainsi que l'écrivait Bédier, "l'obscur patron de Borgo san Donnino (cf. p. 25) étant demeuré un inconnu pour tout le reste de la chrétienté, quelle surprise de le voir dans la Chanson d'Aspremont..." (Lég. ép. II, p 210)

Mais tout comme la mandorle du Christ sur le drapeau qui avait appartenu au monastère de Turhold, donc de saint Pierre, drapeau qui avait pris en France le nouveau nom de Monjoie, Dom Linus fut écarté de la Chanson de Roland, sans doute parce qu'il en révélait l'origine thioise.

Giselmar (cf. pp. 12, 21 & 25), compagnon d'Anschaire, devint san Gislamerio à Julia Fidentia l'ancienne appellation de cette cité, Val Furia, devint le Valferree (cf. p. 20) du verset 1370 et Bramimonde recevra au baptême le nom de Juliane. Julia Fidentia sera désormais Borgo san-Donnino. Ce ne sera plus à Julia Fidentia, mais à Borgo san Donnino que s'arrêtera en 962 l'empereur Otto I, en route pour se faire couronner à Rome.

Ce n'est donc pas sur les routes des pèlerinages qu'est née la Chanson de Roland, mais au monastère de Turhold, et sans doute, aux environs de l'an 980, à l'époque du Fragment de La Haye.

Thiois et tudesque

Ce n'est pas non plus en roman ni en latin que cette épopée fut écrite, mais en thiois ou moyen néerlandais. Lorsque, dans le nord, nous disons thiois, nous pensons au moyen

néerlandais, un concept plus étroit que celui des Français de France qui ne font guère la distinction entre le

tudesque parlé depuis le Rhin jusqu'en Autriche, et le thiois, une langue germanique avec d'autres caractères dont usaient les Francs du nord de la France actuelle, de la Belgique et des Pays-Bas, jusqu'aux environs d'Aix-la-Chapelle.

Ainsi Bédier, dans ses "Légendes épiques", t II, p 333, étonne les Néerlandais lorsqu'il écrit que "le moine de Saint-Gall connaissait sur Otkerus

quelques chansons en langue tudesque, ce moine était Allemand et parlait thiois". D'un Parisien nous ne dirions pas qu'il est Français et qu'il parle catalan... Nous ne confondons pas le tudesque ou vieil allemand.

D E N H. L I N V S

T W E E D E N P A U S.

A En Petro volghde in het Pausdom den H. Linus: Hy was van natie wege een Italiaen, gheboortigh van Volterra een Stadt van Toscanen: Sijn vader wierdt Herculanus ghenooemt.

Van desen man ghetuygen de Sectarisen

self, dat hy buyeen twijffel een Apostel man was, een Bisschop vande Roomsche Kerke, uytmuntende in heyligheyt, end hy dien selv geweest is uyt welckers den H. Paulus, den Bisschop Timotheu te in eenen brief die hy aen hem schre

et le thiois, en fait le moyen néerlandais. Tuoldus fit la distinction au verset 3795: "Il y a beaucoup d'Allemands et de Thiois".

Où Tuoldus a-t-il puisé ses noms?

Tuoldus, moine et prêtre, ne puise pas tous ses noms au calendrier des saints. Il affuble ses personnages peu brillants de noms de lieux ou de rivière. Margarice ou Marganice n'appartient pas au vocabulaire grec; c'était le nom du fleuve dans le nord de l'Espagne, la Bidasoa, au temps de César.

Marsilie est le nom flamand de la ville de Marseille. En fait la frontière des Maures au sud de la Gaule, depuis la Bidasoa-Marganice (cf. p. 19) jusqu'à Marseille-Marsilie. C'est ainsi que l'a compris le miniaturiste du Miroir historial de Vincent de Beauvais qui, au XV^e siècle, peignit "de la mort du roi Marseille" (Musée Condé à Chantilly, figurant à la page 24 de la Chanson de Roland, par G. Moignet, édition Bordas).

"Le Sarrasin Margariz de Sibilie qui tient la terre jusqu'à Cazmarines": pour étrange que cela puisse paraître, Cazmarine désigne la ville de Dax en Gaule du sud. Pfaffe Konrad, au verset 3734 nomme la Thaberiske erde, la terre d'Acuae Augustae ou Civitas Trabellicarum ou Taberta qui est le plus proche de l'adjectif Thaberiske. Il y eut un village Trabeten près de l'Ecluse et d'Aardenburg, non loin de Turhold en Flandre. Ce village fut submergé en l'an 1477. On ne s'explique pas ce toponyme en Flandre parce que l'histoire officielle n'a pas conservé le souvenir de la migration vers le nord de deux peuplades du sud de la Gaule: les Boïens de Blavutum-Blaye et des environs de Nevers, et les Ruthènes du Ruthenus ager ou Rouergue. Les Boïens originaires de Blavutum-Blaye étaient connus en Flandre sous le sobriquet de Blaevooten. Je ne m'étendrai pas là-dessus parce qu'il n'existe pas de rapport immédiat à la Chanson de Roland.

Ganelo

Il fallait un traître, Genalo, plus exactement Chanelaus; prononcez Ganelos. Aux premiers siècles

de notre ère, Chanelaus était une presqu'île près d'Anvers, disparue depuis longtemps. Saint Amand y prêcha l'Evangile vers l'an 650.

147 SINT ELIGIUS IN DE PAGUS FLANDRENSIS (8)

zameling om het grondbezit van de abdij te vrijwaren, inlaste, de oorspronkelijke plaatsnamen heeft bewaard of ze vervangen heeft door de in zijn tijd gebruikelijke namen¹. Vervolgens ontmoet men nog de *Antwerpa civitas in de Annales Fuldenses* uit de x^e eeuw, ad annum 836: "Nordmanni Antwerpam civitatem incendunt"².

De *Vita Amandi* zegt dat Chanelaus kort na de prediking van St Amandus verwoest werd. Een tweede verwoesting vermelden de *Annales Fuldenses*. Wellicht is het met (een van) deze calamiteiten dat de naam en de plaats Chanelaus plaats maakte voor de naam en de plaats Antwerpen op iets lager gelegen, "aangeworpen" gronden waar de tweede en definitieve stadskern ontstond. Of moeten we met F. Prins veronderstellen dat vlak naast het Friese Chanelaus, waar de inwoners St Amandus verjoegen, een Franse nederzetting lag, het latere Antwerpen, waar Amandus wel werd geduld en waar hij de kerk bouwde die Rolingus later aan St Willibrord schonk? Hoe vernuftig ook, deze hypothese lijkt ons minder gegrond: het zou al te zeer te verwonderen zijn dat de *Vita*, die de mislukking te Chanelaus vermeldt, geen woord zou reppen over de christenheid die Amandus, 500 m. noordwaarts van Chanelaus, in de kern van het huidige Antwerpen, stichtte. Eerder zal men aannemen dat de *Vita* een weinig overdrijft en dat de mislukking te Chanelaus niet zo totaal was: enkel wilde de hagiograaf doen uitkomen dat de *ingens plaga* die kort na St Amand's predikatie bijna twee jaar lang het arme Chanelaus teisterde, te

Il dut fuir devant les menaces. La *Vita sancti Amandi* relate la réticence de la population de l'endroit au christianisme. Chanelaus resta des siècles encore fidèle aux dieux de ses ancêtres. Sous la plume du moine, la fidélité aux dieux s'appela félonie et Ganelon serait ce félon.

Nous retrouvons Chanelaus à la laisse 2353: "des *Canelius* chevauchent..."; à la laisse 238, où Canabeus (cf. pp. 12 & 24) est le frère de l'émir; à la laisse 248 où il frappe le duc Naimme sur le heaume ébréché; à la laisse 253: "Canabeus, votre frère est tué". Pfaffe Konrad le cite au verset 8130: "des *chuniges* bruder *Chanabeus*".

Dès à présent nous devons admettre que notre épopée a été remaniée vers 1120. En effet, au début du règne du comte de Flandre Baudouin à la hache, soit entre 1111 et 1119, une bande de voleurs, sous la conduite du chevalier Henric van Calloe - le

toponyme Chanelaus avait évolué - semait la terreur sur la route reliant Bruges à Turhold où se tenait une foire. On s'en plaignit au comte Baudouin qui se saisit du chevalier de Chanelaus et de ses comparses. Baudouin les fit pendre haut et court; il présida même à leur exécution. Les méfaits du chevalier de

Chanelaus-Calloe sont historiques. Il est possible que Chanelaus entra une seconde fois dans l'épopée vers 1120 lors d'un remaniement.

Blank end rein, Pinabeel et Thierry

Un autre personnage a nom Blancandrain. Ce nom, décomposé, donne Blank end rein en flamand, soit blanc et pur en français. Le prêtre Konrad au XII^e siècle, le comprit ainsi lorsqu'il traduit en latin d'abord, dit-il, puis en tudesque Blans-candiz, de candidus, pur. Blank end rein est donc flamand.

Que signifie Pinabel en français? Absolument rien. Si l'auteur de notre épopée avait été de langue romane, il aurait écrit PinaBLE au lieu de PinaBEL.

Une pine est une pointe ou clou. Un abel, plutôt abeel - prononcez abèle - est un peuplier. Le mot est encore d'usage courant. Pline raconte comment les Francs taillaient une pointe, un clou de bois d'un arbre foudroyé et enfonçaient cette pointe au soir tombé, dans un peuplier, à hauteur d'un cavalier et à la croisée des chemins, afin d'obtenir des faveurs du dieu Tor. Dans certaines contrées, on avait coutume de creuser au préalable un trou dans le peuplier, d'y glisser des cheveux ou des ongles coupés et d'enfoncer ensuite la pointe de bois.

Les Francs thiois connaissaient donc le pinabeel; il existe encore de nombreux lieux-dits "de Abeel" ou "de Vierabeel" en Flandre.

L'auteur de notre épopée a choisi ce nom pour le chevalier qui défend Ganelon contre Thierry: les Francs invoquaient le dieu Tor contre les maux de tête et c'est la tête que perdront Pinabeel et Ganelon.

Le Gentil, professeur à la Sorbonne, a clairement indiqué que *"du combat qui oppose Pinabel à Thierry, Dieu sait quelle sera la fin"*. Pinabel, symbole paganisme, perdra la vie en duel et Thierry vaincra.

Thierry, en flamand Theoderik, ne signifie rien en français. Theos, dieu, en grec et rik ou riche, donc puissant, en flamand. Le theos des chrétiens vaincra le symbole du paganisme, Pinabel.

Dans la laisse 274, Pinabel est dit du château de Sorence. Sorence au lieu de Strazeele, actuellement dans le Nord. Il y eut en effet, un fief "de Pinabeel" à Strazeele. Après l'annexion d'une partie de la Flandre par Louis XIV, le nom du château Pinabeel fut traduit en "peuplier". La ferme qui en subsistait encore au début de ce siècle, était connue sous le nom du "peuplier".

Il semble bien que Turoid ait puisé à Strazeele le nom de Pinabeel. On lit dans la Vita sancti Ursuari, mort en 713, que lui et ses compagnons étaient arrivés dans un village près de Strazeele où quelques seigneurs étaient encore païens et si vindicatifs que personne ne parvenait à rétablir la paix entre eux.

C'était pour faire jurer la paix qu'Ursmar et ses compagnons s'étaient rendus en procession et avec des reliques sur cette route. Mais les prêtres durent se sauver devant la fureur populaire.

On chercherait en vain ce toponyme ailleurs. Au lieu d'enclouer le peuplier, on y pend de nos jours l'image de la Vierge Marie ou une chapelle minuscule.

Le cierge pascal a remplacé le peuplier encloué. En lui donnant une autre signification, l'Eglise romaine a voulu mettre fin à un usage païen. A la fête pascale, le prêtre enfonce cinq parcelles d'encens en forme de croix, dans le cierge béni. Ces cinq grains représentent les cinq plaies du Christ ou les différentes épices acquises par les saintes femmes pour embaumer le Christ.

L'origine de cette liturgie n'est pas clairement établie par l'Eglise catholique. Le symbole est autre, le geste est resté.

Pour Pinabeel de Strazeele, voir Archives de l'Etat à Gand, Conseil de Flandre, B, reg. 1447, f°159: in de prochie van Straesele... appartenant à Jan Pinabeel, année 1452; et "Zegher Pinabeel, 1457" dans Lopere S. Nycl. Fumes, f° 12 v.

AOT

Les lettres AOT qui reviennent 180 fois dans le texte de Roland, généralement mais non pas toujours, en fin de laisse, ont suscité tant d'hypothèses. Il n'entre pas dans mes intentions de relever ici toutes les suppositions émises qui sont, à proprement parler, absurdes. Les lettres A et O se retrouvent sur d'innombrables manuscrits, ornent les crucifix des églises catholiques, elles sont puisées à l'Apocalypse: "Je suis l'Alpha et l'Omega".

Lorsque j'entrepris l'étude de la Chanson de Roland, je fus extrêmement surpris de ne pas lire, fût-ce même une seule fois, cette possibilité sous la plume des plus grands savants ou des érudits. Voulant faire oeuvre constructive et pleinement conscient de ce que je dois aux chercheurs qui m'ont précédé, je me bornerai à citer mes sources: les Archives du royaume de Belgique à Namur, qui conservent la charte numérotée 999, portant le sceau de Torhout (Turhold) de 1369. Ce sceau est une copie très nette des précédents dont je possède également la reproduction. Il représente deux clefs dos à dos; chaque clef est flanquée d'un arbre, un chêne d'une part un tilleul de l'autre. Les arbres sont arrachés de terre et ont conservé leurs racines. Les deux clefs sont des symboles abstraits, leur panneton est trop grand par rapport à l'anneau. Chaque panneton est dentelé en forme de A sanskrit. Il suffit, pour s'en assurer, de consulter au



mot "sanskrit", un Larousse 2 Vol., p 732, dépôt légal 1949, n° 680. Les anneaux des deux clefs sont en fait deux losanges superposés, de façon à former une rune O, la rune de la fécondité ou un oméga minuscule. On peut donc lire l'Alpha dans les pannetons et l'Omega dans les anneaux. L'Alpha se lit quatre fois dans les pannetons, tournée vers les quatre points cardinaux.

C'est ainsi que priaient les chrétiens avant la première croisade de 1096. C'est aussi là une des preuves de ce que l'épopée existait déjà avant l'an 1096.

En effet, depuis le début du douzième siècle, les chrétiens prient, le visage tourné vers l'orient, vers Jérusalem.

Entre Alpha et Oméga, les tiges dessinent une croix. Deux oiseaux sont posés sur les arbres: symbole de l'ordre de saint Benoît. Les lettres AOt en marge du texte d'Oxford renvoient donc au sceau du monastère bénédictin de Turhold et à l'auteur du prototype.

Les versets ajoutés au onzième et au douzième siècle, sont le fait des remanieurs et ne portent pas, généralement, ces lettres AOt. Sauf, bien entendu, les erreurs que les copistes peuvent avoir commises.

Plus nous avancerons dans notre étude, plus clairement apparaîtra l'origine des AOt.

Deurendal

L'épée de Roland a nom Durendal. Ce nom n'évoque rien en français.

Par contre, en flamand ancien autant que moderne, il signifie "à travers tout" "*Il tire Durendal, sa bonne épée, toute nue... il lui brise le heaume... tranche la coiffe et la chevelure, tranche les yeux et le visage, et le blanc haubert dont la maille est menue, et tout le corps jusqu'à l'enfourchure. A travers la selle qui est incrustée d'or, l'épée atteint le cheval, tranche l'échine sans chercher de jointure et les abat morts...*" Comme on le voit, l'épée traverse tout de part en part, ce qui correspond mot à mot à la locution flamande "deur end al", deur ou door pour "à travers" end pour "et", "al" pour tout. Ainsi d'un homme qui ne craint rien ni personne, qui brave tout danger, on dira encore "*C'est un deurendal*". Ces trois mots existaient tels quels avant la Chanson de Roland; ils n'y ont pas été puisés.

Le nom Deurendal ne peut avoir été attribué à l'épée de Roland que par un Flamand.

Durestant ou Audruicq

Pour Bédier, la localité Durestant à la laisse 69 aurait été fabriquée à plaisir (Lég. ép. III, p 292). La forme Durestant fait penser F. Lot au port du Bas-Rhin, le plus actif de l'ère carolingienne. (Etudes sur les lég. ép. p 266); mais il l'estime géographiquement absurde. Fidèle à sa manière, Boissonnade (Du nouveau...p 76-77) cherche Durestant en Espagne. Pour Moignet, Durestant est une ville inconnue.

Eh bien non! c'est en France actuelle que se trouvait Durestant, ou plutôt Dorestad, modifiée par un traducteur pour les besoins de la rime en Durestant.

Si je dis "en France actuelle", je dois préciser qu'il s'agit de cette partie de la Flandre subjuguée par Louis XIV. Dorestad, le port ruiné par les invasions normandes, s'appelait Dorestad au moyen Age et aujourd'hui Audruicq. Audruicq est situé près de Saint-Omer, dans le Pas-de-Calais. Il s'est opéré un transfert de nom, comme l'a magistralement démontré le néerlandais Albert Delahaye, dans une étude très fouillée.

A l'époque des invasions normandes sur les côtes de Flandre, il y eut d'autres transferts de noms. En l'an 787, l'Anglo-saxon Willehad, établi à Brême près de Saint-Omer, avait fondé l'évêché de Brême en Allemagne. En 811 le prêtre Heridag de Hammaburg, l'actuel Hames-Bougres dans le Pas-de-Calais fit consacrer l'église d'Hambourg en Allemagne. En 823, Adalhard, neveu de Charlemagne, transfère le nom de son abbaye de Corbie à Corvey en Allemagne.

Ceci n'étonnera nullement le lecteur qui sait déjà que Conches en Normandie est un transfert de toponyme de Conques, opéré par Roger II de Tosny, lorsqu'il rapporta des reliques de sainte Foy de Conques.

Durestant est donc bien Dorestad en Flandre actuellement française et cette localisation n'a rien qui puisse surprendre. Adam de Brême, mort en 1076, écrit dans sa chronique. lib.I, cap.15 "*propter infestationem barbaricam, ubi inter dum possit consistere*" et au cap.19: "*Si quando etiam persecutione barbarorum impeditus est a studio praedicandi, apud Turholt se cum discipulis retinuit*".

Ces citations se rapportent au monastère de Turhold, déjà cité à propos de Borgo san Donnino, de saint Domin-Dom Linus et "saint" Gislamerio.

Ansgar-Anschaire

Un diplôme de Louis le Pieux, daté du 15 mai 834, nous apprend qu'Anschaire, évêque d'Hambourg-Brême en Flandre, a obtenu le monastère de Turhold pour défrayer et soutenir sa mission d'Hambourg-Brême en Allemagne, auprès de Vikings de Scandinavie et des peuplades riveraines de la mer Baltique.

Anschaire rachetait des enfants normands, baltes, slaves et même orientaux pour les confier au monastère de Turhold en vue de la prêtrise et de l'oeuvre missionnaire auprès des peuples dont ils étaient issus. Ces peuples sont cités dans la Chanson de Roland; leur identification a coûté tant de soucis à Boissonnade. Que ce mélange de races et de peuples imposât l'usage d'une seule langue, on l'admettra volontiers; on parla donc latin dans le couvent, tout en perfectionnant la connaissance des différentes langues maternelles.

Rien de surprenant non plus à ce que Guillaume (le Conquérant) fit appel aux différents Turolde du monastère de Turhold pour enseigner à Bayeux la langue norroise de ses ancêtres, oubliée des Normands continentaux. (Guillaume le Conquérant, de Paul Zumthor)

Après la signature du traité de Verdun, en 843, et le partage de l'empire, Charles le Chauve sécularisa le domaine du monastère de Turhold et en fit don à l'un de ses barons, Ragnar ou Renier. Celui-ci força les plus âgés parmi les étudiants à le servir comme valets d'armes et s'empara des revenus du monastère.

Ansgar vit ainsi fondre les ressources de sa mission d'Hambourg-Brême en Allemagne; les dîmes de ses villages d'Hambourg-Brême en Flandre étaient dérisoires. Plusieurs moines missionnaires rentrèrent au couvent de Corbie.

Vers l'an 860, Charles le Chauve confisqua le monastère de Turhold et en fit don à Baudouin Ferreus comte de Flandre. Il attribua à Ragnar le pays des Ruthènes, un pagus minuscule près de la côte où s'étaient établis des immigrants du Ruthenae ager, Rouergue. La querelle au sujet de la propriété du monastère de Turhold se prolongea jusqu'à l'an 1050 environ, époque où les Turolde abandonnèrent définitivement leur monastère et s'en furent porter l'Évangile en Normandie continentale.

C'est à partir de l'année du mariage de Mathilde, fille du comte de Flandre Baudouin V, avec Guillaume, le futur Conquérant, qu'on voit apparaître les nombreux Turolde en Normandie. Leur nom n'est pas dérivé de Torwaldr; il serait dans ce cas, déjà cité dès l'an 911. Turolde est le toponyme de Torhout en Flandre.

L'auteur d'une vie de saint Rembert de Torhout, successeur d'Ansgar à l'évêché d'Hambourg-Brême, le professeur G. Meersseman, de l'université de Fribourg en Suisse, estime (p. 50) qu'Adam de Brême n'a rien compris aux modalités et au but du don du monastère de Renaix en Flandre, à Heridag, pour s'y retirer en cas d'invasion, ni au don fait à Ansgar, afin qu'il puisse se retirer à Torhout près de Bruges, chaque fois qu'une invasion de barbares les empêchait d'aller prêcher. Ceci, conclut le savant professeur, n'est pas seulement historiquement faux, mais était pratiquement impossible, vu la grande distance entre le lieu de leurs occupations habituelles et leur refuge. La distance d'Hamme-Boucre - en France actuelle - et Torhout, peut être parcourue à cheval en un seul jour. Adam de Brême savait donc très bien ce qu'il écrivait et c'est le professeur Meersseman qui faisait erreur en ne voyant dans Hambourg que la ville du nord de l'Allemagne, au lieu d'Hames-Boucres près de Saint-Omer.

Tervagant ou Tor-vigant

Tervagant (cf. p. 12) est un toponyme, un bois ainsi dénommé encore en 1149, de Turhold, l'actuel Torhout près de Bruges. Citant Paulin Paris, Boissonnade, dans "Du nouveau sur la Chanson de Roland", p. 248, rappelle que cette trinité, Mahomet, Apollon, Tervagant pourrait s'inspirer du polythéisme grec, de la mythologie germanique, des croyances musulmanes mal interprétées. Tor-vigant ou Tor l'ennemi ce nom évoque le dieu Tor adoré à Torhout.

Karel de Flou (1853-1931) a relevé Tervagant dans son oeuvre monumentale des Toponymes de Flandre en 18 volumes; ainsi que l'a fait Roger Haelewyn, archiviste de la ville de Torhout, dans ses différents travaux sur l'origine de la ville.

Maurienne, Moriane, Morinie, Les Moères

"Charles était aux vallées de Moriane, quand Dieu lui manda par son ange qu'il te donnât, Deurendal à un comte capitaine; alors le noble roi me la ceignit." La seule difficulté est que Moriane ne devait pas

figurer à l'assonance en a...e. La Moriane ou Morinie est une contrée de Flandre, comprise dans la marche dont Roland était comte. Cette Moriane englobait les villes de Nieupoort, Fumes et l'ancien Sint Winoksbergen, l'actuelle Bergues dans le Nord de la France actuelle.

Quand on sait que Roland était comte de la marche face aux Britanniques, on comprend que Charlemagne l'ait reuint sur place de Deurendal, en lui confiant la garde de cette marche. Rien de plus facile à croire. On peut reconstituer ce

Des enfans bastards de la Comtesse Margriete, mere de Guy Comte de Flandres.

CHAPITRE XX.

Iean d'Auesnes, fils illegitime de ladite Comtesse Margriete, fut Comte de Haynault, par appoinctement du Roy saint Louys: & eut à femme Aleyt fille de Florent, & seur de Guillaume Comte de Hollande, & Roy des Romains: de laquelle il eut beaucoup d'enfans, à sçavoir Iean d'Auesnes surnommé le Jeune, depuis Comte de Haynault: Guy Euesque d'Vtrecht, Bouchaert ou Bossaert Euesque de Mets en Lorraine, Iean Euesque de Cambray, & Floris Prince de Moriane: & mourut ledit Iean d'Auesnes l'an mille deux cent cinquante quatre.

verset en thiois: "*Karel was in flant der Morienen*" près de la mer du nord.

Les Morins, de Morienen en thiois, s'étaient révoltés contre le joug romain l'an 30 avant Jésus-Christ. Ils avaient comme voisins, les Ménapiens. Parmi eux vivaient d'autres petites peuplades tributaires, dont les Ruthènes, cités par Sandérus, qui sont à l'origine des toponymes en Ru, dans le département du Nord; ainsi que les Boïens, originaires de la Teste de Buch près de Bordeaux, de Blavutum (Blaye) et qui semblent avoir apporté le manichéisme en Flandre.

C'était cela "les vals de Moriane" et non pas la Maurienne. De l'Espinoy cite cette Moriane dans "*Antiquitez et Noblesse de Flandre*" (cf. p. 6) imprimé à Douai en 1632.

C'est de la terre glaise de Moriane qu'est faite l'épée de Ganelon: "*Sur les reliques de son épée Murgleis, il jura la trahison...*" On sait bien qu'une épée n'est jamais faite de terre...; ce n'est, sans doute, qu'une image de mépris dont Turolde a usé pour bien indiquer le peu de valeur de cette épée et du serment fait sur elle.

Nainme

Le duc Nainme est sage et de bon conseil; il occupe une place de choix dans l'entourage de Charlemagne. Nainme appartient à l'aristocratie.

Nous retrouvons le non de Nainme sur un acte de Thierry d'Alsace, comte de Flandre, au sujet de la commune de Woesten en Flandre, acte dressé à Ypres le jour de la fête de saint Laurent, l'an 1161. L'existence en Flandre, d'un lignage Nainme est donc historiquement établie. C'est, du reste, en reconnaissance des grands services que le Nainme historique avait rendus à Charlemagne, que celui-ci l'investit d'un marquisat qui prit son nom, Namen en flamand, actuellement Namur. Galliot le mentionnait en 1788 dans son "*Histoire générale de la province de Namur*". Selon d'autres historiens liégeois, Nainme eut deux enfants Arnold, qui devint un des huit archidiacres de Liège sous l'évêque Gerbald; son second fils, Theodoric, épousa Pentecoste, fille de Raduz d'Exprez troisième comte de Huy. Théodoric succéda à son père dans le marquisat de Namur; surnommé Théodoric le Magnanime, il aurait bâti un château qui eut sa célébrité, sur la rive droite de la Meuse non loin de l'abbaye de Waulsort.

Que conclure de tout ceci? Que Nainme n'a pas été créé à plaisir, mais qu'il était réellement contemporain de Charlemagne.

Gualter

Gualter était homme de Roland; il le dit à la laisse 64: "*Je suis homme de Roland, je ne dois pas lui faire défaut*". Il est chargé d'occuper les hauteurs et n'en redescendra pas. A la laisse 64 Gualter est donc "l'homme"; à la laisse 65, un remanieur apparemment Normand, l'a rattaché au lignage "de l'Hum".

Ce qui rend son cas encore plus complexe, est qu'à la laisse 152 Gualter de l'Hum est redescendu des montagnes. Ses hommes sont morts, les païens les ont vaincus, écrit un copiste. Qu'il le veuille ou non, il s'enfuit vers les vallées et se fait reconnaître de Roland: "*C'est moi, Gualter, qui conquiert Maelgut*".

Bédier trouve insolite cette réapparition tardive, sans explication. Il suppose que le manuscrit comporte une lacune. Vaillant ou fuyard? Le personnage est ambigu, dit-il.

L'attitude de Gualter ne peut se comprendre qu'en se référant au texte allemand du Pfaffe Konrad. Il apparaît de cette lecture que le Pfaffe Konrad a fait usage d'un texte plus archaïque et moins remanié. Au texte parallèle de la laisse 152 d'Oxford, correspond le verset 6531 de Konrad: "*Er war Rolands Gefolgsmann*" ou il était l'homme (de la suite) de Roland. Parlant de ses compagnons, Gualter dit au verset 6544: "*Ach, alle sind sie tot*". Ils ont tous succombé.

Au verset 6551: "*Wir haben ihnen tapfer standgehalten*". Nous avons vaillamment tenu pied contre eux (les païens). "*Die deinen sind tot. Aber wir haben die Heiden so geschlagen, dass auch von ihnen keiner mit dem Leben davankam*". Les tiens sont morts. Mais nous avons battu à tel point les païens qu'aucun d'eux non plus n'est sorti vivant de la mêlée. (vers 6557, 8 et 9)

Gualter et les siens ont donc combattu vaillamment. Gualter ne s'enfuit pas vers les vallées, il s'en fut, sans i, après avoir ("*Ich bin über das Schlachtfeld geritten und habe nirgends einen Lebendigen mehr gefunden*", vers 6569) parcouru à cheval le champ de bataille, et où il n'a plus trouvé âme qui vive "nirgends", nulle part.

Qu'il le veuille ou non, il n'avait plus à combattre; il avait perdu jusqu'au dernier de ses hommes, mais il n'était resté aucun païen en vie contre qui continuer la lutte. Il s'en fut donc rejoindre Roland; il ne s'enfuit pas.

Maelgut

N'est-ce pas la preuve d'une traduction fautive en français, lorsque je reconstitue à l'aide du tudesque ce que devait être le prototype thiois? N'est-ce pas la preuve tout court d'une traduction?

Il reste encore un vocable thiois dans la laisse 152: "*C'est moi, Gualter, celui qui conquiert maelgut*". Pour AEbischer, maelgut est le nom d'une épée; pour Bédier un chef Breton; pour Gaston Pâris un nom de femme; pour Gautier un nom d'homme. Mettons tous ces lettrés d'accord: maelgut ou maelgoed est le vocable flamand pour le trésor royal du train des bagages pillé par les Basques.

Non seulement ce vocable est resté dans le texte anglo-normand, mais un copiste a mal transcrit cette phrase. Il eût fallu: "*c'est moi, Gualter, celui qui conduit -avec d- le train des bagages et le trésor royal*" et non qui conquiert -avec q- maelgut. Nous retrouvons ainsi Gualter dans la fonction qui lui était

dévolue: conduire le train des bagages et le trésor royal, et une autre preuve irrécusable de l'origine flamande de notre épopée.

Maelgūt avec gut nous montre un texte du dixième siècle; c'est au onzième siècle, en effet, que les lettres oe remplacent la lettre u pour le son "ou" en flamand.

Boissonnade, à la page 342 de "Du nouveau..." cite Gaston Paris qui écrivait en 1883: "*Si l'on pouvait identifier ce Hum avec sûreté, on saurait positivement si la Chanson de Roland connaissait encore le pays dont Roland était comte, celui d'où Turolde lui-même était originaire*". Comme le lignage de l'Hum était Normand, nous devons en conclure que le remanieur qui a introduit ce nom "de l'Hum" était, lui aussi Normand. Mais parachevons la pensée de Gaston Paris en affirmant tout net que le pays dont Turolde était originaire était la Flandre puisqu'il reste des preuves flamandes dans le texte traduit.

L'oriflamme

Entre 1119 et 1124, un autre remanieur, originaire de ce qui sera plus tard l'Île de France, a ajouté des laisses et a introduit la prose du pseudo-Turpin.

En 1123 un concile avait eu lieu à Saint-Jean de Latran; les évêques avaient été reçus par le pape Calixte II, dans le Triclinium du Latran. Ils avaient pu y admirer la fameuse mosaïque représentant saint Pierre qui donne le drapeau semé de flammes à l'empereur Charlemagne, ce qui permit à Suger de faire passer l'aurea flamma de l'abbaye de Saint-Denis pour l'oriflamme de Charlemagne; et au remanieur d'écrire, dans la laisse 225 "*qu'elle avait appartenu à saint Pierre et s'appelait romaine, mais qu'elle avait pris ici le nouveau nom de Monjoie*".

Au verset 7895 parallèle, de Konrad, "*Geoffroi prit le drapeau qui montrait l'image de Notre Seigneur dans une mandorle de flammes, ainsi qu'il nous apparaîtra au jour du jugement dernier. Saint Pierre était assis aux pieds du Christ et il tenait les clefs*".

Ceci prouve que dans le prototype, cette oriflamme avait appartenu au monastère de Saint-Pierre à Turhold où les moines la portaient en procession.

On sait qu'en ces temps-là le Saint Sacrement ne pouvait quitter l'église et que lors des processions hors du temple, celles-ci étaient précédées du drapeau du monastère.

Bédier attache une importance particulière au triclinium restauré après 1740 suivant un dessin exécuté au préalable. Mais la légende dans le cartouche prouve que cette restauration a eu lieu à la demande de Français. On y lit, en effet, que saint Pierre donna la vie au pape Léon; ce prénom y est orthographié non pas en latin ni en italien, mais en français: LéoN, avec la terminaison en N!

En résumé, l'aurea flamma avec le Christ dans la mandorle, entourée de flammes, était le drapeau du monastère de Saint Pierre à Turhold et s'appelait alors romaine; à Paris, elle prit le nouveau nom de Monjoie.

Toute l'étude de la Chanson de Roland est à reprendre en comparant sérieusement le texte archaïque du Pfaffe Konrad au texte d'Oxford et à la lumière de l'histoire du monastère de Turhold en Flandre, de son sceau aux lettres Alpha et Omega qui marquent les laisses originelles dans le texte d'Oxford.

On chanta de Roland en francique dans le pays où il était comte de la marche face aux Britanniques, donc en Flandre. Le moine Turolde rédigea avec de nouveaux noms, une épopée à la gloire de Roland, telle qu'elle se retrouve dans les laisses avec AOT du texte d'Oxford. Ce texte fut remanié à l'usage des Normands, vers 1050, lors du mariage de Guillaume et de Mathilde, fille de Baudouin V de Flandre; et une autre fois encore vers 1120-1124, par un Français de France.

Au verset 1124 - et ceci n'est pas une coïncidence - Turpin qui, jusqu'alors n'a été qu'un évêque onctueux et bénissant, devient batailleur, il incite à tuer, il remet les péchés les plus graves et "*en pénitence, il commande de frapper*".

Ce n'est que dans la laisse 166, marquée AOT, remarquons-le, que Turpin a une fin chrétienne, telle que Turolde l'avait imaginée.

On ne voit apparaître les Turolde en Normandie qu'au début du onzième siècle, alors que cette contrée est déjà profondément christianisée. Alors que partout en Normandie s'érigent les cathédrales, les monastères et les églises, les parents déjà chrétiens à cette époque, auraient puisé dans leur vieille religion le nom du dieu Tor pour "baptiser" leurs fils! Mais ceci est inconciliable avec le choix de l'Eglise de Rome.

Dans les premières années du onzième siècle, les moines de Turhold ont, sans doute, considéré leur tâche comme accomplie auprès des peuples danois, norvégiens et suédois. Les Normands s'étaient établis à demeure en Neustrie. C'est en Normandie continentale que ces moines essaieront dès lors.

En 966 c'est à un moine de l'abbaye de Saint-Bavon de Gand, abbaye-soeur de Turhold, qu'incombe la tâche de réformer les abbayes de Normandie; ce moine, Meinhard, deviendra le premier abbé du Mont-Saint-Michel. Un Turolde devient, vers 1035, précepteur du jeune Guillaume (le futur Conquérant) et d'autres Turolde suivront à la tête des abbayes, sur les sièges épiscopaux, partout où ils peuvent user de leur influence éducatrice.

C'est ce qui permit à Adam de Brême d'écrire "*Turholz monasterium est Flandriae nobilissimum insigne monachis...*" en parlant des moines de Torhout, réformateurs en missionnaires en Normandie continentale.

La preuve que la Chanson de Roland a été écrite entre 963 et 980 se trouve dans la légende de saint Gilles (cf. pp. 10 & 20). Cette légende apparaît à la fin du dixième siècle ou au début du onzième.

Pourquoi cette légende ?

Le comte de Paris intriguait depuis longtemps pour s'emparer du trône et de l'empire de Charlemagne. En Flandre et dans tous les "gos" thiois, le moine Turolde en appelle à la fidélité au dernier descendant de Charlemagne; Turolde écrit la Geste Francor que nous connaissons comme la "Chanson de Roland".

Au lieu de laisser diviser l'empire et l'Europe, Turolde prêche l'unité, la cohésion. A la décadence carolingienne, Turolde oppose son chef-d'oeuvre puisé au glorieux passé. L'Islam menace l'Europe à l'est et au sud: Turolde, de son couvent, en appelle à la croisade.

Qu'importe à Capet le reste de l'Europe, la menace de l'Islam? Ce qu'il désire est le trône du duché d'abord, de l'empire ensuite.

Un trouvère à sa dévotion rédige la fameuse légende de saint Gilles.

Bédier estime que "*c'est une singulière destinée posthume que celle de cet ermite de Septimanie, Egidius, de qui l'on ne sait rien d'authentique, sinon que vers l'an 573, il obtint du roi goth Wamba la concession d'une terre auprès d'Arles pour y bâtir une église*".

Avant d'aborder l'histoire de saint Gilles, observons le texte d'Oxford: dans les versets où il est question de saint Gilles n'apparaissent pas les lettres AOT. Comme ces lettres marquent le prototype de l'épopée, conservé dans le texte d'Oxford, nous devons conclure logiquement que la légende de saint Gilles est née après la Chanson de Roland et même contre cette épopée déjà célèbre alors.

Les plus vieux manuscrits parlant de Saint Gilles nous sont parvenus du onzième siècle.

Egidius, Grec de naissance, serait né à Athènes. Un jour ou il se rendait à l'église, il aurait, tel saint Martin, donné son manteau à un mendiant malade. Dès que ce dernier eut jeté le manteau sur ses épaules, il aurait été guéri.

Egidius distribua ses biens aux pauvres, obtint des guérisons miraculeuses et, comme la foule se pressait vers lui, il s'en alla et atteignit ainsi la côte. Il sauva une chaloupe prise dans la tempête. L'équipage était tout disposé, par reconnaissance, à conduire Egide (Gilles) jusqu'à Marseille. Arrivé à bon port, Gilles entendit citer le nom de Cesarius qui dirigeait l'église d'Arles. Il alla vers lui et reçut l'hospitalité de la veuve Theocrita dont il guérit la fille. Gilles resta deux ans près de Cesarius à Arles. Comme il préférait la solitude, il quitta Arles en grand secret et parvint près du Gardon où il vécut en compagnie de l'ermite Veredemius. Gilles partagea avec Veredemius, une grotte d'un accès très difficile, mais que les malades parvinrent tout de même à atteindre.

Pendant l'absence de Veredemius on mena un malade jusqu'à Gilles, qui le guérit. Dans la crainte d'avoir indisposé son maître, Gilles le quitta une fois encore et il alla vivre près de l'embouchure du Rhône non loin d'une source.

Il y resta trois ans, se nourrissant d'herbes sauvages et du lait d'une biche devenue la compagne de sa solitude.

Au cours d'une chasse, les chiens poursuivirent la biche, mais ils n'osèrent approcher de la bête. A la tombée de la nuit, les chasseurs quittèrent le terrain pour y revenir le lendemain. Ils découvrirent une nouvelle fois la biche, la pourchassèrent et lui envoyèrent une flèche qui alla frapper Gilles, le blessant gravement.

Le roi et l'évêque de Nîmes approchèrent du vieillard en bure d'ermite. A leur demande, Gilles leur raconta qui il était. Ils lui demandèrent pardon et revinrent chargés de cadeaux que Gilles refusa. Comment sinon pouvaient-ils dédommager Gilles? "*En construisant une abbaye*". - "*Volontiers, dit le roi, si vous acceptez d'en devenir vous-même l'abbé*". Après mûre réflexion, Gilles acquiesça.

Deux églises furent érigées en ce lieu, l'une en l'honneur de saint Pierre, l'autre vouée à saint Prisc. Gilles reçut en outre la terre autour des églises, dans un périmètre de cinq miles.

La renommée de Gilles parvint au roi des Francs, qui le fit venir.

Ici la légende se dédouble.

En Provence on raconte que Gilles était né à Athènes en 640, qu'il s'établit près du Gardon en 670 et qu'il serait mort aux alentours de 720, au temps de Charles le Martel.

Flavius et non pas Wamba aurait été alors roi des Goths.

Ce ne serait pas Charlemagne, mais Charles Martel qui aurait appelé Gilles à Orléans, où il résidait en ce temps.

Le nord de la France en tient pour Laon.

La dispute entre troubadours et trouvères continue, même en champ universitaire, alors que tout ceci n'est que pure invention de clercs. Entre Laon et Orléans, l'Or est de trop...

J'ai lu sur un dépliant touristique, édité en 1981, qu'Egidius fut blessé d'une flèche du roi Flavius Wamba. De quoi concilier les deux points de vue, celui du nord et celui du sud...

Charles fit donc appeler Egide-Gilles et pria le saint homme d'intercéder en sa faveur auprès de Dieu, afin de lui obtenir le pardon d'un péché qu'il n'osa avouer en confession. Son péché était si horrible qu'il n'osait même pas l'avouer à Gilles.

Le dimanche suivant, pendant la messe, alors que Gilles priait Dieu pour le roi, un ange du Seigneur déposa un parchemin sur l'autel, rappelant en détail le péché dont Charles s'était rendu coupable. A la fin, on pouvait lire que quiconque en appellerait à Gilles pour n'importe quel crime, en obtiendrait le

pardon, à condition de ne pas retomber dans le péché. Après l'office, Gilles remit le parchemin au roi qui reconnut son péché et s'engagea à s'en abstenir à l'avenir.

Chargé d'honneurs et de cadeaux, Gilles s'en retourna à son abbaye, mais en cours de route, à Nîmes, il rappela encore un prince à la vie.

Il se rendit plus tard à Rome afin de placer son abbaye sous la juridiction du pape et de la soustraire ainsi à la convoitise des seigneurs laïques.

On conserve à la Bibliothèque municipale de Laon, un manuscrit 410 bis se rapportant à une relique de Gilles. Dans le trésor de la cathédrale, on conserve encore dans un vase en cristal argenté, un doigt de

Gilles. En cette même cathédrale on célébrait précédemment une fête de saint Gilles: Procession à l'autel de saint Gilles (cet autel était derrière le chœur,

1440. *Jelys bedoelde onze bewerker den heiligen Gilis, Aegidius? De meeste hss. der ch. de R. hebben Sainct; alleen O en onze bewerking niet.*

côté nord) aux premières vêpres, à matines et à la messe du jour, avec encensement de l'autel; on faisait alors les neuf lectures de la vie de saint Gilles. (Ordinaire d'Adam de Courlandon, écrit avant 1228, pour garder les coutumes anciennes. Cathédrale Notre-Dame de Laon, Bibliothèque municipale, manuscrit n° 221).

Quel était ce péché que Charlemagne n'osait avouer en confession?

Charlemagne aurait eu des relations incestueuses avec sa soeur Gisèle, née en 757. Roland aurait été le fruit de ces amours incestueuses.

Nous connaissons approximativement l'époque de la copie, ou de la naissance, de la légende de saint Gilles: la fin du dixième ou le début du onzième siècle.

On peut présumer de l'âge de Roland au moment où lui fut attribuée la garde de la marche face aux Britanniques: au moins dix-huit ans. Certains auteurs ont voulu découvrir la présence de Roland à la cour de Charlemagne, aux environs de l'an 772, ce qui placerait sa naissance vers 754. Gisèle avait vu le jour en 757, soit trois ans après la naissance de Roland.

Cet inceste était donc impossible. Et pourtant, il se trouve des érudits qui bâtissent toute une théorie savante sur cet inceste et le plus étrange encore est qu'ils croient à leurs propres élucubrations.

Pour étayer leur théorie, ils en appellent à des textes nettement apocryphes, Wettin, moine de Saint Gall, auteur d'une Vita de saint Gall, aurait eu une vision, le 3 novembre 824, veille de sa mort; cette vision est relatée par l'abbé Heito. Wettin aurait reconnu le grand empereur dans les flammes du purgatoire où il expiait des péchés de chair. Le nom de l'empereur ne fut pas mentionné. (IX^e siècle, abbaye de Saint Vincent, Bibliothèque municipale de Laon, Ms 281, f 48)

Walafrid Strabo qui aurait assisté au décès du moine visionnaire, écrivait, dit-on, entre 842 et 849 et, dans un acrostiche, nommait Carolus imperator.

Comment Wettin pouvait-il voir l'empereur en purgatoire en 824, alors que ce purgatoire ne fut imaginé que vers l'an 1050?

Au concile de Troyes, le 18 août 878, le pape Jean VIII, plaçait Gilles parmi les saints, autrement dit il le canonisa.

En 1978 se tint à Laon une exposition consacrée à Roland. La directrice de la Bibliothèque municipale de Laon, madame Martinet, eut l'amabilité de me procurer le catalogue. Je lus à la page 42, le Mariage de Gisèle et de Ganelon: "*Alors que toutes les annales royales et les textes officiels passent sous silence le mariage de Gisèle, soeur de Charlemagne, avec Ganelon, l'abbé Merlette a trouvé la mention des deux noms de Gisèle et de Ganelon réunis à la date du 13 juillet, dans l'Obituaire de l'abbesse Théodrade d'Argenteuil, fille de Charlemagne et de Hildegarde, morte vers 844. On trouve mention au 13 juillet d'un obit pour sa tante Gisèle et son oncle Ganelon, époux de Gisèle, mort le 13 juillet 813, puisque Gisèle était décédée à Chelles le 30 juillet 810.*"

Emporté par son zèle, l'abbé Merlette ne remarqua même pas qu'il se trouvait en présence d'une falsification de l'histoire.

Gisèle n'eut jamais Ganelon pour époux, puisqu'il est patent que Ganelo est dérivé du toponyme Chanelaus et que Chanelaus n'était pas une personne physique, mais une presqu'île dans l'Escaut à Anvers, choisie arbitrairement par Tuoldus.

Il est historiquement établi que Gisèle entretenait des relations très suivies avec Alcuin, qui fut, plus tard, évêque de Tours. Gisèle eut un fils, Hruodulf, Rodulf ou Raoul, et une fille Rodtrud. L'auteur de la légende de saint Gilles a délibérément créé une confusion entre Rodulf et Roland en faisant passer ce dernier pour un fils de Gisèle et de Charlemagne.

ROLANT WEIGERT DEN HOORN TE BI

1017-1049. — O. van uit een hoogte ziet de Saracenen. « Dat is Ganelon's werk! » roept hij. « Zwijg, hij is mijn zwager! » zegt R. — O. beschrijft welk machtig leger hij ziet naderen. « Wee hem, die vlucht! » roepen de Franschen.

Dans l'Histoire tout court où il est question de Gisèle et où son nom n'est pas accolé à celui de Roland, il n'est jamais question de son époux.

Gisèle était très intime avec Alcuin. Dans une lettre conservée d'Alcuin celui-ci adresse "aux pieuses vierges, à ma soeur Gisèle et à ma fille Rodtrud", il les appelle "ma chère soeur et ma fille, leur humble frère et père Alcuin". Il leur adressa aussi un commentaire sur l'Évangile selon saint Jean, son chef-d'oeuvre d'exégèse.

Toutes les suppositions sont permises lorsqu'il s'agit d'une légende d'église ce qu'est en réalité la Vita de saint Gilles.

Je citais plus haut, le catalogue de l'exposition de Laon. On peut y lire à la page 3, "Roland de Laon. Roland porte sur ses vêtements les armoiries de Laon, sa ville: les Merlettes". Ceci semble être puisé aux Grandes Chroniques de France reposant au British Museum de Londres, Ms royal, 16 G, f 178 v, chez Rita Lejeune et Stiennon: La Légende de Roland dans l'art du moyen âge, 1965, B.M. Laon 257/MHL, photocopie. Madame Rita Lejeune et J. Stiennon sont professeurs émérites de l'université de Liège.

Les vêtements de Roland auraient donc été ornés de Merlettes, les armoiries de Laon, sa ville. A l'époque de la bataille de Roncevaux, il n'était pas encore question d'armoiries. Deux merlettes ornent également le sceau de Turhold, l'actuel Torhout; ce sceau rappelle un monastère bénédictin, l'écu que cet ordre portait à l'origine et qu'il porte encore.

Lorsque Saint Benoît résidait à Rome, une jeune femme du lignage des Merula tenta de le séduire. Merula est en français "merle".

Si Laon porte à présent des merlettes dans ses armes, ce peut être l'effet et non pas la cause.

Suivant la légende locale, c'est à Laon qu'aurait eu lieu le duel entre Thierry et Pinabel. La Chanson de Roland, à la laisse 281, place ce duel à Aix. A Laon, le champ clos est entouré de peupliers, de "abelen". De tous temps ce champ aurait été enclos de peupliers. Or l'abele flamand "le Pin-abele" est le pendant du peuplier français. Ne serait-ce pas la confirmation de ce que j'ai avancé au sujet de "Pin-abele"?

Dans le passage qui mène à la crypte de l'église de Saint-Gilles de Provence, on peut lire ces lignes gravées dans la pierre. "Anno Domini MCXVI hoc templum sancti Aegidii aedificari cepit mense aprilis feria II in octava pasche".

Il existait une abbaye à Saint-Gilles, avant l'an 1116; mais en cette année-là fut construite la nouvelle église que le pape vint inaugurer, comme il avait béni en 1106 l'église de san Donnino à Borgo san Donnino.

Au sujet des églises de Borgo san Donnino - le Saint Domin des épopées - et de Saint-Gilles de Provence, les "Tesori cristiana", fascicule 30 du 24 septembre 1966, notait "una intima fusione tra decorazione ed organismo architettonico che richiama puntualmente il prospetto della cattedrale provenzale di Saint-Gille".

Pascal II, le pape qui consacra les deux églises, avait aussi fait planter la Crux Caroli, la croix de Charlemagne, à Roncevaux en 1106.

Faut-il croire qu'il fit une corrélation entre san Donnino, la Croix de Charlemagne à Roncevaux, l'église et la légende de saint Gilles?

Ramón Menéndez Pidal, dans son oeuvre maîtresse "La Chanson de Roland et la tradition épique des Francs" cite à la page 245, trois lettres qu'Alcuin aurait adressées à Charlemagne. "Vers 793, Alcuin écrivait à Charlemagne, l'exaltant à la fois comme triomphateur par l'épée et comme propagateur de la foi catholique; il l'assimilait à David le psalmiste, l' élu et l'aimé de Dieu, qui triomphait par les armes tout en prêchant aux peuples la loi divine. Dans une autre lettre de 796, Alcuin félicite le roi; il lui annonce la gloire qu'il obtiendra de Dieu pour avoir soumis les peuples idolâtres des Saxons et des Huns, les initiant à la connaissance du Christ. Au mois d'août 800, Alcuin congratule à nouveau le roi pour les triomphes qu'il a obtenus sur des peuples de la plus grande férocité, leur imposant le joug très doux de la foi chrétienne".

Alcuin eût-il écrit ces lettres si Charlemagne avait été le père de Roland, l'amant de sa soeur Gisèle? Que nous voilà bien loin des élucubrations de la légende de saint Gilles, écrite au onzième siècle!

Philippe Lauer a fait état, dans Romania LXVIII, 1944-45, de deux deniers portant l'inscription RODLAN. Il semble bien s'agir du héros de Roncevaux; ces deniers n'ont toutefois pu être créés dans un atelier de monnaie en Bretagne l'histoire n'ayant conservé aucun souvenir de pareil atelier.

Dans le même article, Lauer rappelle qu'un Rotholandus figurait parmi les fidèles appelés à juger un plaid à Herstal, entre 772 et 774. Si nous admettons que Roland avait à cette époque, une vingtaine d'années, nous devrions placer la date de sa naissance aux environs de l'an 752, alors que Gisèle, la soeur de Charlemagne, ne vit le jour qu'en 757.

De tout ce qui précède, il appert que la Chanson de Roland n'est pas née le long des routes de pèlerinages comme le supposait Bédier; que cette épopée ne s'est pas amplifiée des apports de poètes occasionnels mais qu'elle a été rédigée par un moine, Tuoldus, au monastère de Turhold.

L'observation de Fawtier serait juste, lorsqu'il écrit que la Chanson de Roland paraît être un manifeste poétique en faveur de la dynastie déchue des Carolingiens, s'il avait placé la rédaction de l'épopée, non pas après la déchéance de cette dynastie, mais au moment des intrigues des Capet pour s'emparer du trône de la France.

Ce n'est pas à l'aide d'arguments que j'ai établi l'origine thioise, donc flamande, de notre épopée; j'en fournis ici les preuves.

La genèse, le prototype sont francs. On ne pourra plus en douter; les lettres Alpha et Omega établissent l'origine Turoidienne.

Les vers où il est question de la geste francor sont, ou bien un rappel à l'ancien texte dont Turoid a pu faire usage et qui peut avoir été contemporain de Charlemagne; ou bien le texte de Turoid-même auquel le remanieur français de 1120-1124 se référait.

La thèse de l'origine méridionale du poème, chère à madame Rita Lejeune et à Boissonnade, est une erreur; faut-il rappeler que Roland était préfet ou comte de la marche britannique, donc en Flandre? Que Chanabeus était une presqu'île à Anvers; que Wineman était comte du château de Gand vers 960; que saint Domin s'identifie au moine Dom Linus du monastère de Turhold; que saint Gislamerio de Borgo san

Donnino n'est autre qu'un compagnon d'Anschaire, archevêque d'Hambourg-Brême, tirant ses ressources du domaine de Turhold; que Pinabel n'est qu'un abéle encloué et que ce toponyme se retrouve à Strazeele en Flandre et non pas dans le lieu hypothétique de Sorence; que Deurendal est une locution flamande pour "à travers tout"; que Torvigant est un toponyme de Turhold; que Moriane n'est nullement la Maurienne mais la Morinie, les Moères dans l'ancien évêché de Téroouanne en Flandre, ainsi que l'Espinoy la citait encore dans "Recherche des Antiquitez et

des chüniges bruder Chanabeus,
8130 daz büch nennet in sus,
der rief über al di haiden:
swelhe sich nu wellen gehailen,
di komen alle samt.
hi ist der genadige Teruagant,

Noblesse de Flandre", page 26, imprimé chez Marc Wyon à Douay en 1632; que les moines de Turhold ont suivi Meinhard bénédictin de Gand et réformateur du Mont Saint Michel en 966 et ont porté les premiers en Normandie le nom de leur couvent Turoid.

Que la Chanson de Roland fût très tôt connue et répandue en Provence et même en Espagne, n'a rien qui puisse surprendre. En effet, Winichilde, fille du premier comte de Flandre, Baudouin Ferreus, avait épousé Wytfrid, comte de Barcelonne. Ils fondèrent ensemble un couvent de moines en un lieu nommé Ripol où fut constitué premier abbé, Rudolf, leur fils aîné; ils dotèrent le couvent de Montem Serratum, cum ecclesiis, ainsi que l'écrit Fra Francisco Diego de l'ordre des Frères prêcheurs, au livre deuxième de son Histoire des comtes de Barcelonne, fol. 67. Des relations ont toujours existé entre la Flandre, la Provence et la Catalogne. Il y eut même un comte de Flandre qui rimait en langue provençale.

Selon le professeur Pierre Le Gentil, la Chanson de Roland n'aurait pas été créée d'un seul coup; deux auteurs ou davantage ont pu y collaborer, vers 1100.

Ainsi que je l'ai démontré par ailleurs, notre épopée a été traduite vers 1050 en franco-normand,

pour être récitée aux noces de Mathilde, fille du comte Baudouin V de Flandre avec Guillaume de Normandie. Et une seconde fois en "île de France", entre 1120 et 1124; à cette époque un remanieur y ajouta la légende de saint Gilles, puisa à la chronique du pseudo-Turpin et emprunta aux récits des Croisés, notamment la découverte de la lance qui aurait percé le flanc du Christ. A cette époque-là, le gonfanon à la mandorle devint l'aurea flamma de Saint-Denis.

Les ajouts ont été, depuis la découverte du texte d'Oxford, le plus grave problème pour la datation de l'épopée.

Si l'on admet ma thèse de l'origine de la Chanson de Roland, le problème est résolu sans sollicitation de texte.

Horrent pense que le phénomène du remaniement ne sera jamais qu'entrevu. Par sa nature même, il est rebelle à tout schématisation géométrique, dit-il. Mais le remaniement est prouvé par les lettres Alpha et Omega du sceau de Turhold!

Menéndez Pidal trouve surprenant de ne pas rencontrer

Tebano per alcuni, quest'opinione non è condivisa — e ci sembra con più valida argomentazione — dalla maggioranza, che lo ritiene romano. Il *Codice Fiorentino*, oltre ad affermare che egli nacque a Roma, aggiunge che appartenne a famiglia cristiana e nobile. Di ciò fanno anche fede il *Martirologio Romano* e gli altri antichi di Levda, di Anversa, d'Utrecht, di Treviri, del Solano, del Castellano, ecc., in nessuno dei quali si accenna al santo come martire tebano, particolare, d'altronde, confermato per altri santi, quali, ad esempio, san Gislamerio, patrono minore della diocesi fidentina. A chiarire definitivamente il punto controverso, v'è poi la testimonianza — prodotta dai *Codici Fiorentino* e di Parigi, di Fulda e dal *Passionario Parmense* — quest'ultimo ricavato da un codice del secolo XI e fra gli atti di san Donnino il più attendibile — della carica ricoperta dal tribuno romano alla corte imperiale di Massimiano: quella di cubi-

antérieurement à l'épisode de Baligant, les noms de Rabel et de Guineman, cités à la laisse 217: Charles appelle Rabel et Guineman; il leur commande d'être aux postes d'Olivier et de Roland. Que l'un porte l'épée et l'autre l'olifant. Dans le texte allemand du prêtre Konrad, ces deux compagnons ont nom Radbod et Wineman. Ce dernier devrait porter l'olifant de Roland. Or Wichman était comte du château de Gand au temps où Turolde écrivit la Chanson de Roland. C'est dans le beffroi de Gand, bâti à la fin du onzième siècle qu'on appendit la première cloche Roland qui appelait les communiens flamands sous les armes. Une corrélation entre l'olifant de Roland et la cloche Roland?

Bédier cherche un sens caché au nom peu romanesque de Juliane, attribué à la reine Bramimonde à son baptême. Il n'y a pas de sens caché au nom de Juliane. Après avoir porté le nom de Valfuria (cf. p.20), ce lieu fut appelé Julia Fidentia, en l'honneur de Jules César, avant de prendre le nom, vers 962, de Borgo san Donnino. De son séjour à Julia Fidentia, Turolde a emporté le nom de Juliane.

A la page 210 de "La tradition épique des Francs", Menéndez Pidal écrit que "*Charles avait placé à l'arrière-garde des capitaines de confiance et des nobles affectés au service du palais royal; c'était la fleur de l'armée franque; on les avait chargés de la garde du trésor militaire et des autres équipages*".

A la page 212, "*les assaillants pillèrent les équipages, s'emparant du trésor royal et d'un énorme butin*".

Il est surprenant que tant d'érudits se soient penchés sur le texte du Roland et qu'aucun n'ait pensé à ce Gualter chargé de "*conduire le maelgut*", le trésor royal, le butin, bref l'équipage sous l'autorité de Roland.

Jusqu'à ce jour, personne n'a relevé l'erreur du copiste: "*C'est moi, Gualter, celui qui conquiert Maelgut*"; personne ne s'est avisé de rectifier conquiert en conduit, ni de traduire le vocable flamand "maelgut" par trésor royal ou butin.

Une preuve de ce que la Geste francor a été écrite au dixième siècle est l'orthographe de maelgut. En ce siècle le son ou français s'écrivait encore u (comme en latin) en flamand. Au siècle suivant on voit apparaître les lettres ou en Flandre et oe en Brabant, pour le son (d)ou(x) français.

Le professeur Maurice Delbouille, de l'université de Liège, dans "Sur la genèse de la Chanson de Roland" croit que la rédaction primitive du poème a été faite à l'occasion des premières expéditions françaises (?) en Espagne, à partir de celle du Normand Roger de Tosny en 1018.

Ceci est impossible; la preuve se trouve dans la laisse 209: "*Contre moi se rebelleront les Saxons, les Hongrois, les Bulgares et tant de peuples ennemis*".

Turolde pouvait écrire que les Hongrois étaient un peuple ennemi, avant l'accession au trône du duc Wajk, né à Esztergom en 969 et qui devint roi en 997, sous le nom chrétien d'Etienne. En 999 le pape Sylvestre II envoya à Etienne, le titre de roi apostolique pour le récompenser de son zèle dans la conversion de son pays au christianisme. Après l'accession au trône du futur saint Etienne; personne n'était plus habilité à considérer les Hongrois comme un peuple ennemi de la Chrétienté.

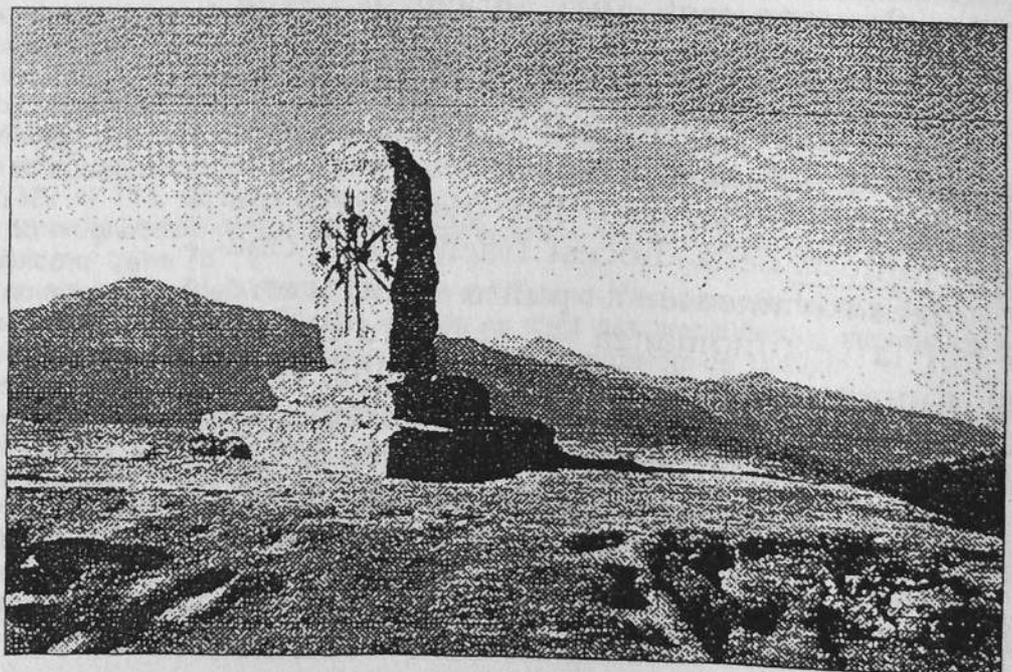
J'ai lu quelque part, qu'un savant H.W. Klein a établi les coordonnées entre le texte allemand du Pfaffe Konrad et celui d'Oxford. J'ai établi à mon tour, ces coordonnées et je m'étonne que Menéndez Pidal estime (p 429) une scène capitale peu claire, à la laisse 61. Roland dit à l'empereur "*donnez-moi l'arc que vous tenez au poing*". A la laisse 62, c'est Naimme qui intervient: "*Donnez-lui l'arc que vous avez tendu*".

Pour Menéndez Pidal "*certaines des parties (de la laisse) qui la composent ne figuraient pas dans l'original de la Nota*". Moignet, p 77: "*On pourrait s'étonner de trouver un arc entre les mains de*

Charlemagne: au temps de la chevalerie, c'est une arme discréditée, dont ne se servent que les vilains utilisés comme soldats à pied".

Ces laisses 61 et 62 ont été remaniées, elles ne portent pas la marque d'origine AOT. Konrad, dans son texte allemand, ne parle pas d'un arc, mais d'une "Fahne", d'une bannière. Sans doute faut-il lire "le gonfanon de Charles" au lieu d'un arc. Konrad se servait d'un texte plus archaïque, encore que parallèle à celui d'Oxford.

Le gaudendart ou "goedendag" de Roland



Il y a, à Roncesvalles en Navarre, plus exactement à la Puerta de Ibañeta, un monument à la mémoire de Roland. Nul ne sait quand cette pierre monumentale a été érigée. Elle porte le nom de Roland; une copie de son épée Duerendal y verticalement appendue et deux masses d'armes, des "goedendags", sont croisées devant l'épée.

Une de ces masses d'armes aurait appartenu à Roland.

Nous sommes ici en pleine affabulation. La masse d'armes, un boulet garni de pointes rattaché par une chaîne à un bâton ferré n'existait pas encore au temps de Charlemagne. Seules les milices communales flamandes en firent usage contre la chevalerie française et plus particulièrement à Courtrai en 1302, à la bataille dite des Eperons d'or.

Tout porte à croire que le monument d'Ibañeta a été érigé après cette fameuse bataille qui libérait la Flandre et à l'issue de laquelle les peuples du sud de la Gaule applaudirent.

Pour Bédier *"rien de ce bric-à-brac épique n'offre de l'intérêt"*, parce qu'il ne connaissait pas l'origine du gaudendart, le goedendag (bonjour) flamand. Il est certain que Roland ne possédait pas cette masse d'arme; qu'en aurait-il fait, alors que cavalier, il portait déjà sa lance et son épée?

Le gaudendart ou goedendag était une arme pour fantassin.

En 1967 le monument fut rénové; personne ne semble avoir pensé à ce qui précède.

Une preuve de plus de l'origine flamande de Roland et de son épopée?

Chemuble

Chemuble est fendu de part en part, "deur end al" par l'épée de Roland. Nous pouvons suivre la pensée du poète: en latin cernuus, qui culbute après avoir été frappé de l'épée. Jongleur aussi. Nubilus, qui apporte les sombres nuages. Nous obtenons ainsi cernu-(nu)bilus, opposé au dieu Tor qui apporte, lui, la pluie bienfaisante.

Cernunnos, Kemunnos était un dieu gaulois dont la tête était ornée de cornes. Turol place ainsi son Dieu ou la puissance de son peuple en regard des divinités païennes.

Une légende bretonne veut que le pape Cornelius avait fui Rome et, poursuivi par les soldats romains, il se serait arrêté à Camac. Là, il se serait retourné et se voyant toujours poursuivi, il aurait invoqué le Seigneur qui changea les troupes romaines en autant de pierres qu'on appelle dolmen. De là, l'alignement de Cornelius-Camac. Il est plus probable, dit-on à présent, que les missionnaires ont fait évoluer le nom du dieu Kernunnos vers Cornelius.

Vers 1119-1124, un remanieur de l'île de France fit de Chemubles, le dieu manichéen Czernobog, le dieu de la matière, de l'obscurité totale, le dieu noir, du slave Czrno, noir et bog pour dieu. Tout comme chez Czernobog, les cheveux de Chemubles flottent jusqu'à terre le soleil ne luit pas dans son pays, le blé ne peut y croître, la pluie n'y tombe pas, la rosée ne s'y pose pas, il n'y a pas de pierre qui ne soit toute noire. *"Certains disent que les diables y demeurent"*. C'est donc bien le dieu de la matière, le dieu noir que décrit le poète.

Chemuble est de "Munigre"; munja en serbo-croate signifie foudre; igra équivaut au français amusement, divertissement. *"Quand il s'amuse, dit l'auteur, il porte par jeu, un plus grand fardeau que ne font quatre mulets quand ils sont chargés"*. N'est-ce pas le dieu noir, des ténèbres?

La Chanson de Roland servit une fois de plus à la croisade, mais cette fois contre les Cathares du sud de la Gaule.

Le lion sur l'écu d'or de Roland

Le lion sur l'écu d'or ne paraît pas dans le texte d'Oxford; il en a été éliminé parce qu'il rappelait trop clairement aux Français des années 1120 que Roland était Flamand. Mais le lion sur l'écu d'or - l'écu des Flandres - apparaît dans le texte allemand du Pfaffe Konrad, aux versets 3995, 4121 et 5041.

Les coordonnées des deux textes nous ont appris que Konrad fit usage d'un texte plus archaïque de l'épopée. Ainsi au verset 3985 Konrad écrit que Roland portait un lion sur son écu d'or. L'or était la forma Dei, le métal de Dieu entourant un symbole de courage humain. Konrad le répète au vers 4121: *"Tous avaient les yeux tournés vers le lion"* de Roland. Le vers 5041 nous donne la conclusion: *"Seuls deux hommes étaient encore en vie: Margarice et Chemubles. Chemubles s'attaqua vigoureusement à Roland, brisa sa lance et frappa de son épée sur le lion de l'écu d'or. Là-dessus, Roland devint furieux..."* et suit alors la scène de "deur end al" de l'épée qui traverse tout; du heaume jusqu'au sol. (Laisse d'Oxford n 78).

D'autres textes que celui d'Oxford ont sans aucun doute, conservé les versets où il est question du lion (noir) sur champ d'or flamand. En effet, les Grandes Chroniques et Conquêtes de Charlemagne, de 1456, sont enluminées de miniatures représentant l'écu au lion sur champ d'or de Roland. Ces Chroniques portent les numéros 9064 et 9068 à la Bibliothèque royale à Bruxelles. Une de ces miniatures est reproduite à la page 153 de *"La Chanson de Roland"* de P. Le Gentil.

A la laisse 280 *"ils pendent à leurs cous leurs écus à quartiers"*. Cette laisse ne porte pas la marque d'origine AOT; elle a été ajoutée vers 1120 lors d'un remaniement. On n'a jamais fait la remarque que je sache, que les "quartiers" renvoient le prototype de l'épopée à la fin du dixième siècle, soit à quatre générations plus tôt, si l'on veut parler de quartiers. Dans les laisses antérieures on ne cite que les "connoissances"; dans la laisse 280, sans AOT, apparaît pour la première fois, le mot "quartier". Le lion sur champ d'or de Roland prouve que Roland était Flamand, comte de la marche face aux Britanniques et les "écus à quartiers" nous fournissent la date approximative de l'élaboration de l'épopée: 980.

L'épée de Turpin

a nom Almace. Ce nom est propre à l'épée du croisé de Dieu. Almace, ou plutôt Almacht en flamand, signifie "toute-puissance", omnipotentia.

Une preuve à ajouter aux nombreuses autres.

La couleur des bannières

Dans le texte d'Oxford nous lisons toujours que les bannières sont blanches, rouges ou bleues. Elles ne sont jamais vertes et pour cause.

La croix que les paumiers ou romieux de Flandre portaient sur leurs vêtements était de couleur verte. Cette couleur a été intentionnellement écartée du texte d'Oxford. La répétition de cet "oubli" volontaire ne peut que renforcer la conviction de l'origine flamande de l'épopée.

Aux vers 632, 7174 et 8177 de Konrad, les païens et les chrétiens observent de part et d'autre des bannières de soie verte, rouge et blanche. Le vert de la Flandre a été remplacé par le bleu de roi des Capétiens. Qui pourrait encore en douter?

Konrad n'avait aucune raison d'omettre une couleur; il s'est borné à traduire le texte et la couleur verte y était certainement citée.

La lance d'Antioche

A la laisse 183, sans AOT, un remanieur nomme la lance *"dont Notre Seigneur fut blessé sur la croix; Charles en a la pointe, grâce à Dieu, il l'a fait enchâsser dans le pommeau d'or. C'est à cause de cet honneur et de cette grâce que le nom de Joyeuse fut donné à l'épée"*.

Ces vers auraient été utilisés par Gaston Pâris pour dater la composition de la Chanson de Roland. En juin 1108, suivant un "nouveau classique Larousse, La chanson de Roland, par Guillaume Picot, agrégé de l'Université", un prêtre provençal, Barthélemy, prétendit avoir retrouvé à Antioche, la pointe de la sainte lance. En faussant une date, il est plus aisé de placer la genèse de la Chanson de Roland aux environs de 1120, comme le fit Boissonnade.

Ce n'est pas en 1108, mais en juin 1098, que cette lance fut "découverte" à Antioche. Turolde n'a pu parler de cette lance en 980 et c'est pourquoi la laisse n'est pas marquée AOT.

Ainsi que nous l'avons vu déjà, la geste a été remaniée entre 1119 et 1124 en l'abbaye de Saint-Denis. La laisse 183 dans laquelle il est question de la lance, est un ajout. Cet ajout devait authentifier le nom de Joyeuse, le cri de guerre Monjoie et l'oriflamme de Saint-Denis que Suger fit passer alors pour la bannière de Charlemagne. L'ajout ne trompe plus personne. Le roi de France n'a pas participé à la première croisade de 1096; à cause de son concubinage, il avait été placé au ban de l'Eglise. La lance n'ayant été retrouvée qu'en juin 1098, Charlemagne ni aucun de ses descendants, n'a pu déposer cette lance à la Sainte-Chapelle à Paris ou autres lieux. Le fer qu'on y exhibe n'est donc qu'une quelconque ferraille.

Boissonnade suppose que la Chanson de Roland a été écrite vers 1120; il considère le remanieur de cette époque, comme l'auteur lui-même.

F. Lot à la page 270 de ses *"Etudes sur les légendes épiques"* ne prend nullement l'affirmation de Boissonnade au sérieux: *"ce succès de la Chanson de Roland n'est pas moins inexplicable: ce succès fut rapide, foudroyant, car son poème, composé après 1120, selon Boissonnade, est célèbre en Europe dès 1124-1125. De nos jours, avec tout le concours d'une savante réclame, un poème pourrait difficilement arriver à une célébrité aussi universelle, en un espace de temps aussi court."*

Les savants Menéndez Pidal, René Louis et Pierre Le Gentil estiment qu'au moins deux auteurs ont rédigé la Chanson de Roland: l'auteur initial, le génial moine flamand Turolde de Turhold, nommé en fin de l'épopée et un remanieur des années 1119-1124.

Selon le professeur Horrent, de l'université de Liège, *"le phénomène du remaniement ne sera jamais qu'entrevu. Par sa nature même, il est rebelle à tout schématisme géométrique"*.

Peut-être le professeur Horrent changera-t-il d'avis, après avoir lu cette étude. Mais il devra convenir au préalable que les lettres AOT marquent le prototype et proviennent du sceau de l'abbaye de Turhold.

Pourquoi Roland plutôt qu'un autre?

Des savants français ont posé la question, pourquoi Roland plutôt qu'un autre est devenu le héros de l'épopée?

Einhard, intime de Charlemagne et secrétaire de son fils Louis le Pieux, dans sa "Vita Karoli", écrite vers 830, nomme Eggihardus, Anselmus et Hruodlandus, ce dernier Britannici limitis praefectus. Il cite Roland le dernier et c'est pourtant à celui-ci que Turolde donne la préférence. Pourquoi?

N'est-ce pas parce que Roland avait été comte de la marche entre le Sincfal et la Somme, entre l'embouchure de l'Escaut et le fleuve formant frontière de ce pays qui s'est appelé depuis, la Flandre?

Il est probable, même certain, que Roland était déjà populaire entre la côte de la mer du nord et Aix-la-Chapelle, donc en pays thiois, lorsque Turolde eut l'idée de créer son épopée.

L'histoire nous apprend que les Francs chantaient le courage des combattants après chaque bataille. Ils chantaient aussi "de mauvaises chansons" sur ceux qui avaient manqué de courage ou qui n'avaient pas frappé assez fort.

Charles aimait écouter ces sagas chantées; il les fit mettre par écrit et réunir. A l'instigation des moines, Louis le Pieux fit brûler toute la collection de sagas. On a beau dire à présent, qu'il ne reste aucune trace de ces chants barbares.

Au moment où le duc de la Francia, ce petit duché qui ne s'étendait que de Laon à Orléans, voulut évincer le dernier descendant de Charlemagne et usurper tout l'empire; au moment où l'Islam menaçait l'Europe à l'est et au sud, le génial moine Turol, au monastère de Turhold près de Bruges, prit la plume pour rallier toutes les forces occidentales sous le sceptre du dernier carolingien. Son intention est encore claire: sauver l'empire en libérant la Terre Sainte et prêcher la fidélité à l'empereur légitime.

Turol écrivit son épopée pour la vieille noblesse franque, celle que Charlemagne avait créée et qui résidait autant en pays germanique que dans les châteaux de ce qui, depuis, est devenu la "France".

Quelle langue parlait cette noblesse vers 960-980? Le franc bien sûr, un idiome germanique d'où sont issus le thiois et le tudesque, le moyen néerlandais et l'allemand.

Dans ses "Lettres sur l'histoire de France", Augustin Thierry l'a dit clairement: "*Sous les noms de France et de Français, nous étouffons la vieille nation tudesque dont ces noms rappellent seuls l'existence mais qui a imprimé autrefois bien des traces de son passage sur le sol que nous habitons.*"

Même au treizième siècle le mot *franc* exprimait tout ensemble la richesse, le pouvoir et l'importance politique; on l'opposait à *chétif*, c'est-à-dire pauvre et de basse condition.

Pour se faire comprendre des barons au fond de leurs châteaux, de quelle langue Turol dut-il faire usage, si ce n'est du franc?

Ce n'est pas au peuple qu'il s'adressait vers 980, mais aux ducs, aux comtes, aux barons, à ceux qui détenaient le pouvoir. Ce pouvoir qui était aux mains de la vieille noblesse.

L'épopée devait donc être thioise ou flamande.

Einhart était abbé laïc de l'abbaye de Gand, soeur de l'abbaye de Turhold. On sait le nombre de copies existant de sa *Vita Karoli*; on peut en déduire que cette *Vita* aura été déposée aussi, au moins à Gand où Turol s'il en était besoin, a pu en prendre connaissance. Mais même cela me semble superflu. Le nom de Roland, préfet en Flandre - et non pas en Armorique - était sur toutes les lèvres. On relève, en effet, plus de 380 fiefs et arrière-fiefs portant le nom de Roland ou celui de Roncesvaels en Flandre, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Et encore d'innombrables lieux-dits de Roland ou de Roncesvaels.

Après son voyage en Italie, vers 960, Turol se mit à écrire. En 962 c'est à Borgo san Donnino - voyez Dom Linus de Torhout - que s'est arrêté l'empereur Otto I se rendant à Rome. Giselmars y est vénéré comme un saint. Rembert de Torhout, évêque d'Hambourg-Brême, est le patron de Calenzano près de Prato, sur la route de Rome, suivie par Turol.

C'est de Julia Fidentia-Borgo san Donnino que Turol rapporta le toponyme Valfuria, et Julia(na), ainsi que le souvenir de la légion thébaine Jovia Felix.

Il puisa d'autres noms dans ce qui l'entourait: Tervagant, Chanelaus-Ganelo, Reginbald, Hamesburg, Wichman, Pinabeel, Naimme et tant d'autres.

Dans le texte-même, nous trouvons des preuves flamandes telles que *Almacht*, *maelgut*, *deurendal*, la bannière verte des Flamands, le gaudendart de Roland, *Blaye-Blavutum-Blaevoeten*, l'Alpha et l'Omega du sceau de Turol, le lion ornant l'écu d'or de Roland.

Rien, absolument rien n'indique que le prototype fût français.

Pour paraphraser Bédier: le premier chef-d'oeuvre de la langue française sans lequel il n'y aurait pas de littérature française, est une oeuvre flamande et rien que flamande. Le texte d'Oxford n'est que la traduction remaniée d'une épopée de ce poète de génie, Turol de Torhout en Flandre!

Analyse de la Chanson de Roland d'après le manuscrit d'Oxford, traduction, notes et commentaires par Gérard Moignet, professeur de linguistique française à l'université de Paris-Sorbonne, édition Bordas.

Pour établir les coordonnées entre ce texte et celui du *Pfaffe Konrad*, j'ai fait usage du texte allemand de Dieter Kartschoke, édité par la Fischer Bücherei; ce qui me permet de répondre aux nombreux doutes émis par la critique française et de les lever.

J'ai dit que Marsilie est le nom flamand de la ville de Marseille. A la page 24 de l'édition Bordas figure une miniature du Miroir historial de Vincent de Beauvais, datant du XV^e siècle, conservé au musée Condé à Chantilly. La légende dit "*De la mort du roy Marseille et du trespas Rolland*".

Au quinzième siècle, on savait donc encore que Marsilie se rapportait directement à Marseille ainsi aussi le nom de Marganice qui était celui de la Bidasoa aux premiers siècles de notre ère.

Dans la Chanson de Roland de Pierre Le Gentil, professeur à l'université de Paris, figure à la page 153 une miniature des Chroniques et Conquêtes de Charlemagne, datant de 1458, conservée à la

Bibliothèque royale à Bruxelles, là, l'écusson d'or de Roland est orné du lion de Flandre, ainsi qu'en fait état le texte de Konrad, au vers 3985: "*Le généreux Roland portait un lion en relief sur son écu d'or*".

La première laisse du texte d'Oxford se termine sur les lettres AOT; la seconde n'est pas marquée de ces lettres, la troisième l'est bien.

Moignet, à la page 31, fait observer que les trois lettres AOI qui reviennent 180 fois dans le texte du Roland, généralement en fin de laisse, ont suscité un très grand nombre d'hypothèses: refrain musical, vocalise, indication pour le jongleur, invitation à écouter, abréviation d'ainsi soit-il, abréviation du refrain halt sunt li pui, abréviation d'amen, lettres gnostiques, cri de bataille de l'ennemi, abréviation d'alleluia, exclamation d'encouragement et d'enthousiasme comme le refrain ahoi de certaines chansons de marche allemandes.

Aucune de ces hypothèses n'est pleinement convaincante. AOI garde tout son mystère, conclut Moignet.

Lorsque Francisque Michel découvrit le texte à Oxford, il en fit part dans l'exaltation du moment, à son ami le conseiller Monmerqué à Paris. Il lui écrivait: "... et chaque couplet se termine par AOI que vous m'expliquerez. Ne serait-ce pas le cri away, cri d'élan sur l'ennemi?"

Or Francisque Michel, dans sa hâte, a mal lu: il ne s'agit pas de AOI, mais de AOT. A plusieurs reprises, Moignet a reproduit dans son livre, une partie du texte original d'Oxford. Ainsi à la page 237 où nous voyons en fin de la cinquième ligne, les fameuses lettres AOT. Il suffit de comparer la t au t final de Baligant en première ligne, au t final d'espriet en quatrième ligne, au t initial de tumee en cinquième ligne pour être convaincu de l'exactitude de cette observation: il s'agit bien d'AOT et non pas d'AOI, qui n'aurait d'ailleurs aucun sens.

A(lpha) et O(mega) indiquent que la laisse ou partie de laisse provient du prototype de (t)urhold, Torhout en Flandre, Voir à ce sujet, le sceau du monastère de Turhold en fin du volume.

Selon Moignet à la page 32 "*L'association des noms d'Olivier et de Roland remonte au début du XI^e siècle, ce qui suppose l'existence d'un poème ancien célébrant les deux héros*". Ce que je m'efforce à prouver, que le prototype, la genèse de la Chanson de Roland remonte aux années 980 au plus tard.

Note en bas de page 39, "*L'archevêque Turpin... Un clerc du XII^e siècle a fabriqué sous son nom une chronique latine relatant l'histoire de Charlemagne et de Roland, dite le Pseudo-Turpin*". Cette chronique fut fabriquée entre 1110 et 1119 dans l'entourage de Gui de Bourgogne, archevêque de Vienne en France.

Il y eut environ trois cents manuscrits en circulation au cours du douzième et du treizième siècle. Suivant cette chronique, Roland aurait eu un frère du nom de Baudouin, prénom porté presque exclusivement par les comtes de Flandre. Il est dit aussi que Charlemagne aurait enseveli à Belin, avec d'autres héros de chansons de geste, Arastain, roi de Bretagne; on savait donc au douzième siècle que Roland n'avait pas été comte de la marche de Bretagne. En effet, l'invention de ce roi exclut la possibilité de l'existence d'une marche et d'un comte de cette marche.

Vers 1150 cette chronique du pseudo-Turpin fut jointe au Guide des Pèlerins à Santiago de Compostelle; mais au commencement du XVIII^e siècle les chanoines de Compostelle ont jugé la chronique du pseudo-Turpin indigne de rester dans le Codex, parce qu'apocryphe. Ils l'en ont séparée et fait relier vingt-neuf feuillets à part.

Gui de Bourgogne fut recommandé pour le Saint-Siège par le pape Gélase II qui avait fui Rome et s'était réfugié à l'abbaye de Cluny. Il fut élu pape en 1119 par deux cardinaux-archevêques seulement en l'abbaye de Cluny, conformément à un décret papal de 1059.

Il est historiquement établi que la chronique du pseudo-Turpin fut écrite dans l'entourage de Gui de Bourgogne; elle date donc d'avant 1119 puisque Gui devint pape sous le nom de Calixte II en cette année, et qu'il quitta Vienne.

En 1119, Calixte II consacrait solennellement le monastère et l'église de Saint Antoine de Viennois, où siégeait dès lors un ordre célèbre. Le promoteur avait été Guy Didier ou Guion de Saint Antonie que nous retrouvons au verset 1624 d'une laisse sans AOT et d'une obscurité à décourager le plus patient des critiques.

Notons pour la petite histoire que Gui de Bourgogne avait une soeur, Clémence épouse du comte Robert II de Flandre, qui conduit la première croisade en 1096.

En 1120 Calixte II éleva Compostelle à la dignité de métropole.

Apparenté aux maisons royales de Castille et d'Aragon, il édicta en faveur des croisés d'Espagne, les mêmes indulgences qu'à ceux d'Orient, la rémission des péchés et le salut éternel.

Le neuvième concile général de Latran fut tenu en 1123 sous l'autorité du pape Calixte II.

A la laisse 14, nous lisons le toponyme Haltilie, qui deviendra plus tard Haltoie. Il s'agit de Houtave près de Turhold en Flandre, Haltava en latin.

Neimes, à la laisse 16, appartient à un lignage flamand. Un de ses descendants figure comme cosignataire d'un acte donné par Thierry d'Alsace, comte de Flandre, le jour de la Saint Laurent, l'an 1161.

Pour récompenser la fidélité de Naimés, l'empereur créa un marquisat qui prit le nom de son fondateur, Namen, actuellement Namur. Il avait pour mission de purger les rivières de pirates, les forêts de voleurs et de défendre les frontières contre les "barbares". Il s'acquitta avec honneur de cette triple mission et augmenta les fortifications de la ville et du château de Namen, peupla d'habitants les rivages de la

Il y a une erreur de traduction dans cette laisse. Bramimonde dit: "J'enverrai deux colliers à votre femme... Ganelon les a PRIS, il les enfonce dans sa botte". Si nous avions ici une oeuvre originelle cette erreur n'aurait pas été possible: "J'enverrai, dit Bramimonde, et Ganelon les a pris et il les enfonce dans sa botte".

Menéndez Pidal le confirme dans la note en bas de page 71: "l'oubli de tout dénouement dans le thème des otages contraste avec l'attention persistante qui leur est accordée au début du poème. C'est un surprenant détail de vérité historique, maintenu par hasard et par négligence. Il se comprend fort bien en imaginant les remaniements successifs et partiels du texte; il est inconcevable en admettant une élaboration individuelle du poème." Ce qu'il fallait démontrer!

Charlemagne a des visions aux laisses 56 et 57. Au verset 727 "un verrat cruel le mordit au bras droit". Verrat est une lecture fautive du copiste; il eût fallu "uns ber" ainsi que le veut le texte de Konrad. Le vocable ber est la racine de barao, baron, mais aussi d'ours en francique.

Nous en trouvons la preuve dans la suite: un vautre tranche l'oreille droite au ber, à Ganelon. Trancher l'oreille droite était le supplice infligé aux traîtres; ce qu'était Ganelon.

Charles demande, à la laisse 58, qui sera devant lui et Ganelon répond: Ogier de Danemark.

Ogier, ou plutôt Autchar était comte de l'Ardenne-marche. Ses prouesses ont été chantées dans une épopée francique perdue. En francien, on fit de la marche d'Ardenne, d'Ardenne-marche, le Danemark.

J'ai déjà expliqué l'origine des lettres AOT en fin de laisse ou de vers: le sceau du monastère de Turhold. Elles indiquent le prototype dans le texte d'Oxford. J'en veux pour preuve nouvelle, la place donnée à AOT dans la laisse 59. "Droit empereur, dit Roland, donnez-moi l'arc que vous tenez au poing" dans la laisse 61 et dans la laisse 62: "Donnez-lui l'arc que vous avez tendu", ce qui provoque l'étonnement de Moignet, de trouver un arc entre les mains de Charlemagne: au temps de la chevalerie, c'est une arme discréditée, dont ne se servent que les vilains utilisés comme soldats à pied, écrit Moignet dans la note en bas de page 77.

Si les critiques français avaient établi les coordonnées entre le texte d'Oxford et celui de Pfaffe Konrad, ainsi que je l'ai fait, ils auraient lu aux versets 3181 et 3207 que l'empereur tenait une bannière, un gonfanon, dans ses mains et non pas un arc.

Roland portait une lance, une épée Deurendal et un écu au côté: qu'eût-il fait d'un arc - ou d'un gaudendart - et comment s'en serait-il servi à cheval, lui qui était "chevalier"?

Il en va de même de ces "goedendags" qui ornent le monument à Roncesvals et qui y ont été appendus par les Navarrais, après la bataille des Eperons d'or, du 11 juillet 1302, au cours de laquelle les communiers flamands, fantassins ceux-là, infligèrent une si cuisante défaite aux armées de Philippe le Bel qui y perdit la fleur de sa chevalerie.

Le gonfanon de Charlemagne a été modifié en arc par un remanieur français.

"Je suis homme de Roland" dit Gualter à la laisse 64. Un remanieur normand a transformé "son homme" en "de l'Hum", un lignage normand, à la laisse 65. Si nous nous référons au texte allemand du Pfaffe Konrad, verset 6531, nous remarquons que Gualter est tout simplement un homme de la suite de Roland, donc "son homme", son écuyer et non pas "de l'Hum".

Tout le reste n'est que pure fantaisie. Si Boissonnade avait su l'allemand, il se serait épargné bien des recherches en Normandie et en France du sud.

Dans la laisse 69, il y a une ville inconnue pour plusieurs, pour Moignet aussi: "depuis les ports d'Espagne jusqu'à Durestant." Durestant se trouve dans l'actuel département du Nord. Elle se trouvait sur la rivière Rhenus, d'où confusion avec le Rhin aux Pays-Bas. Il s'est fait un transfert de nom, tout comme Conques est à l'origine de Conches en Normandie, Corbie à Corvey, etc.

"Un almaçour de Moriane est là", dans la laisse 73. Cette fois, la Moriane n'est pas celle de Flandre, mais tout simplement le pays des Maurs.

Selon Moignet, Margaris de la laisse 77 viendrait du grec byzantin margaritès et signifierait l'infidèle, soit le pirate ou l'apostat. Le lecteur trouvera ci-dessous la preuve de ce que Margarice était le nom de la Bidasoa et n'a donc rien de grec byzantin, mais est d'origine basque. Ainsi que je l'ai déjà déjà démontré, Margarice indique un point, Marseille l'autre point de la frontière Maure.

Gewelt roebehoord. Niet meer dan eene mijl wegs van Saint Jean de Luz heeft men 't eerste Spaansche Steedje Iron, of Tran, aan d'andere zyde van den kleynen Stroom Iron, van N. Sanson geheeten Andaya, of Bidassaa. De vermaarde Thuanus noemd ze Bivassus, of Margaris, welke by Andayo Frankrijk van Spaanje afrondert. De Spaanjaarden zeggen Vidasso. Ondertusschen moeten d'onkundige Leezers hier gewaar-

Pour Moignet, note en bas de la page 88, Cazmarine est peut-être Camarinas, au nord de Compostelle. Pour moi, Cazmarine est la ville de Dax: "Margaris de Séville vint en courant: celui-là tient la

terre jusqu'aux Cazmarines"

Au verset 3734 parallèle au verset 956 d'Oxford le Pfaffe Konrad nomme la Thaberiske erde. Dax est en latin Aquae Augustae ou Civitas Aquarum Trabellicarum ou Taberta; la terre de Taberta ou la Thaberiske erde.

Cazmarines est donc Dax et non pas Camarinas au nord de Compostelle, comme le suppose Moignet. Ceci pour la laisse 77.

Remarquons que la laisse 78 n'est pas marquée des lettres AOT. Elle a été remaniée et je le prouve. Elle a même servi après 1120 à rallier les catholiques français contre les Cathares du sud de la Gaule.

A première vue, Munigre ne signifie rien. Si, en serbo-croate, du moins.

Munja signifie foudre, éclair; igra, amusement, jeu, divertissement. Chemuble de Munigre "quand il s'amuse, il porte par jeu, un plus grand fardeau que ne font quatre mulets, quand ils sont chargés." Ce n'est donc pas au hasard que Chemuble est ici "de Munigre". Sans doute y avait-il à l'origine le dieu Kemunnos à cet endroit du poème. Le dieu Celte est devenu le dieu créateur de la matière, l'anti-dieu des Bogomiles. Ceci devient plus clair dans ce qui suit: "La terre dont il est, dit-il, le soleil n'y luit pas et le blé n'y peut croître la pluie n'y tombe pas, la rosée ne s'y pose pas; il n'y a pas de pierre qui ne soit toute noire; certains disent que les diables y demeurent".

Nous retrouvons ici la conception de la matière néfaste, de l'obscurité absolue, du noir qui n'est pas une couleur, mais l'antithèse de la lumière.

Chemuble dit: "J'ai ceint ma bonne épée à Roncevaux (cette épée, sans doute, toute noire aussi), je la teindrai en vermeil."

Pfaffe Konrad y ajoute que la terre de Chemuble est maudite. Ses cheveux flottent jusqu'à terre: il s'agit bien là d'un ajout des environs de 1120 lors de la croisade contre les Cathares. Il manque à cette laisse les lettres d'origine AOT.

A la laisse 79 nous retrouvons les gonfanons blancs, bleus et vermeils; le bleu de roi des Capétiens, là où Konrad ne parle que des gonfanons blancs, VERTS et vermeils. Le vert était alors la couleur de la croix que les pèlerins flamands portaient sur leurs vêtements.

Dans cette même laisse 79, nous lisons que "l'on doit perdre et du cuir et du poil pour son seigneur". Ce n'est pas un hasard si l'on retrouve cette même locution telle quelle en flamand "huid en haar" pour cuir et poil. Un témoin de l'original flamand?

Roland appelle Ganelon son parâtre dans la laisse 80 qui n'est pas marquée des lettres AOT; nous devons en conclure que ce "parâtre" a été ajouté après l'invention de la légende de saint-Gilles.

En 1106 le pape bénit l'autel de l'église de Borgo san Donnino, l'actuelle Fidenza. En 1116, le même pape bénit l'autel de l'abbaye de Saint-Gilles de Provence. Cette dernière a été bâtie sur les plans de l'église de Borgo san Donnino; leurs façades sont pareilles. Il y a une corrélation entre ces deux temples: la

légende de saint Gilles a été appliquée à Borgo san Donnino qui tient son nom de Dom Lin de Turhold.

L'archevêque Turpin, à la laisse 89, a béni les combattants au nom de Dieu; en pénitence, il leur commande de "frapper". Cette laisse 89 débute au vers 1124. Le remanieur des années 1119-1124 a daté ainsi son oeuvre.

Boissonnade avait vu presque juste en avançant cette date comme étant celle de la création de l'épopée; c'était en fait l'époque du remaniement, celle où Louis le Gros fait allusion à la Descriptio dans son diplôme. (Bédier, Légendes épiques, IV, 125)

C'est aussi la première fois que l'archevêque commande de frapper. Nous le verrons encore répéter cette recommandation dans d'autres laisses sans AOT et nous retrouverons enfin Turpin au moment de sa mort édifiante, dans une laisse qui sera marquée cette fois des signes AOT de l'originel.

Dans la laisse 95, pour Turpin "il n'y a pas d'homme sous le ciel qu'il désire tant haïr". Cette haine d'un homme d'église n'est assurément pas sortie de la plume d'un autre homme d'église: la laisse n'est pas marquée AOT.

"Escremis de Valterne" à la laisse 100; le pape saint Lin était né à Volterra en Italie. Association d'idées?

Il n'est resté que deux vivants, à la laisse 102, Chemuble et Margaris. Chemubles, Kemunnos, Cemunnos, le dieu des Celtes et Margaris qui tient son nom de la Bidassoa.

A la laisse 104, nous lisons la preuve irréfutable de l'origine flamande de notre épopée, lorsque Roland "tire Durendal, sa bonne épée et va frapper Chemubles, il lui brise le heaume, il lui tranche la coiffe et la chevelure il lui tranche les yeux, la figure, le haubert blanc et tout le corps jusqu'à l'enfourchure. A travers la selle, l'épée est arrêtée dans le cheval, dont il tranche l'échine et l'abat mort sur le pré".

L'épée de Roland frappe et traverse tout. Elle frappe "deur end al" en flamand. La locution est encore en usage en Flandre tant française que belge.

Ce n'est pas un Français qui aurait pu trouver ce nom-là pour l'épée de Roland.

L. Dat orcont die was opt velt,
Dat wi hebben ghetelt :
1440 | Die goede grave Jelijs
190 Maecte dese geste, des sijt wijs.
Hi souder noede, sonder waen
Loghene toe hebben ghedaen.

Dopo la disfatta subita dal generale cartaginese, Vicumvia, che era stata distrutta dall'esercito invasore prima della vittoria al Trebbia, risorse nel 185 a.C. come mansione, mutando la primitiva denominazione in quella di Valfurio ad onore dei fondatori Valerio e Camillo Furio; assunse definitivamente il nome di Fidenza perché dedicata al dio Fidio, adorato dai Galli, a ricordo della rassodata confederazione tra i Romani e i popoli della Gallia Cisalpina ed in memoria delle promesse giurate dall'una e dall'altra parte.

A la laisse 107, Roland frappe un païen, Justin de Valferree. Pour Moignet, comme pour tous les
tiques français, Val Ferree est un lieu inconnu.

Valferree nous ramène à Julia Fidentia, Borgo san Donnino, Fidenza en Italie. C'était le nom de
lia Fidentia en l'an 185 avant le Christ. Le lecteur en trouve sur cette page (et pp. 25) la preuve, copiée
: l'Enciclopedia diocesana Fidentina, soit de Borgo san Donnino devenu, depuis 1927, Fidenza.

**SAN GISLAMERIO, Martire - Patrono mi-
nore della Città e Diocesi di Fidenza.**

Contemporaneo di San Donnino, appar-
eneva come lui alla legione tebea Jovia
Felix, al cui massacro,
disposto dall'impe-
tore Massimiano il
12 settembre 286 per-

Ganelon fut condamné à être pendu au
procès d'Aix, cité à la laisse 109, marquée AOT. A la
laisse 289 non marquée des lettres d'origine,
Ganelon sera écartelé. Que faut-il en conclure? Que
le texte original de Turold est marqué des lettres
Alpha et Oméga et du t de Turhold, et que les
laisses sans ces marques sont des remaniements.

"Il est écrit dans la Geste des Francs que
notre empereur est un vaillant" lisons-nous dans la
laisse 111. Turhold a-t-il fait usage d'une geste
échappée à l'autodafé de Louis le Pieux; ou serait-

une référence au texte flamand?

On sait que Charlemagne avait fait réunir toutes les épopées et les chants des Francs et que Louis
Pieux, sur les instances des moines, a fait brûler toute la collection.

A la laisse 116, Climborin va frapper Engelier de Gascogne. Il s'agit ici d'une traduction fautive:
Engelbert ou Angilbert était abbé de Saint-Riquier et seigneur de Wasconinga en Flandre. Wasconinga a
été mal traduit en Gascogne.

Engelbert était l'époux de Berthe, fille de Charlemagne et père de Nithard, premier chroniqueur
flamand; et de Hartnid. C'est de ce dernier que descendent les différents seigneurs Engelbert d'Enghien en
ainaut.

Valdabrun à la laisse 118, monte le cheval Gramimund ou Gramme mond en flamand, c'est-à-dire
bouche coléreuse".

La laisse 122 est quelque peu obscure: Austorge qui tenait Valeri et Envers sur le Rosne. Pour le
rêtre Konrad, c'est Valtia qui est entouré du Rodanus.

Or Anvers touchait au pagus de Roden, de Rodaanse gouw.

Ganelon "devant ses pers vait il ore gabant" que Moignet traduit par "il est maintenant à
laisanter..." et dans la note en bas de page, 1781: Gabant, plaisantant, de l'ancien scandinave gabb.
oissonnade désirait à tout prix découvrir l'auteur de la Chanson de Roland, dans le sud de la Gaule;
Moignet se réfère au scandinave, alors que le verbe gabberen existe en flamand et signifie aussi plaisanter.
gabberen désigne aussi le cri du dindon, en flamand.

Ne cherchons donc plus en Occitanie ni en Scandinavie: l'auteur de l'épopée était Flamand.

Nous avons vu Turpin encourager au combat dans les laisses sans AOT; il le fait encore à la laisse
41: " ...un chevalier doit être fort et farouche dans la bataille ou autrement, il ne vaut pas quatre deniers,
mais il doit être moine dans quelque couvent, alors il priera toujours pour nos péchés".

Cette laisse n'est pas marquée de l'Alpha et de l'Oméga; il s'agit donc d'un ajout. Moignet croit que
le dédain qu'exprime Turpin pour l'état monastique semble signifier que l'auteur de la Chanson n'est pas un
moine. Sans doute le remanieur était-il clerc; mais l'auteur est bien Turold, moine au monastère de Turhold
en Flandre.

Marsile va frapper Bevon qui était seigneur de Belne et de Digun, à la laisse 142. Ce vers nous fait
penser à (saint) Bavon qui était seigneur Brabançon.

Les laisses 149 et 151 nous fournissent une nouvelle preuve de la traduction de l'épopée. Olivier
dit: "que le Seigneur vous voie! Je vous ai frappé" et Roland répond: "Je vous le pardonne".

Dans la laisse 151 Roland dit: "...quel malheur pour votre hardiesse! Jamais tu ne m'as fait mal, et
moi, jamais je ne t'ai fait tort. Quand tu es mort, il m'est douloureux de vivre". Ces "vous" et ces "tu" péle-
nèle, n'est-ce pas la preuve d'une traduction? Si le premier auteur de l'épopée avait été français, il aurait
lès le début, choisi l'un ou l'autre vocable, il n'aurait pas mêlé les deux pronoms personnels.

Nous avons vu à la laisse 65 Gualter de l'Hum choisir mille hommes pour défendre les hauteurs. Et
voilà que Gualter de l'Hum réapparaît à la laisse 152. Il est redescendu des montagnes, il s'est bien battu,
ses hommes sont morts, *sis unt païens vencut* ou les païens les ont vaincus. Qu'il le veuille ou non, il
s'enfuit vers les vallées et se fait connaître à Roland: "C'est moi, Gautier celui qui conquiert Maëlguet".

Il ne s'agit nullement d'un Gautier de l'Hum, mais, ainsi que le dit Konrad au vers 6528, Gautier est
le Gefolgsman ou l'homme (de la suite) de Roland, en d'autres termes son écuyer.

Mort sunt si hume, sis unt païens vencut: il y a ici une faute de copie. Il faudrait lire que ses
hommes sont morts, si sont (également) les païens vaincus. En d'autres mots, ainsi que le dit clairement
Konrad, tous ses hommes ont succombé jusqu'au dernier, mais tous les païens sont tombés aussi dans la
lutte et voilà que Gautier seul survivant, s'en fut. Qu'il le veuille ou non, il dut s'en aller vers la vallée. Il n'a
pas fui, n'ayant plus à combattre.

Il se fait connaître à Roland: "C'est moi, Gautier, celui qui conduit, non pas qui conquiert (avec q)
maelgut." Or maelgut est le trésor royal parmi le train des bagages que "conduit" Gautier.

Maelgut est le nom flamand du "trésor royal" ou, si l'on veut, du train des bagages.

Faut-il croire, malgré ce que certains en ont dit, que les textes français et allemand n'ont jamais été comparés avant nous, que les coordonnées n'ont jamais été établies? Sinon la vérité serait apparue depuis longtemps!

Quand Turpin de Reims se sent abattu, il tire son épée Almace, à la laisse 155. Il saute aux yeux que l'épée de l'archevêque s'appelait, dans le texte original "Almacht", l'équivalent flamand de "toute-puissance".

"Ainsi le dit la Geste et celui qui fut au champ de bataille, le baron Gille, pour qui Dieu fait des miracles et qui fit la charte au monastère de Laon. Qui ne sait pas tout cela n'y entend rien". Cette laisse n'est pas marquée des lettres AOt, elle est donc ajoutée, ou à tout le moins remaniée, la légende de saint Gille datant du début du onzième siècle. Voyons ce que dit Moignet sur la légende de saint Gille, à la note de la page 161.

Roland dit, à la laisse 163: "Olivier, vous étiez le fils du duc Reiner qui tenait la marche du val de Runers". Ce duc, en flamand herizog pour conducteur d'armée, semble être Ragnar qui fut duc des Rutheren, une petite tribu établie le long de la côte à présent en Flandre française. Sanderus cite ces Rutheren dans sa "Flandria illustrata".

La mort édifiante de l'archevêque Turpin est en contraste avec ses exhortations précédentes sur le champ de bataille. Le lecteur remarquera que cette laisse relatant la mort de Turpin (166) est marquée des lettres AOt: quelle différence de style!

A la laisse 167, Roland prononce sur lui une grande plainte, selon la loi de sa terre. Il s'agit d'un "planctus" que les Francs prononçaient sur leurs défunts.

"Mon olifant en est fendu au gros bout, le cristal et l'or en sont tombés" dit Roland à la laisse 170, qui n'est pas marquée d'AOt.

L'auteur du remaniement des années 1119-1124 préparait ses auditeurs à retrouver à Saint Seurin de Bordeaux, cet olifant de Roland "fendu au gros bout" mais sans or ni cristal. On y montrait, en effet, cette soi-disant relique de Roland, aux pèlerins.

Charles était aux vals de Moriane quand Dieu lui manda par son ange de donner Deurendal à un comte capitaine et c'est là, aux vals de Moriane que Charles ceignit Roland de la fameuse épée, lit-on à la laisse 172.

Pfaffe Konrad, au verset 6862 fait de ce val "Moriana".

C'est arbitrairement que les critiques français font de ces vals de Moriane la Maurienne. Roland était comte de la marche face aux Britanniques, entre l'embouchure de l'Escaut et la Somme et c'est là, en Flandre, qu'il faut situer la Moriane. Cette contrée est connue actuellement sous le nom de Morinie. A cheval sur la frontière franco-belge existe encore le village des Moères. Les critiques français ont été à la merci d'une ligne de texte oubliée et cette ligne plaide en faveur de l'origine flamande de Roland et de son épopée.

A l'aide de son épée Roland aurait conquis bien des pays, dont la Bretagne. C'est là un non-sens évident. Roland aurait été comte de la marche de Bretagne qui ne fut "française" que des siècles plus tard, et il aurait conquis le pays derrière cette marche? Ce n'est pas cela qu'on attendait d'un comte d'une marche. Il aurait conquis aussi la Flandre? Mais il se trouvait chez lui "en Flandre", il n'avait pas à la conquérir. Le Pfaffe Konrad ne fait pas mention de la Flandre aux versets 6830 et suivants, dans lesquels il est question des conquêtes de Roland.

Au lieu de Val Islonde, Konrad nomme l'Irlande au verset 6853.

N'oublions pas que nous avons affaire ici à un remaniement, la laisse n'étant pas marquée des lettres d'origine Alpha et Oméga.

Il y a du vêtement de sainte Marie dans le pommeau d'or de Deurendal, à la laisse 173. Le verset 2348 a été ajouté après la première croisade.

Il ne peut être question du vêtement de Notre-Dame exposé en la cathédrale de Chartres. Le linge est trop volumineux et n'aurait pu entrer dans un pommeau d'épée.

La légende du vêtement de sainte Marie a pris naissance après la première croisade. Robert II, comte de Flandre, avait obtenu des reliques de la Vierge au cours de cette croisade de 1097. Il les fit parvenir à sa femme pour qu'elle les offre à la nouvelle église de Watten sur l'Aa en Flandre. Le fait a été retenu par l'Histoire.

Il existe une légende à Prato en Italie: en montant au ciel, la Vierge Marie aurait détaché sa ceinture qui, des mains de saint Thomas, passa plus tard dans celles d'un habitant de Prato, devenu, à la suite de la première croisade et de son mariage avec la fille d'un prêtre grec, l'heureux dépositaire de ce trésor. Cette relique précieuse donnée pour dot à une pauvre fille, la dévotion des époux pour ce gage vénéré, leur départ clandestin, leur navigation prospère avec des dauphins qui leur font cortège à la surface des eaux, leur arrivée à Prato et les "miracles" répétés qui, joints à une maladie mortelle, arrachèrent au moribond une déclaration publique, à la suite de laquelle la ceinture sacrée fut déposée dans la cathédrale, où elle est vénérée sous le nom de Sacra Cintola. Résumons: "le vêtement de sainte Marie" a été ajouté à l'épopée entre 1119 et 1124.

Moignet place un (?) après le verset 2445 de la laisse 179: "Ils ont fait tourner le dos à ceux d'Espagne". Ce verset est une traduction littérale du flamand: *de rug doen keren, te rug doen keren*. Si

l'auteur initial avait été un "Français de France", il aurait écrit *"ils ont fait tourner les talons à ceux d'Espagne"*.

Les païens s'enfuient, les Francs les poursuivent à fond. Ils les atteignent dans le Val Ténébreux", dans la laisse 180. Ce Val Ténébreux devait parler au coeur des Flamands; la laisse est marquée AOT.

Depuis toujours les Celtes, les romanisés sous l'empire des Césars, les Francs et les Flamands des premiers siècles avaient été en pèlerinage au Val ténébreux ou Cybèle, Vénus et après elle, la Vierge Marie avaient été vénérées. Ces pèlerins se rendaient chez la Vierge dans la Roche, à Rotse madoene, dans le Val ténébreux. Ce n'est qu'en 1166 qu'on "découvrit" les restes d'un ermite au flanc de cette roche. Il fallut lui trouver un nom et on ignorait tout de lui. Comme il avait vécu, dit-on, sous l'égide de la Vierge, on fit de lui un amateur de la Vierge Marie, en langue occitane un amador et l'endroit reçut le nom de Roc amador, d'une consonance toute proche du nom que le plus grand nombre de pèlerins du nord lui donnait: Rotsemadoene, Rocamadour.

"Les païens invoquent un de leurs dieux, Tervagant". Ce Tervagant rappelle un toponyme de Turhold en Flandre.

Dans la laisse 183, sans AOT, il est question *"de la lance dont Notre Seigneur fut blessé sur la croix"*.

Cette légende a déjà été commentée. Elle a été ajoutée au Roland après le retour des croisés. Des ajouts semblables ont induit les critiques en erreur quant à la date de l'origine de l'épopée.

Il y a quelques points de suspension et des lacunes dans la laisse 202. Nous complétons le texte à l'aide des versets 7416 et suivants du Pfaffe Konrad: *"Sire roi, émir, ce royaume et toutes les terres ici, sont dignes d'un grand vassal. Donnez-les à qui en est digne"*.

Les coordonnées n'ont donc jamais été établies!

L'empereur fait apprêter les corps de Roland, d'Olivier et de Turpin, dans la laisse 213. *"Emmenez-les sur trois charrettes..."*. Moignet voit, que présentée ainsi, la mention des trois charrettes de Roncevaux reste en porte-à-faux: on ne nous dit pas si elles ont suivi Charlemagne à Saragosse, ni comment elles ont pu se joindre à l'armée, lors du voyage de retour. (Menéndez Pidal, la Chanson de Roland et la tradition épique des Francs, pp. 114-115).

Le remanieur était de connivence avec les exploiters de la Chanson de Roland: il fallait pouvoir montrer les tombes des héros à Blaye et ailleurs. Or Konrad, aux versets 7621-7622 dit clairement, s'appuyant sur une autre version plus archaïque: *"Sous bonne escorte il les fit rapatrier dans le pays de Charles", "haim ze Karlingen"* en vieil haut-allemand. Nous pouvons donc remplacer les points de suspension par: *"et ramenez-les chez nous"*.

Les points de suspension nous fournissent la preuve de ce que, vers 1120 déjà, Blaye exploitait l'épopée remaniée en sa faveur.

Guinemant à la laisse 217 rappelle Wichman, châtelain de Gand au temps de Tuold. Richard le Vieux à la laisse 220 était ce duc de Normandie qui fit appel au moine Meinhard de Gand, pour réformer les abbayes de Normandie et qui devint le premier abbé bénédictin du Mont Saint Michel.

A la suite de ce moine Meinhard on voit apparaître les Tuold en Normandie.

Ne viennent-ils pas tous de cette abbaye missionnaire de Turhold en Flandre dont Adam de Brême dit, vers le milieu du onzième siècle, qu'ils étaient tous si célèbres

La laisse 225 est marquée des lettres AOT et pourtant elle a été remaniée. Une erreur de copiste, sans doute.

Nous y lisons que Geoffroy d'Anjou porte l'oriflamme. Le lecteur voudra bien se référer à la partie historique de mon ouvrage.

Le cas du Syrien qui trahit, à la laisse 227 sans AOT, a été puisé à l'histoire de la première croisade. Les croisés découvrirent en effet, que des Syriens, quoique chrétiens, avaient partie liée avec les Turcs et espionnaient pour leur compte. Il en est encore question à la laisse 230 *"mon messenger le Syrien me l'a annoncé"*. Cette laisse est un ajout tardif.

"Le premier (corps) est fait de ceux de Butentrot". Boissonnade a cherché vainement à identifier ce Butentrot qui, en allemand chez Konrad, n'est autre que Valpotenrot ou le diable. Le clerc qui a traduit l'épopée flamande en français a bien compris et a traduit Val par "buter" en trot ou au trot. Le Valpotenrot de Konrad n'est autre que le diable aux pattes rouges qui butent. Les peuples cités à la laisse 232 étaient bien connus de Tuold; c'est de ces peuples slaves et orientaux que sortaient les élèves confiés au monastère de Turhold pour y être formés à la prêtrise et à la vie missionnaire.

La laisse 234 contient une preuve de ce que l'épopée a été écrite avant l'an 980: *"L'émir a formé dix autres corps de bataille... le second (est fait)... de Hongrois..."* Les Hongrois n'étaient donc pas encore chrétiens lorsque Tuold - la laisse est marquée AOT - écrivit son épopée. En effet, la Hongrie était encore païenne sous le duc Wajk, né en 969. Elle fut christianisée par ce duc Wajk qui prit au baptême le nom d'Etienne, après son mariage avec la soeur de l'empereur Henri II et devint roi de Hongrie en 997. Il mourut en 1038.

Le premier auteur de la Chanson de Roland, Tuold, aurait eu mauvaise grâce à placer les Hongrois parmi les païens de l'émir, s'il avait écrit après leur conversion de 997. De plus, les Hongrois avaient facilité le passage des armées de Godefroid de Bouillon en 1096.

Nous devons donc considérer la première Chanson de Roland comme antérieure à la conversion des Hongrois.

A la laisse 238, nous lisons que le frère de l'émir est Canabeus, soit le Chanelaus dont j'ai longuement traité ci-avant et qu'on retrouve parmi les preuves. "Celui-là tient la terre jusqu'à Val Sevrée". A Chanelaus où prêcha saint Amand, il conclut maintes fois la paix avec les Frisons "roi de Floredee", mais cette fausse paix, valse vree en flamand, fut chaque fois rompue.

Lorsque Francisque Michel eut trouvé le texte de la Chanson de Roland à Oxford et qu'il l'écrivit à monsieur le Conseiller Monmerqué, le 13 juillet 1835, il lui fit part de ce que "chaque couplet se termine par AOI". Dans sa hâte et son enthousiasme, Michel a mal lu la dernière lettre; ce n'est pas un i mais un t qu'il faut lire.

A la page 237 Moignet insère une photo d'une partie de texte sur laquelle apparaît clairement AOT. Le lecteur voudra bien comparer le dernier signe la dernière lettre du premier mot "Baligant"; à la quatrième ligne le t d'espiet, à la cinquième ligne le t de turnee, pour se rendre compte de ce qu'il s'agit nullement d'un i, mais d'un t, le t de Turhold.

A la laisse 247, Naimés plonge dans le corps de Malpramis, toute l'enseigne jaune. Ce n'est pas par hasard que l'enseigne de Naimés est jaune comme l'étendard de la Flandre, au lion noir.

Canabeus-Chanelaus (prononcez Ganelaus) frappe le duc Naimés sur le heaume principal (?), ce qui est obscur, comme déterminant de elme, pour Moignet.

Au vers 8343 le Pfaffe Konrad nous dit que Canabeus lui ébréçait le heaume.

236	LA VENGEANCE DE CHARLEMA
	Li amiralz en apelet sun frere, Co est Canabeus, li reis de Floredee : Cil tint la terre entresqu'en Val Sevrée. Les escheles Charlun li ad müstreës :
3315	« Veez l'orgoil de France la loee! Mult fierement chevaichet li emperere. Il est darere od cele gent barbee : Desur lur bronies lur barbes unt getees Altresi blanches cum neif sur gelee.
3320	Cil i ferrunt de lancès e d'espees. Bataille avrum e forte e aduree : Unkes nuls hom ne vit tel ajustee. » Plus qu'om ne lancet une verge pelee, Baligant ad ses compaignes trespassees.
3325	Une raison lur a dit'e mustree : « Venez, paien, kar jon irai en l'estree. » De sun espiet la hanste en ad branlee, Envers Karlun la mure en ad turnee. AOI.

La mémoire du traducteur lui fit-elle défaut à ce moment-là? (Laisse 248)

Moignet place un (?) à la laisse 257 après "Les païens d'Arabie s'en vont à plus de cent (?)". La bonne lecture serait, selon Konrad, que "beaucoup d'entre eux cherchèrent à se mettre en sûreté."

L'émir dit à Charles, dans la laisse 260: "tu me disputes ma terre, en fedeltet voeill rendre" que Moignet traduit par "je veux te réduire à la fidélité". Konrad, au verset 8475 est plus clair: "Si tu deviens mon vassal, je te rends l'Espagne en fief".

Dans la laisse 267 nous trouvons un exemple de publicité dans le style du XII^e siècle. Charles vient à Burdeles, la cité de ...: il s'agit d'un raccourci pour désigner les Bituriges. Sur l'autel de Saint Seurin il dépose l'olifant; les pèlerins qui vont là-bas le voient. L'olifant est fendu au gros bout, comme nous l'avons déjà vu effectivement on montrait

l'olifant de Roland et les trois tombes à partir du douzième siècle à Bordeaux. Charles fait mettre les seigneurs dans de blancs cercueils, dont Konrad a parlé plus avant:

Cette laisse remaniée, revue et corrigée, n'est pas originelle, elle n'est pas marquée des lettres AOT. Selon le prototype, les trois héros ont été conduits au pays des Karlinges, au pays des Francs de Charlemagne.

La belle Aude a eu pour modèle la sainte Aude ou Oda, femme de saint Amulf de Metz, qui vivait au VII^e siècle. Suivant notre épopée, Charles veut la fiancer à son fils Louis (le Pieux), né précisément au cours de la guerre d'Espagne, en 778.

Lorsque Aude est morte, on la porte dans un monastère de nonnes où on l'enterre le long d'un autel. C'est en effet, le long de l'autel de l'église d'Amay près de Huy, que sainte Ode fut enterrée. A l'ouverture de sa tombe, il y a quelques années, on constata qu'elle était vide. Ses ossements avaient été donnés en reliques à de nombreuses églises, après le succès de la Chanson de Roland.

Le roi lui a rendu de très grands honneurs, selon Moignet. Il eût été plus juste de dire que "le roi dota le couvent de grands domaines". (Laisse 269)

Il reste encore un peu de flamand originel dans la laisse 271 "Halz est li jurz..." ou "Het is een hoogdag", pour "c'est un jour solennel"...

"C'est Pinabel, du château de Sorence", lit-on dans la laisse 274. Sorence est une ville inconnue des critiques français, parce qu'ils ignorent que Pinabel était un fief de Strazeele près de Cassel, dans le département du Nord.

Le choix des noms à certains moments précis témoignent également pour une origine flamande de l'épopée. A la laisse 275 personne ne voudrait se battre pour Ganelon: "il n'y a personne qui ne l'accorde et l'approuve, excepté seulement Thierry, le frère de monseigneur Geoffroy". Cette laisse est marquée AOT, elle appartient donc au prototype.

Thierry, ainsi que je l'ai déjà analysé, est l'équivalent flamand de Theosdorik, theos=dieu en grec; il est le frère de "monseigneur" Geoffroy ou Godfried en flamand. God ou dieu et fried pour paix.

Selon le texte originel, Dieu aurait été clément.

La laisse 280 n'est pas marquée des lettres AOT, elle date des années 1120. Il y est dit, en effet, "qu'ils pendent à leurs cous leurs écus à quartiers". Si, vers 1120, les chevaliers portaient déjà des écus à quartiers, cette forme de l'héraldique doit remonter à un siècle plus tôt. Un quartier indique une génération, les quatre quartiers se rapportent aux parents et aux grands-parents du possesseur actuel. Nous pouvons en conclure que les divisions de l'écu et des attributs remontent au plus tard au début du onzième siècle.

Nous trouvons la confirmation de ce que Thierry doit s'entendre comme Theosdorik lorsqu'il répond à Pinabel "que Dieu fasse aujourd'hui le droit entre nous".

Cette réponse, dans la laisse 283, confirme la dernière ligne de la laisse 280: "Dieu sait comment sera la fin" du combat qui oppose Pinabel à Thierry.

Pinabel étant mort, le roi commande (laisse 288): "Va, pends-les tous à l'arbre au tronc maudit!" Cet arbre au tronc maudit est le chêne foudroyé de Tor, où les Francs prenaient le bois pour tailler leurs pointes, leurs "pinnen" qu'ils enfonçaient dans l'abeel, le peuplier, afin d'obtenir des faveurs du dieu Tor; d'où le nom de Pinabeel dont il a été question au début de cet ouvrage.

L'oeuvre de Turolde, le prototype de la Chanson de Roland que nous avons découverte grâce aux lettres AOT, se termine à la fin de la laisse 288 par l'énoncé de cette maxime: "Celui qui trahit se perd et perd autrui". Les laisses suivantes ont été à tout le moins interpolées et remaniées.

Le lecteur voudra bien se rappeler la mort par pendaison dont Ganelon a été menacé lors de la

découverte de sa trahison. Dans la laisse 289, Ganelon est écartelé par quatre destriers, ce qui ne correspond pas au châtement promis.

La reine Bramimonde sera baptisée à Aix, où "mult sunt granz les cagnes" et elle recevra au

SAN DONNINO, Martire - Patrono principale della città e diocesi di Fidenza.

Come di gran parte dei santi martiri dei primi secoli del cristianesimo, le notizie che

423

SAN GISLAMERIO - SA

baptême le nom de Juliane qui nous rappelle le nom de Borgo san Donnino, précédemment Julia Fidentia où le moine Turolde a laissé le souvenir de saint Dom Lin et où il a entendu l'histoire de Val Furia, avant de se mettre à écrire à Turhold, l'inoubliable chef-d'oeuvre que nous connaissons comme la Chanson de Roland, ce preux chevalier, comte de la marche face aux Britanniques.





VLAANDEREN DEN LEEUW LA FLANDRE AU LION

MICHIEL DE SWAENKRING/CERCLE MICHEL DE SWAEN - Lettre bimestrielle n° 15 Septembre/octobre 95
B.P. 71 F-59380 BERGUES / SINT-WINOKSBERGEN - 77, Boulevard de l'Égalité F-62100 CALAIS/KALES - CCP 2486 62 E LILLE - Vanuit België:
postrekening/Brussel 000-0699935-80, t.n.v. M. Cailliau, Paddevijverstraat 2, 8900 Ieper, met vermelding: Idg MDSK en/of "abo Vlaanderen den Leeuw"

REDAKTIONEEL/EDITORIAL

Scha en schande!

Het is een lief en begaafd meisje. Zij is licentiate Nederlands en ze geeft dan ook Nederlands. Voortreffelijk... Geen vuiltje aan de lucht dus? Niets is minder waar. Want om volwaardig les te mogen geven in de Franse zeshoek, heb je een bevoegdheidsakte nodig, CAPES heet dat voor het middelbaar onderwijs. Normaal zult u zeggen! Zo hoort dat overal ter wereld. Ja maar, hier komt het! Er bestaat geen CAPES Nederlands in Frankrijk. Wel een CAPES Deens, Zweeds, Hebreeuws, Arabisch, Bretoens, Korsikaans en noem maar op... maar geen CAPES Nederlands. En daar wringt het schoentje. Ons meisje moet dan maar een CAPES Engels halen of Duits. Dus moet zij twee keer meer moeite doen om aan een volwaardig leraarschap te komen, laat staan om een beetje bestaanszekerheid te hebben. Stel dat de leraar Engels eerst in het Russisch zou moeten promoveren! Wat een aanmoediging voor wie het Nederlands een warm hart toedraagt!

Als (Frans-) Zuid-Vlaming ga je dan denken dat onze ministers in Nederland en Vlaanderen, opgezweept door de Taalunie, het probleem ter harte hebben genomen. Mis, hoor! Die stellen zich tevreden met af en toe een vage belofte van een uittredend Franse minister die wel eens laat doorschemeren dat er daar gebeurlijk verbetering in zou kunnen komen en verklaart dat het probleem ongehoord moeilijk ligt: de Franse staat treft immers maar maatregelen voor het hele land! (Wat dan met het Bretoens, het Korsikaans, etc.?). En onze ministers zijn altijd zo verstandig daar ook wel begrip voor op te brengen.

Hebben ze dan geen troeven in handen om hard tegen hard te spelen zoals dat hoort als je met Frankrijk gaat onderhandelen? Jawel hoor! In de Lage Landen bij de zee wordt er veel Frans gegeven: daar zou ook wel eens op "bespaard" kunnen worden als Frankrijk met onze voeten blijft spelen... En dat gaat niet achteruit, integendeel. Het NRC-HANDELSBLAD van 24 augustus 1995 blokletterde: Meer leraren voor Frans, minder voor Engels nodig. Rond Brussel en elders betalen onze rijke lui de faciliteiten voor de Franstalige taalgrensknagers. In Komen weliswaar draaien zij eveneens op voor hun eigen voortdurend in vraag gestelde

"faciliteiten", één arm schooltje. Het onderwijs in Belle wordt dan ook door hen bekostigd, wat ik voorlopig ook aanvaardbaar vind, was het maar om te bewijzen dat de vraag niet gering is - een kleine negenhonderd leerlingen - als er maar aanbod is. Voorlopig dan! want Frankrijk betaald ook niet zelf de vele lessen van de Alliance Française! Als de Zuid-Vlamingen van Frankrijk zijn, moeten ze zo vlug mogelijk **allemaal** dezelfde mogelijkheden krijgen van Frankrijk, was het maar om beter te kunnen werken in de meer dan vierhonderd nederlandstalige fabrieken in hun streek en om tot een echte Euregio te komen.

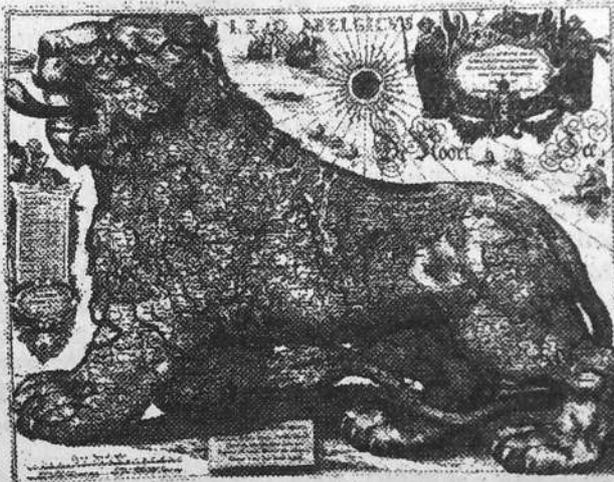
Maar spijtig genoeg zie ik het ook al in, onze (te) brave mensen reddend het nooit. Huur dan maar een paar maanden één Franse politicus in om de zaak kordaat aan te pakken: er zijn er genoeg te huur of te koop! Gun hem daarbij van harte anderhalve maand vakantie: in twee weken is hij immers toch klaar!

Zo kunnen onze "Vernederlanders" hun eigen tijd blijven verkwisten aan cruciale vragen als "Zijn er nog overlevingskansen voor het Nederlands?". Je weet maar nooit: de prachtige en springlevende taal van éénentwintig miljoen schatrijke Europeanen, met een bloeiende literatuur, met het grootste woordenboek ter wereld, in de vroege Middeleeuwen de meest gesproken taal in Europa, zou wel eens bedreigd kunnen worden! Door wie of door wat: door de schuchtere hazen en beunhazen die het leeuwenland bevolken natuurlijk!

En dan ga je mijmeren: indien Chaucer niet gekozen had voor de onbeholpen brabbeltaal van een paar oeverbewoners van de Theems, zou *anglonormand* nu de wereldtaal zijn, tot grote vreugde van de Fransen: hoe een dubbeltje rollen kan, als er maar één moedige man een vingertje uitsteekt! Want Chaucer was blijkbaar geen landverrader: daar hebben wij patent op! Hoelang nog?

Jan Breydel

Résumé: L'Editorial dénonce avec fougue le manque de caractère des "responsables" politiques flamands et néerlandais qui continuent à admettre sans rétorsion que l'état français refuse un CAPES au néerlandais. Quant à poser la question de la viabilité d'une langue aussi riche et importante que le néerlandais (1^{ère} d'Europe au Moyen-Age - 21 millions de locuteurs - une riche littérature - le plus gros dictionnaire du monde), l'auteur estime que sa simple formulation relève tout simplement de la haute trahison et de la haute cour!



Le célèbre LEO BELGICUS de Pieter van den Keere (XVI^e siècle) a pour l'instant perdu la tête: est-ce pour cela qu'il semble incapable de comprendre que dans le monde latin de Machiavel la faiblesse est suicidaire?

OMAYRA

- Sauver un bateau pour sauver des hommes -

Nous avons tous gardé en mémoire l'image de cette petite fille Omayra qui a péri dans la boue de la catastrophe d'Armeiro en Colombie, paradis des narco-trafiquants....

C'est le nom que s'est donnée l'Association Omayra, afin que vive ce beau prénom, que soit sauvé le MD10 et que ce navire sauve ceux qui sont les victimes des narco-trafiquants.

Voici quelques années, le patrouilleur VENT D'AVANT basé à Boulogne sur Mer prenait dans le détroit une goélette battant pavillon des PAYS-BAS avec à son bord 1789 kg de cannabis, chargement effectué au MAROC pour le compte de la MAFFIA de PALERME. Consignée au bassin Napoléon à Boulogne sur Mer, le destin de la goélette était d'être vendue..

C'est alors qu'un faisceau de volontés demanda son attribution par l'Etat - au titre du droit de préemption - aux villes de CALAIS et de BOULOGNE SUR MER afin de le sauver et d'en faire un objet de fierté et de bonheur pour les Calaisiens et les Boulonnais, un moyen de relever l'honneur perdu du navire en sauvant les victimes de la drogue.

C'est ainsi que l'unanimité se créa sur ce projet et que Monsieur Charasse, alors Ministre du Budget, céda aux villes de Calais et Boulogne le MD10 au nom de l'Etat.

Le MD10 "JOHANNA HENDRIKA" du port hollandais de ZAANDAM est le dernier exemplaire à flots des harenguiers en acier du XIXième siècle.

Construit en 1897 aux Chantiers RIJKES de Rotterdam sur les plans d'un grand harenguier de Boulogne sur mer, le navire a été armé au

chalut entre les deux guerres mondiales à Ostende et depuis la Seconde Guerre Mondiale, armé au cabotage en Scandinavie. Redécouvert par les Hollandais, il a été restauré dans son grément primitif jusqu'à sa capture, lors de son second voyage au service des narco-trafiquants.

Ses caractéristiques:

Longueur hors tout:	35 m
Longueur entre perpendiculaire:	28 m
Largeur au maître bau:	6 m
Tirant d'eau:	3,10 m
Tonnage brut:	118 Tx
Motorisation:	caterpillar 360 cv

Aujourd'hui, la goélette est gardée et accessible. Elle abrite:

- un stage de 12 charpentiers de Marine dans le cadre de l' A.F.P.A.
- un atelier du patrimoine maritime

grâce à l'aide bienveillante des autorités civiles, maritimes et judiciaires. Le navire méritait d'être sauvé. Que ceci soit connu en Flandre française, en Flandre belge et en Flandre néerlandaise.

S'il a été déclaré en Hollande que chacun est libre d'aller au paradis de son choix par les moyens de son choix, il est

bon de rappeler que "l'enfer est pavé de bonnes intentions" et que la Hollande est regardée comme le paradis de la drogue... qu'elle est devenue, n'en déplaise à certains.

Que ce navire vive ! et fasse vivre !

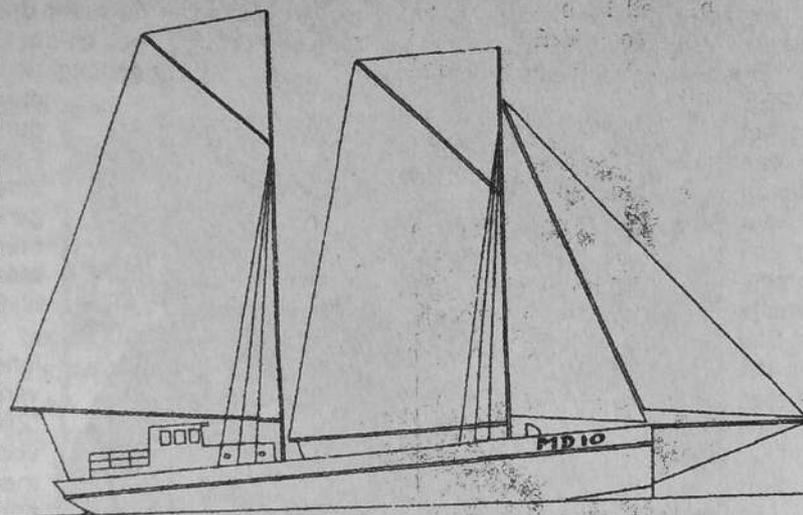
YVES CAUGANT

Le MD10 peut être visité :

- Quai THUROT, Bassin Napoléon à Boulogne
Tél. : C C P D Hotel de Ville
BP 329 62107 CALAIS CEDEX 21 46 62 11

et

- C A E quai Cazin 62200 BOULOGNE/MER
Tél.: 21 83 79 13



Omayra

Sauver un bateau pour sauver des hommes

Organe du Bureau européen pour les langues moins répandues, CONTACT BULLETIN volume 12 n° 1 (Été 1995) publie une Convention-cadre, "riche en principes, [mais qui] manque de précisions" comme le dit Donall O Riagain. Il nous a toutefois semblé utile de la publier pour ce qu'elle révèle de l'esprit européen et des blocages dont il a à tenir compte. Il est clair que la France se retrouvera avec la Grèce et la Turquie pour donner sa propre définition des termes minorités nationales, voire pour nier leur existence sur son sol. Mais nous avons l'optimisme de penser que l'esprit finit toujours par l'emporter et qu'il s'agit d'un pas en avant sur un chemin qui risque d'être long mais qui sera sans retour... L'Europe sera fédérale et humaniste ou ne sera pas!

CONVENTION-CADRE POUR LA PROTECTION DES MINORITÉS NATIONALES

Les Etats membres du Conseil de l'Europe et les autres Etats, signataires de la présente Convention-cadre,
 Considérant que le but du Conseil de l'Europe est de réaliser une union plus étroite entre ses membres afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun;
 Considérant que l'un des moyens d'atteindre ce but est la sauvegarde et le développement des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
 Souhaitent donner suite à la Déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres du Conseil de l'Europe adoptée à Vienne le 9 octobre 1993;
 Résolus à protéger l'existence des minorités nationales sur leur territoire respectif;
 Considérant que les bouleversements de l'histoire européenne ont montré que la protection des minorités nationales est essentielle à la stabilité, à la sécurité démocratique et à la paix du continent;
 Considérant qu'une société pluraliste et véritablement démocratique doit non seulement respecter l'identité ethnique, culturelle, linguistique et religieuse de toute personne appartenant à une minorité nationale, mais également créer

des conditions propres à permettre d'exprimer, de préserver et de développer cette identité;
 Considérant que la création d'un climat de tolérance et de dialogue est nécessaire pour permettre à la diversité culturelle d'être une source, ainsi qu'un facteur, non de division, mais d'enrichissement pour chaque société;
 Considérant que l'épanouissement d'une Europe tolérante et prospère ne dépend pas seulement de la coopération entre Etats mais se fonde aussi sur une coopération transfrontalière entre collectivités locales et régionales respectueuses de la constitution et de l'intégrité territoriale de chaque Etat;
 Prenant en compte la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et ses Protocoles;
 Prenant en compte les engagements relatifs à la protection des minorités nationales contenus dans les conventions et déclaration des Nations Unies ainsi que dans les documents de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, notamment celui de Copenhague du 29 juin 1990;
 Résolus à définir les principes qu'il convient de respecter et les obligations qui en découlent pour assurer, au sein des Etats

membres et des autres Etats qui deviendront Parties au présent instrument, la protection effective des minorités nationales et des droits et libertés des personnes appartenant à ces dernières dans le respect de la prééminence du droit, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale;
 Etant décidés à mettre en oeuvre les principes énoncés dans la présente Convention-cadre au moyen de législations nationales et de politiques gouvernementales appropriées,
 Sont convenus de ce qui suit:

TITRE I

Article 1

La protection des minorités nationales et des droits et libertés des Personnes appartenant à ces minorités fait partie intégrante de la protection internationale des droits de l'homme et, comme telle, constitue un domaine de la coopération internationale.

Article 2

Les dispositions de la présente Convention-cadre seront appliquées de bonne foi, dans un esprit de compréhension et de tolérance ainsi que dans le respect des principes de bon voisinage, de relations amicales et de coopération entre les Etats.

Article 3

1 Toute Personne appartenant à une minorité nationale a le droit de

choisir librement d'être traitée ou ne pas être traitée comme telle et aucun désavantage ne doit résulter de ce choix ou de l'exercice des droits qui y sont liés.

2. Les personnes appartenant à des minorités nationales peuvent individuellement ainsi qu'en commun avec d'autres exercer les droits et libertés découlant des principes énoncés dans la présente Convention-cadre.

TITRE II

Article 4

1. Les parties s'engagent à garantir à toute personne appartenant à une minorité nationale le droit à l'égalité devant la loi et à une égale Protection de la loi. A cet égard, toute discrimination fondée sur l'appartenance à une minorité nationale est interdite.

2. Les parties s'engagent à adopter, s'il y a lieu, des mesures adéquates en vue de promouvoir, dans tous les domaines de la vie économique, sociale, politique et culturelle, une égalité pleine et effective entre les personnes

appartenant à une minorité nationale et celles appartenant à la majorité. Elles tiennent dûment compte à cet égard, des conditions spécifiques des personnes appartenant à des minorités nationales.

3. Les mesures adoptées conformément au paragraphe 2 ne sont pas considérées comme un acte de discrimination.

Article 5

1. Les Parties s'engagent à promouvoir les conditions propres à permettre aux personnes appartenant à des minorités nationales de conserver et développer leur culture, ainsi que de préserver les éléments essentiels de leur identité, que sont leur religion, leur langue, leurs traditions et leur patrimoine culturel.

2. Sans préjudice des mesures prises dans le cadre de leur politique générale d'intégration, les Parties s'abstiennent de toute politique ou pratique tendant à une assimilation contre leur volonté des personnes appartenant à des minorités nationales et protègent ces personnes contre toute action destinée à une telle assimilation.

Article 6

4 1. Les Parties veilleront à

promouvoir l'esprit de tolérance et le dialogue interculturel, ainsi qu'à prendre des mesures efficaces pour favoriser le respect et la compréhension mutuels et la coopération entre toutes les personnes vivant sur leur territoire, quelle que soit leur identité ethnique, culturelle, linguistique ou religieuse, notamment dans les domaines de l'éducation, de la culture et des médias.

2. Les Parties s'engagent à prendre toutes mesures appropriées pour protéger les personnes qui pourraient être victimes de menaces ou d'actes de discrimination, d'hostilité ou de violence en raison de leur identité ethnique, culturelle, linguistique ou religieuse.

Article 7

Les Parties veilleront à assurer à toute personne appartenant à une minorité nationale le respect des droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association, à la liberté d'expression et à la liberté de pensée, de conscience et de religion.

Article 8

Les Parties s'engagent à reconnaître à toute personne appartenant à une minorité nationale le droit de manifester sa religion ou sa conviction, ainsi que le droit de créer des institutions religieuses, organisations et associations.

Article 9

1. Les Parties s'engagent à reconnaître que le droit à la liberté d'expression de toute personne appartenant à une minorité nationale comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées dans la langue minoritaire, sans ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontières. Dans l'accès aux médias, les Parties veilleront, dans le cadre de leur système législatif, à ce que les personnes appartenant à une minorité nationale ne soient pas discriminées.

2. Le premier paragraphe n'empêche pas les Parties de soumettre à un régime d'autorisation, non discriminatoire et fondé sur des critères objectifs, les entreprises de radio sonore,

télévision ou cinéma.

3. Les Parties n'entraveront pas la création et l'utilisation de médias écrits par les personnes appartenant à des minorités nationales. Dans le cadre légal de la radio sonore et de la télévision, elles veilleront, dans la mesure du possible et compte tenu des dispositions du premier paragraphe, à accorder aux personnes appartenant à des minorités nationales la possibilité de créer et d'utiliser leurs propres médias.

4. Dans le cadre de leur système législatif, les parties adopteront des mesures adéquates pour faciliter l'accès des personnes appartenant à des minorités nationales aux médias, pour promouvoir la tolérance et permettre le pluralisme culturel.

Article 10

1. Les Parties s'engagent à reconnaître à toute personne appartenant à une minorité nationale le droit d'utiliser librement et sans entrave sa langue minoritaire en privé comme en public, oralement et par écrit.

2. Dans les aires géographiques d'implantation substantielle ou traditionnelle des personnes appartenant à des minorités nationales, lorsque ces personnes en font la demande et que celle-ci répond à un besoin réel, les Parties s'efforceront d'assurer, dans la mesure du possible, des conditions qui permettent d'utiliser la langue minoritaire dans les rapports entre ces personnes et les autorités administratives.

3. Les Parties s'engagent à garantir le droit de toute personne appartenant à une minorité nationale d'être informée, dans le plus court délai, et dans une langue qu'elle comprend, des raisons de son arrestation, de la nature et de la cause de l'accusation portée contre elle, ainsi que de se défendre dans cette langue, si nécessaire avec l'assistance gratuite d'un interprète.

Article 11

1. Les Parties s'engagent à reconnaître à toute personne appartenant à une minorité nationale le droit d'utiliser son nom (son patronyme) et ses prénoms dans la langue minoritaire ainsi que le droit à leur reconnaissance officielle, selon les modalités prévues par leur système juridique.

2. Les Parties s'engagent à reconnaître à toute personne appartenant à une minorité nationale le droit de présenter dans sa langue minoritaire des enseignes, inscriptions et autres informations de caractère privé exposées à la vue du public.

3. Dans les régions traditionnellement habitées par un nombre substantiel de personnes appartenant à une minorité nationale, les Parties, dans le cadre de leur système législatif, y compris le cas échéant, d'accords avec d'autres Etats, s'efforceront, en tenant compte de leurs conditions spécifiques, de présenter les dénominations traditionnelles locales, les noms de rues et autres indications topographiques destinées au public, dans la langue minoritaire également, lorsqu'il y a une demande suffisante pour de telles indications.

Article 12

1. Les Parties prendront, si nécessaire, des mesures dans le domaine de l'éducation et de la recherche pour promouvoir la connaissance de la culture, de l'histoire, de la langue et de la religion de leurs minorités nationales aussi bien que de la majorité.

2. Dans ce contexte, les Parties offriront notamment des possibilités de formation pour les enseignants et d'accès aux manuels scolaires, et faciliteront les contacts entre élèves et enseignants de communautés différentes.

3. Les Parties s'engagent à promouvoir l'égalité des chances dans l'accès à l'éducation à tous les niveaux pour les personnes appartenant à des minorités nationales.

Article 13

1. Dans le cadre de leur système éducatif, les Parties reconnaissent aux personnes appartenant à une minorité nationale le droit de créer et de gérer leurs propres établissements privés d'enseignement et de formation.

2. L'exercice de ce droit n'implique aucune obligation financière pour les Parties.

Article 14

1. Les Parties s'engagent à reconnaître à toute personne appartenant à une minorité nationale le droit d'apprendre sa langue minoritaire.

2. Dans les aires géographiques

d'implantation substantielle ou traditionnelle des personnes appartenant à des minorités nationales. s'il existe une demande suffisante, les Parties s'efforceront d'assurer, dans la mesure du possible et dans le cadre de leur système éducatif, que les personnes appartenant à ces minorités aient la possibilité d'apprendre la langue minoritaire ou de recevoir un enseignement dans cette langue.

3. Le paragraphe 2 du présent article sera mis en oeuvre sans préjudice de l'apprentissage de la langue officielle ou de l'enseignement dans cette langue.

Article 15

Les Parties s'engagent à créer les conditions nécessaires à la participation effective des personnes appartenant à des minorités nationales à la vie culturelle, sociale et économique, ainsi qu'aux affaires publiques, en particulier celles les concernant.

Article 16

Les Parties s'abstiennent de prendre des mesures qui, en modifiant les proportions de la population dans une aire géographique où résident des personnes appartenant à des minorités nationales, ont pour but de porter atteinte aux droits et libertés découlant des principes énoncés dans la présente Convention-cadre.

Article 17

1. Les Parties s'engagent à ne pas entraver le droit des personnes appartenant à des minorités nationales d'établir et de maintenir, librement et pacifiquement des contacts au-delà des frontières avec des personnes se trouvant régulièrement dans d'autres Etats, notamment celles avec lesquelles elles ont en commun une identité ethnique, culturelle, linguistique ou religieuse, ou un patrimoine culturel.

2. Les Parties s'engagent à ne pas entraver le droit des personnes appartenant à des minorités nationales de participer aux travaux des organisations non gouvernementales tant au plan national qu'international.

Article 18

1. Les Parties s'efforceront de conclure, si nécessaire, des

accords bilatéraux et multilatéraux avec d'autres Etats, notamment les Etats voisins pour assurer la protection des personnes appartenant aux minorités nationales concernées.

2. Le cas échéant, les Parties prendront des mesures propres à encourager la coopération transfrontalière.

Article 19

Les Parties s'engagent à respecter et à mettre en oeuvre les principes contenus dans la présente Convention-cadre en y apportant, si nécessaire, les seules limitations, restrictions ou dérogations prévues dans les instruments juridiques internationaux, notamment dans la Convention de sauvegarde des Droits de l'homme et des libertés fondamentales et ses Protocoles dans la mesure où elles sont pertinentes pour les droits et libertés qui découlent desdits principes.

TITRE III

Article 20

Dans l'exercice des droits et des libertés découlant des principes énoncés dans la présente Convention-cadre, les personnes appartenant à des minorités nationales respectent la législation nationale et les droits d'autrui, en particulier ceux des personnes appartenant à la majorité ou aux autres minorités nationales.

Article 21

Aucune des dispositions de la présente Convention-cadre ne sera interprétée comme impliquant pour un individu un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte contraire aux principes fondamentaux du droit international et notamment à l'égalité souveraine, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance politique des Etats.

Article 22

Aucune des dispositions de la présente Convention-cadre ne sera interprétée comme limitant ou portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales qui pourraient être reconnus conformément aux lois de toute Partie ou de toute autre Convention à laquelle cette Partie contractante est partie.

Article 23

Les droits et libertés découlant des principes énoncés dans la présente Convention-cadre, dans la mesure où ils ont leur pendant dans la Convention de sauvegarde des Droits de l'homme et des libertés fondamentales et ses Protocoles, seront entendus conformément à ces derniers.

TITRE IV

Article 24

1. Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe est chargé de veiller à la mise en oeuvre de la présente Convention-cadre par les Parties contractantes.

2. Les Parties qui ne sont pas membres du Conseil de l'Europe participeront au mécanisme de mise en oeuvre selon des modalités à déterminer.

Article 25

1. Dans un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur de la présente Convention-cadre à l'égard d'une Partie contractante, cette dernière transmet au Secrétaire général du Conseil de l'Europe des informations complètes sur les mesures législatives et autres qu'elle aura prises pour donner effet aux Principes énoncés dans la présente Convention-cadre.

2. Ultérieurement, chaque Partie transmettra au Secrétaire Général, périodiquement et chaque fois que le Comité des Ministres en fait la demande, toute autre information relevant de la mise en oeuvre de la présente Convention-cadre.

3. Le Secrétaire général transmet au Comité des Ministres toute information communiquée conformément aux dispositions du présent article.

Article 26

1. Lorsqu'il évalue l'adéquation des mesures prises par une Partie pour donner effet aux principes énoncés par la présente Convention-cadre, le Comité des Ministres se fait assister par un comité consultatif dont les membres possèdent une compétence reconnue dans le domaine de la protection des minorités nationales.

2. La composition de ce comité consultatif ainsi que ses procédures sont fixées par le Comité des Ministres dans un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur de la présente Convention-cadre.

TITRE V

Article 27

La présente Convention-cadre est ouverte à la signature des Etats membres du Conseil de l'Europe. Jusqu'à la date de son entrée en vigueur, elle est aussi ouverte à la signature de tout autre Etat invité à la signer par le Comité des Ministres. Elle sera soumise à ratification, acceptation ou approbation. Les instruments de ratification, d'acceptation ou d'approbation seront déposés près du Secrétaire général du Conseil de l'Europe.

Article 28

1. La présente Convention-cadre entrera en vigueur le premier jour du mois qui suit l'expiration d'une période de trois mois après la date à laquelle douze Etats membres du Conseil de l'Europe auront exprimé leur consentement à être liés par la Convention-cadre conformément aux dispositions de l'article 27.

2. Pour tout Etat membre qui exprimera ultérieurement son consentement à être lié par la Convention-cadre, celle-ci entrera en vigueur le premier jour du mois qui suit l'expiration d'une période de trois mois après la date du dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation ou d'approbation.

Article 29

1. Après l'entrée en vigueur de la présente Convention-cadre et après consultation des Etats contractants, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe pourra inviter à adhérer à la présente Convention-cadre. Par une décision prise à la majorité prévue à l'article 20.d du Statut du Conseil de l'Europe, tout Etat non membre du Conseil de l'Europe qui, invité à la signer conformément aux dispositions de l'article 27, ne l'aura pas encore fait, et tout autre Etat non membre.

2. Pour tout Etat adhérent, la Convention-cadre entrera en vigueur le premier jour du mois qui suit l'expiration d'une période de trois mois après la date de dépôt de l'instrument d'adhésion près le Secrétaire général du Conseil de l'Europe.

Article 30

1. Tout Etat peut, au moment de la signature ou au moment du dépôt de son instrument de ratification,

d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion, désigner le ou les territoires pour lesquels il assure les relations internationales auxquels s'appliquera la présente Convention-cadre.

2. Tout Etat peut, à tout autre moment par la suite, par une déclaration adressée au Secrétaire général du Conseil de l'Europe, étendre l'application de la présente Convention-cadre à tout autre territoire désigné dans la déclaration. La Convention-cadre entrera en vigueur à l'égard de ce territoire le premier jour du mois qui suit l'expiration d'une période de trois mois après la date de réception de la déclaration par le Secrétaire général.

3. Toute déclaration faite en vertu des deux paragraphes précédents pourra être retirée, en ce qui concerne tout territoire désigné dans cette déclaration, par notification adressée au Secrétaire général. Le retrait prendra effet le premier jour du mois qui suit l'expiration d'une période de trois mois après la date de réception de la notification par le Secrétaire général.

Article 31

1. Toute Partie peut, à tout moment, dénoncer la présente Convention-cadre en adressant une notification au Secrétaire général du Conseil de l'Europe.

2. La dénonciation prendra effet le premier jour du mois qui suit l'expiration d'une période de six mois après la date de réception de la notification par le secrétaire général.

Article 32

Le Secrétaire général du Conseil de l'Europe notifiera aux Etats membres du Conseil, aux autres Etats signataires et à tout Etat ayant adhéré à la présente Convention-cadre.

a. toute signature;
b. le dépôt de tout instrument de ratification, de l'acceptation, d'approbation ou d'adhésion;
c. toute date d'entrée en vigueur de la présente Convention-cadre conformément à ses articles 28, 29 et 30;
d. tout autre acte, notification ou communication ayant trait à la présente Convention-cadre.

SOURCE: Bureau européen-Centre d'Information de Bruxelles, 49, rue Saint Josse, B-1030 BRUXELLES

DIKSMUIDE: 27 augustus 95

68ste IJZERBEDEVAART

Vlaanderen: onze opdracht.

De wereld die wij willen.

Comme les années précédentes, nous étions arrivés de bonne heure à Diksmuide le dimanche matin. Nous flâinions dans la rue principale avant de nous rendre au pied de la Tour. Nous pouvons ainsi rencontrer de nombreuses associations flamandes, échanger nos expériences. Mais cette année, très vite, nous devons nous rendre compte que l'atmosphère n'était pas franchement à la fête.

Nous fûmes tout d'abord surpris par l'importance des forces de gendarmerie. Très vite nous devons apprendre que quelques individus se trompant de manifestation avaient semé le désordre la veille au soir. Un cafetier servait d'ailleurs sa bière dans des gobelets en plastique! Le nombre de stands était lui nettement moins important que les années précédentes. Seuls quelques militants mettaient un peu d'animation dans la rue en distribuant généreusement les autocollants de l'IJZERBEDEVAARDE RS FORUM où on pouvait lire cette invitation : INSPRAAK.

Petit à petit, tandis que l'heure de la cérémonie approchait, deux camps se formaient. Les uns se rendaient sur la plaine au pied de la Tour, les autres restaient sur la rive

droite de l'Yser. Nous ne perdrons pas notre temps à débattre sur les effectifs des deux camps, il était clair que le mouvement flamand se déchirait.

Le président du comité officiel, Lionel Vandenberghe, fut plusieurs fois hué par ceux de l'autre rive auxquels le président lançait un appel au rassemblement.

Durant la dernière partie de cette cérémonie, un imitateur railla à plusieurs reprises non seulement

quelques hommes politiques mais aussi ceux de la rive droite. Nous eûmes même droit à un jeu de marionnettes géantes qui brisait ainsi le caractère solennel du lieu, lieu de souvenir de tous ceux qui tombèrent durant la Grande Guerre, et tombent encore à travers le monde sous la mitraille. Veut-on transformer ce pèlerinage en grande kermesse?

Le cordon de gendarmerie qui séparait les deux camps était comme une grande plaie dans le peuple flamand où le thème "Flandre, notre mission" était loin des préoccupations des uns et des autres.

Veut-on tuer le pèlerinage de l'Yser? Déjà certaines associations, certains responsables estiment que ce genre de cérémonie ne correspond plus à un réel besoin. Ils n'hésitent pas à prendre les mêmes arguments que les adversaires notoires du mouvement flamand. Les événements du samedi soir, ces querelles intestines risquent fort de leur donner raison. Que l'on y prenne garde! L'Ijzerbedevaart est autre chose qu'un spectacle de jeux de drapeaux, de récitations de poèmes et de discours. Certains aimeraient peut-être dynamiter une fois

encore la haute Tour et faire taire le peuple de Flandre. Qu'il travaille et se taise!

L'Ijzerbedevaart est la commémoration de tous ceux qui ont sacrifié leur jeune vie pour que l'Europe d'aujourd'hui puisse vivre dans la liberté. Cette cérémonie prend au contraire aujourd'hui plus d'importance encore, comment ne pas penser aux déchirements sanglants de l'Ex-Yougoslavie

Il est facile de tout mettre à terre au nom d'un



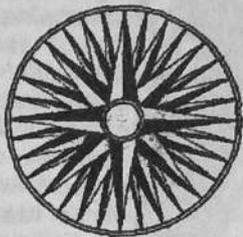


prétendu modernisme Ceux-là, que l'on ne s'y trompe pas, n'agissent que par pur égoïsme, voulant se donner bonne conscience de ne plus devoir servir la communauté à laquelle ils appartiennent et sans laquelle ils ne sont rien! La SÉCU n'est-elle pas une illustration de cette solidarité nécessaire?

C'est pourquoi l'attitude des responsables

flamands se déchirant est grave pour l'avenir du peuple flamand. Nous quittons Diksmuide, ce dimanche, inquiets et pessimistes quant à la pérennité de l'Ijzerbedevaart. A l'an prochain quand même...

MICHEL LIEVEN



*Que savez vous aujourd'hui de l'art de
la navigation des peuples scandinaves
de l'âge des Vikings ?*

*Quelle en est la genèse et quelles en
sont les traces ? Autant de questions, autant de réponses qui
sont contenues dans cette rare monographie, entièrement
manuscrite, reliée et scellée par l'Auteur-Editeur :*

"La navigation des Vikings"

Erwan Lesur

Guînes

1995

150 ff

PATRIMOINE

"Choisir le patrimoine, c'est choisir l'identité la mémoire, la durée..." confie le ministre de la culture DOÛSTE-BLAZY à Bruno Vouters dans une interview publiée dans la Voix du Nord du 14 septembre. Nous ne pensons pas autre chose, Mr DOÛSTE-BLAZY va-t-il adhérer au M.D.S.K. ? Défendre les langues régionales n'a rien, quoi qu'en pensent certains esprits étroits, d'anti-français, c'est au contraire une source d'enrichissement.

WALLONIE-FRANCE

Dans son numéro du 25/08/95, le Nouvel Economiste évoque un programme de rattachement de la Wallonie à la France...

Environ 10% des Wallons seraient déjà favorables.

Maurice LEBEAU principal animateur de ce mouvement envisagerait même de présenter aux prochaines élections une liste. Verra-t-on bientôt un parti en Flandre française demander le rattachement de la ZUID VLAENDEREN à la Belgique? Que dirait M. Chevènement?

PARIS, TOUJOURS

PARIS

Même si une publicité de la SNCF nous laisse entendre que Paris a cessé d'être incontournable "Pourquoi passer par Paris quand on n'a rien à y faire?", les chiffres de l'INSEE démontrent le poids de plus en plus lourd de l'Île de France et de la Capitale dans l'économie française. Sa part de PIB représente 29,10%; elle est suivie de très loin par la région Rhône-Alpes. Le Nord-Pas-de-Calais n'assure plus que 5,6%. Dur dur pour une région qui garde une forte image industrielle. La création d'un troisième aéroport international avec la complicité de la Picardie

devrait encore davantage marginaliser notre région, Aménagement du territoire?! pour qui?

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Qu'on se le dise, notre FLANDRE n'a pas été retenue comme pays. Pour nos savants technocrates, nous n'existons pas... à moins qu'ils nous aient déjà rattachés à la BELGIQUE?

DEFAITISTES?

Serions nous défaitistes? L'ancien préfet de région MAHDI HACENE affirmait dans une interview accordée au journal AUTREMENT-DIT le 7/07 que les crédits ne sont pas bloqués. Que nos élus se doivent de les solliciter

Visiblement l'auteur regrette que "ce sédiment germanique" dure aussi longtemps; et une fois de plus nous avons droit au couplet sur l'abbé GANTOIS-collabo. Pas un mot par contre sur les richesses culturelles de notre pays FLANDRE et pourtant cela méritait quelques explications pour les lecteurs de l'EXPRESS qui n'auront pas compris pourquoi E. LE ROY LADURIE cite LOUIS XIV "La Flandre, je la veux nue!"

N'en déplaise à Mr E Leroy Ladurie, nous disons bien haut NEE'W ME GAEN NUUS VLAEMSCH NIE LAETEN!

France, Grèce et Turquie: Les marginaux de la protection des minorités!



Joël en Klerkje chantant à pleine voix "Nee'w me gaen nuus Vlaemsch nie laeten" au Kultuurdag de Belle/Bailleul

Avec l'entrée de l'Albanie et de la Moldavie au Conseil de l'Europe mi-juillet 1995, le nombre des états du Conseil de l'Europe est passé à 36; 28 d'entre eux ont déjà signé depuis le 1er février 1995 l'accord en vue de la protection des minorités nationales. Un état, soit la Roumanie, l'a même déjà ratifié. En

et les utiliser pour dynamiser notre région. Espérons que ces derniers ont noté cette recommandation à l'heure de la rigueur budgétaire; il y a là comme un couac. Mais nous sommes certainement des ignorants de la chose publique et serions curieux de connaître l'avis de nos élus.

"CADAVRE DIALECTAL"

L'EXPRESS du 24/08/95 consacre dans sa série - Français, quelles sont vos racines - un article aux Flamands de France.

E. Le Roy Ladurie écrit que malgré "d'évidentes érosions le cadavre dialectal bouge encore".

Hongrie, Slovaquie et Espagne, les parlements ont décidé la ratification. Au moins 12 ratifications sont nécessaires pour l'entrée en vigueur de cet instrument international.

Les états membres suivants n'ont pas encore signé l'accord: Andorre, Belgique, Bulgarie, France, Grèce, Luxembourg, Moldavie et Turquie. La Bulgarie et la Moldavie ont annoncé leur signature. La principauté d'Andorre, la Belgique et le Luxembourg sont prêts à signer, mais il leur faut d'abord résoudre des questions juridiques compliquées. La France, la Grèce et la Turquie font valoir des

réserves d'emblée.

Extrait du numéro 54 de ACTUEL, organe de l'UFCE dont le MDSK est membre. (Editeur FUEV Generalsekretariat, Schiffbrücke 41 D-24939 Flensburg)

UTILE, LE NEERLANDAIS!

Tiens donc! Le célèbre "refus du réel" que Sauvy attribuait aux Français serait-il en recul? Quoi qu'il en soit, on pouvait lire dans AUTREMENT DIT du 27 octobre dernier l'annonce suivante:

Langue étrangère(???)
NEERLANDAIS
Le comité Economique Artois-Flandres-Hainaut propose aux cadres, dirigeants, techniciens, une formation de

base du néerlandais en fin de semaine en Belgique. Les conjoints peuvent accompagner, pour un coût très serré.

Quand: les 2ème, 3ème et encore le 4ème week-end d'octobre 95 (8 heures de cours le samedi et 4 le dimanche matin)

Où: Oostende (Belgique)

Renseignements: Comité Economique Artois-Flandres-Hainaut 28.42.22.80



VITAL CELENPRIJS

Op zondag 24 september 1995,

ontving Jaak Fermat (zie foto), voorzitter van de Michiel de Swaenkring, de zevende Vital Celenprijs. Spijtig genoeg, vanwege ziekte, kon Mevrouw Godelieve Maas-Celen, die lid is van de Kring, niet zelf de uitreiking verzorgen. Wij wensen haar een vlug herstel en danken haar van

itinerants dans le privé et le public. De son côté, la coordination des cours du soir AEK lance ses inscriptions.

Bien que partout les effectifs augmentent, la tâche reste immense à accomplir si l'on veut qu'un jour l'euskara ne soit plus une langue dominée."



Tous nos encouragements à nos amis basques. Leur combat courageux devrait faire honte aux défaitistes qui craignent pour le néerlandais... Ils témoignent aussi de la réalité au pays qui se dit des Droits de l'homme, illustrant une fois de plus le principe bien français

harte voor haar aanmoediging. Het spreekt vanzelf dat de prijs eerder voor de Kring bedoeld is.

ALARM-MAGAZINE

heeft zopas de laatste van zijn vier bijdragen over Frans-Vlaanderen gepubliceerd, onder de titel: "Frans-Vlaanderen: een hopvolle toekomst"

De tekening hiernaast over het schooltje in Komen komt uit hetzelfde nummer.

Redactieadres: Jef Eggermont, De Burnetlaan 93, B-2610 WILRIJK, Tel.: 03/449.41.02 Abonnement België: 500 BF; Europa: 800 BF.

EUSKADI

Enbata du 21/09/95 pouvait titrer "Elèves euskaldun de plus en plus nombreux d'Atharratze à Baiona".

"Sur les 47.590 élèves qui effectuent leur rentrée en Iparralde, 1.475 (3,09%) sont inscrits dans la filière Seaska qui ouvre une école à Urrugne et compte 93 enseignants.

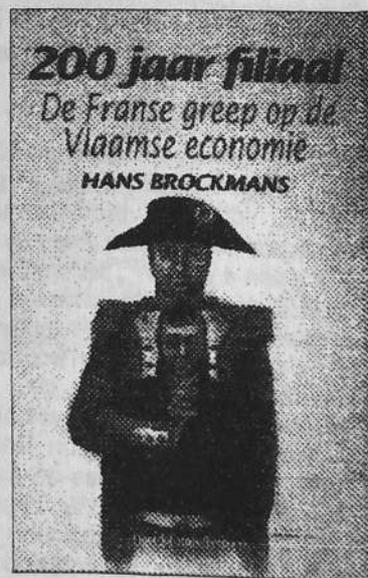
706 enfants (1,48%) suivent un enseignement bilingue dans le privé (Euskal haziak). Dans le public (Ikasbi), 1.850 élèves environ (3,8%) bénéficient de cours en euskara.

Par ailleurs, 3.000 enfants suivent quelques heures de basque de la part des enseignants

énoncé par Montherlant: "C'est quand la réalité n'y est pas qu'il faut mettre le mot."

DE OUDE DROOM VAN FRANKRIJK

Wat er ook schijnt te veranderen, blijft Frankrijk trouw aan zijn oude dromen: de beroemde frontières naturelles bereiken. Wie nog twijfels zou hebben moet dringend het boek van Hans Brockmans lezen: 200



jaar filiaal, De Franse greep op de Vlaamse economie, Davidsfonds / Leuven (750BF).

Graag publiceren wij, met zijn toestemming, dit artikel van Pascal Alles, lid van de Kring, geschreven voor de "Vlaamse Vlagge".

ONZE TAAL: EENDRACHT MAAKT MACHT

Kan Nederland en Vlaanderen het bedreigde Nederlands redden en versterken in Europa?

De bedreiging van het Nederlands in de Europese Unie is één feit dat we moeten aanvechten, maar hebben we dit eigenlijk niet te danken aan onze Vlaamse en Nederlandse politici? Na hun benoemingen lijken ze wel opnieuw in de 19^{de} eeuw te leven, ze verloochenen hun Nederlandse taal en spreken bij herhaling Engels, Frans en Duits. (zie ***) Het Nederlands blijkt opnieuw een minderwaardige taal, een soort *dialekt* misschien???... waar hebben we dit nog gezien?

Is dit niet één van de belangrijkste redenen waarom het Nederlands niet aanwezig is bij de automatische computervertaalprogramma's van de Europese Unie?

Aangezien er in de nabije toekomst totaal geen sprake is om het Nederlands daarbij te betrekken, wordt het dan geen hoog tijd om onze Vlaamse en Nederlandse politici eens wakker te schudden en te wijzen op hun afkomst, tenslotte zijn het nog altijd verkozenen van het Nederlandstalige volk.

Tot een stuk in de 20^{ste} eeuw waren de meeste Belgische regeringen niet erg geïnteresseerd in de ontplooiing van het Nederlands in België, laat staan dat ze de uitstraling van onze taal in het buitenland zouden bevorderd hebben.

Het Taalunieverdrag (mogelijk na het cultureel akkoord tussen België en Nederland) was de eerste belangrijke stap in die zin, maar waar een weg is zonder wil kan men niet vooruit. Ik citeer hierbij Roland Willemyns, hoogleraar VUB: "Je kunt voor het Nederlands alleen maar iets bereiken, als het ook in de bedoeling ligt iets te bereiken".

Dit kunnen we het best aantonen met de evolutie van het merkenbureau (Dehaene) en het Eurokorps (Delcroix) binnen de EU. Het merkenbureau toont aan dat een politiek succes voor kan gaan op de gelijkberechtiging van een taal, terwijl het Eurokorps ons aantoonde dat juist deze gelijkberechtiging afgedwongen kan worden.

De Nederlanders hebben niet zo moeten strijden om het gebruik van hun taal als de Vlamingen en in de loop van de geschiedenis heeft zich dit ontwikkeld in het feit dat de Nederlanders zich meer bekommeren om de vorm, de spelling en de samenstelling van het Nederlands en dat de Vlamingen zich meer bekommeren om het gebruik,

de uitstraling, de positie en het internationaal prestige van hun taal.

Door de onderdrukking en het misprijzen van de Vlaamse taal door de Belgische elite (zie 'De Geschiedenis van Vlaanderen') zocht men bescherming en steun bij de Nederlanders om onze taal te herwaarderen, te versterken en gelijkwaardig te maken aan het Frans.

Ik leg er de nadruk op dat dit steeds gebeurt is zonder medewerking of enthousiasme van de Nederlanders, de Vlamingen waren er ook niet voor te vinden, het was uit bittere noodzaak, voor de overlevingsstrijd. Naarmate de Belgische erkenning van het Nederlands

zich ontwikkelde en de instandhouding ervan zich verzekerde, verdween de noodzaak tot samenwerken.

Binnen de EU bewijzen de feiten dat zowel een sterke Nederlandstalige vertegenwoordiging als een sterke Nederlandstalige wil nodig is, want meer garantie dan een weinig concrete verklaring over de gelijkwaardigheid van de talen is er niet afgegeven.

Ik wil er ook nog eens op wijzen dat er 21

miljoen mensen zijn in de EU die het Nederlands als moedertaal gebruiken en dat de automatische vertaalprogramma's het Nederlands er niet bij betrekken, nu niet en in de nabije toekomst niet.

Als ik op zoek ga naar een encyclopedie op CD-Rom vind ik nergens een Nederlandstalige versie, als de kinderen aan computerspelletjes willen beginnen moeten ze meestal eerst een cursus Engels voor gevorderden volgen. De enkele programma's die we in het Nederlands vinden zijn eerder uitzondering dan gewoonte.

Hebt U het zich al eens voorgesteld wat het zou zijn indien onze taal zou afwijken van het Nederlands en slechts door 6 miljoen mensen vertegenwoordigd zou worden? Door een blijvende gemeenschappelijke taal kunnen we de internationale positie van het Nederlands handhaven.

Onze taal: Eendracht maakt macht.

Dirk Ruebens i.s.m. Pascal Alles.

(***): Uitzonderingen bevestigen de regel en ik heb zeer veel bewondering voor die politici die, tegen de wil van de anderen in, het gebruik van het Nederlands wel vooraan plaatsen en dit ook effectief doen. Voorlopig vormen zij een minderheid maar hopelijk vormen zij ooit de voorhoede van een meerderheid.



De Zuid-Vlamingen hebben allang door dat de taal van hun voorouders ook Nederlands was en dat alleen het Nederlands te redden valt!

Contes de la Flandre engloutie: LE GRIFTON

Madame Jocelyne Salomé-Van de Walle

Il absorbait tous les bouquets de fleurs des champs dans ses cheveux foisonnants et voyait dans les ombres de la chevelure qui s'écartait, ces grands bosquets de peupliers mouvants bordés par l'exquise odeur des fleurs de sureau. Il avait sur les lèvres le goût des herbes fraîches et respirait dans le creux de ses seins un parfum de terre et de champ de blé, ces mêmes champs ployant sous le soleil où il l'avait vue courir au matin.

Quand il l'avait surprise alors qu'elle parlait aux oiseaux, aux nuages, les bras levés, au milieu d'un tourbillon de plumes et d'éclats blancs, il avait su tout de suite qu'elle était de sa race, sa femme, son âme, son double féminin. Il n'avait pas cessé dès lors de la guetter, de loin, comme un fou, n'en croyant pas ses yeux. Le reste n'avait plus été qu'une question de temps. Il avait trouvé sa mesure et l'avait demandée en mariage à ses parents. Il n'avait pas besoin de son consentement à elle, puisqu'il savait d'instinct qu'elle était à lui pour toujours dans cette vie et dans l'autre. Tout était permis à l'homme prédestiné et ce qui serait un crime impardonnable pour l'homme ordinaire n'était qu'une marque de la possession familière chez ce personnage remarquable. Comme le carrosse s'approchait du château, le Seigneur Griffin replia la corolle autour de la fleur, ramassa la poupée de chiffons et ils descendirent tous deux du carrosse.

Dans la lumière brumeuse des bois d'été, Josyane vit que son époux boitait ou du moins qu'il traînait la jambe en marchant comme s'il avait eu à souffrir d'une blessure. Elle pouvait mieux le contempler maintenant et elle en éprouvait un grand effroi et désarroi intérieurs.

Il était d'une taille imposante et on devinait une force redoutable dans ses épaules, son cou - car elle le voyait de dos - dans toute sa stature puissante et animale. Il y avait en effet quelque chose de sauvage et de bestial dans sa démarche, dans son port de tête, dans le mouvement ondulant et lent de ses cuisses puissantes quand il marchait. Sa chevelure

auburn parsemée de longs fils blonds se mêlait aux poils du gilet de fourrure qu'il portait à même la peau, serré à la taille par une large ceinture ferrée.

Elle comprenait pourquoi à chaque apparition du carrosse, elle avait eu envie de fuir très loin. Elle ne le pouvait plus maintenant, elle ne le pourrait jamais plus. Elle était prise, prisonnière. Dans l'incapacité de penser où elle se trouvait, dominée par des impressions étouffantes et contradictoires, elle n'ignorait cependant pas que les paysans redoutaient et respectaient ce magicien solitaire. Elle détacha le regard de la silhouette massive qui marchait devant elle pour contempler la demeure où elle allait vivre désormais, vaste vaisseau de pierre sur la mer houleuse et verte des feuillages.

Le château se trouvait à la lisière de la forêt dont il semblait imiter la structure secrète avec ses grands murs épais semblables à de hautes futaies percées d'ouvertures étroites, ses arcades, ses galeries verdâtres et moussues. Une analogie mystérieuse se tissait entre les grands bois, leurs lartés, leurs ombres et l'architecture, les sculptures, la couleur même du château;

La forêt entourait de ses longs bras noueux la forteresse et la tenait serrée contre sa large poitrine mouvante, lui chantant jour et nuit, les mélodies du vent, des nuages et du temps qui passe, temps sacré où la grande mère berçait et nourrissait les hommes en échange de leurs dons et sacrifices.

En pénétrant dans le château, Josyane eut la curieuse impression de passer de la lumière de l'été commençant à une fin de soirée d'automne, à une atmosphère vespérale.

Un laps de temps important semblait s'être écoulé, occupé par des ombres des abîmes, des rêves sans fin et sans corps. En un éclair, elle crut voir toute son existence se dérouler auprès de cet homme farouche, instants magiques, vie saisie en filigrane dans son flux perpétuel.

Déjà le soir tombait. L'ombre envahissait

mélancoliquement la pièce où le repas avait été préparé et créait des zones mystérieuses, des chuchotements indistincts aux alentours. Les coins d'ombre étaient pleins de présences, génies de la maison ou âmes des morts.

Le Seigneur Griffin s'approcha de sa femme et, posant les mains sur ses épaules, lui fit face. Elle le reconnaissait tout à fait maintenant comme le monstre de ses rêves, l'être lourd et tapi sans l'ombre qu'elle avait toujours attendu.

D'emblée, ils se situaient à la même hauteur, dans le même monde. En frémissant de tout leur être, ils écoutèrent le vent qui courait en pouffant de rire entre les buissons et regardèrent longtemps par la fenêtre les hauts arbres qui les entouraient, ces grandes nervures noires de la terre qui cherchent leur prolongement dans les nuages.

C'est seulement trois jours après, alors qu'ils regardaient à nouveau par la fenêtre que le Seigneur Griffin pensa à demander le nom de son épouse.

"Josyane... je m'appelle Josyane," répondit-elle, et je parle aux oiseaux.

"Oui, je sais, Josyane, je sais, je t'aime..."

Il la serra plus fort contre son poitrail de fauve immense.

"Je t'aime..., poursuivit-il, il faut que tu le saches et que tu ne l'oublies jamais car je ne le répéterai plus. Je suis définitivement à toi comme tu l'es pour moi. Je l'ai su dès que je t'ai vue. Nous ne sommes qu'un seul et même être et pourtant séparés.

Il la lâcha et dit:
"Je ne suis pas beau mais je suis puissant. Mes pouvoirs sont illimités et ce seront les tiens désormais... Mais toute connaissance supérieure se paie cher! Ma nature est monstrueuse... Je ne suis pas un homme comme les autres, je suis un monstre... je suis malade... une maladie héréditaire comme la connaissance... Je suis fou!

Elle l'écoutait sagement proférer ces paroles terribles et fascinantes.

(à suivre)

Dank zij onze goede vriend Guido DUYCK, kunnen wij opnieuw de titel van Vital Celen hanteren!

ZO SCHRIJVEN DE ZUID-VLAMINGEN...

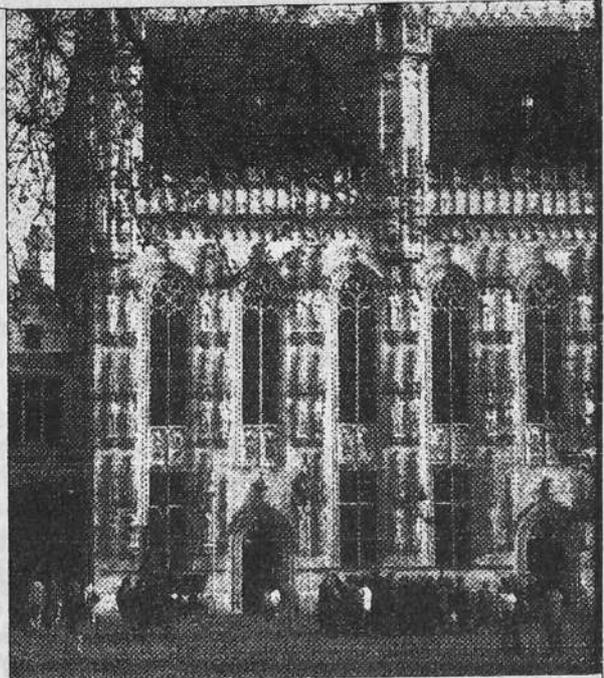
Mijn land

Land van Morinnen, ongerepte grond
Waar de broeken heersen het wilde land
Met groene heuvels en eilandjes.
Land van eenzaamheid.
U zal weldra het mijne zijn!

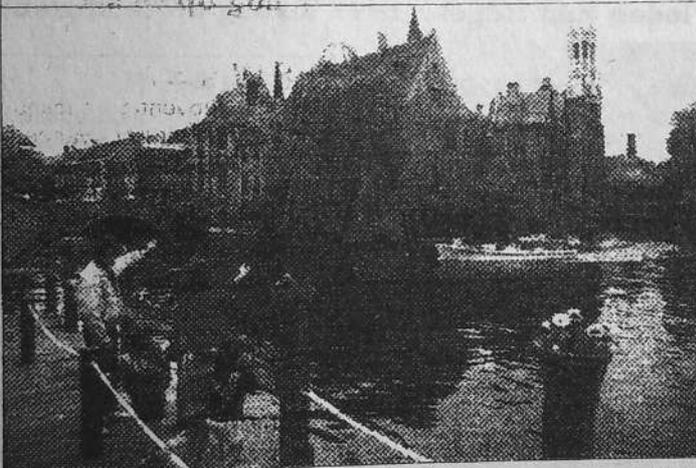
Vlakte dichtbij de zee, vol van schuim
Rijk van zout en riet en zo ruim
Waar loopt en zingt de gekke wind
Land van heimwee
U wordt meer en meer het mijne.

Ontgonnen land door monniken vruchtbaar
Met de geur van slib en humus; land van geloof
Met uw kappeltjes en massieve kerken
Land van mijmering
Uw gebed is ook het mijne.

Mijn eeuwig land, U heet VLAANDEREN!
Ik lees uw naam in dorpjes en op muren.
In zwart en geel brult uw fiere Leeuw!
Nee, uw hemel is niet veranderd noch uw zon en
wolken
Met uw sterren die de mijne zijn.



Hier is de lente en zo gaat de tijd
Zacht en langzaam, zo zacht.



Vijf uur! de stad wordt wakker.
Iedereen loopt naar de bakker
En ruikt de geur van het verse brood.
In de oude straten rijden de fietsen
En op de markt de paarden die briesen.
In haar witte huisje vlakbij het gordijn
Een bijbel op haar knieën leest de begijn
Zacht en langzaam, zo langzaam.

Hart van Brugge! Op de zilveren grachten
Glijden mooie en lichte boten
Gestap en kadans van poten
De paardjes draven de straatstenen op
Niet ver van de stilte van het Begijnhof
Klinkt de klok; het is de tijd van God.
De kralen van de Rosenkrans volgen elkaar op
Maar nu slaapt de begijn, zacht en vreedzaam.

Land van mijn voorouders, mijn enig erfdeel
Land van Geschiedenis maar ook van Toekomst
U kan ik nooit vergeten
Ik hou van U mijn VLAANDEREN
Want uw ziel is zeker ook de mijne!

*Ter gelegenheid van de 13de Nationaal
Guldensporen-Zangfeest te Kortrijk
maandag 10 juli 1995 voorgedragen.*

Contrast

Hoor je dat mijn lieve kind
De vrolijke klok die voor ons zingt
Daar op het belfort in de frisse wind?
Noot na noot vliegt de tijd voorbij.
Daarginds in een slaperige tuin
Bloeien alom gele narcissen



Luister eens mijn kind! dat is de merel
Die zachtjes in de populieren fluit.
Hier en daar wandelt een begijn
Licht en deftig als een engel.
In de verte ontvangt de stad de toeristen
met kleuren, muziek en de reuk
van bier en frieten.
't Is 't feest voor het lichaam en de geest!
En hier in mijn oase vloeit de tijd voorbij
zacht en langzaam.

Guido DUYCK

*Vues de Bruges. En haut, l'imposant palais de
justice porte toujours les blasons et les noms de
nos villes, comme un appel à l'avenir: ainsi que
l'écrivit Emmanuel Looten de la Flandre! "nul ne
sera vainqueur de sa force d'attendre!"*

L'étude sur la Chanson de Roland a soulevé un intérêt certain et de nombreuses réactions.

Ci-après quelques objections de notre ami François Herry, concernant la localisation de la Britannia. Chacun connaît son sérieux et son honnêteté.

Rappelons toutefois que le Pas-de-Calais est parfois appelé Fretum Britannicum et que la menace après le règne de Charlemagne viendra effectivement des Normands continentaux réfugiés en Angleterre (et non d'hypothétiques Scandinaves comme le prouve Albert Delahaye). Il reste que son argumentation semble bien irréfutable. Ou faut-il étendre la Bretagne jusqu'aux secteurs missionnaires des saints bretons (Winoc par exemple)? En tout état de cause, magis amica veritas!

... "Cette thèse de J.L. de Prince renverse toutes les idées reçues sur Roland, le preux breton. L'origine thioise des noms propres de la Chanson de Roland est indiscutable. Quant à la marche de Bretagne dont Roland fut le préfet, "Britannici limitis praefectus", je doute qu'il faille la situer en Flandre. L'argument développé (p.1) par l'auteur est controuvé. Dès le V^e siècle, l'historien Sulpice-Sévère donnait à la Bretagne continentale le nom de

"Britannia". Ce nom est encore mentionné au V^e siècle par Fortunat, par Grégoire de Tours au VI^e et par le concile de Tours en 567. La vie de saint Samson parle de la "Brittonum Patria" à propos d'événements de 549-550..."

Wij ontvingen ook een brief van Dokter H. Missorten, lid van de Kring:

"Met véél belangstelling het n^o "ROELANDSLIED" gelezen = 'n waardevolle bijdrage voor de Vlaamse geschiedenis. VRAAG: bestaat er mogelijkheid om FOTOAFDRUKKEN te bekomen van de oude documenten van bladzijden (...) van het n^o 14? (...) Mogen, in de toekomst, nog andere numers van "Vlaanderen den Leeuw" verwacht worden met 'n dergelijke belangwekkende inhoud zoals n^o 14?"

Spijtig genoeg beschikken wij niet over de gebruikte documenten (op één na). Na het overlijden van Jef de Prince werden ze door zijn erfgenamen meegenomen en zijn ze voor ons niet meer bereikbaar.

Wij hopen natuurlijk dat er nog heel wat belangwekkende nummers zullen komen. Wij hebben inderdaad nog 't een en 't ander in petto. Maar dat zal dan een verrassing zijn.

**Merci aux distraits de ne pas oublier de régler leur cotisation 1995!
Wij danken vooraf de verstrooide leden hun lidgeld 1995 alsnog op te sturen!**

REJOINDRE LE CERCLE MICHEL DE SWAEN

Pour sauvegarder toute indépendance, le "Michiel de Swaenkring" ne fait appel à aucune subvention publique. Il compte donc sur les cotisations de ses militants et sympathisants. Aussi, nous remercions vivement par avance tous ceux qui ne sont pas encore à jour de leur cotisation de faire le nécessaire afin que VOTRE association puisse poursuivre un travail de qualité.

Nous nous sommes efforcés depuis le lancement de cette Lettre en janvier 1993 d'améliorer sans cesse la présentation, le contenu et répondre au mieux à l'attente de chacun. Nous savons que beaucoup de progrès sont encore à accomplir. Ils ne pourront être réalisés qu'avec votre concours. Il est entendu que la participation financière, certes indispensable n'est pas un but en soi mais l'un des moyens pour promouvoir notre FLANDRE. Déjà nombreux sont celles et ceux qui nous adressent des courriers, des suggestions. Nous les en remercions ici vivement et nous les encourageons à poursuivre.

VLAANDEREN DEN LEEUW est le cri de ralliement des Flamands, de tous les Flamands et amis de la FLANDRE. Nous savons que vous êtes nombreux à vouloir défendre et promouvoir la Flandre. Rejoignez-nous! Chacun avec ses talents pourra redonner à notre pays flamand cette prospérité que jadis le reste de l'Europe nous enviait. La Flandre doit redevenir ce que Michel de Swaen écrivait 'De Bloem van Europa, de pronk van alle landen'.

Vlaamse Vrienden van over 'Schreve', koken kost geld! Ons lidmaatschap bij de Federalistische Unie der Europese Ethnische Gemeenschappen (FUEN), die nu als Consultant optreedt bij de Europese Raad en waar de Kring alleen staat om Zuid-Vlaanderen te vertegenwoordigen is al goed voor 1000 DM. Uw hulp is dan ook welkom!

ABONNEMENT - ADHESION/LIDMAATSCHAP



N o m / N a a m :

Prénom/Voornaam:

Adresse/Adres:

Tel:

() souhaite uniquement recevoir /wenst alleen "VLAANDEREN DEN LEEUW" te ontvangen: 100FF/600FB

() souhaite soutenir l'action du Cercle sans adhérer: à partir de/wordt geen lid, steunt alleen: vanaf: 300FF/1800FB

() adhère au Michiel de Swaenkring / wordt lid van de Michiel de Swaenkring:

Etudiant, Chômeur, Appelé du contingent /Student, Werkloze: 50FF/300FB

Adhérent simple/lid: 200FF/1200FB - Adhésion de soutien depuis/Steunend lid vanaf 300FF/1800FB

Règlement par chèque à l'ordre du Michiel de Swaenkring ou par virement sur compte CCP LILLE Compte 20041 01005 0248662E026 79



VLAANDEREN DEN LEEUW

LA FLANDRE AU LION

MICHEL DE SWAENKRING/CERCLE MICHEL DE SWAEN - Lettre bimestrielle n° 16 Novembre/Décembre 95
B.P. 71 F-59380 BERGUES / SINT-WINOKSBERGEN - 77, Boulevard de l'Egalité F-62100 CALAIS/KALES - CCP 2486 62 E LILLE - Vanuit België:
postrekening/Brussel 000-0699935-80, t.n.v. M. Cailliau, Paddevijverstraat 2, 8900 Ieper, met vermelding: ldg MDSK en/of "abo Vlaanderen den Leeuw"

REDAKTIONEEL / EDITORIAL

Pour ce premier numéro de cette année nouvelle, nous vous adressons à tous nos meilleurs vœux de joie, de bonheur et de bonne santé ainsi qu'à toute votre famille.

Nous souhaitons aussi que notre FLANDRE puisse toujours davantage affirmer son identité culturelle dans une EUROPE des Peuples. Mais il est évident que cela ne pourra se réaliser sans la volonté de chacun de servir son pays. Plus nous serons nombreux, plus vite notre Flandre pourra s'affirmer. C'est, certes, une tâche longue, dure à l'heure où l'on regarde d'un oeil soupçonneux tout ce qui se réclame de l'identité nationale.

Il est si confortable de hurler avec les loups, d'aller dans le sens du "prêt à penser" que nous diffuse à longueur de journaux, d'émissions "moralisatrices", la presse dite indépendante. Nous nous devons tous de regarder avec plaisir tel film, et pleurer sur telle cause. Nous devons verser notre obole à certaines associations largement médiatisées (cf. l'ARC) au risque de passer pour sans cœur, quand des milliers de bénévoles travaillent au jour le jour dans l'anonymat le plus complet pour secourir leurs semblables.

La tentation est forte de tout laisser tomber, de se dire que le combat est vain; que nous vivons à l'heure du Monde et donc qu'importe peu le petit jardin "Flandre".

Mais n'est-ce pas là trahir l'esprit de ceux qui tombèrent pour défendre ce "lopin" de terre ? N'est-ce pas trahir l'humanité que d'abandonner la spécificité flamande ?

Que ceux qui vous disent que vouloir défendre le Flandre, de s'affirmer flamand, c'est se replier sur soi, s'avisent que c'est là bien mal connaître l'esprit flamand, qui tel Guillaume de Rubrouck, s'est toujours ouvert sur le monde.

Nous ne pouvons échanger avec les autres peuples que si nous avons quelque chose à leur

apporter. Comme nous sommes curieux des autres peuples, ceux-ci le sont aussi du nôtre. Il suffit de regarder le succès de nos musées, gardiens de notre mémoire auprès des touristes de plus en plus nombreux à visiter nos terres nordiques.

Alors à l'aube de cette nouvelle année, nous ne pouvons que vous souhaiter courage et persévérance. Nous ne résistons pas à l'envie de citer J M GANTOIS qui dans son testament spirituel déjà nous prévenait de la difficulté de notre combat:

"C'est à son attitude devant les humbles devoirs de la vie quotidienne que la jeune génération comme chaque génération sera jugée. Au jeune Flamand, à la jeune Flamande il faudra, comme à leurs aînés, la force de supporter l'hostilité sourde et latente, plus pénible souvent que les hostilités ouvertes et déclarées, les vexations mesquines et les sous-entendus harcelants comme des piqûres de moustiques, plus insupportables que les attaques violentes, à visages découverts, l'incompréhension ou, pis, l'animosité de ceux-là mêmes qui devraient être les premiers et les plus empressés à les soutenir et à les suivre, la trahison sans doute, car le militant qui ne la connaît pas, ignore tout du sort qui est normalement celui de l'homme d'action, le désaveu peut-être des siens et la solitude du cœur.

Au militant, à la militante de demain, il faudra le courage de supporter l'universelle coalition de tout ce qui n'est pas flamand contre tout ce qui est flamand, le courage en face de la faillite universelle des idées, des doctrines et des valeurs, le courage d'être en toutes circonstances, non des "Flamands mais", des "Flamands si", des "Flamands à condition que" mais des Flamands sans plus, des Flamands tout court."

Répetons-le, COURAGE et PERSEVERANCE pour 1996 et toutes les années qui suivent.

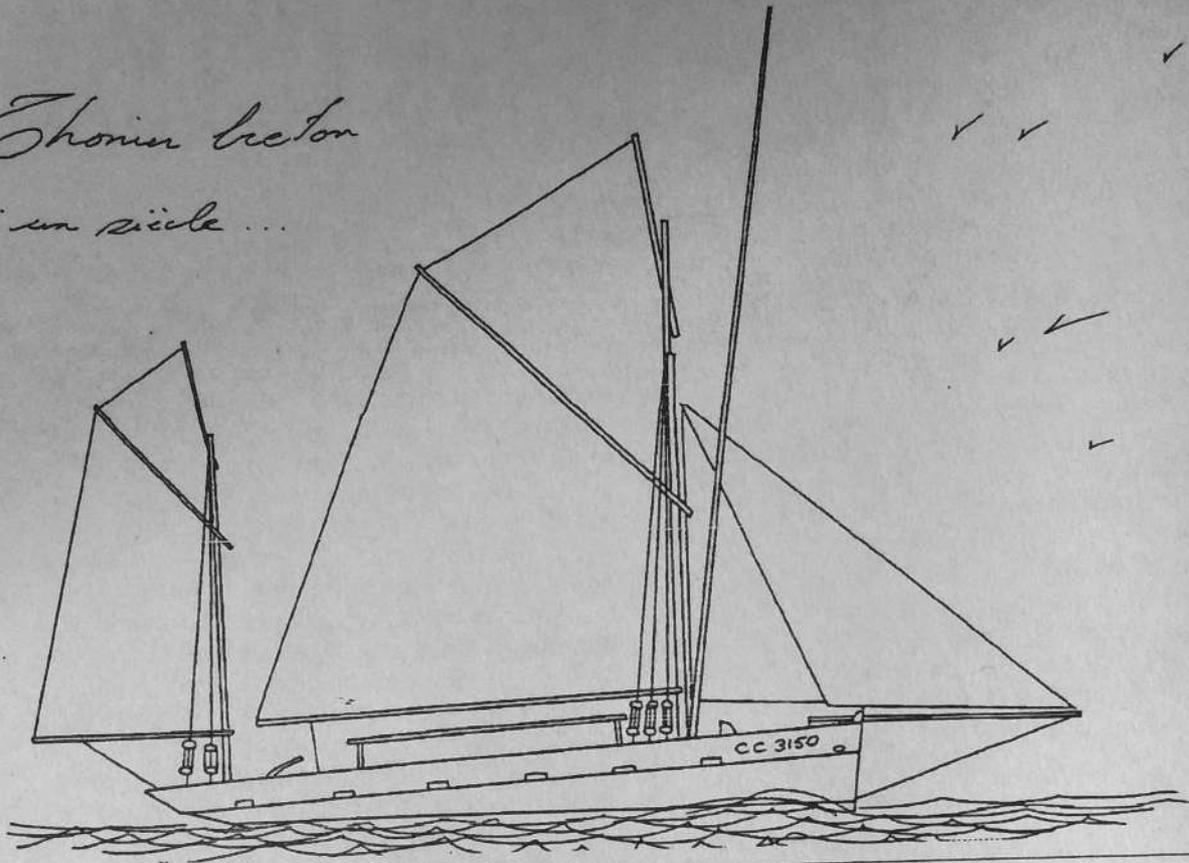
Michel LIEVEN



CHRONIQUE MARITIME

Thonier breton

voici un siècle...



LA PECHE AU THON

Première partie

Voici un siècle, les ports bretons de Douarnenez, Concarneau et l'île de Groix armaient des centaines de voiliers pour la pêche au thon à la ligne, durant la belle saison, dans le Golfe de Gascogne.

Qui n'a vu le modèle réduit de la MARIE-JEANNE, ce DUNDEE Concarnois, dont il reste bien peu d'exemplaires à flot?

En rade de Brest on peut voir le MUTIN qui composait avec l'avis BISSON la flottille de l'Ecole de Pilotage de la Flotte avant sa disparition.

Le thonier breton est un superbe navire construit en bois, propulsé exclusivement à la voile. A Concarneau, un remorqueur déhalait tout un train de ces voiliers en Baie de la Forêt afin qu'ils prennent le vent et rejoignent, passés les GLENANS, le Golfe de Gascogne.

D'une longueur moyenne de 18 m entre perpendiculaires et de 25 m hors tout pour 6 m au maître-bau et un tirant d'eau au talon de la quille de 4,50m, d'une jauge brute d'une cinquantaine de Tx (tonneaux) le thonier breton est un excellent bateau.

Son armement restait bien sommaire: un

guindeau à poupées de bois, des haubans raidis par des CAPS DE MOUTON, un compas liquide, un lork et un sextant en bois!

Gréé en cotre à tapecul, le thonier breton est un fin marcheur. La nuit, la voile était amenée, on gardait le bateau bout à la lame et on veillait à ce que les feux ne s'éteignent pas dans des fanaux brûlant du pétrole lampant, car c'était avant les lampes à carbure...

Avant la motorisation, les vêtements des marins étaient teints en rouge. Le thon est un poisson dont le sang tache beaucoup... Le pont des thoniers était aussi peint en rouge "sang de boeuf" comme autrefois les batteries des navires de guerre à voile afin qu'au combat "point trop ne se voie le sang".

Avec les lavages successifs, tous ces vêtements, vareuses et pantalons prenaient des couleurs de toutes les sortes, déclinant du rouge initial, sur lesquelles les pièces faisaient des marques encore plus nettes!

Lorsque le thonier était en route vers ses lieux de pêche, les deux tangons étaient abaissés et soigneusement fixés en position pour soutenir chacun six lignes - la ligne extérieure mesurant jusqu'à soixante mètres - auxquelles s'ajoutaient trois lignes - les courriers - au tableau arrière, soit au total quinze lignes.

Un jeu de poulies permettait de remonter

vers le tangon chaque ligne afin de reprendre chacune des lignes sans la mêler avec les autres.

La ligne était d'un bon diamètre, assez longue pour être souple et, plus tard, elle sera doublée d'une bande de caoutchouc destinée à encaisser la traction lors du ferrage.

Entre la ligne et l'hameçon une brasse de corde à piano.

L'hameçon est double, avec la particularité d'être dépourvu de barbillon. Le barbillon est cet "horrible détail" qui empêche le retrait de l'hameçon.

Il faut savoir que le GERMON est un poisson plein de force et qui se débat comme un beau diable quand il est ferré!

Il arrive alors que le poisson embarqué, par ses sauts violents, se libère de la traction de la ligne, enroulée sur les bras du marin et que l'hameçon vienne se planter dans le visage du pêcheur.

Il est alors beaucoup plus facile de le retirer que s'il est pourvu d'un barbillon; ce détail a son importance, en haute mer loin de toute possibilité de soins et où il ne faut compter que sur les moyens d'un bord où l'on est embarqué pour pêcher avant tout.

Les lignes sont filées depuis l'aube jusqu'au crépuscule. Les lignes embarquées et lavées le soir sont vérifiées et réparées ou remplacées si nécessaire.

Les leurres étaient en tissu de couleur rouge. La nuit, les hameçons, graissés pour éviter l'oxydation sont plantés dans un liège. Au matin, avant le filage, les hameçons sont soigneusement dégraissés avec un chiffon sec.

Le thonier en route vers ses lieux de pêche, l'équipage s'active à déplacer son lest composé de pierres plates - des galets choisis - afin de lui donner les lignes d'eau voulues par le patron.

Ces beaux navires avaient un point faible: leur arrière à tableau, bas sur l'eau, leur faisaient parfois embarquer des paquets de mer dévastateurs.

Voici une trentaine d'années, on pouvait voir à Saint Guénolé, l'AMI-PIERRE, un dundee armé au chalutage hauturier. Je crois que c'était le dernier, Il devait avoir l'âge de quarante ou cinquante ans.

Les tangons établis, le lest déplacé, les lignes filées, les regards se tendent vers l'horizon, vers ces grandes tâches rouges sombres que fait, en surface, le KRILL, ces toutes petites crevettes rouges en bancs serrés, qui sont tant recherchées par les bancs de thon.

Le mousse "fait à manger" et les gamelles et les quarts sont avec chacun, sur le pont, et le thon donne généralement - comme par hasard - au moment de manger!

Le banc de thon saute à travers le krill, le cap est fait avec les lignes à la traîne sur le banc, les leurres rouges sont dans le krill rouge, les

thons mordent, les lignes se tendent, le travail commence pour les marins!

Le thon embarqué par les matelots, qui vérifient et refilent les lignes, est aussitôt achevé d'un coup de poinçon dans la tête par le mousse.

Ensuite le travail se poursuit dans les parcs: il faut dix-sept opérations faites à la main, au couteau, pour que le thon puisse être suspendu, après lavage à l'eau de mer et brossage soigneux, par la queue au dessus du pont...

L'agent "conservateur" est le soleil!

La méthode de conservation est le BOUCAN qu'employaient les flibustiers aux Antilles!

Grandes étaient les pertes!

Un pourcentage énorme parfois...

Un changement de temps et le poisson commençait à pourrir, il fallait le jeter...

Un met de choix pour le pêcheur était un chaudron rempli de coeurs de thon bien dégorgés avec beurre, oignons, poivre et vin blanc!

Après un certain temps, la pêche faite, le gros temps du Golfe de Gascogne menaçant, soit "plusieurs semaines après le départ", le thonier rentrait vendre sa cargaison.

Cet ancien mousse sur un thonier savait le mal qu'il avait à donner "bonne mine" à son poisson boucané avant que l'acheteur ne le voie! C'était un temps...

Vêtu de rouge, chaussé de sabots, portant le lourd béret (contenant parfois la chique) nourri de thon et saoul de l'air du large, le marin des thoniers, à force de rentrer des lignes, avait des mains, des POGNES comme on n'en voit plus beaucoup de nos jours.

Il ne faisait pas fortune.

Le Golfe de Gascogne est terrible.

Reste à Groix le chant des marins "*Nous étions deux, nous étions trois, nous étions trois marins de Groix.*"

Reste à Groix que la girouette de l'église n'est pas un coq mais un thon!

Reste à Concarneau la vieille histoire qui faisait rire autrefois: "A Douarnenez, c'est le môle, à Concarneau, c'est la digue."

Sur la digue de Concarneau, deux vieux marins regardaient vers le large. L'un déclara: "*Je vois un thonier qui rentre, il est près de l'île au Mouton, je vois bien ses deux tangons qui sont grésés.*"

L'autre ne voyait rien près de l'île au Mouton qui puisse ressembler à un thonier avec ses tangons.

Le premier insistait...

Le second regarda soigneusement le nez du retraité, nez orné de deux gros poils verticaux!

Pour celui-là, il y avait toujours un thonier à l'horizon!

La prochaine fois, nous retournerons pêcher le thon, à l'appât vivant!

Yves Caugant

DOSSIER: LES ORDURES MENAGERES

L'actualité récente montre assez le danger de s'en remettre à une série d'organismes de distribution d'eau ou de traitement des ordures et effluents, parfois mêlés aux "affaires", qui ont souvent acquis une position de (quasi-)monopole fort dommageable pour le consommateur.

Notre ami Eric Hondemarck, membre actif du Cercle, se livre à une étude sur le traitement des ordures ménagères et ultimes qui devrait inciter les mairies à faire établir des devis alternatifs pour des prestations qui leur sont quasiment imposées, dans le but de dénoncer le cas échéant au tribunal de commerce l'exploitation existante en vue de la remplacer par une moins coûteuse (moitié moindre ci-après!) et de contribuer ainsi au DROIT AU BONHEUR de leurs administrés.

IL n'est pas possible d'envisager une facturation reposant sur la quantité réelle de déchets ménagers par foyer.

- I - L'EXISTANT

Pour au moins les entreprises nationales de l'électricité, du gaz, du téléphone, de l'eau; il y a un lien entre une facture et les prix des matériels-fournitures permettant d'effectuer la prestation de service or pour les déchets ménagers, aujourd'hui, le mode de répartition et de calcul n'est pas le même:

- a-

. fonction de la surface-catégorie de l'habitation
. support de facturation avec l'impôt foncier (valeur locative, les éléments de son élaboration sont déclarés par le notaire après signature de l'acte vendeur-acheteur c'est-à-dire qu'il est propriétaire des éléments de déclaration et donc de l'autorisation de leurs exploitations. S'il n'est pas propriétaire alors le propriétaire est le possesseur non locataire des lieux: aucune loi ne le précise). Les prix, de plus, sont variables d'une ville à une autre par quelle opération?

-b-

. le recouvrement est assuré par des syndicats d'immeuble c'est-à-dire en fonction de millièmes des charges des logements.

Dans les deux cas; il n'y a aucun lien avec la quantité produite de déchets ménagers c'est-à-dire avec le nombre d'occupant de l'habitation (au titre de l'hygiène; il existe un nombre maxi. d'occupants autorisé pour chaque surface déclarée habitable de la résidence par le notaire dans l'acte et au cadastre).

Le seul lien est le nombre maxi. d'occupants autorisé dans l'habitation (au titre de l'hygiène mais également au titre de la sécurité des biens et des personnes) pour déterminer la quantité produite de déchets. Chacun est libre de vivre dans la surface qui lui convient mais tout en devant respecter les règles d'hygiène et de sécurité qui sont de la responsabilité

des maires pour leurs applications: une facture d'enlèvements d'ordures ménagères qui serait infligée à une personne seule vivant dans une surface importante, serait très injuste. Les services du maire ne peuvent contrôler que le seuil non autorisé du nombre d'occupants et cela seulement au titre de l'hygiène et si de besoin, le maire est tenu de faire procéder à l'expulsion ou au relogement (HLM) de tous les occupants ou des occupants en surnombre.

- II - PROPOSITIONS

-1-

Le plus juste ne serait-il pas de coller la répartition des déchets ménagers au "physique" c'est à dire à la surface du terrain (déclaration faite par le notaire, incidence(s) sur le POS en cas de cession de parcelle de terrain):

. pour les habitations individuelles, le calcul est direct

. pour les habitations collectives, la répartition se fait aux tantièmes généraux des lots (établie par le notaire)

car l'Etat respecte le cadre de vie privé des personnes, tout en gérant le sol qui ne bouge pas ... La surface du terrain habitation individuelle et collective ayant un poids de pondération lié au nombre d'habitants au km².

-2-

Une facturation s'appuyant sur une moyenne de déchets ménagers par personne (1 kg/hab./jour) est tout à fait réalisable et présente les avantages suivants:

. a le mérite de justifier la facturation du traitement des ordures ménagères au plus près des coûts réels de ce traitement (service public assuré par des sociétés d'économie mixte ou privée)

. la facturation du service n'est pas liée à la surface du logement, ni à sa catégorie, ni aux revenus des occupants mais au nombre d'occupants au sens fiscal (rattachement nom-adresse) de l'habitation. A l'instar de l'électricité, du gaz, du téléphone, de l'eau (prestations de service), les prix ne sont pas fonction de la surface-catégorie du logement mais de la consommation en finale effective de

chacun des occupants.

-3- Mode de recouvrement

Le mode de recouvrement doit pouvoir se faire par la banque de mon choix dans l'Union Européenne pour régler ma facture d'enlèvement des déchets ménagers:

- . virement de ma banque au profit de la banque du prestataire de service (*Target*)
- . cartes bancaires existant dans l'UE (*dématérialisation de la monnaie...*)

Ces moyens non limitatifs de recouvrement devant assurer tous, une protection juridique (trace, preuve) du paiement et devant être certifiés aux normes ISO 9000.

La facture étant libellée au choix du consommateur dans l'une des 11 langues officielles de l'Union Européenne. En effet la présentation en langue française est exigée par la Loi du 31.12.75 art.1 mais n'exclut nullement l'adjonction de traductions (Conseil Constitutionnel) en langues étrangères c'est-à-dire, en particulier, l'adjonction de traductions dans les 11 langues officielles de l'Union Européenne. La traduction étant gratuite et au choix du client.

Target: il s'agit d'un système de nouveau transfert express automatisé transeuropéen à règlement brut en temps réel. Ce système permet par exemple un ordre de paiement émis par une banque française à destination d'une banque allemande, lequel transitera d'abord par le système à règlement brut en temps réel français (*vérification de la provision*) avant de transmettre l'ordre au dispositif d'interconnexion. Celui-ci le déversera dans le système à règlement brut allemand pour qu'il soit imputé irrévocablement sur le compte de la banque destinataire allemande. Target pourra être utilisé par les établissements de crédit de l'UE pour les transferts transfrontalières mais ils pourront conserver leurs propres dispositifs de transferts privés. Y a-t-il un moyen d'établir un lien entre un ordre de virement (*aujourd'hui il n'y a pas, en France, de référence client transporté*) et la facture du client avec Target? Si au moins il existe un lien, alors un client d'une société peut donner un ordre de virement du choix de sa banque dans l'UE pour régler sa facture sur le compte de la banque de cette société dès lors que ces banques utilisent Target (Traité de Maastricht).

Le but, ici, est de mettre l'accent sur le fait qu'un encaissement-décaissement rapide augmente la vitesse de circulation de la monnaie (*dont on retient la vitesse-transaction c'est-à-dire le rapport entre la masse de monnaie en circulation et le volume des transactions réalisées $V = PNB / \text{valeur des disponibilités monétaires}$*). La liquidité économique - notion d'économie comparée entre Etats de l'UE - est égale à la valeur des disponibilités monétaires sur le PIB. La notion d'économie comparée entre Etats de l'UE se fait aussi à partir du pouvoir d'achat). Il y a un quart de siècle, le PNB (aussi PIB) était égal au double de l'offre de monnaie, il représente aujourd'hui le quintuple pour les pays à technologies avancées.

En France, la vitesse est en deçà. On recherche des encaisses quasi immédiates (*ordonnance n° 86-1243 du 01 déc. 86 et Lois modificatives dont l'art. 31 al. 4 de la Loi n° 92-1442 du 31 déc. 92: délai de paiement court pour éviter les faillites de sociétés en cascades*) entraînant une augmentation des transactions possibles avec le même stock monétaire (*confort du client et maintien du stock monétaire c'est-à-dire aussi une possible appréciation du cours de la monnaie mais aussi une sortie territoriale possible de monnaie pour l'achat de biens*).

- III - CONCLUSION

Le potentiel d'investissement est donc de 15700 MF qui génèrent 43000 emplois nouveaux et qui procureront TVA & PIB.

La répartition des coûts, à ce jour, de l'enlèvement, du traitement des déchets ménagers est fautive ou du moins très subjective. Il y a absence de régulation économique de l'Etat dans la chaîne des coûts, par exemple: pourquoi ne pas limiter et contrôler le bénéfice de ce marché d'Etat collectif à 8% (*en finale pour le consommateur*).

De plus, le mode de recouvrement doit pouvoir se faire par la banque de mon choix dans l'Union Européenne pour régler ma facture d'enlèvement des déchets ménagers:

- . virement de ma banque au profit de la banque du prestataire de service
- . cartes bancaire existant dans l'UE (*dématérialisation de la monnaie...*)

Ces moyens non limitatifs de recouvrement devant assurer tous, une protection juridique (trace, preuve) du paiement et devant être certifiés aux normes ISO 9000.

La facture étant libellée au choix du consommateur dans l'une des 11 langues officielles de l'Union Européenne. En effet la présentation en langue française est exigée par la Loi du 31.12.75 art. 1 mais n'exclut nullement l'adjonction de traductions (Conseil Constitutionnel) en langues étrangères c'est-à-dire, en particulier, l'adjonction de traductions dans les 11 langues officielles de l'Union Européenne. La traduction étant gratuite et au choix du client.

N'est-ce pas le consommateur qui fixe avec précision ce qui doit être produit, de quelle qualité, en quelle quantité? Ce consommateur est un citoyen et en même temps un ressortissant de l'Union Européenne qui s'aide de son Député National et de(s) Député (s) du Parlement Européen pour faire les Lois, les Décrets.

NB: la seconde solution limite les contraintes des notaires mais surtout écarte le délicat problème du propriétaire des éléments (*qui deviennent données*) d'un traitement automatisé de système informatique qui peut être, pourrait devenir propriétaire d'un tout,

tant matériels, logiciels d'applications, résultats de toute exploitation et même des fichiers bruts: vide juridique.

LES ORDURES MENAGERES

- 1 -

On considère qu'un habitant produit 1 kilo/habitant/jour d'ordures ménagères soit 365 kg/hab./an

soit environ 21 millions de tonnes par an d'ordures ménagères (1 kg * 365 jours * 57 000 000 hab.) pour la France.

-2-

Composition en poids:

. papier carton	30%
. matières putrescibles	25%
. éléments divers	12%
. verres	12%
. plastiques	10%
. métaux	6%
. textiles	2%

-3-

Parc de l'existant des incinérateurs:

avec récupération d'énergie:

80 unités pour 28% de la population

sans récupération d'énergie:

229 unités pour 14% de la population

309 unités 42%

NB:

95% de ces 309 unités ne sont pas aux normes CEE et nécessitent pour celles qui peuvent être mises en conformité des investissements supplémentaires c'est à dire 5 à 6 MF pour celles de 1 T/heure de capacité nominale (plus onéreux pour les grosses capacités).

-4-

Coût investissement et fonctionnement:

Aujourd'hui 300 à 500 FRF (HT) et ces chiffres sont à majorer d'environ 50% pour tenir compte de l'incidence de mise en conformité CEE.

- 5 -

Créneau à investir

pour l'existant en conformité

. 50 unités de 1 T/heure soit 300 MF d'investissement
(6 MF * 50)

. 179 unités de 2-3 T/heure soit 1500 MF d'investissement
(8 MF * 179)

229 unités

60% de la population c'est-à-dire du territoire n'est pas équipé. La moitié représente des agglomérations

pour des grosses capacités (30% du total).

Il reste environ 15 millions d'habitants à desservir soit environ 600 unités de 1 T/heure ou 200 unités de 3 T/heure.

Pour l'exemple, en annexe, on retient; une ville de 20000 hab. qui a besoin d'un incinérateur de capacité 1 T/heure pour un investissement de 8 MF.

Le marché est donc de 4800 MF (600 unités * 8 MF) qui est à investir.

De plus ce marché développe des emplois nouveaux répartis sur le territoire.

-a- emplois nouveaux directs

309 unités existantes + 600 unités à créer = 900 unités

1 unité crée 6 emplois de proximité (au minimum)

d'où 900 * 6 = 5400 emplois

il est d'usage (sécurité, maladie, vacances ...) de doubler ce chiffre soit

5400 * 2 = 10800 emplois nouveaux

-b- emplois nouveaux indirects

. chauffeurs entre ville(s)-incinérateur

3 emplois par unité

d'où 900 * 3 = 2700 emplois

il est d'usage (sécurité, maladie, vacances ...) de doubler ce chiffre soit

2700 * 2 = 5400 emplois nouveaux (secteur transporteur)

. personnels de main-d'oeuvre des ultimes

1 emploi par unité

d'où 900 * 1 = 900 emplois

il est d'usage (sécurité, maladie, vacances...) de doubler ce chiffre soit

900 * 2 = 1800 emplois nouveaux

. tous les autres emplois qui sont liés à l'activité industrielle de la cristallisation des ultimes.

Si chaque commune (ou rassemblement de communes pour le traitement des ordures ménagères) investit dans un système (modèles de capacité 200 kg, 1T, 2-3 T/heure) "réparti" de traitement des ordures ménagères alors:

. elle développe un-emploi de proximité par l'intermédiaire de la société d'exploitation privée qui lui procurera un revenu sous la forme d'une taxe professionnelle et garantira à l'Etat un retour de TVA et impôt de société. En outre, cette société d'exploitation génère un PIB pour la commune c'est-à-dire pour la région de l'Union Européenne

. elle divise, en définitive, par 2 les coûts de traitement des ordures ménagères incombant, à ce jour, aux mairies.

elle se procure des revenus en revendant à un industriel de l'Union Européenne les ultimes cristallisés par une société d'exploitation.

CONCLUSION:

L'État - les mairies qui investissent 6600 MF développeront 18000 emplois nouveaux, sans compter les 34,2 millions d'habitants sans incinérateur qui en proportion équivalent à un investissement de 9100 MF ($6600 \times 58/42$) et 24800 emplois nouveaux ($18000 \times 58/42$).

Le potentiel d'investissement est donc de 15700 MF qui génèrent 43000 emplois nouveaux (sur l'ensemble du territoire) et qui procureront TVA & PIB (vente des ultimes: traitement industriel des ultimes, crédit bancaire du montage financier amortit sur 20 ans c'est-à-dire au renouvellement des installations, un maintien du PIB à prix égal avec une évolution des technologies).

Par ailleurs, les décharges à l'air libre... des ordures ménagères pourront disparaître (prévoir des incinérateurs supplémentaires afin que les détenteurs de ces décharges puissent y faire brûler à leurs frais et obligatoirement leurs décharges), ce qui cessera de polluer les sols et des nappes d'eau souterraine c'est-à-dire en même temps de diminuer les coûts de traitement des eaux souterraines.

L'État s'y retrouve en translatant ses charges collectives (Traité de Maastricht: déficit = 3% du PIB au maxi.) aux mairies par effet de cascade.

NB: les mairies doivent établir des devis pour le traitement des ordures ménagères et des ultimes pour consolider plus précisément l'exemple cité et dénoncer au besoin au tribunal de commerce l'exploitation existante pour mettre en place une nouvelle moins coûteuse dans le but de contribuer au Droit au Bonheur de ses habitants.

ANNEXE

EXEMPLE:

Montant clés en main	8 000 000 FRF
Subvention à déduire 30%	2 000 000 FRF
Montant investissement net	5 600 000 FRF

-1- AMORTISSEMENT

Emprunt à 9% sur 20 ans $k = 0,11 \times 5 600 000 =$
616 000 FRF

-2- FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Personnels $6 \times 10 000 \times 13 \text{ mois}$ 780 000 FRF
(smic + charges patronales)

Eau $1 \text{ m}^3 \times 7300 \text{ T} \times 5$ FRF 36 500 FRF
Gaz $5 \text{ kg} \times 7300 \text{ T} \times 1,70$ FRF 186 150 FRF
Electricité $40 \text{ kw} \times 7300 \text{ T} \times 0,40$ FRF 116 800 FRF
Soude $8 \text{ kg} \times 7300 \text{ T} \times 1,50$ FRF 87 600 FRF
Sacs ultimes $7300 \text{ sacs} \times 2$ FRF 14 600 FRF

Mise en décharges

classe I . ultimes: $2,5\% \times 7300 \text{ T} \times 1000$ FRF
182 500 FRF

classe II . scories: $7\% \times 7300 \text{ T} \times 100$ FRF
51 100 FRF

TOTAL GENERAL pour 7300 T/an 1 455 250 FRF

-3- ENTRETIEN

Assurance "bris machine" sur 10 ans incluse dans le montant clés en main et renouvelables

Maintenance par sté X / an 110 000 FRF

Réfection réfractaires tous les 5 ans = 200 000 FRF
soit par an 40 000 FRF

Remise en état mécaniques diverses, moyenne annuelle (treuil, grappin, torches à gaz, pompes, ventilateurs, grilles...)

valeur à neuf $460 000 \text{ FRF} \times 60\% = 276 000 / 20$
13 800 FRF

TOTAL ENTRETIEN 163 800 FRF

TOTAL GENERAL (1+2+3) 2 235 000 FRF

SOIT UN COUT DE 306 FRF par tonne traitée
111,70 FRF par habitant et par an

- Les 8 MF n'incluent pas le transformateur EDF
- Soit:

une ville (ou un ensemble limitrophe) de 20000 habitants

on considère qu'un habitant produit 1 kilo/habitant/jour d'ordures ménagères soit 365 kg/hab./an

d'où $20 000 \text{ hab.} \times 1 \text{ kilo} = 20 \text{ tonnes/jour}$
donc l'incinérateur fonctionne 20 heures sur 24 c'est-à-dire 305 jours et 60 jours sont prévus pour les révisions (par exemple, 5 jours par mois).

quantité d'ordures à brûler :

$365 \text{ jours} \times 20 000 \text{ hab.} = 7300 \text{ tonnes d'ordures à brûler/an}$

la capacité de l'incinérateur doit être de: 1 T/heure

- le coût par tonne traitée, pour un incinérateur de capacité 1 T/heure, est:

$2 235 000 \text{ FRF} / 7300 \text{ T} = 306 \text{ FRF/T}$

- Stockage des scories (matière inerte)

classe I sur 25 kilos (équivalent à 1 tonne d'ordure détruite)

classe II Sur 25 kilos (équivalent à 1 tonne d'ordure détruite)

- coût du transport d'une tonne d'ordures par kilomètre = 1,50 à 2 FRF

OH MERCI, PERE UBU!

Dotation
Douste-Blazy s'engage pour le patrimoine arrageois et la culture.

L'Etat aidera davantage la province

Une très bonne nouvelle pour Arras, "c'est une journée historique", lance même le maire, J.-M. Vanlerenberghe. Arras va en effet bénéficier d'une aide de l'Etat pour la mise en valeur de son patrimoine, tant pour la rénovation des places - parmi les plus belles d'Europe - l'extension du musée, l'abbaye Saint-Vaast, l'hôtel de ville, que pour la réfection des salles du théâtre. Philippe Douste-Blazy, ministre de la Culture en visite hier dans la capitale artésienne, n'est pas venu les mains vides. Dans le cadre d'une chartre patrimoniale (Etat-ville d'Arras), il annonce la prise en charge par l'Etat de 50 % des travaux des places, et lance l'idée de faire de cette action une opération nationale donnant

accès au mécénat. Au niveau du théâtre, la rénovation d'une salle de 1785 et celle des "Concerts" du XIXe dont le coût est de 45 millions de francs, sera financé (sic) à hauteur de 25 % par l'aide de l'Etat après l'aide de la région et du département.

Budget: plus de 1 %

Pour le musée 24 MF de travaux sont prévus, l'Etat accordera 33 %. Pour les façades et toitures du musée, l'Etat financera 50 % des travaux. En contrepartie, des conventions seront passées avec le théâtre, le conservatoire de

musique,...

"En 1996, pour la première fois de l'histoire de la République, le budget de la Culture, dépassera très légèrement le 1% du budget national", souligne le ministre. Il était de 0,91 % en 1995, à 15,8 mds de francs, dont 1 md de mesures nouvelles et 1 md de transfert (l'architecture sera rattachée au ministère de la Culture). "En 1995, il y a eu des restrictions budgétaires (...). Pour 1996 les budgets sont conservés, les théâtres, compagnie de danse, opéras, orchestres, les ballets, scène nationale, centre d'art dramatique n'auront pas de coupure."

Le premier objectif est le rééquilibrage du budget. Deux tiers de ce budget ira à la province: "La culture peut être considérée comme un outil de lien social. Pour la première fois, la province en obtiendra deux tiers. Ce sera principalement pour les quartiers en difficulté et aussi pour les campagnes".

Gérard MARCHAND
(LA VOIX DU NORD, 18-11-95)

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Je lis dans "la Voix du Nord" du 18 novembre que "l'Etat aidera davantage la province", que c'est "une très bonne nouvelle pour Arras (...) une journée historique (...) que l'Etat va prendre en charge 50% des travaux des places, (...) 25% de la rénovation du théâtre, 33% pour le musée, (...) que les deux tiers du budget de la culture iront à la Province", etc.

Voilà où nous en sommes réduits: attendre les crédits de l'Etat pour maintenir notre patrimoine. Dans presque tous les Etats développés, ce genre de financement vient entièrement du budget des Régions (Provinces, Länder, etc.) et n'a pas à attendre le bon vouloir financier d'un ministre qui devrait avoir bien d'autres chats à fouetter.

En France, les crédits de la culture, comme ceux des grands travaux étaient jusqu'à présent presque entièrement consacrés à Paris



Bois gravé par Alfred Jarry pour la première édition d'Ubu roi (Collection Loyse)

Qu'on nous excuse si nous trouvons la jubilation de ce brave Monsieur Vanlerenberghe aussi ubuesque que l'immense reconnaissance de la prostituée invitée par son mac au restaurant avec un peu de l'argent qu'elle a elle-même gagné!

et sa banlieue, d'où le délabrement de maint bâtiment historique de chez nous (... en attendant sans doute que toute la "Province" devienne banlieue de Paris).

Certes, c'est un progrès d'attribuer désormais les 2/3 des crédits à cette "Province" (qui représente quand même 21 Régions sur 22), mais je trouve choquant cette politique de mendicité indigne d'un Etat moderne. Il est temps que les Régions aient les moyens de gérer leur propre patrimoine. Pour cela, il faudrait qu'elles récoltent plus d'impôts... au détriment des impôts nationaux dont l'emploi est si peu contrôlé. Ne dites pas que c'est utopique, puisque c'est ce qui se passe chez nos voisins, à la satisfaction de tous.

Alain Walenne Santes

Je vous remercie d'avoir pris la peine de lire ma lettre et vous adresse mes respectueuses salutations.

COURS DE NEERLANDAIS - FORMATION PERMANENTE

(Relevés pour l'année scolaire 1995/96) - (Source: K.N.O.-K.F.V.)

ARMENTIERES

- Chambre de Commerce et d'Industrie, Service Interconsulaire de Formation et de Perfectionnement / S.I.F.O.P., 8, Rue Philippe de Girard, 59280 Armentières, Tél.: 20 35 25 40. (Enseignant: M. De Verrewaere).

Antennes à Merville, Boulogne, Calais, Marck et Hazebrouck avec Centre Lingua.

ARRAS

- Association du district urbain d'Arras pour l'éducation permanente (A.D.A.P.E.P.) 61, Grand-Place, B.P. 387 62027 Arras Cedex, Tél.: 21 71 18 32. (Enseignant: M. Fouache).

COMINES

- Collège Philippe de Comines, Rue Saint-Exupéry, 59560 Comines, Tél.: 20 39 00 94. Cours G.R.E.T.A.

DUNKERQUE

- Chambre de commerce et d'industrie, S.I.F.O.P., Avenue de la Gironde, B.P. 70, 59640 Dunkerque, Tél.: 28 26 77 77. (Enseignants M^{me} Lemiere, M. Duvoskeldt).

- Institut de formation européen de coopération / I.F.E.C., 2, rue Vauban, 59140 Dunkerque, Tél.: 28 29 24 20. (Enseignante: M^{me} Lemiere).

- Société Vecteur, 8, rue des Fusilliers-Marins, 59140 Dunkerque, Tél.: 28 65 03 48. (Enseignante: M^{me} Supply).

GONDECOURT (près de Seclin)

- Newcom Concept, rue Denis Papin (Z.I.), 59147 Gondecourt, Tél.: 20 32 11 28.

GRANDE-SYNTHÉ

- Inlingua, Résidence Réaumur, 88, rue Pierre et Marie Curie, 59760 Grande-Synthe, Tél.: 28 21 20 30 (Enseignante: M^{me} Davroux).

HAZEBROUCK

- Inlingua, 41, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 59190 Hazebrouck, Tél.: 28 43 19 19. (Enseignante: M^{me} Davroux).

- Centre interculturel de rencontres / C.I.C.R., rue du Fer-à-Cheval, 59190 Hazebrouck, Tél.: 28 41 33 64. (Enseignante: M^{me} Duquesne).

HEM

Société Vecteur, 85bis, rue de Beaumont, 59510 Hem, Tél.: 20 83 18 44. (Enseignante: M^{me} Supply).

LENS

-Chambres de commerce et d'industrie d'Arras, Béthune, Lens, Douai, Service interconsulaire Artois-Douais d'Education Permanente / S.I.A.D.E.P., rue Marcel Sembat, B.P. 6, 62301 Lens Cedex, Tél.: 21 79 42 42. Fax: 21 79 42 52. (Enseignant: M. Fouache).
Autres centres à Douai, Arras, Béthune.

- GESA Formation, 66, rue Casimir Beugnet, 62300 Lens, Tél.: 21 78 12 45.

LA MADELEINE

- Efficience Euro-ressources, 269 bis, avenue de la République, 59110 La Madeleine, Tél.: 20 65 88 65. (Enseignante: M^{me} Demede).

LILLE

- Formation continue éducation permanente / F.C.E.P., 9, rue Auguste Angellier, 59046 Lille Cedex, Tél.: 20 15 42 01 et 03. (Enseignants: M. De Verrewaere,

Héroghe, M^{mes} Goosens, Vansevenant). Lié à l'Université de Lille III.

- Telelangue, 201, rue Colbert, 59000 Lille, Tél.: 20 42 94 44. (Enseignant: M. Allacker).

- Centre Culturel Vauban (C.C.V.), 60, Boulevard Vauban, B.P. 109, 59016 Lille Cedex, Tél.: 20 30 88 27 poste 452. (Enseignant: M. Ravier).

- Ecole supérieure de commerce : E.S.C. - Formation, Centre de Formation Permanente, Avenue Gaston Berger, 59045 Lille Cdex, Tél.: 20 49 31 48. (Enseignante: M^{me} Brun).

MARCQ-EN-BAROEUL

- Inlingua, 276, Avenue de la Marne, B.P. 5051 Marcq-en-Baroeul Cedex, Tél.: 20 89 04 04. (Enseignante: M^{me} Vanneste).

MARLY

- Inlingua, Z.A.E. 10 Muids, Espace Mercure, Avenue Barbusse, 59770 Marly, Tél.: 27 29 49 49. (Enseignante: M^{me} Vanneste).

ROUBAIX

- Centre de pratique des langues étrangères / C.P.L.E., 64, Boulevard du Général de Gaulle, 59100 Roubaix, Tél.: 20 73 94 82 (aussi: 58, rue de l'Hôpital Militaire, 59800 Lille, Tél.: 20 63 08 44. (Enseignants: M. Vandevoorde, M^{mes} Brun, Dieusaert).

- I.P.R.A., 45, Boulevard du Général Leclerc, 59100 Roubaix, Tél.: 20 73 10 18. (Enseignant: M. Vandevoorde).

- I.C.A.R.E., 47, Boulevard du Général Leclerc, 59100 Roubaix, Tél.: 20 73 10 18. (Enseignant: M. Vandevoorde).

- CEPRECO, 45, Avenue André Chénier, B.P. 145, 59053 Roubaix Cdex, Tél.: 20 24 23 23. (Enseignant: M. Allacker). Tous ces centres ont été créés par la Chambre de commerce de Lille-Roubaix-Tourcoing.

TOURCOING

Institut d'éducation permanente / I.E.P., 252, rue du Flocon, 59100 Tourcoing, Tél.: 20 69 18 20.

VALENCIENNES

- Université du Hainaut-Cambrésis, Annexe Le Moulin, Centre CEPPE, Le Mont Houy, 59236 Valenciennes Cedex, Tél. 27 47 60 12. (Enseignant: M. Gerth).

- Groupement des chambres de commerce et d'industrie du Hainaut-Cambrésis (Avesnes, Cambrai, Valenciennes), Centre Tertis 3000, 160, Boulevard Harpignies, 59300 Valenciennes, Tél.: 27 28 45 65. (Enseignante: M^{me} Grattepanche).

VILLENEUVE D'ASCQ

- Média Formation, 100, rue de Lannoy, 59650 Villeneuve d'Ascq, Tél.: 20 47 09 08. (Enseignante: M^{me} Diesseldt).

- Plus, rue Lavoisier, 59650, Villeneuve d'Ascq, Tél.: 20 91 68 80.

WATTRELOS

- Office municipal de l'éducation permanente de Wattrelos (O.M.E.P.), Hôtel de Ville, 59150 Wattrelos, Tél.: 20 82 26 64. (Enseignants: M. Van Agthoven, M^{me} Deprez).

Centres de formations qui envisagent de lancer un cours:

- Formavenir performances: 199, rue Colbert, 59000 Lille. Tél.: 20 63 95 03.

COURS DE NEERLANDAIS - ENSEIGNEMENT OFFICIEL

(Relevés pour l'année scolaire 1995/96) - (Source K.N.O.-K.F.V.)

ARMENTIERES

Enseignement d'Etat: Lycée Paul Hazard, 1, rue Paul Hazard, 59280 Armentières, Tél.: 20 77 02 32 (Enseignant: M. Bécart).
Premier et second cycle.

Enseignement privé: Lycée Saint-Jude, 18, rue Lamartine, 59280 Armentières, Tél.: 20 77 10 49 (Enseignant: M. Allacker).
Second cycle long et BTS.

ARRAS

Enseignement supérieur d'Etat: Université d'Artois, Département langues, 9, rue du Temple, B.P. 665, 62030 Arras Cedex, Tél.: 21 60 37 32 / 21 60 37 16. (Enseignant: M. Heroguel)

BAILLEUL

Pour mémoire: toutes les maternelles et écoles primaires de la ville dispensent le néerlandais à plus de 850 enfants.

Enseignement d'Etat: Collège Maxime Deyts (94/95: 68 élèves dans trois sixièmes), Avenue Jean Moulin, 59270 Bailleul, Tél.: 28 49 11 00 (Enseignants: M. Fritz, M. Hoste, M. Delvoye, M^{me} Wallegghem, M^{me} Blokzyl). Premier cycle.

BERGUES

Ens. privé: Collège Saint-Winoc, 20, rue du Collège, 59380 Bergues, Tél.: 28 68 66 88 (Enseignant: M. Fermaut). 1^o cycle.

BOULOGNE

Enseignement supérieur d'Etat: Université du Littoral, Centre Pierre Bertrand, rue de Tivoli, 62200 Boulogne, Tél.: 21 80 69 60 (Enseignant: M. Doncker) En collabor. avec université d'Anvers.

BRAY-DUNES

Enseignement d'Etat: Collège du Septentrion, Avenue du Général de Gaulle, 59123 Bray-Dunes, Tél.: 28 29 91 10 (Enseignante: M^{me} Strobbe). Premier cycle.

COMINES

Enseignement d'Etat: Collège Philippe de Commines, rue Saint-Exupéry, 59560 Comines, Tél.: 20 39 00 94 (Enseignant: M^{me} Puslecki). Premier cycle.

DUNKERQUE

Enseignement d'Etat: Collège Paul Machy, rue Jules Guesde, 59140 Dunkerque, Tél.: 28 63 13 65 (Enseignante: M^{me} Letrez-Huyvaert). Premier cycle.

Enseignement d'Etat: Lycée Angellier, Boulevard de la République, 59340 Dunkerque, Tél.: 28 69 24 73 (Enseignante: M^{me} Strobbe). Premier et second cycle.

Enseignement privé: Lycée Notre Dame des Dunes, 60, rue du Sud, 59140 Dunkerque, Tél.: 28 66 40 10 (Enseignante: M^{elle} Derveaux). Second cycle.

Ens. sup. d'Etat: Université du Littoral, Pôle universitaire Lamartine, 49/79, Place du Gén. de Gaulle, B.P. 5-529, 59140 Dunkerque Cedex, Tél.: 28 23 73 73 (Enseign.: M^{me} De Feyter)

Enseignement supérieur d'Etat, associé à l'université de Dunkerque: Institut supérieur du commerce international de Dunkerque / ISCID, Quai de la Citadelle, 59140 Dunkerque, Tél.: 28 29 29 28 (Enseignant: M. Luc Depauw)

Enseignement supérieur privé non catholique: Ecole supérieure d'ingénieurs en génie électrique de Dunkerque / ESIGED (SIFOP), Avenue de la Gironde, 59640 Dunkerque, Tél.: 28 26 77 77 (Enseignante: M^{me} Lemiere-Demey)

GRANDE-SYNTHE

Ens. d'Etat: Collège Anne Frank, r. Alfred Cortot, 59760 Grande-Synthe, Tél.: 28 21 60 80 (Enseignante: M^{me} Minet). 1^o cycle.

Enseignement d'Etat: Lycée du Noordover, Avenue Suwalki, 59760 Grande-Synthe, Tél.: 28 21 63 60

HONDSCHOOTE

Enseignement privé: Collège Saint-Joseph, 22, rue Saint Winoc, 59122 Hondschoote, Tél.: 28 68 33 23 (Enseignant: M. Fermaut). Premier cycle.

Enseignement d'Etat: Collège Lamartine, r. Lamartine, 59122 Hondschoote, Tél.: 28 68 31 31 (Enseignante: M^{me} Letrez-Huyvaert). Premier cycle.

LILLE

Enseignement d'Etat: Lycée technique / LEP de navigation intérieure Jean Monnet, 111, Avenue de Dunkerque 59000 Lille, Tél.: 20 92 75 82 (Enseignant: M. De Verrewaere). 2^o cycle.

Ens. d'Etat: Lycée Montebello, rue Van Hende, 59000 Lille, Tél.: 20 15 19 19 (Enseignant: M. De Verrewaere). 1^o et 2^o cycle.
Enseignement supérieur d'Etat: Université de Lille III Charles de Gaulle, U.F.R. Etudes Germaniques, Section de néerlandais, DULJVA, B.P. 149, 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex, Tél.: 20 33 62 62 / 20 05 34 26 (Enseignants: MM. Van de Louw, Heroguel, Macris, Gerth, M^{mes} Kraft-Groot, Dhaynaut - assistants: M. Verstraete, M^{elle} Knöps). Licence et maîtrise.

Enseignement supérieur privé: Université catholique de Lille, 60, Boulevard Vauban, 59000 Lille Cedex, Tél.: 20 30 88 27 (Enseignant: M. Ravier)

Ecole supérieure de commerce / ESC, Avenue Gaston Berger, 59045 Lille Cedex, Tél.: 20 49 31 48 (Enseignante: M^{me} Brun)

LOON-PLAGE

Enseignement d'Etat: Collège Jean Rostand, 509, rue de la Vacquerie, 59279 Loon-Plage, Tél.: 28 21 46 60 (Enseignante: M^{me} Letrez-Huyvaert). Premier cycle.

MARCQ-EN-BAROEUL

Enseignement d'Etat: Lycée technique / LEP automobile, rue de la Briqueterie, 59700 Marcq-en-Baroeul, Tél.: 20 72 26 85 (Enseignant: M. De Verrewaere). Second cycle.

ROUBAIX

Enseignement supérieur d'Etat: Université de Lille III Charles de Gaulle, Antenne de Roubaix, UFR des langues étrangères appliquées, 14, Place Bodart-Timal, 59100 Roubaix, Tél.: 20 73 84 77 (Enseignants: M^{mes} Lancial-Paucnik, Dhaynaut, Knops, MM. Heroguel, Macris; assistant: M. Verstraete).

Formation d'un an au commerce extérieur, section transport international: FORCOMEX, B^d du Général de Gaulle, B.P. 137, 59053 Roubaix Cedex, Tél.: 20 73 94 82 (Enseignantes: M^{mes} Brun, Dieusart).

Formation d'un an d'Assistants d'Accueil International: Centre pratique des langues étrangères/CPLÉ, 64, B^d du Général De Gaulle, B.P. 137, 59053 Roubaix Cedex, Tél.: 20 73 94 82 (Enseignantes: M^{mes} Brun, Dieusart).

Lycée technique/L.T.P. Jean Moulin, 49, Bd du Gén. de Gaulle, 59100 Roubaix. BTS (initiative du Bureau des Etudiants).

SAINT-POL-SUR-MER

Enseignement privé: Collège du Sacré-Coeur, 214, rue de la République, 59430 Saint-Pol-sur-Mer, Tél.: 28 60 56 06 (Enseignante: M^{elle} Inès Derveaux). Premier cycle.

STEENVOORDE

Enseignement d'Etat: (flamand local:) Collège Saint-Exupéry, Route de Godewaersvelde, 59114 Steenvoorde, Tél.: 28 43 34 51 (Enseignant: M. Simon).

TOURCOING

Ens. supérieur d'Etat: Institut universitaire de technologie/I.U.T. B, Département Gestion-Logistique-Transport, rue Sainte Barbe, 59200 Tourcoing, Tél.: 20 76 25 00 (Enseignante M^{me} Lancial-Paucnik). Antenne de l'Université de Lille III.

VALENCIENNES

Enseignement supérieur d'Etat: Université de Valenciennes-Hainaut-Cambrésis, UFR langues étrangères appliquées, Mont Houy, 59326 Valenciennes Cedex, Tél.: 27 14 12 34 (Enseignants: M. Gerth, M^{me} Dhainaut).

VILLENEUVE D'ASCQ (voir aussi Lille)

Enseignement supérieur d'Etat: Institut universitaire de technologie B / I.U.T. B, Département Gestion des Entreprises et des Administrations, 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex, Tél.: 20 47 47 47 (Enseignant: M. De Verrewaere); Fait partie de l'Université de Lille I.

WERVICK-SUD

Pour mémoire, enseignement d'Etat bilingue (néerlandais-français dispensé à quelque 350 enfants du primaire) (Enseignantes: M^{elles} Leman et Verbeek)

Ouvertures envisagées dans le privé: Lycée Hôtelier Notre-Dame de la Providence (LTH), rue des Glycines, 59310 Orchies.

COURS LIBRES DE NEERLANDAIS 95-96

1. Cours organisés par le KNO-KFV (adresse: Vlaams Centrum Het Blauwershof, Eeckestraat, 9 F-59270 Godewaersvelde)

ARMENTIERES Lycée Saint-Jude (18, rue Lamartine)
niveau 1 lundi/mardi 19h-20h30 Info. tél.: 28 49 45 11
Enseignante: Karin Bacle.
niveau 2 Enseignant: Frank Allacker lundi/mardi 19h-20h30
Info. tél.: 19 32 57 33 34 96
BAILLEUL Info.: Mairie de Bailleul tél.: 28 49 18 11
lieu: Collège M. Deyts (rue Jean Moulin)
niveau 1 mardi. 18h30-20h Enseignant: Karen Van Hove
niveau 2 mardi. 18h30-20h Enseignante: Adrienne Van
Greevenbroek
niveau 3 mardi. 18h30-19h30 Enseignant: Roland Delannoy.
BOESCHEPE Info.: Mairie tél.: 28 42 50 24.
lieu: Ecole Victor Hugo (285, rue de Poperinge)
niveau 1 jeudi 18h30-19h Enseignante: Cécile Duquesne.
niveau 2 jeudi 20h-21h30 Enseignante: Cécile Duquesne.
BROUCKERQUE Info. tél. prof.: 28 22 40 36 Enseignant:
Francis Lieven
niveau 1 Mairie mardi. 18h-19h
niveau 2 mardi. 19h-20h
CASSEL Info. tél.: 28 42 40 13 Mairie. Enseignante: Cécile
Duquesne
niveau 1 mardi 18h30-20h
niveau 2 mardi 20h 21h30
COUDEKERQUE-BRANCHE Info. Mairie. tél.: 28 60 00 41
Cours au Centre Jules Romains, rue des Mûriers,
Coudekerque-Branche
niveau 1a enseignante Anja Duthoit-Kapitein, lundi 18h30-
20h
niveau 1b enseignante Denise Lemiere-Demey, lundi 18h30-
20h
niveau 2 enseignante Anja Duthoit-Kapitein, jeudi 18h30-20h
niveau 3 enseignante Denise Lemiere-Demey, jeudi 18h30-
20h
HALLUIN Info. et cours M.J.C. 78, rue G. Desmettre, tél.: 20
94 73 73
niveau 1 enseignant Bernard Delvoye, mardi 18h-19h30
niveau 2 enseignant Bernard Delvoye, mercredi 18h-19h30
niveau 3 enseignant Bernard Delvoye, mercredi 19h30-21h
HAZEBROUCK Info. Nestor Depoers, tél.: 28 41 52 16.
Cours à l'Institut Agricole, 69, rue du Violon d'Or
niveau 1 enseignants Sabine Ponthieu et Philippe Brisbart,
samedi 14h-15h30
niveau 2 enseignant Elie Robitaille, samedi 10h-12h
niveau 3 enseignant Nestor Depoers, samedi 14h-15h30
HONDSCHOOTE
Lieu: Collège Saint-Joseph, 25, rue Saint-Winoc)
niveau 1 enseignante Nele Vandendriessche, mercredi 19h-
20h30
niveau 2 sous réserve
LANNOY (ROUBAIX) Cours: Hôtel de Ville, La Place. Info.:
A. Delpelre, tél.: 20 84 24 14
niveau 1 enseignant Guido Van der Meersch, jeudi 18h-
19h30
niveau 2 enseignant Guido Van der Meersch, jeudi 19h30-
21h
NIEPPE Cours: Collège Saint-Martin, 130, rue du Collège,
tél.: 20 48 63 71
niveau 1 enseignant Pieter Van de Voorde, mardi 17h30-19h
niveau 2 enseignant Pieter Van de Voorde, mardi 19h-20h
STEENVOORDE

niveau 1a à la Mairie, Place de l'Hôtel de Ville, tél.: 28 49 77
77, enseignant Pieter Van de Voorde, mercredi 18h30-20h30
niveau 2a à la Mairie, Place de l'Hôtel de Ville, tél.: 28 49 77
77, enseignante Françoise Rits, mardi 18h30-20h30
niveau 1b pour élèves au Collège Notre Dame de Lourdes, 6,
rue Goetgheluck, tél.: 28 43 33 13, enseignant Marc Van
Gheluwe, mardi 17h-18h30
niveau 2b pour élèves au Collège Notre Dame de Lourdes, 6,
rue Goetgheluck, tél.: 28 43 33 13, enseignant Marc Van
Gheluwe, vendredi 17h-18h30
niveau 3b enseignante Inès Derveaux mardi 16h45-18h15
WORMHOUT Cours: Ecole du Bocage, Allée des Acacias.
Info.: F. Devos, tél.: 28 62 98 55)
niveau 1 enseignant Guido Van der Meersch, mercredi 18h-
19h
niveau 2 enseignant Guido Van der Meersch, mercredi 19h-
20h
niveau 1 et 2 pour les enfants enseignants Guido Van der
Meersch et Frederic Devos mercredi 17h-18h
UYLENSPIEGEL (RADIO LIBRE - CASSEL 91.8 M.F. info.
tél.: 28 48 47 41)
cours pour autodidactes radiodiffusé, livre de poche de
référence: LE NEERLANDAIS POUR TOUS EN 40 LECONS
- Editions Presses-Pocket-Paris) Niveau très étendu, reprises
régulières. Enseignants Marnix Van Vaerenbergh & Muriel
Dewitte, samedi 10h-11h ou rediffusion mercredi 10h-11h
L'on peut aussi écrire au K.N.O.-K.F.V. à ce propos
(Laurierweg 6, 8970 Poperinge tél.: 19 ton. 32 57 33 34 96

2. Cours associatif hors KNO-KFV

BETHUNE Cours au Cercle Béthunois d'Action Culturelle La
Charité, rue F. Bar. Info. J.B. Buchet, tél.: 21 65 30 66.
Payant.
niveau 1 enseignant Jean-Bernard Buchet, samedi 14h-15h
niveau 2 enseignant Jean-Bernard Buchet, lundi/mardi
18h15-19h 15
LILLE (avec le soutien pédagogique du KNO-KFV)
lieu: Union française pour la jeunesse, 1, rue Maquart, tél.:
20 57 27 11
niveau 1 enseignant Georges-Patrick De Verrewaere
lundi/mardi 18h15-20h
niveau 2 enseignant Georges-Patrick De Verrewaere jeudi
17h30-19h30

3 Cours de dialecte flamand occidental hors KNO-KFV

DUNKERQUE Cours à la M.J.C., 43, rue du Docteur Louis
Lemaire, tél.: 28 68 47 89, sous les auspices de l'Association
Het Reuzekoor, Dunkerque)
niveau 1 enseignante Jean-Louis Marteel, jeudi 18h-19h30
niveau 2 enseignant Colette Van Staavel, jeudi 18h-19h30
MILLAM Claude Desudde, 623, rue de l'Eglise, info. tél.: 28
68 81 17
cours jeudi 18h30-20h initiative individuelle
WARHEM enseignant Jean Caenen, Salle polyvalente, rue
des Vieux Moulins, info. mairie, tél.: 28 62 01 00 le matin.
Initiative individuelle.
niveau 1 mardi 17h45-18-30
niveau 2 mardi 18h30-19h30
N.B.: Nombre de localités: 18 + radio, d'établissements: 19 +
radio, d'enseignants: 30.
Estimation du nombre des participants: ± 600.
Source: KNO-KFV

Elle l'écoutait sagement préférer ces paroles terribles et fascinantes. Quelle était la nature exacte de cette folie dont parlait le Seigneur Griffin, elle n'en savait rien mais elle avait le sentiment en le regardant de l'avoir toujours porté en elle et elle était sûre d'avoir dessiné sur la terre ou sur le bois ce visage puissant avant même de l'avoir rencontré! Ce visage qu'un coup de hache avait fendu comme un vieil arbre foudroyé, était déjà imprimé dans un coin obscur de son cerveau avant sa naissance, alors qu'elle était encore dans les limbes. Le visage était là depuis toujours, à l'origine, comme son père, sa mère ou la forêt primitive.

Elle lui demandait parfois: "D'où vient cette longue cicatrice sur ton visage?"

- Ce sont les Dieux qui m'ont frappé de leur hache parce que j'en sais trop!" ou bien:

- Les hommes m'ont frappé comme ils frappent les arbres!"

Un lien très tendre et très fort les unissait, total, archaïque et primitif comme s'il y avait déjà eu des siècles qu'ils se connaissaient. Etre l'un avec l'autre, l'un dans l'autre était leur grande passion. Comme ils étaient chastes et vierges durant le temps où ils vivaient seuls, ils s'adonnaient maintenant sans retenue aux transports amoureux. Ils parvinrent assez aisément à ce stade où l'amour physique devient une douce habitude, un accord immédiat que seule peuvent donner l'accoutumance et la répétition.

L'autre passion du Seigneur Griffin était de s'enfermer dans sa tour, absorbé par le long travail de la transmutation des métaux, de la métamorphose du plomb en or. Ce rêve, véhiculé au cours des siècles, l'occupait tout entier, souverainement.

Il travaillait, manipulait, triturait la matière. Volatilisation du fixe! Fixation du volatile!

Il compulsait les vieux livres d'alchimie. Depuis des années déjà il travaillait à son ouvrage qu'il décorait, enlumina de sa main. Il y avait aux contours de toutes ces pages la connaissance essentielle, la sagesse millénaire. Griffin avait compris beaucoup de choses qui restent en général cachées, il était

allé très loin dans cette évolution, là où personne n'eût pu le suivre, sauf celui qui est sur un chemin analogue. Il marquait, image après image, rêve après rêve, les jalons d'un processus mystérieux, d'une métamorphose intérieure, utilisant les états d'âme et les rêves comme supports même de la matière à transmuter car Wilhelm savait que l'or à fabriquer n'était pas le métal naturel mais un or plus profond, plus subtil, plus symbolique qui faisait de son crâne une coupelle où la divinité aurait pu tremper les lèvres sans se salir.

Sa connaissance l'écartait des hommes, l'excluait de la communauté humaine. Le linteau de la porte de son lieu de méditation s'ornait de cette phrase du barde Taliesin, écrite en lettres de bronze: "L'HOMME DE LA FOULE NE RECEVRA PAS LA CONNAISSANCE."

Il en était arrivé à un degré de l'évolution intérieure où son âme avait le pouvoir de quitter son corps endormi sous la forme d'un être ailé, d'un griffon.

La transformation avait lieu presque toutes les nuits. Il s'endormait et dans son mystérieux passage de la veille au sommeil, il dirigeait son rêve, s'éveillait à un autre degré de réalité.

Son âme prenant la forme d'un griffon s'envolait par la fenêtre ouverte.

Quelle ivresse alors était la sienne lorsqu'il plongeait dans les ténèbres à deux pas des étoiles, des nuages et des Dieux!

- 4 -

INITIATIONS

Une nuit que le Seigneur Griffin l'avait laissée tout assoupie d'amour dans les fourrures du grand lit, Josyane s'était éveillée. Elle percevait très loin un vacarme assourdissant qui lui parut être l'effondrement de quelque escalier dans les profondeurs du château.

Elle se trouvait dans un de ces états étranges, ni éveillée, ni endormie, état intermédiaire où elle avait parfaitement conscience du lieu où elle se trouvait, des objets qui l'entouraient mais tout mouvement volontaire lui était interdit. Les yeux grands ouverts,

elle fixait la fenêtre et le ciel d'une luminosité métallique où deux corbeaux tournoyaient lentement.

Elle les appela mentalement, mais en leur lieu et place, un énorme volatile vint se poser sur l'appui de fenêtre et quelques secondes après pénétra dans la chambre. Il avait un corps de lion musclé, des pattes puissantes et de grandes ailes qui faisaient bruir l'air comme de l'eau.

De sa tête surmontée d'une crête de plumes, émanait une majesté terrifiante et ses yeux d'un bleu pâle comme la lune la regardaient fixement.

Toute la pièce éclairée par le ciel crépusculaire fut envahie par un long froissement d'ailes. L'oiseau vint se poser sur la jeune femme et blottit sa tête crénelée dans le creux de sa gorge. Sans qu'il eût besoin de parler, Josyane saisit sa pensée. "Asrhour!" disait l'oiseau fabuleux. Elle comprit qu'il lui disait son nom et elle répondit par celui de son époux: "Wilhelm! Wilhelm!"

Le griffon se coucha amoureusement sur elle avec la densité subtile des créatures de rêve et elle sentit nettement sa pénétration suivie d'une jouissance immédiate.

Des paroles semblaient se volatiliser dans l'air: "La première fois, c'est l'homme, la deuxième fois, c'est Dieu!"

Quelque chose de léger qu'elle percevait comme son propre corps, mais d'une texture plus fine, plus vaporeuse, se souleva de la forme allongée sur le lit. Elle eut la sensation de rouler sur le côté et de passer la jambe sur le dos du griffon. Le singulier équipage s'envola alors par la fenêtre et plongea dans le ciel immensément noir.

Un air tiède et doux les enveloppait. Ils s'enfoncèrent avec exaltation dans une couche de nuages épaisse qui les déroba à tout regard.

Au-dessus des nuages, Josyane vit apparaître un ciel plus clair où des planètes bleutées constellées d'or, ainsi que les fleurs le sont par la rosée, traversèrent l'espace surnaturellement grand, comme une neige cosmique.

(à suivre)

KORTE BERICHTEN... EN BREF... KORTE BERICHTEN... EN BREF...

Interview de Monsieur Legendre, Sénateur et Président du Groupe RPR du Conseil Régional, le vendredi 12 janvier 1996, à FR3-Lille.

FR3: Votre rapport en tant que sénateur sur l'enseignement des langues vivantes met l'accent sur le trop-plein d'anglais dès le primaire... C'est un peu cela?

Legendre: Oh! pas seulement! Je crois que ce que ce travail de huit mois d'une commission d'enquête du sénat a mis en valeur, c'est effectivement l'espèce de quasi-monopole de l'anglais langue étrangère, et nous ne sommes pas hostiles du tout à la connaissance de l'anglais, qui est sans doute tout à fait nécessaire, mais surtout le fait qu'il n'y a pas une diversification de la connaissance des langues qui est suffisante. Dans une région comme la nôtre, regardez le peu de cas qui est fait au néerlandais qui est à la fois une langue régionale et la langue voisine des gens de Flandre et des gens des Pays-Bas. [...] Ce que ce rapport donc préconise, c'est qu'en fonction des pays voisins, il y ait une certaine diversification de l'apprentissage des langues et que tous les jeunes Français, à terme, parlent correctement deux langues.

FR3: Mais alors, prendre le mal à la racine, ce serait quoi? C'est quand même dès le primaire ou les familles. Comment? Il y a peut-être une mauvaise information?

Legendre: Il y a une idée qui est intéressante, qui est de commencer dès le primaire la sensibilisation aux langues. Mais commencer systématiquement par la langue anglaise alors que de toute façon [...] à un moment ou à un autre l'enfant apprendra l'anglais, on peut penser qu'il est au contraire intelligent de lui faire rencontrer une autre langue étrangère que l'anglais [...]. Il faut dire qu'il est raisonnable de faire en sorte que nos enfants connaissent bien deux langues étrangères, dont l'une sans doute doit être l'anglais, mais dont une autre est celle justement sur laquelle on fera la différence quand ils chercheront du travail. Il ne faut pas oublier ça!

DOE ZO VOORT, BESTE FRANK!

Nous avons lu avec beaucoup de plaisir un article de HET VOLK (03-01-96) sur notre ami, l'actif militant flamand Frank Allacker. Le titre fait presque écho à l'interview précédente: il en faudra encore du temps avant que le Flamand de Flandre du sud, dite française, n'en soit plus réduit au dilemme: être étranger dans son propre pays ou, comme le dit si joliment Frank devenir "Een culturele vluchteling" outre-ligne!

LA PAILLE ET LA POUTRE

Rendant compte de l'aménagement du Musée Groeninge de Bruges (VDN 14-01-96), un certain Y. Smague, au nom bien flamand (cela signifie "parent par le sang") éprouve le besoin conjoint de crachouiller une aigreur bien hexagonale et d'étaler sa cuistrierie. Il se réjouit en effet que les légendes des tableaux soient dorénavant en quatre langues dont le français, "une rareté dans une ville flamande". Le sieur Smague ne doit pas bien connaître la Flandre: la gentillesse, l'ouverture et la connaissance des langues de ses habitants sont pourtant proverbiales (il y quelques années, L'EXPANSION y voyait "la plus grande concentration de quadrilingues du monde"). Quant aux légendes quadrilingues, elles ne datent pas d'hier: rappelons qu'elles l'étaient tout récemment encore à la magnifique exposition Memling.

Nous conseillons au sieur Smague d'aller voir au Musée des Beaux Arts de Lille si l'on y a également pensé au néerlandais, langue de nos voisins et partenaires, avec lesquels Lille

ambitionne de créer une métropole transfrontalière, donc forcément bilingue. Comble de sottise, le sieur Smague ne connaît même pas le nom de la langue de ses voisins: il parle de *flamand*. Un peu comme si l'on disait que la VOIX DU NORD est rédigée en picard!

UN ERASMUS A LA BELGE

Constat: de plus en plus de jeunes Flamands ignorent la langue française et apprennent plus volontiers l'anglais ou l'allemand, alors que de plus en plus de francophones apprennent le néerlandais (langue de 6 M. de Belges et de 15 M. de Néerlandais), ce qui est assez nouveau; un marché florissant et des touristes à fort pouvoir d'achat en sont sans doute la cause.

Afin d'encourager les francophones, de remotiver les Flamands, l'idée est née de lancer un "Erasmus à la belge", c'est-à-dire un programme d'échanges d'étudiants et de professeurs, à l'image de ce qui est en cours avec succès entre universités européennes, étendu si possible aux domaines techniques et professionnels. Michel LEBRUN, ministre de l'enseignement supérieur, a répondu favorablement à la proposition de Herman Van Rompuy, ministre du Budget, d'un accord entre les deux communautés: "Au moment où les langues s'apprennent par immersion, ne vaut-il pas mieux passer 15 jours dans une école flamande qu'avoir quatre fois une heure de néerlandais?".

Les étudiants ont répondu favorablement, ainsi que les entreprises, qui apprécient fort les étudiants qui ont fréquenté deux universités dans des disciplines différentes.

VERSLAG VAN DE VERGADERING VAN DE JEUGDSECTIE IN BELLE. 24 SEPTEMBER 1995

Gijs van Ryckeghem geeft een voorwoord waarin hij het ongenoegen uit over het feit dat vele denken dat Frans-Vlaanderen niet tot Vlaanderen zou behoren. Voorts haalt hij uit naar staten die de minderheden niet erkennen. Europa moet een Europa der volkeren zijn. Tenslotte vertelt hij iets over het doel van deze vergadering, nl. hoe kunnen wij als Groot-Nederlanders dichter bij elkaar komen.

-Intermezzo door Joël en Klerktje: ze zingen drie liedjes van De Coussemaker.

-Daarna stellen de aanwezigen zich voor:

- De Vlaamsche Vlagge
- Raf Seys van de Pene-actie
- VNJ
- EUVO - L. Vranckx
- ORANJEJEUGD
- Iemand van de Rijksnormaalschool in Gent
- Heel wat Frans-Vlamingen
- Belgisch-Vlamingen en Nederlanders

We waren met zo'n 30 aanwezigen.

- Joël en Klerktje zingen "En 's avonds"
- Jeugdparlement
- Men schuift het probleem met de tenten van de Vlaamse Gemeenschap naar voren. Men kan ook geen subsidies krijgen als men naar Frans-Vlaanderen op kamp gaat. De Werkgroep de Nederlanden (WDN) probeert hier iets aan te doen.

- De Oranjejeugd zegt dat ze in Frans-Vlaanderen "naweken" kan houden. De WDN vraagt of ze willen samenwerken.

- EUVO- Er zijn jeugdgroepen die meedoen aan activiteiten in Frans-Vlaanderen, bv De Vlaamsche Vlagge. Soms worden de "salles polyvalentes" aan jeugdgroepen gegeven.

- WDN vertelt wat die in Frans-Vlaanderen doet by het organiseren van succesrijke Guidensporenvieringen en het restaureren van schilderijen in Kaaster. Ook publiceert WDN boeken en brochures over Frans-Vlaanderen by een brochure met de kampfogelijkheden in Frans-Vlaanderen.

- Raf Seys spreekt over zijn actie: de herdenking van de slag aan de Pene in 1977 en had vorig jaar een groot succes.

- Een leraar van de Rijksnormaalschool in Gent zegt hoe hij zijn leerlingen aanmoedigt om met Frans-Vlaanderen bezig te zijn. Verder vraagt hij steun voor W. Triquet i.v.m. de bescherming van historische gebouwen.)

- WDN zegt dat er lesvoorbereidingen i.v.m. Frans-Vlaanderen te krijgen zijn. Er kan ook een tentoonstelling over de schilderijen van Kaaster aangevraagd worden.

- HOE KUNNEN WE DE FRANS-VLAMINGEN BEWUST MAKEN?

Oranjejeugd: we vinden het goed dat er Zuid-Vlamingen met ons meegaan. De Frans-Vlamingen zouden een 10-daagse fietstocht willen maken. Raf Seys vindt dat de verbodering tussen Armeke en Koekelare niet goed werkt: de mensen weten te weinig van de Vlaamse zaak af.

Oranjejeugd geeft toe dat er te weinig aandacht aan Zuid-Vlaanderen wordt besteed.

- Joël en Klerktje zingen "Te Duinkerke gaat 't al verkeerd".

- A. Delepeleire geeft een dia-reeks over een voettocht in Rijsels Vlaanderen. Hij toont ons hoe Vlaams de streek nog is. En tenslotte vraagt hij ook meer aandacht voor Rijsels Vlaanderen.

- Gijs sluit af met te zeggen dat het contact met Frans-Vlaanderen echt nodig is.

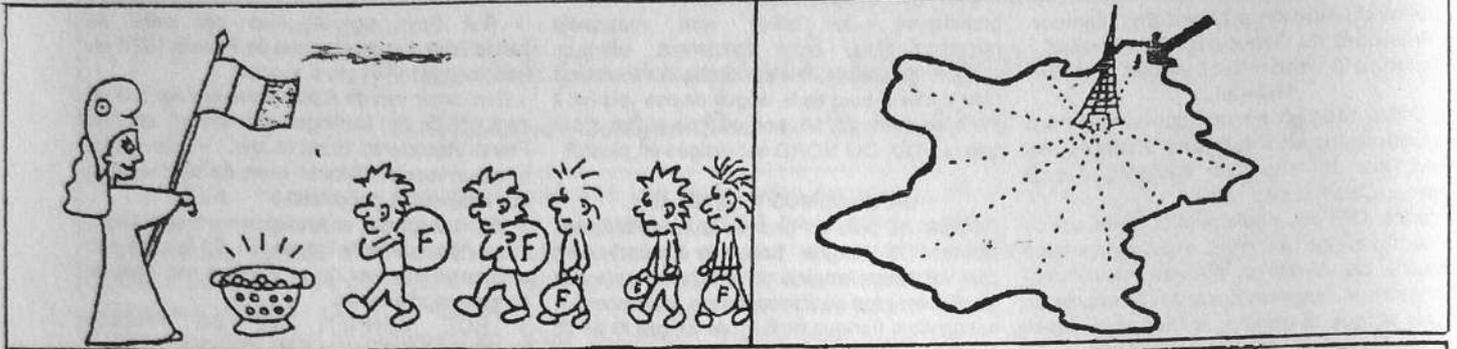
JAN VANORMELINGEN, lid van de MDSK Voor wie meer informatie wenst over DE NEDERLANDEN IN FRANKRIJK ook genoemd FRANS- of ZUID-VLAANDEREN BIEDT DE WERKGROEP DE NEDERLANDEN (Sint-Janskruisstraat 19 8970 POPERINGE rekening Kredietbank 446-9618521-44) 35 boeken te koop aan, waarvan we de lijst later zullen publiceren (gebrek aan plaats). Verdere inlichtingen: Johan VAN HERREWEGHE, Jan Van Alebroecklaan 16, B-9050 GENTBRUGGE). Verscheen onlangs bij dezelfde werkgroep een boekje over MICHIEL DE SWAEN, EEN DICHTER UIT DUINKERKE door Ward Corsmit. (250BF).

WANDELING IN VLAANDEREN

De laatste zondag van oktober verzamelden de leden van het Davids fonds Frans-Vlaanderen bij de kerk van Ingoogem. Waarom? Ingoogem is het dorpje waar de wereldberoemde vlaamse auteur Stijn Streuvels zijn werken schreef. Daar vond hij inspiratie in het landschap en het dorpsleven. Tijdens zijn hele leven kreeg Streuvels heel wat belangstelling vanuit Rijsels-Vlaanderen- zo schreef hij ook over onze streek. Met de natuur als hersende kracht schetste de schrijver de mensen aan het werk en tijdens hun gewone leven. Maar toch toont hij zo de ziel van een volk. Op deze mooie herfstzondag wandelden dus enkele Zuid-Vlamingen met hun collega's door Ingoogem. Ze genoten van het landschap in onze Lage Landen, heuvelend met zachte glooiingen, bij de scheiding van het Leieland en Scheldeland. Het "Streuvelspad" biedt veel gelegenheden om iets te kunnen leren over onze streekgeschiedenis. De wandeling eindigde met een rondleiding in het museum van Stijn Streuvels, het huis van de auteur dat het "Lijsternest" heet. We konden geen afscheid nemen zonder een reuze "Ingoyghem-botterham" in het café "t Streuvelke".

LITHO O.L.V. VAN VLAANDEREN

De Heer E.J.J. de BLEREAU d'OOSTER-WYCK en OUTVENNE, alias M. Poole, (Lange Herentalsestraat 109, 2018 Antwerpen, Tel.: 03 235 82 39) stuurde ons een originele litho van "Onze Lieve Vrouw van Vlaanderen", naar "Gard" getekend in 1945. Die wordt gemaakt op 300 exemplaren en kost momenteel 995 BEF (banknummer 220-0434669-48), later 4575!



Le système français: ramasser l'argent à la passoire d'une administration opaque et centralisée aux coûteux relais. (Gravier avait déjà tenté une estimation des déperditions et gaspillages de tous ordres dans LA QUESTION REGIONALE); en rendre un peu à l'écumoire, après copieux self-service, sous forme de subventions diverses et d'aides à la consommation (ne serait-il pas plus intelligent de diminuer à la source le rackets fiscal?). Efficacité économique? Voyez

vous-mêmes! Quant au reste! Quatre Français sur dix ne savent pas lire et nous avons une des sécurités sociales les plus inégalitaires d'Europe (dixit Kouchner) et en faillite. Aux Pays-Bas, la sécurité sociale est excédentaire! Oui Monsieur! "Le centralisme, c'est l'apoplexie au centre et la paralysie aux extrémités!" (Lamennais). Et personne ne songe un instant que le fiasco pourrait venir du système politique lui-même!

WIJ WENSEN U VAN HARTE EEN GELUKKIG EN ZALIG NIEUWJAAR NAAR ALOUDE GEWOONTE! / NOUS VOUS SOUHAITONS DE TOUT COEUR UN GELUKKIG EN ZALIG NIEUWJAAR TRADITIONNEL! VERGEET UW LIDGELD NIET! N'OUBLIEZ PAS VOTRE COTISATION! EN DEPIT DU BENEVOLAT ET EN L'ABSENCE DE SUBVENTIONS QUE NOUS NE DEMANDERONS PAS, ETANT FLAMANDS, C'EST-A-DIRE FIERS ET LIBRES, IL FAUT DE L'ARGENT POUR FONCTIONNER (par ex. nous envoyons à qui la demande de l'information sur la Flandre; dernier envoi: Heidelberg).

REJOINDRE LE CERCLE MICHEL DE SWAEN

Pour sauvegarder toute indépendance, le "Michiel de Swaenkring" ne fait appel à aucune subvention publique. Il compte donc sur les cotisations de ses militants et sympathisants. Aussi, nous remercions vivement par avance tous ceux qui ne sont pas encore à jour de leur cotisation de faire le nécessaire afin que VOTRE association puisse poursuivre un travail de qualité.

Nous nous sommes efforcés depuis le lancement de cette Lettre en janvier 1993 d'améliorer sans cesse la présentation, le contenu et répondre au mieux à l'attente de chacun. Nous savons que beaucoup de progrès sont encore à accomplir. Ils ne pourront être réalisés qu'avec votre concours. Il est entendu que la participation financière, certes indispensable n'est pas un but en soi mais l'un des moyens pour promouvoir notre FLANDRE. Déjà nombreux sont celles et ceux qui nous adressent des courriers, des suggestions. Nous les en remercions ici vivement et nous les encourageons à poursuivre.

VLAANDEREN DEN LEEUW est le cri de ralliement des Flamands, de tous les Flamands et amis de la FLANDRE. Nous savons que vous êtes nombreux à vouloir défendre et promouvoir la Flandre. Rejoignez-nous! Chacun avec ses talents pourra redonner à notre pays flamand cette prospérité que jadis le reste de l'Europe nous enviait. La Flandre doit redevenir ce que Michel de Swaen écrivait 'De Bloem van Europa, de pronk van alle landen'.

Vlaamse Vrienden van over 'Schreve', koken kost geld! Ons lidmaatschap bij de Federalistische Unie der Europese Ethnische Gemeenschappen (FUEN), die nu als Consultant optreedt bij de Europese Raad en waar de Kring alleen staat om Zuid-Vlaanderen te vertegenwoordigen is al goed voor 1000 DM. Uw hulp is dan ook welkom!

ABONNEMENT - ADHESION/LIDMAATSCHAP

Nom/Naam: Prénom/Voornaam:

Adresse/Adres:

Tel:

- () souhaite uniquement recevoir /wenst alleen "VLAANDEREN DEN LEEUW" te ontvangen: 100FF/600FB
- () souhaite soutenir l'action du Cercle sans adhérer: à partir de/wordt geen lid, steunt alleen: vanaf: 300FF/1800FB
- () adhère au Michiel de SwaenKring / wordt lid van de Michiel de Swaenkring:
 - Etudiant, Chômeur, Appelé du contingent /Student, Werkloze: 50FF/300FB
 - Adhérent simple/lid: 200FF/1200FB - Adhésion de soutien depuis/Steunend lid vanaf 300FF/1800FB

Règlement par chèque à l'ordre du Michiel de Swaenkring ou par virement sur compte CCP LILLE Compte 20041 01005 0248662E026 79

Om kosten en moeite te besparen vanuit België: postrekening/Brussel 000-0699935-80, t.n.v. M. Cailliau, Paddevijverstraat 2, 8900 IEPER, met vermelding: Idg. MDSK en/of "abo Vlaanderen den Leeuw".